

Université
de Toulouse

THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

Discipline ou spécialité :

Géographie - Aménagement

Présentée et soutenue par

Lucie LAZARO

le 16 octobre 2015

Tome II

ESTIVES EN PARTAGE

*Elaboration et expérimentation d'une méthodologie de travail collectif
sur les effets multiples du pastoralisme*

École doctorale :

Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (TESC)

Unité de recherche :

UMR Dynamiques Rurales

Composition du jury :

Directrice(s) ou Directeur(s) de Thèse

Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, Professeur de Géographie à l'université
Toulouse 2 – Jean Jaurès (Directeur de thèse)

Corinne EYCHENNE, Maître de conférences en Géographie à l'université Toulouse 2 –
Jean Jaurès (Codirectrice de thèse)

Rapporteurs

Marc DEDEIRE, Maître de conférences HDR en Aménagement de l'espace à l'université
Paul Valéry – Montpellier 3

Bernard PECQUEUR, Professeur de Géographie à l'université Joseph Fourier, Grenoble

Autres membres du Jury

Philippe PERRIER-CORNET, Directeur de recherche à l'INRA, Montpellier

Laurent RIEUTORT, Professeur de Géographie à l'université Blaise Pascal, Clermont-
Ferrand

*Université Toulouse 2 – Jean Jaurès
Ecole Doctorale Temps Espaces Sociétés Cultures
UMR Dynamiques Rurales (UTM, ENFA)*

THÈSE

**Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Spécialité Géographie – Aménagement**

TOME II

ESTIVES EN PARTAGE

***Elaboration et expérimentation d'une méthodologie de travail
collectif sur les effets multiples du pastoralisme***

Lucie LAZARO

Directrice(s) ou Directeur(s) de Thèse :

Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, Professeur de Géographie à l'université
Toulouse 2 – Jean Jaurès (Directeur de thèse)

Corinne EYCHENNE, Maître de conférences en Géographie à l'université Toulouse 2 –
Jean Jaurès (Codirectrice de thèse)

Rapporteurs :

Marc DEDEIRE, Maître de conférences HDR en Aménagement de l'espace à l'université
Paul Valéry – Montpellier 3

Bernard PECQUEUR, Professeur de Géographie à l'université Joseph Fourier, Grenoble

Autres membres du Jury :

Philippe PERRIER-CORNET, Directeur de recherche à l'INRA, Montpellier

Laurent RIEUTORT, Professeur de Géographie à l'université Blaise Pascal, Clermont-
Ferrand

Note au lecteur – Introduction du Tome II

Ce document a été produit à l'issue d'un travail de recherche-action sur « *les externalités du pastoralisme collectif pyrénéen* » provenant d'une collaboration de longue date entre la recherche en sciences sociales et le monde du développement pastoral. L'apparition récente dans le débat public sur le pastoralisme d'un champ lexical issu des sciences économiques¹, la proximité de la réforme des dispositifs publics de soutien agricole et les connaissances parcellaires des acteurs du développement pastoral au sujet de la nature exacte des effets multiples du pastoralisme sur les autres usagers de l'espace ont constitué le terreau de cette thèse en CIFRE. Celle-ci fut menée au sein des deux structures partenaires - l'UMR Dynamiques rurales et le Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace - et avait deux objectifs majeurs.

Il s'agissait dans un premier temps de réduire le flou sémantique entourant les effets multiples du pastoralisme et de produire un socle de connaissances scientifiques sur le sujet par l'intermédiaire d'un travail de recherche fondamental et théorique. Le transfert de ces connaissances devait permettre aux agents de développement pastoral d'investir le débat public sur la prise en compte du pastoralisme à l'aide d'un argumentaire fondé sur des savoirs récents, produits et validés scientifiquement.

Il s'agissait dans un second temps d'élaborer une méthodologie de travail transférable et reproductible par les agents de développement pastoral. Cette méthodologie, construite et expérimentée à l'échelle locale, devait permettre l'identification, la caractérisation et une meilleure prise en compte des effets du pastoralisme par la multiplicité d'acteurs investis dans l'utilisation et dans la gestion des estives pyrénéennes.

Le Tome I est consacré à la partie fondamentale et théorique du travail de recherche-action. Nous y proposons un cadre théorique permettant l'étude des externalités du pastoralisme pyrénéen dont nous analysons l'expression à l'échelle locale sur quatre terrains d'étude répartis sur la chaîne pyrénéenne². Le Tome I constitue le cœur du travail de thèse, du point de vue académique. Il apporte des connaissances et un regard renouvelés sur les effets multiples du pastoralisme pyrénéen, ainsi qu'une analyse des formes de coopération locales mises en place par les acteurs au-

¹ Depuis le milieu des années 2000, le pastoralisme est de plus en plus qualifié, que ce soit par les représentants de la profession agricole, par les agents de développement agricole ou encore, par les représentants de l'administration, à l'aide de vocables tels que : la multifonctionnalité, les services, les biens publics ou encore les externalités.

² Les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de Larrau dans les Pyrénées-Atlantiques ; les surfaces pastorales situées au niveau du domaine skiable de Peyragudes entre vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) et vallée du Larboust (Haute-Garonne) ; les surfaces pastorales du Plateau de Beille en Ariège ; les surfaces pastorales de la commune de Mantet dans les Pyrénées-Orientales.

tour de ces phénomènes qui échappent aux cadres mercantiles et institutionnels en place.

Le Tome II est quant à lui centré sur le second objectif – méthodologique – du travail. Au travers de ce document, nous présentons :

- les éléments qui ont participé à l'élaboration de notre méthodologie de travail et qui montrent le cheminement intellectuel réalisé au travers du guide utilisé pour les entretiens, d'un exemple d'analyse thématique, d'extraits des résultats du travail d'observation participante et de fiches méthodologiques ;
- les résultats de son expérimentation sur nos quatre zones d'étude au travers de quatre documents opérationnels construits de manière analogue pour chacun des terrains et contenant une présentation fournie de chacune des zones (historique de développement, économie locale, activités en présence, éléments chiffrés, etc.) ainsi que les résultats bruts de la mise en application de la méthode de travail en groupe ;
- la méthodologie finale proposée aux agents de développement, et obtenue à l'issue du travail de terrain, de sa montée en opérationnalité et de son amélioration tout au long des quatre phases d'expérimentation.

Ce document n'est donc pas une annexe de la thèse, mais l'une des émanations du travail de recherche-action. Il peut être lu indépendamment du Tome I par le lecteur issu du développement pastoral ou territorial et par le lecteur plus spécifiquement intéressé par les questions méthodologiques. Il peut également être lu séparément par le lecteur qui souhaite disposer d'un aperçu global et monographique de l'un ou l'autre de nos terrains d'étude. La vocation première de ce document est néanmoins de dialoguer avec le Tome I auquel il apporte les résultats bruts du travail de terrain, des extraits d'analyse, ainsi que des éléments factuels, statistiques et cartographiques (données chiffrées, cartes, etc.) permettant de préciser nos études de cas.

Sommaire

PARTIE 1	ELEMENTS DE CONSTRUCTION DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL COLLECTIF.....	9
<hr/>		
I.	LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS ET LES OUTILS DE L'OBSERVATION PARTICIPANTE.....	13
II.	FICHES SYNTHETIQUES DES METHODOLOGIES DE TRAVAIL COLLECTIF MOBILISEES PAR LES SCIENCES SOCIALES	24
III.	LES GRANDS PRINCIPES DE NOTRE METHODE DE TRAVAIL, UNE ARTICULATION ENTRE LE CAHIER DES CHARGES DE LA STRUCTURE ET L'ETAT DE L'ART BIBLIOGRAPHIQUE	45
PARTIE 2	EXPERIMENTATION DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL COLLECTIF SUR LE TERRAIN.....	51
<hr/>		
I.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « PEYRAGUDES »	56
II.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « LARRAU »	92
III.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « MANTET »	146
IV.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « PLATEAU DE BEILLE ».....	198
PARTIE 3	PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE DE TRAVAIL COLLECTIF SUR LES EFFETS DU PASTORALISME.....	247
<hr/>		
I.	LA SELECTION ET LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS AUX SEANCES DE TRAVAUX DE GROUPE	249
II.	L'EQUIPE OPERATRICE, UN ELEMENT FONDAMENTAL DE LA DEMARCHE	253
III.	DEROULEMENT DES SEANCES, UN ESPACE PROCEDURAL ARTICULANT ETAPES DE REFLEXION/EXPRESSION INDIVIDUELLES ET ETAPES DE NEGOCIATIONS COLLECTIVES	254
	CONCLUSION	265
	BIBLIOGRAPHIE DU TOME II	269
	Liste des entretiens semi-directifs	275
	Liste des sigles et acronymes	279
	TABLES	283

PARTIE 1
ELEMENTS DE CONSTRUCTION DE LA
METHODOLOGIE DE TRAVAIL
COLLECTIF

Notre travail de recherche-action est marqué par le pluralisme méthodologique. Afin de produire des connaissances fondamentales et d'élaborer une méthodologie de travail transférable aux agents de développement, nous avons mobilisé une association de méthodes courantes de l'enquête en sciences sociales.

Nous avons eu recours à l'entretien semi-directif auprès d'un échantillon d'enquête composé de propriétaires fonciers, de gestionnaires et d'usagers multiples des surfaces d'estive concernées par nos terrains d'étude. Nous avons également utilisé les outils de l'observation participante au travers d'un guide d'observation des événements publics et d'un carnet de bord permettant de retranscrire les séquences de travail et les échanges informels avec les agents de développement pastoraux. Enfin, nous avons mis au point une méthode de travail en groupe réunissant, sur chacun de nos terrains, un groupe d'acteurs diversifiés investis dans la gestion et dans l'utilisation des espaces pastoraux étudiés. Ces ateliers de travail collectif, principaux constituants de la méthodologie finale proposée aux agents de développement pastoral, avaient un double objectif. Il s'agissait tout d'abord de compléter et d'enrichir les connaissances fondamentales produites dans le cadre des entretiens semi-directifs par la reproduction du caractère relationnel du social au travers « *d'un espace procédural préconstruit* ». Ces ateliers nous permettaient également, du point de vue du développement pastoral, de créer une arène de discussion locale sur les effets multiples du pastoralisme et de répondre, en un temps court et optimisé pour l'animation, à la triple demande d'identification, de caractérisation et d'amélioration de la prise en compte locale des effets du pastoralisme.

Cette partie donne au lecteur un aperçu de notre cheminement intellectuel, du guide d'entretien à la méthodologie à tester sur le terrain, en passant par les outils de l'observation participante et par un état de l'art bibliographique.

I. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS ET LES OUTILS DE L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Nous avons eu recours à un ensemble d'outils d'observation et d'analyse dans le double objectif de produire des connaissances fondamentales sur les effets du pastoralisme pyrénéen et de construire une méthode de travail transférable et reproductible par les agents de développement.

Les résultats de nos entretiens semi-directifs ont constitué à la fois le corpus de données principal de la partie fondamentale du travail de recherche-action ainsi qu'une source d'informations indispensables à la construction et à la mise en œuvre de nos séances de travail en groupe. Le contenu des multiples entretiens menés sur nos quatre terrains nous a en effet permis de disposer d'un aperçu global de la gestion et de l'utilisation des espaces pastoraux sur chacune des zones d'étude. Ainsi, nous avons pu sélectionner et recruter les participants à nos séances de travail en groupe. Par ailleurs, les résultats des entretiens nous ont permis d'élaborer nos supports de travail collectifs (listes d'effets du pastoralisme, liste de pratiques pastorales, etc.).

Afin de mettre à profit le temps passé au GIP-CRPGE et sur le terrain, nous avons eu recours à un carnet de bord ainsi qu'à un guide d'observation des événements publics. Le guide d'observation a constitué un excellent moyen d'enrichir nos hypothèses de travail et de compléter nos connaissances sur les effets multiples du pastoralisme pyrénéen, lors des multiples groupes de travail, réunions et manifestations auxquels nous avons assisté dans le cadre de nos travaux³. Le carnet de bord utilisé à la manière de DULAURANS (2012) comme une « *modalité de consignation des techniques du banal et du quotidien* » nous a quant à lui permis de garder une trace écrite des échanges formels et informels avec les agents de développement pastoraux notamment. Nous y avons plus particulièrement consigné les « routines d'animation » des agents, leurs contraintes et leurs attentes quant à la méthode de travail à produire. Ce travail de retranscription régulier a mené à la constitution d'un recueil de pratiques d'animations et de critères méthodologiques formant une sorte de cahier des charges de la méthode à élaborer.

Afin d'illustrer ce travail, cet ensemble d'outils est présenté dans le développement qui suit au travers des guides d'entretien et d'observation utilisés, du modèle d'analyse thématique, d'extraits du carnet de bord et d'un compte-rendu d'évènement public.

³ Réunions relatives au Plan de soutien à l'économie de montagne, groupes de travail Natura 2000, manifestations liées au pastoralisme ou à l'agriculture de montagne, etc.

1. Les entretiens semi-directifs, un corpus de données pour la recherche et pour l'action

Figure 1 : Le guide d'entretien utilisé.

Guide d'entretien semi-directif utilisé

Ce document présente le guide d'entretien semi-directif utilisé auprès des acteurs rencontrés sur l'ensemble de nos terrains d'étude

<p>Thème 1 <u>L'ACTEUR INTERVIEWE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours / trajectoire personnelle - Activité(s) - Lien au territoire (pratiques de l'espace, pratiques sociales) - Structure - Objectifs et enjeux dans le travail / de la structure <p>Thème 2 <u>LA ZONE D'ETUDE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités structurantes - Atouts et contraintes du territoire - Stratégie et enjeux de développement <p>Thème 3 <u>L'ESPACE PASTORAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Description physique - Sa pratique individuelle de l'espace pastoral - Acteurs / usages en présence - Relations entre les acteurs / usages - Les modalités de gouvernance (pastorales, autres) - La propriété, - Le ou les enjeu(x) dominant(s) (environnementaux, touristiques, paysagers, etc.) <p>Thème 4 <u>LE PASTORALISME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Systèmes d'exploitation - Types d'éleveurs - Types de pratiques pastorales (écobuage, gardiennage, fêtes, etc.) - Avis personnel sur les pratiques - Impacts du pastoralisme (sur lui, sur le territoire) - Poids local du pastoralisme (vis-à-vis des autres activités, dans le processus décisionnel) - Evolution du pastoralisme - Type de « modèle pastoral » à privilégier <p>Thème 5 <u>LA PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU PASTORALISME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiatives locales de prise en compte du pastoralisme / du multi-usage des espaces pastoraux - Politiques publiques de soutien de l'activité - Evolution de la reconnaissance locale et de la prise en compte du pastoralisme - Avis sur les actions menées en faveur du pastoralisme - Pistes d'amélioration possibles <p>Thème 6 <u>LA SEANCE DE TRAVAIL EN GROUPE SUR LA QUESTION DES EFFETS DU PASTORALISME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposition à participer - Expérience(s) en la matière - Attentes et craintes vis-à-vis du travail 	<p>Thème TRANSVERSAL – LE TEMPS</p> <p>L'évolution dans le temps (de l'espace, du pastoralisme, la prise en compte de ses effets)</p>
---	--

Tableau 1 : Le tableau d'analyse thématique.

TERRAIN					
Date et lieu					
Remarques					
RUBRIQUE	THEMES/SOUS-THEMES		Verbatim	Analyse	
LA PERSONNE ENQUETEE	Parcours personnel				
	Profession/structure				
	Description de l'activité et objectifs				
	Pratiques de l'espace pastoral				
	Disposition à participer à une séance de travail en groupe (avis sur la question)				
LE TERRITOIRE	Milieu physique et environnement				
	Economie locale				
	Enjeux de développement				
	Formes d'élevage (en présence/souhaitées)				
L'ESPACE PASTORAL	Description des estives				
	Foncier et formes d'appropriation				
	Place des acteurs et activités (gestionnaires et usagers de l'espace)				
LES RELATIONS IMPLIQUANT LA PRODUCTION D'EFFETS + ou - PAR LE PASTORALISME	Nature				
	Acteurs ou groupes d'acteurs impliqués				
	Caractérisation	Localisation			
		Lien avec une ou plusieurs pratiques pastorale en particulier			
		Evolution et situation dans le temps			
		Importance accordée à l'effet (pour la personne, sur le territoire)			
	Modalités de prise en compte (existantes ou à mettre en œuvre)	A l'échelle locale			
Aux niveaux supra (échelles départementales, régionales, nationales, européennes)					
INITIATIVES LOCALES DE PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU PASTORALISME	Description	Acteurs/Institutions concernées			
		Objectifs généraux du travail			
		Temps de mise en place			
		Financements			
		Statut du pastoralisme et de ses représentants			
	Son jugement	Evolutions constatées (dans ses pratiques de l'espace, dans les relations entre acteurs)			
		Caractère innovant de l'initiative			
		Critiques et limites du travail			
		Pistes d'amélioration			

2. Le carnet de bord et la retranscription des « routines d'animation »

Les deux figures suivantes représentent des extraits de notre carnet de bord. Il s'agit d'exemples de « routines d'animation » des agents de développement pastoral du GIP-CRPGE. La figure 2 montre l'itinéraire méthodologique adopté pour l'animation des Commissions locales d'écobuage⁴ (CLE). Les CLE ont pour mission principale l'étude des déclarations d'écobuage. Elles se réunissent chaque année avant le début de la saison (avant le 1^{er} novembre) pour donner un avis sur chaque déclaration en tenant compte des difficultés techniques et des enjeux de chacun. Elles reposent sur la responsabilisation des pratiquants et sur la concertation des différents acteurs locaux autour de la pratique du brûlage pastoral (GIP-CRPGE, 2013b).

Figure 2 : Extrait du carnet de bord - les « routines d'animation » des agents de développement pastoral - les Commissions locales d'écobuage.

Méthodologie des Commissions locales d'écobuage (Annie et Didier, Septembre 2011/Février 2014)

Réunion 1 Présentation des objectifs et de la méthodologie	Réunion 2 Travail sur les cartes échanges	Réunion 3 Production d'une synthèse collective	Réunion 4 Validation
<p>Présentation et premiers échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appropriation des cartes • Appropriation de la méthodologie <p>Travail d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rassemblement des acteurs concernés par les travaux d'écobuage (éleveurs, pompiers, ONF, élus, propriétaires, etc.) ➤ Mise en circulation des cartes dans les locaux de la mairie ou de la collectivité locale concernée <p><u>Remarque</u> Si le travail est à l'échelle communale, il faut rassembler tous les acteurs, si c'est à l'échelle du canton, les acteurs sont rassemblés par groupes d'intérêt (par zone ou par catégorie d'usage).</p>	<p>Travail sur les cartes</p> <p>Les participants renseignent les cartes selon les contraintes et les enjeux qui les concernent sur les zones écobuées potentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité • Faune cynégétique • Moyens humains • Dates particulières, etc. <p>Un code couleur spécifique est utilisé (vert, orange, rouge) selon la nature de l'enjeu.</p> <p>Travail d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recueil de l'avis des participants ➤ Compilation des premières données ➤ Mise en circulation des cartes 	<p>Production d'une synthèse collective des échanges</p> <p>Travail d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recueil des nouveaux commentaires et des informations supplémentaires ➤ Participation : les acteurs réalisent des annotations sur les cartes collectives ➤ Compilation des données et production d'une « carte synthèse » 	<p>Synthèse des cartes</p> <p>Travail de validation collective</p> <p>Travail d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recherche du consensus sur les travaux à effectuer, la date, les zones concernées, les moyens humains, les enjeux à respecter et les conditions de réalisation. <p>La décision finale revient à la puissance publique (préfecture et mairie)</p>

⁴ Le GIP-CRPGE définit l'écobuage comme « une technique d'entretien des espaces pastoraux par le feu courant et qui a pour objectif principal le maintien d'une ressource fourragère de la meilleure qualité possible par l'élimination des ligneux et des refus de pâturage » (GIP-CRPGE, 2013b).

La figure 3 développe quant à elle l'itinéraire méthodologique adopté par les animatrices pastorales lors de l'élaboration des diagnostics pastoraux, de la commande à la restitution du travail. Le diagnostic pastoral permet au commanditaire (collectivité locale, Groupement pastoral ou autre) de dresser un état des lieux de l'activité pastorale locale, de mettre en avant les atouts et les handicaps du territoire et de disposer de préconisations de gestion qui lui permettront, à titre d'exemple :

- de mieux utiliser la ressource fourragère disponible (par l'accueil d'éleveurs extérieurs, la mise en place d'un gardiennage des troupeaux ou la réorganisation des circuits de pâturage par exemple),
- d'accompagner un projet de développement pastoral (construction d'une cabane fromagère, réalisation d'équipements pastoraux, etc.),
- ou encore de limiter les conflits d'usage entre éleveurs transhumants (en lien avec les limites des quartiers d'estive par exemple).

Figure 3 : Extrait du carnet de bord - les « routines d'animation » des agents de développement pastoral - la réalisation des diagnostics pastoraux.

Méthodologie du Diagnostic pastoral

(Annie, Février 2013)

PHASE 1 <i>Fin hiver début printemps</i>	PHASE 2 <i>Eté</i>	PHASE 3 <i>Automne</i>	PHASE 4 <i>Hiver</i>
<p><u>Prise de commande</u> Par l'institution commanditaire (commune, commission syndicales, etc.)</p> <p><u>Travail d'animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'une rencontre entre le commanditaire, le gestionnaire d'estive, les représentants d'autres institutions (par exemple le Parc national des Pyrénées) si nécessaire et le GIP-CRPG (animatrice en charge du diagnostic pastoral) ➤ Définition des attentes précises : zone de travail et enjeux. 	<p><u>Travail de terrain</u> Premier niveau d'expertise et de diagnostic sur site</p> <p><u>Travail d'animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sorties régulières sur la zone d'estive concernée et réalisation de relevés et d'un travail cartographique sur: <ul style="list-style-type: none"> • la végétation • les équipements pastoraux • la position des troupeaux et les quartiers divers identifiés, etc. ➤ Organisation de sorties de terrain en compagnie des éleveurs (travail sur l'utilisation et l'état pastoral de certaines zones, etc.) 	<p><u>Travail d'enquête</u> Conduite d'entretiens auprès d'un groupe d'éleveurs utilisateurs et gestionnaires des estives diagnostiquées, auprès du gardien (dans le cas d'estives gardées) et d'autres acteurs ressources si nécessaire (agents du Parc national, animateur Natura 2000, etc.)</p> <p><u>Travail d'animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite d'entretiens et analyse des données recueillies ➤ Confrontation entre les résultats obtenus sur le terrain et les résultats des enquêtes en vue de la réalisation de la restitution finale aux commanditaires 	<p><u>Rédaction et restitution</u> Rédaction du rapport et restitution au commanditaire</p> <p><u>Travail d'animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat des lieux ➤ Elaboration de scénarios d'évolution possibles basés sur des préconisations d'améliorations techniques : <ul style="list-style-type: none"> • Modes et périodes d'utilisation de l'espace • Gardiennage • Equipements • Structuration et accueil des éleveurs, etc. <p><i>L'animatrice a un rôle d'expertise</i></p> <p><i>Le choix d'application des préconisations du diagnostic final revient au commanditaire et/ou au décisionnaire public</i></p>

3. L'observation des événements publics

Figure 4 : Le guide d'observation des événements publics utilisé (adapté de BEAUD et WEBER, 1997).

Guide d'observation d'événements publics utilisé (adapté de BEAUD et WEBER, 1997)

ETAPE 1. L'identification des conditions de présence aux événements

En ce qui concerne la participation à ces événements il y a deux cas de figure :

- Faire partie naturellement du public concerné, à ce moment-là on occupe la place de « spectateur-participant autorisé » ;
- Négocier ou justifier sa présence.

Il est important de préciser les conditions de son passage.

N.B. : Dans le cadre de notre travail et de notre statut de salariée-doctorante en convention CIFRE, nous avons été menée à assister et à participer à toute une série de réunions et d'événements. Le fait d'appartenir à la structure du GIP-CPRGE fut à la fois un atout et la garantie d'un accès et d'une certaine légitimité, néanmoins, cette appartenance n'est pas neutre et rend le statut du chercheur-acteur ambivalent et marqué par les rapports institutionnels antérieurs entretenus par la structure avec les autres acteurs en présence. Nous avons donc été placée sous la protection et sous l'autorité d'un membre autorisé à participer et nous avons utilisé les outils de la recherche en sciences sociales afin de prendre de la distance par rapport au point de vue associé à notre statut.

ETAPE 2. Le travail PREALABLE à l'événement

Avant de se rendre à l'événement observé, il convient de noter :

- La manière dont on a eu connaissance de l'événement
- La personne ou l'institution qui nous en a informé ?
- Les destinataires prévus ?
- Le caractère confidentiel ou public de l'annonce ?
- La manière dont les organisateurs apparaissent : s'engagent-ils eux-mêmes ou engagent-ils leur institution ?
- La date et l'heure, si l'on y va accompagnée, seule ou a plusieurs et si c'est le cas, avec qui.

ETAPE 3. Le travail d'observation AU COURS de l'événement

La prise de notes

- Si la situation permet la prise de notes, le critère à respecter est de pouvoir donner ses notes au voisin.

Les programmes et documents écrits

- Tout récupérer (programme, textes, plans de table, objets...).
- Savoir et noter si tout le monde est destinataire des objets ou si l'on a eu à les demander.

Le travail de mémorisation

- La mémorisation se fait sur un temps court, un jour ou deux. Il faut donc noter le plus rapidement possible tout ce que l'on a remarqué.
- Mettre en place une liste de questions standardisées pour la mémorisation.
- Noter plus tard ses propres sentiments au sujet de l'événement.
- Réaliser un repérage spatio-temporel :
 - Observer les lieux, arriver en avance,
 - Prendre une bonne place d'observation si le placement est libre,
 - Si des places sont attribuées, identifier la personne qui nous place,
 - Mémoriser les lieux pour faire un schéma, réfléchir aux mots permettant de nommer les places (noms de lieux, noms des participants...),
 - Compter le nombre de personnes.
- Faire un schéma traduisant les relations spatiales, les positions des participants, la description des objets.
- Noter les mots utilisés par les participants, dans quel contexte, pour désigner qui ou quoi ?

ETAPE 4. Le travail de retranscription de l'observation APRES l'événement

Déroulement général et remarques personnelles

- Ouvrir son cahier de notes et étaler devant soi tous les éléments récupérés au cours de l'événement observé.
- Noter tout ce dont on se souvient, toutes les remarques :
 - Le déroulement chronologique de l'événement :
 - Le schéma des lieux et des positions des participants,
 - Ce qui a été fait, entendu,
 - Ses remarques, ses états d'âme, ce qui a choqué ou plu,
 - L'analyse provisoire (ébauche).
- Légender les « aides mémoire » (qui les a donné, quel était leur rôle).

Analyse des interactions

- Décrire les interactions entre participants. S'agit-il d'interactions personnelles ou anonymes ? Sont-elles en rapport avec le thème de l'événement ou l'ordre du jour de la réunion ? Marquent-elles un rapport de subordination, un conflit, un positionnement quelconque ?
- Observer la scène, son cadre, les autres participants et leur attitude.
- Si l'on est soi-même partie prenante, comprendre à quel titre on est admis à participer ou à observer. Il y aura forcément une perte de liberté de manœuvre et une difficulté à changer de rôle et donc de point de vue. Il faut donc :
 - Noter le déroulement chronologique de l'événement,
 - Retenir les mots, les formules et les interprétations des participants,
 - Nommer et repérer les points de vue que l'on n'a pas pu prendre,
 - Compléter son observation par des entretiens ou des questions (après l'événement, par exemple auprès des membres de l'équipe qui y ont participé),
 - Admettre que l'observation sera incomplète dans la tension entre l'engagement et la distanciation.

Le texte qui suit comporte un exemple d'observation de réunion réalisée à l'aide du guide d'observation précédent.

CONFERENCE : RESTITUTION DE L'ETUDE STRATEGIQUE DE L'ACAP

Date : 16 Novembre 2011

LIEU : Salle de conférences INRA Toulouse Auzeville

Organisateur : Association des chambres d'agriculture des Pyrénées

ETAPE 1. AVANT l'évènement

Contexte :

Cette conférence est réalisée au terme de l'étude stratégique de l'ACAP : « *Pastoralisme, agriculture et territoires de montagne, vers une stratégie pyrénéenne partagée* ». Cette étude a été l'objet de vifs débats entre [REDACTED]. L'étude semble considérer l'élevage de montagne dans sa globalité en adoptant un point de vue essentiellement agro-économique (basé sur l'exploitation agricole) qui met un peu à la marge tout l'aspect territorial du pastoralisme qui devrait être considéré de manière dissociée et sous ses dimensions économiques mais aussi environnementales voire patrimoniales [REDACTED].

Cette étude revêt une importance stratégique particulière dans la mesure où les préconisations qui en ressortiront seront données à lire à un niveau national et participeront à fomentier la traduction des textes européens de la réforme par les politiques nationales. Elle représente donc un réel enjeu pour le pastoralisme pyrénéen et pour le CRPGE qui n'a pas joué la politique de la chaise vide malgré ses réticences vis-à-vis de l'étude.

Cet évènement fait donc suite au séminaire organisé à Bagnères de Luchon par l'ACAP le 28 juin 2011. Le but de ce séminaire était de réaliser une première phase de restitution des résultats de l'étude stratégique (à l'issue de l'ensemble des réunions territoriales organisées sur une dizaine de territoires répartis sur les Pyrénées), mais également de prendre en compte les retours des participants au séminaire sur cette étude, voire de faire émerger de nouveaux axes de développement stratégique pour l'agriculture de montagne par le biais d'ateliers thématiques et de séances plénières.

Notre évènement couronne ce travail et présente les résultats finaux de l'étude stratégique.

Conditions de participation à l'évènement et premières observations :

Ma directrice de thèse me conseille vivement de m'y rendre, ce qui arrange DB qui ne peut pas y représenter le GIP-CRPGE à cette occasion.

A l'arrivée, un CD ainsi qu'un petit document me sont remis.

Les participants sont attendus à 14h, mais la réunion débute de manière effective à 14h50 environ, ce qui me laisse le temps de lire le document distribué et d'observer l'arrivée au compte-goutte des participants.

Les participants sont moins nombreux qu'au séminaire de Luchon, entre 50 et 60. On a principalement des représentants de la profession agricole, CDA, Syndicats, cellules pastorales, ACAP, DDT. (Corinne parle de « messe syndicale », les représentants de la FNSEA sont nombreux).

Organisation de la salle :

La salle est organisée de façon très conventionnelle : un estrade où s'expriment les organisateurs, financeurs, représentants syndicaux et chargés de mission responsables de l'étude. Les participants (ou plutôt l'auditoire) sont placés aléatoirement dans la salle, par affinités professionnelles.

Concernant le document distribué :

Celui-ci a visiblement pour but de proposer les enrichissements apportés par le séminaire de Luchon ainsi que par la consultation internet. Il n'y pas de grande nouveauté vis-à-vis de la note de synthèse rendue à l'occasion de la rencontre luchonnaise. Les axes restent similaires mais un 5^{ème} axe, transversal, relatif à l'innovation vient compléter le tout « Innover, transférer et former ». Cet axe n'est pas réellement développer dans l'encadré correspondant.

Concernant les enrichissements du séminaire luchonnais et plus particulièrement les enrichissements relatifs à la « gestion équilibrée des territoires et des ressources », le séminaire a visiblement été l'occasion de la réaffirmation de certains points qui me paraissent importants même si ils ne sont pas nouveaux :

- l'importance et la spécificité issues de la gestion collective des estives dans les Pyrénées.
- *« Le glissement politique vers la rémunération de la production de biens publics est perçu comme positif pour le pastoralisme, qui apparaît aux yeux des participants comme un réel atout de la montagne, alors que la notion de compensation de handicap apparaît plus négative ».*
- on observe aussi la mise en évidence à plusieurs reprises du patrimoine rural et culturel montagnard, mais aussi de l'activité d'élevage, ainsi que de la dimension socioculturelle des territoires montagnard.

Ces divers éléments qui apparaissent dans l'axe relatif au territoire et aux ressources (qui est finalement l'axe du pastoralisme, des territoires en gestion collective, des estives) me font fortement penser à la loi montagne et aux discussions qui l'entourent. Celle-ci, à forte portée symbolique, a mené de par les discussions à son sujet, les acteurs et élus montagnards à appréhender leur territoire comme identitaire, spécifique et à privilégier la vision au travers des externalités, de la production de biens publics, plutôt que du handicap. On retrouve les discussions concernant la loi montagne dans ce document. Je m'interroge sur la portée de l'axe 3. Serait-il tout comme a pu l'être la loi montagne, un axe à portée purement symbolique, mettant en avant des notions identitaires, de spécificité, de patrimoine culturel mais sans application en termes de développement, sans portée opératoire ?

Le développement de l'axe rassure sur ce point. La volonté de conservation des aides relatives aux espaces pastoraux est réaffirmée. Dans cet axe, l'ACAP met en évidence une liste de biens publics issus des activités agricoles et pastorales :

Cette liste est rangée en trois parties distinguant 3 catégories de biens publics principales liées aux « activités agricoles et pastorales » :

- **La lutte contre les risques naturels**
- **Le maintien d'une identité territoriale**
- **Le maintien de la biodiversité et d'espaces ouverts, la valorisation de la ressource semi-naturelle reconnue d'intérêt environnemental.**

On retrouve les catégories d'externalités que j'ai mises en évidence pour réaliser la phase exploratoire auprès des cellules du massif.

Dans cette étude, afin de désigner ce qui est pris en compte on emploie les expressions suivantes : « agriculture et pastoralisme », « agro-pastoralisme », « activités agricoles et pastorales », « agriculture et pastoralisme pyrénéens », « exploitations agricoles montagnardes ». Le pastoralisme est distingué de l'agriculture de montagne sur certains points, notamment pour ce qui est de la gestion de l'espace et des ressources (axe 3), mais l'agriculture de montagne et le pastoralisme sont toujours mis côte à côte, l'idée est donc de distinguer le pastoralisme tout en renforçant son appartenance à un système agricole plus global. On a le même type d'utilisation des termes que ce que l'on retrouve au niveau de la loi sur développement des territoires ruraux de 2005, le pastoralisme est distingué, mais on emploie les deux notions et la spécificité du pastoralisme apparaît surtout dans ce qui a trait au territoire et aux ressources (ici les « biens publics »).

Pour ce qui est des axes 1 et 2, concernant les aspects productifs et la valorisation des produits, le pastoralisme n'apparaît plus en tant qu'activité distincte. On parle « d'exploitation agricole de montagne », de marchés, « d'élevage pyrénéen », de filières, de systèmes agricoles.

La « profession agricole » a la main mise sur cette étude (nous apprendrons plus tard que [REDACTED], premier défenseur de « l'utilité publique agricole », des gestionnaires d'estive, a été mis à l'écart du comité de suivi par [REDACTED]. [REDACTED] veut mobiliser l'étude stratégique pour en faire le fer de lance de la stratégie régionale midi-pyrénéenne, ce qui inquiète beaucoup [REDACTED]. On remarque une volonté de réorienter les aides vers les exploitations agricoles, vers les produits, la gestion collective de l'espace et les biens publics agricoles étant relégués dans l'axe 3.

ETAPE 2. PENDANT l'évènement, contenu et remarques

I. PREAMBULE (Remerciements + intervention représentante ministère)

██████████ (Président de l'ACAP)

Les objectifs de l'étude :

- Pour la PAC,
- Pour valoriser une approche politique pyrénéenne,
- Pour une approche intersectorielle.

Définir une politique à mettre en œuvre transversalement sur le territoire.

Il revient sur la spécificité pyrénéenne, sur l'identité pyrénéenne « les points communs qui nous réunissent » et sur l'importance de préparer le développement à venir.

Une partie Remerciements de rigueur suit.

██████████ (Conseillère technique chargée des filières animales de Bruno Le Maire)

Montagne =

- Qualité des produits,
- Beauté des paysages,
- Authenticité de ses valeurs.

Montagne = diversité.

La France devra valoriser ses atouts : compétitivité, attractivité, attractivité touristique montagnarde.

Elle revient sur l'importance de la multifonctionnalité de la montagne.

On compte 800 000 Ha de surface agricole : la moitié en fond de vallée et exploitations, la moitié en gestion collective.

Souplesse et adaptation des politiques publiques à la montagne.

FILM

Visionnage d'un film.

II. RETOUR SUR L'ETUDE, RESTITUTION

1. ██████████ (chargée de mission ACAP)

Origine de l'étude, comité de suivi PSEM 2009.

Retour sur le déroulement du séminaire luchonnais : reconnaissance du rôle de l'agropastoralisme et de la pertinence de l'échelle du massif. (Toujours ce mot « agropastoralisme » !).

Beaucoup de chiffres sont présentés, les données du recensement agricole 2010 ont été dépouillées.

En voici quelques-unes :

- 60% des exploitations pyrénéennes sont des exploitations d'herbivores.
- 29% dont pastorales.

On observe une baisse du nombre d'exploitations :

- -12% d'exploitations pastorales
- -26% d'exploitations autres

Il semble que les exploitations pastorales possèdent un « pouvoir tampon ».

En ce qui concerne les effectifs animaux :

On observe une diminution des effectifs sur toutes les espèces sauf pour les ovins viandes notamment en Ariège et en Hautes-Pyrénées.

Sur l'emploi :

- 8,6% des actifs Midi-Pyrénées sont agricoles (sans compter les doubles actifs).
- 1 milliard d'€ PBS pour les exploitations d'herbivores, 800 millions pour le pastoralisme.
- 267 millions d'€ de chiffre d'affaire pour les filières pyrénéennes :
 - o 120 pour la filière lait de brebis

- 35 pour la filière lait de vache
- 86 pour la filière viande bovine
- 25 pour la filière viande ovine

Sur les espaces multifonctionnels, la gestion collective assied l'ancrage territorial ?

Constats :

Inversement des tendances sur le massif :

- La diminution du nombre d'exploitations se poursuit.
- Les effectifs animaux baissent mais les surfaces moyennes des exploitations se maintiennent : extensification des pratiques ?
- On observe des fluctuations moins amples sur les exploitations pastorales.

2. [REDACTED] (chargé de mission ACAP)

Revient sur l'axe 4 « Gouvernance », sur les politiques publiques.

- Subsidiarité,
- Programmation multi-échelle.

L'objectif de cette étude est de défendre les orientations pyrénéennes dans différents cadres politiques existants, et en mutation au cours des années 2013-2014 :

- Les législatives européennes.
- La programmation de la France dans la réforme de la PAC et de la politique de cohésion européenne.
- La révision du schéma de massif et sa traduction en convention de massif.
- Les enjeux politiques identifiés :
- Les critères d'éligibilité au premier pilier.
- Les critères d'éligibilité, les enveloppes, les taux d'intervention, les plafonds pour le deuxième pilier.
- Les enveloppes et de faibles coûts de transaction pour les approches coordonnées de type PSEM et LEADER.
- Enjeux pyrénéen de prise en compte des espaces montagnards (estives, parcours, zones intermédiaires)
- Renforcer la compensation de handicap naturel.
- Agri-environnement : reconnaître les pratiques d'élevage montagnard comme favorables à l'environnement.
- Conforter les modes de gestion collectifs de l'espace (particularité pyrénéenne).
- Modalités de mise en œuvre adaptées, souples et simples.
- Cohérence des échelles de définitions des politiques et des actions.
- Financements.

Leviers du massif (politique de massif et PSEM) :

- **Le pastoralisme collectif (important),**
- Les filières.

Il n'existe aucun outil favorisant les synergies économiques intersectorielles. Question des enveloppes ?

Sur les modalités de mise en œuvre de la gouvernance :

- Base d'action : (inframassif) UP, vallée, canton, filière.
- Massif : orientation stratégiques communes.

III. REACTIONS

4 intervenants :

(De gauche à droite)

- [REDACTED] (Président CDA Région MP)
- [REDACTED] (Président ACAP)
- [REDACTED] (Préfet coordonnateur de massif, préfet de région MP)
- [REDACTED] (Représentante du ministère)

1. Président FDSEA 09, Président d'un GP

- La population agricole baisse.
- On a un ensauvagement du milieu montagnard à reprendre par l'agriculture. Pour cela, il faut donner des moyens.
- Il est impossible de cumuler la PHAE avec les aides au débroussaillage, ce n'est pas normal.

2. Président de la CDA 65

- Le pastoralisme est d'utilité publique, il produit des aménités gratuitement.
- La montagne n'est pas un sanctuaire, mais un territoire de vie, économique.
- Importance de l'intersectoriel et des synergies.
- Les espaces collectifs ne doivent pas être traités à part des exploitations. Question des DPU collectifs à renforcer.
- Il faut mobiliser le FEDER aussi pour la montagne.

3. Intervenante CDA Aquitaine

- Economie de production du massif pyrénéen : Filières de production.
- Le résidentiel est lié à l'économie de production.
- Réforme de la politique territoriale pour mieux prendre en compte la gestion collective de l'espace pyrénéen.
- Importance d'équilibrage des politiques entre collectivités territoriales et politiques européennes.

4. Président de l'ACAP

- Déploie l'absence des élus des conseils régionaux. Cela pose question pour l'écriture du schéma de massif.

5. Représentante ministère

- Recours à de nombreux chiffres concernant les aides de l'Etat.
- Répétition du mot « compétitivité ».
- PAC : Maintien du budget grâce au ministre, renouvellement de l'ICHN, possibilité de créer au sein du second pilier un sous-programme thématique montagne ?

6. ██████████

- Travail sur le schéma de massif relancé.
- Se réapproprier cette étude.

ETAPE 3. APRES l'évènement

Il n'y a pas de débat, l'idée est de confirmer l'étude. Les axes structurant la stratégie pyrénéenne n'ont de toutes manières jamais réellement été remis en cause.

██████████ aurait plutôt vu, un axe 1 dédié aux éleveurs, un axe 2 sur la gestion de l'espace et les territoires, un axe 3 sur la rémunération des biens publics et services environnementaux. Cela aurait selon lui mieux répondu aux enjeux émergents mais la profession agricole est trop présente dans cette étude.

Seul ██████████ fait référence au pastoralisme et la production d'aménités non rémunérées, c'est son fer de lance semble-t-il.

II. FICHES SYNTHETIQUES DES METHODOLOGIES DE TRAVAIL COLLECTIF MOBILISEES PAR LES SCIENCES SOCIALES

Afin de construire une méthodologie de travail transférable aux agents de développement, nous avons élaboré - à l'aide des outils de l'observation participante présentés précédemment - un premier cahier des charges. Notre méthodologie de travail devait ainsi permettre d'identifier, de caractériser et d'améliorer la prise en compte locale des effets multiples du pastoralisme tout en limitant le temps d'animation sur le terrain. Elle devait par ailleurs faire appel à des outils et à des supports de travail aisément réutilisables, voire couramment utilisés dans les « routines d'animation » des agents sur le terrain (utilisation du diaporama, conduite de séries courtes d'entretiens semi-directifs, conduite de réunions de travail en petits groupes, utilisation de l'outil cartographique, etc.).

Nous avons confronté ce cahier des charges préalable aux méthodologies de travail en groupe produites et mobilisées par les sciences sociales afin de construire et d'expérimenter sur le terrain, avec les contraintes imposées par la « *commande* », notre propre méthodologie de travail.

Les sept fiches méthodologiques qui suivent donnent un aperçu synthétique des méthodologies des sciences sociales auxquelles nous nous sommes référée afin de construire notre propre démarche de travail.

Fiche méthodologique 1

Le Zonage à dire d'acteurs ou ZADA

D'après AIT-ALHAYANE (2010), CARON et CHEYLAN (2005) et CLOUET (2000)

1. Définition et principes majeurs

Le ZADA aide à la construction de projets associant savoirs académiques et savoirs populaires.

Il permet de capter les représentations que les acteurs se font de leur espace à l'aide d'outils cartographiques (cartographie « non directive », représentations graphiques). Cette méthodologie fait appel à l'information géographique.

Le ZADA permet la prise en compte de la volonté locale par le biais d'un découpage du territoire en zones à enjeux pour l'intervention.

2. Cadre habituel d'utilisation

Le ZADA est utilisé dans le cadre de projets d'aménagement du territoire.

Il permet la planification du développement sur des espaces de tailles variées (souvent sur de grands espaces).

Il est également utilisé pour cartographier les ressources naturelles.

3. Statut du ou des chercheurs

Il n'y a pas de précision concernant le nombre de chercheurs impliqués dans ce genre de méthodologie de recherche.

Le rôle du chercheur va être de mettre en perspective et d'objectiver les « dires d'acteurs » à l'aide de ses résultats cartographiques ou graphiques obtenus à la suite d'entretiens individuels ou de réunions de groupes.

Le chercheur va valoriser les solutions de développement les plus adaptées en fonction des résultats obtenus.

4. Public visé / participants

Les locaux (agriculteurs, habitants, etc.).

Les acteurs impliqués ou concernés par le projet d'aménagement en question.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Les participants sont des sources d'information.

Ils doivent être capables de se repérer dans l'espace, de lire une carte et/ou de pouvoir représenter cet espace.

Une concertation est organisée dans certaines démarches de ZADA afin d'aboutir à un consensus sur les résultats obtenus.

6. Nombre de participants / forme d'enquête

Le nombre de participants n'est pas spécifié.

Le ZADA peut s'effectuer au travers de compilation d'entretiens individuels ou de travaux de groupe.

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

Le temps de présence sur le terrain n'est pas spécifié.

Dans certaines formes d'application de la méthodologie plusieurs phases de travail sur le terrain sont nécessaires.

8. Déroulement (exemple)

Dans le cadre de la méthodologie de ZADA proposée par CLOUET (2000) le travail se déroule en plusieurs étapes :

- une phase de diagnostic concerté comprenant la définition des unités de développement via le ZADA puis une restitution des résultats et un « feedback »,
- une phase de planification des actions (définition des orientations, etc.),
- une phase de réalisation, de suivi et d'évaluation périodique des actions menées.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Le ZADA permet la production d'une cartographie collective.

Il permet de définir des projets locaux, d'optimiser ou de comprendre l'utilisation des ressources et il peut constituer une aide à la décision concernant la planification territoriale.

Il apporte une organisation des connaissances des acteurs.

10. Avantages et limites de la méthodologie

Les outils associés à cette méthodologie (cartes, images satellite, cartographies mentales, etc.) constituent des instruments de dialogue.

Néanmoins, la recherche du diagnostic partagé n'est pas au centre de notre démarche comme elle peut l'être dans certaines applications du ZADA. Il ne s'agit pas pour nous de se poser en « prescripteur » ni d'arriver à tout prix au « consensus » autour d'actions à mener autour des effets du pastoralisme mais bien d'obtenir les différentes visions de cette problématique et de créer les conditions de négociation et de coopération entre protagonistes tout en sachant que la coopération n'est pas forcément possible ou souhaitable pour les acteurs eux-mêmes.

Fiche méthodologique 2

Le Rapid rural appraisal ou RRA

D'après CHAMBERS (1994a et 1994b), FALL et LERICOLLAIS (1992) et RICHARDS (1995)

1. Définition et principes majeurs

Il s'agit d'une méthodologie d'investigation qualitative en milieu rural pour le développement qui implique la mobilisation des savoirs et des discours des populations locales. Le RRA s'intéresse à la gestion de problèmes immédiats et de dynamiques actuelles.

2. Cadre habituel d'utilisation

Le RRA est habituellement utilisé par les agences de développement, plus particulièrement dans les pays du Sud.

Il existe différents types de RRA :

- le RRA exploratoire (utilisé en amont d'une recherche plus poussée),
- le RRA thématique,
- le RRA de contrôle (utilisé dans l'évaluation de certaines actions de développement par exemple),
- le RRA participatif ou PRA (Participative rural appraisal) dans le cadre duquel les populations locales sont associées à toutes les étapes de la recherche.

3. Statut du ou des chercheurs

Les chercheurs travaillent en équipe pluridisciplinaire et en interaction avec les acteurs du terrain. Leur rôle est de saisir les informations rapidement et de révéler les dynamiques de changement à l'œuvre.

4. Public visé / participants

Ce sont les populations locales qui sont au centre du travail.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Le travail est basé sur une interaction permanente avec les populations locales selon des formes variées.

Ces méthodologies comprennent des étapes de restitution et de validation par les participants.

6. Nombre de participants / formes d'enquête

Le nombre de participants n'est pas spécifié et les formes d'enquête sont variées. Le RRA peut en effet mobiliser toute une batterie d'outils : entretiens semi-directifs, jeux analytiques, focus group, observation directe, portraits, recollection de données

secondaires (documentation locale, imagerie, photographies satellite, documents administratifs, etc.).

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

L'un des caractères principaux du RRA est sa durée limitée contrairement aux immersions longues des recherches anthropologiques « conventionnelles ».

8. Déroulement (exemple)

Il ne semble pas y avoir de déroulement type, simplement quelques « grands principes » communs (CHAMBERS, 1994) :

- le principe de triangulation (croisement des données, des résultats, des méthodes, des disciplines, des investigateurs, etc.),
- le renversement de l'apprentissage (le chercheur se met en position d'apprendre des acteurs locaux),
- l'apprentissage rapide et progressif par le croisement des données, la répétition,
- la position d'écoute et d'empathie du chercheur,
- l'optimisation des échanges,
- la quête de diversité des sources.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Une restitution des résultats et l'élaboration d'un plan d'action afin de résoudre un problème localisé.

10. Avantages et limites de la méthodologie

Le RRA, sous ses formes diverses, présente un certain nombre de limites :

- le temps court d'immersion ne permet ni la représentativité des personnes enquêtées ni la généralisation des résultats obtenus qui possèdent ainsi un caractère localisé.
- certains soulèvent la bureaucratisation des RRA et le manque d'écoute des plus pauvres ou des plus effacés dans le cadre de processus ne laissant que peu de temps sur le terrain afin de répondre aux « calendriers serrés » des agences de développement (RICHARDS, 1995).

Néanmoins, et bien que le travail en équipe pluridisciplinaire de chercheurs ne soit pas envisageable dans le cadre d'une thèse, une méthode d'immersion rapide analogue peut, nous semble-t-il, de par son caractère ouvert et adaptable, s'intégrer à un travail de recherche-action, être re-mobilisable par les agents de développement et présenter un certain nombre d'avantages pour la recherche, à condition d'être couplée à une méthode de recherche plus approfondie et « conventionnelle » d'entretiens semi-directifs.

Fiche méthodologique 3

Le focus group

D'après HAMEL (2001), KAPLOWITZ (2001) et KHAN et al. (1991)

1. Définition et principes majeurs

Il s'agit d'une « discussion approfondie dans laquelle on associe un petit nombre de personnes issues de la population cible. La réunion est menée par un modérateur qui discute des sujet d'intérêt pour une étude particulière » (KHAN et al. 1991).

2. Cadre habituel d'utilisation

Le focus group est utilisé dans des cadres divers, en recherche action ou recherche fondamentale. Il existe différents types de focus group mobilisés dans différents contextes :

- les analyses de marché,
- les programmes de santé,
- l'intervention sociologique (constitution d'un collectif de lutte sociale),
- la production de connaissances sur un thème particulier en complément d'autres méthodologies de recherche.

3. Statut du ou des chercheurs

Le chercheur ou les chercheurs sont des modérateurs compétents qui guident les échanges selon les thèmes à aborder, les informations à recueillir, les problèmes à expliquer ou à résoudre. Les rôles sont généralement répartis au sein de l'équipe de travail avec : un modérateur (qui anime et régule les échanges entre les participants) et un ou plusieurs observateurs (qui observent la réunion, prennent des notes et démarrent le travail d'analyse).

Dans certaines formes de focus group, comme ceux de l'intervention sociale, les sociologues tentent de reconstituer un collectif de lutte sociale. Dans d'autres formes, comme l'analyse de marché, les participants sont choisis selon des critères d'homogénéité et ne se connaissent pas.

4. Public visé / participants

La nature des participants dépend de la nature du focus group, il peut s'agir d'acteurs locaux, de consommateurs d'un produit, de protagonistes d'un mouvement social, d'acteurs concernés par un problème particulier, etc.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

En général, les participants constituent des sources d'information et ne sont pas associés à l'analyse des données.

Dans certains cas, ils ne connaissent ni le commanditaire de l'enquête, ni ses objectifs et sont rétribués pour leur participation.

6. Nombre de participants / formes d'enquête

Le nombre de participants varie selon les auteurs : 4 à 7 selon KAPLOWITZ (2001), 6 à 12 selon HAMEL (2001) et 8 à 12 selon KHAN et *al.* (1991). L'enquête prend la forme d'un échange procédural dont les modalités sont définies par le ou les chercheurs, l'idée principale étant de favoriser l'expression libre de tous les participants (le tour de table est souvent utilisé).

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

Dans la liste d'auteurs étudiés, seuls KHAN et *al.* (1991) nous renseignent sur la durée du focus group : entre 1 et 2 heures.

KAPLOWITZ (2001) mobilise cet outil de manière itérative (il réalise 12 focus group) en association avec la conduite d'entretiens individuels basés sur le même guide de discussion.

8. Déroulement (exemple)

Il ne semble pas y avoir de déroulement type. Néanmoins, les focus groups reposent sur la discussion libre et l'expression de l'ensemble des participants, permises par un caractère procédural qui se matérialise par un certain nombre de modes opératoires : l'élaboration et le suivi rigoureux d'un guide de discussion (constitué de questions ou de thèmes à aborder), la mise en place de tours de table et la régulation stricte des prises de parole, ou encore la mise en place de phases de travaux écrits des participants suivis de phases de restitution au groupe, etc.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Les attentes sont variées il peut s'agir de : la conversion d'un groupe en mouvement social, de l'évaluation et/ou de l'amélioration d'un produit pharmaceutique ou de consommation, de la résolution d'un problème particulier, de la collecte de données sur un sujet précis (sur les perceptions des services écosystémiques rendus par la mangrove par les populations locales dans le cas de KAPLOWITZ (2001)).

10. Avantages et limites de la méthodologie

Les limites de la méthode sont les suivantes :

- le fait que la représentativité du groupe est basée sur la représentation théorique que le chercheur se fait de son objet d'étude,
- les problèmes liés à la généralisation des résultats à une population plus large et donc le caractère localisé des résultats obtenus,
- le fait que dans la plupart des utilisations du focus group, les participants ont un statut de simples informateurs et ne sont ni associés aux différentes étapes de la recherche (aucune restitution ne leur est faite) ni au fait de la suite du travail,

- le fait que le groupe peut dans certains cas inhiber la parole plutôt que la faciliter,
- la question de l'influence du modérateur sur la tournure des discussions et sur les résultats obtenus.

Le focus group présente néanmoins un certain nombre d'avantages :

- son caractère procédural peut faciliter la discussion (dans les cas de conflits par exemple, le fait de donner la parole à chaque participant l'un après l'autre peut favoriser l'expression et l'écoute mutuelle),
- il peut permettre l'élaboration d'idées en groupe, l'observation des négociations entre acteurs autour d'un sujet et l'identification des rapports de force entre les participants par leur mise en relation directe plutôt que par les entretiens individuels,
- il peut mener le chercheur à reformuler sa façon de présenter les problèmes, les objectifs de sa recherche, en fournissant des résultats inattendus.

Selon certains auteurs, à l'image de KAPLOWITZ (2001), le focus group n'est cependant pas une méthodologie d'enquête suffisante pour aborder un problème de façon complète. Il convient selon lui de coupler le focus group à d'autres méthodes de recollection des données à l'image des entretiens semi-directifs individuels. La pluralité méthodologique nous semble également de mise afin d'obtenir des résultats scientifiquement valables.

Fiche méthodologique 4

La démarche patrimoniale ou « audit » patrimonial

D'après OLLAGNON (2006) et PUPIN, VIEL et COLIN (2008)

1. Définition et principes majeurs

Il s'agit d'une démarche qui émane d'un besoin issu de la société civile, des acteurs ou décisionnaires d'un territoire, qui souhaitent résoudre des problèmes liés à la gestion de la biodiversité, au rapport au vivant. Il peut également s'agir d'une démarche engagée par une équipe de chercheurs et à laquelle certains territoires participent sur la base du volontariat (cas des travaux de PUPIN, VIEL et COLIN, 2008). Elle consiste à mettre en place les moyens de construire et/ou de révéler les objectifs communs des acteurs concernés par le problème étudié par des étapes successives d'entretiens et de concertations menées par un « auditeur patrimonial ». L'issue des différentes étapes de travail est la rédaction d'une charte matérialisant un « projet partagé » co-élaboré par les acteurs.

2. Cadre habituel d'utilisation

Ce type de démarche est habituellement utilisé en réponse à une demande sociale, dans le but de mettre en évidence collectivement les conditions d'amélioration de la gestion locale de la biodiversité, du vivant en tant que « patrimoine local d'intérêt ».

3. Statut du ou des chercheurs

Le ou les chercheurs ont un statut « d'auditeurs patrimoniaux » ou encore de « tiers experts » chargés de conduire une audition et de valoriser les résultats des différentes étapes de travail composant « l'audit patrimonial ». Dans les travaux présentés par PUPIN, VIEL et COLIN (2008), « l'auditeur patrimonial » est accompagné d'un « superviseur » ou « consultant senior » (érudit local, personne ressource influente ou autre ?) dont l'objectif est de faciliter les relations entre l'auditeur et les acteurs du territoire en question.

4. Public visé / participants

Ce sont les acteurs divers concernés par la gestion du patrimoine d'intérêt qui participent à la démarche : agriculteurs, représentants des activités de loisir, élus, associations environnementales, etc. Ces acteurs peuvent représenter plusieurs échelles de gestion du patrimoine en question : acteurs représentants des institutions départementales ou régionales et acteurs locaux.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Le travail est basé sur la réalisation d'entretiens approfondis et de groupes de travail réunissant une diversité d'acteurs. Les personnes auditionnées semblent avoir plus qu'un simple statut d'informateurs, ils participent également (plus particulièrement

dans le cadre des groupes de travail) aux échanges et à la co-construction d'un projet commun qui est révélé et traduit en charte par l'auditeur.

6. Nombre de participants / formes d'enquête

La démarche se réalise par la conduite d'entretiens approfondis et par la succession de groupes de travail. Dans les travaux de PUPIN, VIEL et COLIN (2008), ce sont 100 entretiens menés par territoire d'étude et 4 réunions de 10 à 15 personnes réunissant chacune des « familles d'acteurs » choisies sur la base de leur activité géographique (une « famille d'agriculteurs », une « famille d'élus », etc.). La mise en place des groupes et l'engagement des acteurs dans le travail a été permise par la conduite de réunions préparatoires.

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

La durée de présence sur le terrain n'est pas précisée. Cependant, étant donné le nombre d'entretiens conduits, la nécessité de mise en place des réunions préparatoires et des groupes de travail, on peut supposer un temps de présence assez étendu et des coûts humains et financiers élevés pour la réalisation de la démarche complète.

8. Déroulement (exemple)

- Identification d'un problème de gestion de la biodiversité,
- mise en place d'un audit patrimonial sur le territoire comprenant une étape d'entretiens approfondis et des phases de réunions de groupe (préparatoires et effectives),
- réalisation d'une charte comprenant un ensemble de projets de gestion du vivant et des actions envisagées à moyen terme pour y parvenir.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Une charte réalisée par le ou les auditeurs à l'issue des phases d'investigation et constituant le « projet partagé et co-construit ».

10. Avantages et limites de la méthodologie

La démarche présente l'avantage d'associer les méthodologies de travail de groupe et d'entretiens, ceci permettant selon nous une analyse assez complète du problème étudié. Par ailleurs, l'idée de co-construction d'un projet de gestion du patrimoine d'intérêt associant les différentes familles d'acteurs apparaît intéressante, néanmoins, ces travaux ne donnent que peu d'informations sur la validation de la charte par les acteurs et sur les retours éventuels à l'issue de sa réalisation. Le chercheur possède un statut extrêmement étendu dans cette démarche, il réalise l'audit, révèle le diagnostic partagé et formalise par écrit les projets et actions à mener à l'issue du travail.

Fiche méthodologique 5

Le diagnostic de territoire et le diagnostic transversal

D'après LARDON et PIVETEAU (2005) et MAUCO, PEYRACHE-GADEAU et RAYMOND (2005)

1. Définition et principes majeurs

Ces démarches présentent la caractéristique commune de constituer un préalable à la mise en œuvre de projets de développement sur un territoire en particulier. L'objectif est d'associer les acteurs locaux concernés par l'éventuel projet à sa construction, de les mettre en capacité d'agir selon les limites de la subsidiarité, mais également de leur donner une certaine maîtrise des changements qui les concernent.

2. Cadre habituel d'utilisation

Ce type de démarche est habituellement utilisé en préalable à une procédure territoriale ou à la mise en œuvre d'un projet de développement local.

3. Statut du ou des chercheurs

Le ou les chercheurs accompagnent et forment les acteurs locaux dans le ou les processus de développement territorial qui les concernent afin qu'ils prennent part à ces transformations.

4. Public visé / participants

Ce sont les acteurs divers concernés par le projet de développement en question (élus, habitants, etc.).

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Les participants sont des sources d'information, mais ils participent également à la construction collective du projet qui les concerne.

6. Nombre de participants / formes d'enquête

Le diagnostic territorial proposé par LARDON et PIVETEAU (2005) est une démarche adaptable aux contextes locaux, basée sur les représentations spatiales et plus particulièrement sur la chorématique. Elle associe des données « froides » (analyse statistique et thématique des données par exemple) et des données « tièdes » (images, paysages...) à des données « chaudes » issues d'enquêtes à dire d'acteurs. Ni le nombre de participant, ni la forme précise des enquêtes ne sont précisés, la démarche est constituée par une ossature générale faite de phases d'état des lieux, de confrontation et de restitution, chacune d'entre-elles aboutissant à la mise au point de nouvelles représentations spatiales (chorèmes). Ces étapes impliquent néanmoins la conduite d'entretiens individuels et des phases de mise en débat et donc de réunions de groupe.

Le diagnostic transversal de MAUCO, PEYRACHE-GADEAU et RAYMOND (2005) comprend des phases de rencontres préparatoires, des phases d'entretiens individuels et des séances de travail en groupe de « présentation-atelier » qui constituent des restitutions intermédiaires suivies de discussions-validations préalables à la suite du travail et à l'élaboration de pistes d'action. Le nombre exact de participants n'est pas précisé.

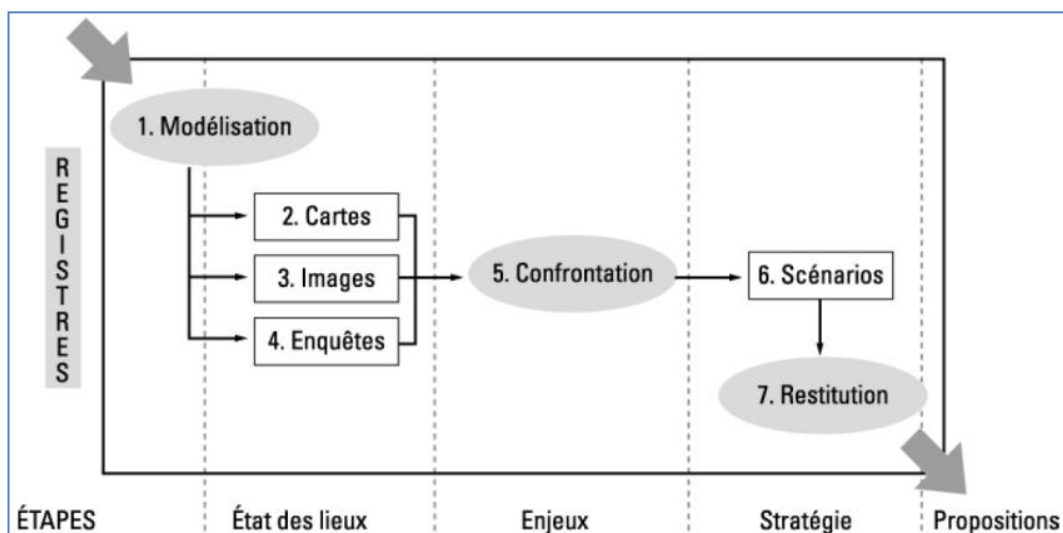
7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

La durée de présence sur le terrain est relativement importante, il s'agit là de démarches lourdes réalisées sur plusieurs mois, voire sur plus d'un an.

8. Déroulement (exemples)

L'itinéraire méthodologique du diagnostic de territoire est synthétisé par LARDON et PIVETEAU (2005) dans le schéma suivant :

Figure 5 : Itinéraire méthodologique du diagnostic de territoire (LARDON et PIVETEAU, 2005).



Le diagnostic transversal proposé par MAUCO, PEYRACHE-GADEAU et RAYMOND (2005) se scinde en trois phases :

- une phase de rencontres successives des acteurs concernés par le projet. L'objectif de cette phase est d'élaborer un diagnostic collectif et de mettre en évidence des objectifs partagés afin de formuler des pistes d'action,
- la deuxième phase est la validation des actions proposées par les décideurs et acteurs concernés ainsi que la détermination d'un plan d'action,
- la troisième phase, faite d'enquêtes par entretiens individuels et de réunions de présentation-atelier a pour but d'aboutir à la co-définition du projet de développement, des conditions de sa faisabilité, des limites possibles, des initiatives existantes.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Les deux démarches de diagnostic aboutissent à la construction d'un diagnostic partagé du territoire en question et des attentes des acteurs concernés (qui se matérialisent au travers de représentations sous forme de chorèmes pour l'une d'entre-elles). Elles permettent d'élaborer des stratégies et des pistes d'action. La poursuite du travail, c'est-à-dire la validation finale du plan d'action et sa mise en œuvre concrète sont néanmoins confiées aux acteurs décisionnaires et plus particulièrement aux élus des territoires en question.

10. Avantages et limites des méthodologies

Les avantages de ces démarches sont multiples :

- les deux mobilisent une pluralité d'outils méthodologiques : entretiens individuels, travaux de groupe, analyses de données statistiques, cartographiques, représentations graphiques. Cette multiplicité d'outils, combinée au croisement de divers types de données permet selon nous au chercheur d'élaborer une représentation relativement bien documentée et complète du territoire à l'étude.
- l'association des acteurs locaux à la réalisation du diagnostic et la mise en place d'un plan d'action s'apparente aux objectifs présents dans la démarche patrimoniale. Néanmoins, ces démarches présentent des phases de restitution et de validation itératives qui donnent plus de place aux acteurs et à leur représentation du territoire.

Néanmoins, ces démarches requièrent un temps de présence et de mise en application très important (quelques mois, voire plus d'un an) qui n'est pas envisageable dans le cadre de nos travaux de thèse portant sur quatre territoires différents. Par ailleurs, les acteurs y sont sollicités à maintes reprises, ce qui est selon nous rendu possible par l'existence d'une demande locale initiale, issue du territoire, et par la présence d'une finalité à moyen terme qui permet aux acteurs locaux de s'engager plus volontiers dans le travail. Dans le cadre de notre travail, il nous apparaît difficilement envisageable de mobiliser les acteurs locaux d'un même territoire sur plusieurs périodes.

Fiche méthodologique 6

La modélisation d'accompagnement

D'après BARNAUD, ANTONA et MARZIN (2011) et BOUSQUET, BARRETEAU et MULLON (1996)

1. Définition et principes majeurs

Cette méthodologie est mobilisée dans l'étude des relations entre les dynamiques sociales et écologiques, autrement dit dans l'analyse des situations d'interface et d'interdépendance hommes/écosystèmes autour de thèmes comme les services écosystémiques ou encore la question de l'accès et de l'utilisation des ressources naturelles. Elle permet de mettre en relation les acteurs concernés par un problème d'accès aux ressources, de disponibilité ou encore de conflits relatifs à l'utilisation de certaines ressources naturelles (rendues vulnérables suite à des pressions anthropiques trop importantes) par l'organisation de rencontres, d'échanges et de confrontation des points de vue prenant la forme de jeux de rôle.

2. Cadre habituel d'utilisation

Ce type de démarche est habituellement utilisé en réponse à des problèmes d'accès, de gestion ou encore d'utilisation des ressources naturelles.

3. Statut du ou des chercheurs

Le ou les chercheurs ont un statut d'accompagnateurs mais également de participants à la méthodologie dans le sens où ils assument leur point de vue et en débattent avec les autres acteurs. Ils confrontent de manière systématique leurs hypothèses de recherche avec les participants.

4. Public visé / participants

Ce sont les acteurs concernés par le problème étudié : habitants, usagers des ressources naturelles (paysans, etc.), élus locaux, représentants de parcs naturels, chercheurs, etc.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Le travail est basé sur l'organisation de jeux de rôles, les participants doivent se prêter au jeu et en accepter les règles.

La démarche est itérative et basée sur l'apprentissage mutuel, c'est-à-dire que les acteurs sollicités co-construisent les modèles de compréhension des phénomènes étudiés avec les chercheurs. Ces modèles sont restitués aux acteurs puis validés selon des phases d'expérimentation cycliques.

6. Nombre de participants / formes d'enquête

La démarche se réalise par la préparation puis par la conduite de jeux de rôle réunissant des groupes de participants (une douzaine).

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

L'expérimentation se réalise par cycles, elle est itérative, elle s'étend donc sur plusieurs jours, sans compter le temps de recrutement des participants, le temps alloué aux enquêtes de terrain complémentaires nécessaires à l'élaboration des modèles et le temps consacré à la préparation des ateliers participatifs. On peut supposer une présence sur le terrain de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines.

8. Déroulement (exemple)

Le déroulement de la modélisation d'accompagnement repose, comme son nom l'indique, sur l'élaboration d'un modèle représentant la situation étudiée par les chercheurs, sur la base de leur analyse du problème (enquêtes complémentaires), ce modèle est ensuite simulé avec la participation des acteurs locaux concernés afin de tester les hypothèses des chercheurs (sur lesquelles reposent le modèle construit initialement). Le modèle est ensuite ajusté selon les résultats de la première étape de simulation, puis testé à nouveau, et autant de fois que nécessaire. La modélisation d'accompagnement nécessite donc l'utilisation d'un logiciel de modélisation particulier (outils de modélisation : les Systèmes multi-agents ou SMA) et se réalise par répétition de cycles d'expérimentation.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Le but de ce travail est d'aboutir à la construction d'une représentation collective du système de ressource dont la gestion fait débat. Il implique également l'élaboration d'une modélisation qui est censée faciliter la négociation, voire les processus de concertation et les synergies entre les protagonistes engagés dans la gestion d'un écosystème naturel.

10. Avantages et limites de la méthodologie

La démarche présente l'avantage d'associer les acteurs locaux au travail d'analyse des phénomènes de façon répétée afin d'aboutir à une représentation des problèmes la plus proche possible des représentations des participants sans forcément chercher le « consensus ».

La mise en place de jeux de rôle apparaît comme une modalité de reproduction des interactions locales relativement intéressante dans le sens où, en se « mettant à la place de », on peut imaginer que les participants auront moins tendance à rentrer en conflit plutôt qu'en s'engageant directement dans la confrontation de points de vue. Malgré ses avantages, cette démarche présente, de notre point de vue, un certain nombre de contraintes qui rendent son utilisation improbable dans le cadre de notre

travail. Il s'agit d'une part de l'itération qui nous apparaît difficilement réalisable dans les conditions de la thèse sur les quatre terrains d'étude.

Par ailleurs, elle implique la maîtrise d'un logiciel de modélisation des relations, un temps de préparation des jeux relativement important et une immersion prolongée sur le terrain qui nous semblent difficilement transférables aux agents de développement selon les critères exprimés quant à la méthodologie à produire.

Fiche méthodologique 7

La méthode d'analyse en groupe

D'après VAN CAMPENHOUDT, CHAUMONT et FRANSSSEN (2005)

1. Définition et principes majeurs

Cette méthode de travail en groupe s'inscrit dans une approche inductive, « par le bas », ancrée dans l'expérience des participants et partant du terrain. Le principe fondamental de l'analyse en groupe est de mobiliser la « compétence des acteurs » en les associant à toutes les étapes de l'analyse des chercheurs. La méthode repose ainsi sur la mise en place et l'analyse de la « coopération conflictuelle » issue des échanges et des confrontations qui s'établissent entre théoriciens et praticiens.

2. Cadre habituel d'utilisation

Ce type de démarche est habituellement utilisé en réponse à une demande sociale qui peut émaner de différents commanditaires (centres hospitaliers, institutions sociales, juridiques ou éducatives, etc.).

3. Statut du ou des chercheurs

Les chercheurs travaillent en groupe, ils forment « l'équipe opérationnelle » qui comporte au moins trois chercheurs dont un animateur qui conduit le groupe et régule les échanges, ainsi qu'un ou plusieurs rapporteurs qui constituent la mémoire du groupe, ils assurent la prise de notes, l'enregistrement des échanges notamment, le reste de l'équipe joue un rôle de participant et d'observateur.

4. Public visé / participants

Ce sont les acteurs divers, parfois membres de l'institution commanditaire, qui sont concernés par un problème spécifique dans leur travail et leur relationnel quotidiens.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Un rapport de confiance est établi entre les chercheurs et les participants. Les auteurs parlent d'un « contrat moral » au sein duquel le rapport d'autorité qui peut s'établir entre chercheurs et acteurs doit être gommé. L'idée est de favoriser les échanges entre participants et entre participants et chercheurs en favorisant l'expression de chacun et l'égalité des participants au débat. Les acteurs sont associés au travail des chercheurs depuis les hypothèses jusqu'aux résultats (ils prennent connaissance du rapport) et aux suites à donner.

Les participants doivent maîtriser certaines compétences argumentaires et avoir l'habitude des confrontations verbales régulées.

6. Nombre de participants / formes d'enquête

Les participants sont au nombre de douze. Le but est de pouvoir reproduire le caractère relationnel du social au sein d'un « espace procédural préconstruit ». Les individus recrutés se connaissent, ils ont des positions diverses et vivent des expériences communes. Le travail prend la forme d'un « débat organisé, réglé par des procédures et des consignes précises ».

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

L'analyse en groupe s'étend sur au moins une journée de travail si ce n'est deux (16 heures). Les auteurs évoquent la difficulté de l'itération des séances de travail avec des participants très pris dans le cadre de leur profession.

8. Déroulement (exemple)

L'analyse en groupe se déroule selon trois phases principales :

- une phase d'introduction durant laquelle les chercheurs exposent ou rappellent les objectifs et le cadre du travail, le déroulement de la séance, le rôle des participants ainsi que la manière dont le groupe a été constitué, mais également les différentes étapes d'analyse ainsi que le suivi de l'analyse des chercheurs et des résultats (envoi du rapport, etc.). Enfin, les chercheurs demandent l'autorisation d'enregistrer et précisent leurs rôles respectifs durant la séance. Un temps est laissé pour des questions.
- la phase de présentation des récits qui est au cœur du travail d'analyse en groupe. Les participants élaborent et présentent chacun un récit de pratiques et/ou d'interactions en rapport avec la thématique abordée ou le problème posé. L'un des récits est sélectionné par le groupe puis analysé et retravaillé au travers de différentes phases d'échanges et de modifications. Ce sont donc les participants qui déterminent l'orientation de l'analyse.
- la séance se termine par une phase d'évaluation qui repose sur l'expression libre des participants, sur leurs impressions par rapport à l'expérience.
- un suivi du travail est mis en place avec l'envoi du rapport d'étude aux participants.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

Les objectifs de cette méthode sont multiples, selon les auteurs, il s'agit de :

- prendre en compte les savoirs locaux, la pluralité des vérités sociales et les rapports de force,
- construire des savoirs globaux et répondre à l'exigence d'établissement d'une vérité scientifique,
- mobiliser la réflexivité des individus et prendre en compte les limites de la subjectivité (en couplant s'il le faut les séances de travail en groupe avec des entretiens individuels),
- formuler des hypothèses et des problématiques nouvelles,

- explorer des perspectives pratiques.

Un rapport d'étude est produit à l'issue des séances de travail et de l'analyse des chercheurs.

10. Avantages et limites de la méthodologie

En dépit du fait que notre posture soit hypothético-déductive plutôt qu'inductive, cette méthode et ses principes présentent un certain nombre d'avantages en adéquation avec nos questions de recherche et avec les attentes émises par notre structure d'accueil :

- cette méthode vise à recréer un espace d'interaction entre les acteurs. Elle prend en compte le caractère relationnel du social, elle s'inscrit ainsi dans une approche relationnelle qui constitue le cadre théorique fondamental de notre travail,
- les aspects préconstruit et procédural de l'analyse en groupe permettent le respect du principe « d'éthique communicationnelle » dans le sens où ils garantissent notamment : le respect de l'égalité entre les participants qui peuvent tous faire valoir leur point de vue et leur association à toutes les étapes de l'analyse (ils interviennent des séances de travail à la réception du rapport d'étude),
- la méthode ne nie pas pour autant les rapports de force entre les acteurs,
- l'issue du travail est ouverte, cette méthode ne constitue pas une recherche d'une interprétation unique, d'un consensus absolu et autoritaire, mais bien d'une formulation des accords et désaccords entre les acteurs,
- la méthode crée un espace d'échange entre les acteurs, sans finalité instrumentale immédiate, elle enrichit leur vision de leurs propres pratiques (elle provoque une prise de recul par rapport à certaines questions),
- Enfin, cette méthode possède une « visée réformatrice » c'est-à-dire qu'elle vise à transformer les rapports entre les acteurs et à terme, à provoquer une amélioration de leur gestion des problèmes : « l'horizon de cette méthode est l'amélioration graduelle du cadre de prise en compte des relations dissymétriques ». Rappelons que le refroidissement du cadrage des relations dissymétriques, c'est-à-dire la formalisation de ces relations et la négociation entre acteurs autour de ces relations, aboutissant potentiellement à des formes de coopération, constitue l'un des objectifs de notre travail.

Néanmoins, cette méthode présente un certain nombre de limites nous concernant :

- elle nécessite la présence d'au moins trois chercheurs,
- elle se réalise sur un temps assez long, elle peut nécessiter de mobiliser les participants sur 2 jours consécutifs,
- elle ne couvre pas toutes les positions, ce qui pose le problème de la représentativité et de la généralisation des résultats. L'utilisation des entretiens individuels en complément des séances de groupe peut permettre d'avoir la vision d'acteurs dont l'absence peut s'avérer significative,

- cette méthode nécessite une certaine « culture de l'argumentation » et pré-suppose des compétences importantes de la part des acteurs, elle n'est donc pas adaptée à tous les publics.

III. LES GRANDS PRINCIPES DE NOTRE METHODE DE TRAVAIL, UNE ARTICULATION ENTRE LE CAHIER DES CHARGES DE LA STRUCTURE ET L'ETAT DE L'ART BIBLIOGRAPHIQUE

Le développement suivant est construit sur le même modèle que les fiches méthodologiques synthétiques réalisées à l'issue de l'état de l'art de la littérature en sciences sociales sur les méthodes mobilisant les travaux de groupe. La fiche qui suit correspond à la méthodologie que nous avons mise au point et expérimentée en articulant le cahier des charges de la structure commanditaire (le GIP-CRPGE) et certains des principes des méthodologies de travail en groupe produites et/ou mobilisées par d'autres chercheurs.

Cette fiche fait ainsi apparaître les éléments dont nous nous sommes inspirée à l'issue de notre état de l'art bibliographique, ainsi que les contraintes et les apports éventuels de notre méthode.

L'ensemble des méthodes citées dans la fiche méthodologique qui suit sont décrites en détail en partie précédente. Le tableau ci-dessous permet d'associer directement les méthodes citées aux auteurs qui les mobilisent et auxquels nous faisons référence :

Tableau 2 : Les méthodes citées et les auteurs de référence.

NOM DE LA METHODE	AUTEURS
Le Zonage à dire d'acteurs (ZADA)	AIT-ALHAYANE (2010), CARON et CHEYLAN (2005) et CLOUET (2000)
Le Rapid rural appraisal (RRA)	CHAMBERS (1994a et 1994b), FALL et LERICOLLAIS (1992) et RICHARDS (1995)
Le focus group	HAMEL (2001), KAPLOWITZ (2001) et KHAN et al. (1991)
La démarche patrimoniale ou « audit » patrimonial	OLLAGNON (2006) et PUPIN, VIEL et COLIN (2008)
Le diagnostic de territoire et le diagnostic transversal	LARDON et PIVETEAU (2005) et MAUCO, PEYRACHE-GADEAU et RAYMOND (2005)
La modélisation d'accompagnement	BARNAUD, ANTONA et MARZIN (2011) et BOUSQUET, BARRETEAU et MULLON (1996)
La méthode d'analyse en groupe	VAN CAMPENHOUDT, CHAUMONT et FRANSSSEN (2005)

Notre méthode de travail en groupe

1. Définition et principes majeurs

Il s'agit d'une démarche qui émane d'un besoin issu d'un service de développement pastoral (le GIP-CRPGÉ) qui souhaite disposer d'une méthodologie de travail permettant, à l'échelle locale (communale ou intercommunale), d'identifier, de caractériser et d'améliorer les conditions de prise en compte des effets multiples du pastoralisme sur les autres usagers des estives pyrénéennes.

L'objectif est d'associer un ensemble représentatif d'acteurs locaux investis dans la propriété foncière, la gestion et/ou l'utilisation des espaces pastoraux dans le cadre d'échanges guidés par animateur compétent (chercheur ou agent de développement) qui régule les temps de parole et oriente la discussion selon un ensemble de thématiques prédéfinies et en utilisant des supports variés (diaporama, tableaux, cartes, questionnaires).

A l'instar de la méthode d'analyse en groupe, il s'agit ici de « reproduire le caractère relationnel du social » au sein d'un « espace procédural préconstruit ».

2. Cadre habituel d'utilisation

Notre méthode est pour l'heure utilisée suite à la demande d'un commanditaire issu du monde du développement pastoral afin de :

- produire des savoirs nouveaux sur les effets multiples du pastoralisme dans le cadre d'une démarche globale de recherche-action ;
- expérimenter et proposer des outils méthodologiques et des supports de travail transférables et re-mobilisables par les agents de développement dans le cadre de l'animation pastorale.

A l'échelle des terrains sur lesquels elle est expérimentée et suivant ainsi l'un des principes de la modélisation d'accompagnement, notre méthodologie de travail permet de co-construire, en collaboration avec les acteurs locaux, une représentation collective du pastoralisme, de ses relations multiples avec les autres usages de l'espace et des modalités éventuelles de prise en compte de ses effets. Elle a pour but d'aboutir à l'émergence de pistes d'action d'améliorer la prise en compte locale du pastoralisme.

Tout comme les démarches de diagnostic territorial ou transversal, cette méthode peut être utilisée en préalable à la mise en place d'un projet de développement.

3. Statut du ou des chercheurs

Le chercheur (ou l'agent de développement) ne travaille pas seul. A l'image de la méthode d'analyse en groupe, le travail est conduit par une équipe opérationnelle au sein de laquelle chaque membre a un rôle précis.

Cette équipe comporte au moins trois personnes dont l'animateur de séance et au moins deux rapporteurs de séance qui constituent la « mémoire du groupe » en garantissant la prise de notes et l'enregistrement audio-photographique des réunions.

Dans notre cas, parmi les deux rapporteurs :

- l'un (technicien pastoral) a pour mission exclusive de retranscrire les échanges (secrétaire de séance),
- le second (agent de développement pastoral) a pour mission d'évaluer les outils méthodologiques, les supports de travail mobilisés et la qualité de l'animation dans un objectif d'amélioration et de transférabilité de la méthode aux agents de développement.

Tout comme dans certaines formes de focus group, le chercheur possède un statut de « modérateur compétent » qui guide les interactions.

Il a également pour objectif de mobiliser les savoirs et les compétences des acteurs en un temps relativement réduit (c'est l'une des caractéristiques propre aux travaux de RRA et PRA décrits plus haut).

L'animateur de séance accompagne les participants, objective et met en perspective les dires des acteurs.

4. Public visé / participants

L'idée principale de notre méthode d'analyse en groupe est de reproduire artificiellement les relations locales des acteurs investis dans la propriété foncière, dans la gestion et dans l'utilisation des espaces pastoraux.

Les participants sollicités sont ainsi concernés directement par l'activité pastorale ou bien par les estives, ils représentent les grandes catégories d'acteurs investis dans la gouvernance et dans l'usage de ces espaces : socioprofessionnels du tourisme, élus locaux, agents de développement, usagers environnementaux, éleveurs, exploitants de domaines skiables, autres usagers productifs, etc.

5. Statut des participants / contrat moral et compétences requises

Comme dans les méthodes de diagnostic territorial/transversal ou encore d'audit patrimonial, les participants sont des sources d'information et participent à la construction des connaissances et des pistes d'action qui émergent à l'issue du travail.

Dans la lignée de la méthode d'analyse en groupe, un contrat moral est passé entre le chercheur et les participants. En effet, l'objectif du travail est de favoriser les échanges entre les participants, entre le chercheur et les participants tout en prenant garde à l'égalité des participants dans le débat (respect du temps de parole). Respecter cette égalité de temps de parole ne signifie pas pour autant nier le fait qu'il existe un rapport de force entre les acteurs locaux. Par ailleurs, le chercheur associe les participants aux résultats du travail par l'envoi d'un compte-rendu écrit auquel les acteurs sont invités à réagir.

Les participants doivent maîtriser un certain nombre de compétences afin de participer aux échanges et notamment :

- maîtriser certaines compétences argumentaires ainsi que les confrontations verbales régulées (tout comme pour l'analyse en groupe) ;
- être en capacité de lire une carte et de se repérer sur un fond cartographique (à l'instar du ZADA).

6. Nombre de participants / formes d'enquête

Le nombre de participants peut varier de 4 à 7. L'optimum étant atteint entre 5 et 6 participants afin de laisser des temps de parole individuelle et d'échanges collectifs suffisants.

La démarche globale prend la forme d'un travail en deux étapes constitué d'une série courte d'entretiens semi-directifs individuels et d'une séance de travail en groupe par terrain.

L'utilisation de l'association entre des séries courtes d'entretiens semi-directifs et de séances de travail en groupe est une pratique relativement courante des animatrices pastorales de la structure dans le cadre de la conduite de diagnostics pastoraux notamment.

7. Durée de mise en œuvre / temps de présence nécessaire sur le terrain

Tout comme les méthodes de RRA et de PRA et en raison des contraintes de temps exprimées par les animatrices pastorales, le temps de présence global sur le terrain est limité lors des séances en groupe à 1 demi-journée, soit des séances d'une durée comprise entre 3 et 4 heures.

La durée de réunion expérimentée ici correspond aux « routines d'animation » des agents de développement pastoral, dont les séances de travail ne dépassent que rarement la demi-journée.

En outre, en l'absence de demande locale formalisée et dans le cas d'un travail prospectif et expérimental comme le notre, ils apparaît difficile de mobiliser des acteurs, déjà très sollicités par ailleurs, plus d'une demi-journée.

8. Déroulement (exemple)

Le travail se déroule en 3 grandes phases.

- La première phase de travail correspond à une série courte d'entretiens semi-directifs. Le traitement des entretiens permet d'obtenir un aperçu global des formes locales de gestion et d'utilisation des estives ainsi que des relations entre les divers groupes d'acteurs. Il apporte également les informations nécessaires à l'identification de « collectifs de concernement » qui correspondent à des catégories d'utilisateurs ou d'acteurs impactés de façon analogue par le pastoralisme. C'est l'identification de ces collectifs qui permet de sélectionner et de recruter les participants aux séances de travail en groupe. Les personnes sollicitées pour les travaux de groupe ne sont pas systématiquement les mêmes que celles qui sont rencontrées en entretien individuel, l'entretien préalable représente cependant un événement facilitateur dans l'association des acteurs au travail. Les entretiens permettent enfin de renseigner les supports du travail de groupe (liste d'effets, de pratiques pastorales, etc.).
- La deuxième phase correspond à la séance de travail en groupe qui se décompose en plusieurs étapes :

- une partie introductive de présentation du contexte de l'étude, des objectifs du travail et du contrat moral chercheur/participants,
 - une pré-évaluation du travail à l'aide d'un questionnaire individuel permettant de relever les attentes et les difficultés appréhendées par les participants préalablement au travail,
 - l'identification et la caractérisation des effets du pastoralisme qui se réalise par la proposition de supports de travail multiples aux participants (listes d'effets, tableaux à renseigner, fonds cartographiques, etc.) et par le ménagement de temps de réflexion individuelle, de tours de table et discussions collectives,
 - les pistes d'amélioration de la prise en compte des effets du pastoralisme qui sont obtenues suite à un temps de réflexion individuel suivi d'un débat collectif régulé par l'animateur de séance,
 - la séance de travail en groupe s'achève par une post-évaluation du travail à l'aide d'un questionnaire individuel permettant de relever les apports constatés et les difficultés ressenties par les participants à l'issue de la réunion.
- La troisième phase correspond à l'analyse, au suivi du travail et à l'amélioration de la méthodologie. Cette phase se caractérise par :
- des réunions de travail formelles et informelles entre les membres de l'équipe opératrice,
 - par l'analyse des matériaux recueillis à l'issue de la démarche (enregistrements, documents écrits, comptes-rendus de séance, évaluations, etc.),
 - par la rédaction du bilan envoyé aux acteurs locaux,
 - par la mise en place d'un suivi du travail (prise en compte des retours des acteurs)
 - et par l'amélioration des outils méthodologiques et de l'animation si nécessaire.

9. Productions à l'issue du travail / attentes

A l'instar de l'analyse en groupe, un rapport est rédigé à l'issue de chaque expérimentation. Ce rapport opérationnel qui comprend dans notre cas une monographie du terrain concerné, un aperçu global de la méthodologie adoptée et un bilan des résultats obtenus à l'issue de la séance de travail en groupe est rédigé par le chercheur. Il est envoyé à l'ensemble des participants à la démarche (aux entretiens semi-directifs et à la réunion de travail) pour validation/retour éventuel/conservation. Il constitue la mémoire du travail réalisé.

Plus généralement, cette méthode de travail répond à une double attente :

- elle répond aux exigences et au cahier des charges de la structure commanditaire en produisant des savoirs nouveaux sur les effets multiples du pastoralisme pyrénéen ainsi que des outils méthodologiques transférables et reproductibles.
- Cette méthode possède en outre une visée réformatrice à l'image de la majorité des méthodes de travail en groupe analysées précédemment (Cf. fiches méthodologiques). Elle a en effet pour objectif d'améliorer la prise en compte des ef-

fets du pastoralisme à l'échelle locale en créant une arène de négociation multi-acteurs et en donnant la possibilité aux intervenants de définir des pistes d'action dans ce sens. Tout comme la méthode d'analyse en groupe, elle vise à transformer les rapports entre les acteurs et à terme, à provoquer une amélioration de leur gestion des problèmes : « *l'horizon de cette méthode est l'amélioration graduelle du cadre de prise en compte des relations dissymétriques* » (VAN CAMPENHOUDT, CHAUMONT et FRANSSSEN, 2005).

10. Avantages et limites de la méthodologie

La méthodologie que nous avons présentée ici présente un certain nombre d'apports :

- elle crée les conditions d'un débat entre des acteurs multiples,
- elle favorise l'apprentissage mutuel acteurs/acteurs, chercheurs/acteurs, équipe opératrice/acteurs et au sein même de l'équipe opératrice,
- elle apporte une vision collective du pastoralisme et du multi-usage des estives,
- elle est construite de façon à être adaptable aux différents contextes locaux et perfectible (grâce aux étapes d'évaluation et de retour),
- elle associe les entretiens et les séances de travail en groupe afin de multiplier les formes de recueil et d'analyse de l'information,
- son issue reste ouverte, tout comme celle de la modélisation d'accompagnement ou encore de la méthode d'analyse en groupe, il ne s'agit pas d'aboutir à un consensus autoritaire, mais bien d'aboutir à un ensemble de perceptions et de pistes d'actions, afin de co-construire une représentation collective des rapports de force, de formes de gouvernance et d'usages en présence sur les estives à l'étude.

Elle est cependant porteuse d'un certain nombre de limites :

- elle est relativement lourde (diversité des supports proposés, temps de réflexion réduit) et trop courte dans la durée ce qui réduit l'approfondissement des discussions collectives.
- elle ne couvre pas tous les acteurs. Seul un échantillon de 4 à 7 personnes est concerné par le travail en groupe. L'association avec une série d'entretiens semi-directifs permet d'augmenter la diversité des sources et des modalités de recueil des données.
- elle n'émane pas d'une nécessité locale formalisée ce qui peut avoir deux effets. Le premier effet - négatif - est de limiter l'intérêt d'acteurs locaux déjà très sollicités par ailleurs pour une démarche essentiellement expérimentale et prospective. Le second effet est positif dans le sens où l'absence de finalité instrumentale immédiate et de pression liée à une hiérarchie politique ou financière quelconque permet aux acteurs de s'exprimer beaucoup plus spontanément et librement sur les questions traitées.

PARTIE 2
EXPERIMENTATION DE LA
METHODOLOGIE DE TRAVAIL
COLLECTIF SUR LE TERRAIN

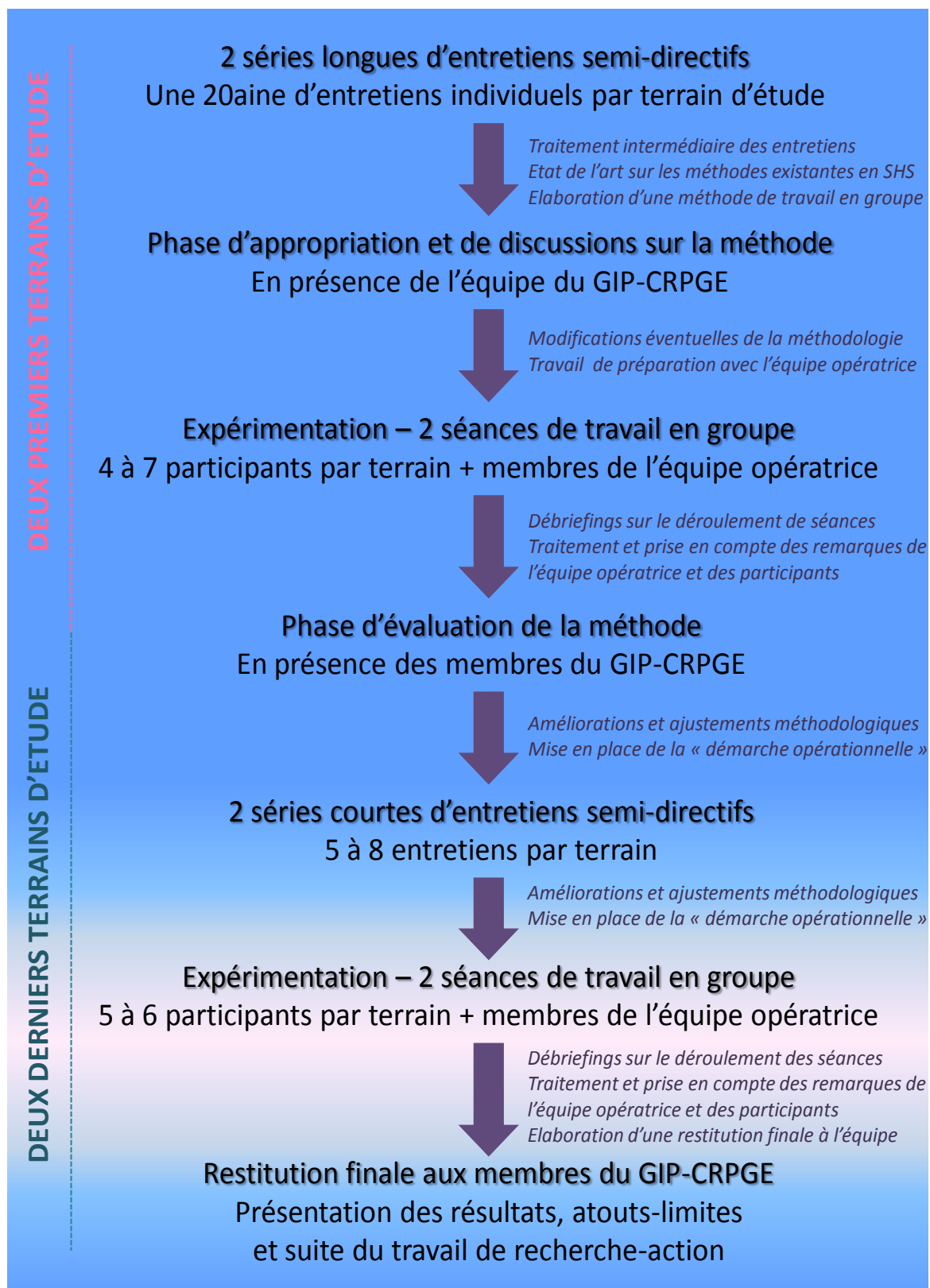
Nous avons donc construit une démarche de travail globale associant séries d'entretiens semi-directifs et réunions de travail en groupe. Ce travail de terrain devait à la fois permettre de produire des connaissances fondamentales et de répondre aux objectifs de développement. Nous avons donc mis au point un travail de terrain scindé en deux grandes étapes :

- une première étape de recherche fondamentale, sur nos deux premiers terrains (Peyragudes et Larrau), faite de séries longues d'entretiens semi-directifs et de deux « *ateliers de travail en groupe tests* »,
- une deuxième étape de travail (sur Mantet et le Plateau de Beille), plus opérationnelle, constituée quant à elle de séries courtes d'entretiens semi-directifs et de deux ateliers de travail en groupe améliorés avec l'aide des agents de développement pastoral à l'issue de la première phase de travail.

La figure présentée en page suivante donne un aperçu global des différentes étapes du travail de recherche-action.

Cette partie du Tome II contient quatre rapports de terrain, présentés dans l'ordre chronologique de réalisation (Peyragudes, Larrau, Mantet, Plateau de Beille). Ces rapports sont construits de manière analogue. Chacun d'entre eux comporte une monographie du terrain en question (économie locale, activités en présence sur les espaces pastoraux, enjeux dominants, éléments factuels, statistiques et cartographiques), une description précise de la méthodologie et du travail mis en œuvre sur la zone en question, ainsi que le déroulement précis et les résultats bruts de l'atelier de travail en groupe. Ces quatre documents laissent transparaître l'évolution de notre méthodologie de travail (sa montée en opérationnalité), les résultats de celle-ci, ainsi que sa réception par les participants sur chacune des zones testées.

Figure 6 : La démarche d'enquête globale et sa montée en opérationnalité.





Avec le soutien du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, du Fonds Européen de Développement Régional et du Ministère Chargé de la Recherche.



COMPTE RENDU
TRAVAIL DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT
Les effets du pastoralisme collectif pyrénéen
Zone d'étude « PEYRAGUDES » - Vallée du Louron/Vallée du Larboust

Photo 1 : Brebis pâturent les pistes de Peyragudes durant la saison estivale (GIP-CRPGE).

Contact

Lucie LAZARO

Salariée-doctorante GIP-CRPGE / UMR Dynamiques Rurales

Courriel : lucie.lazaro@gip-crpge.com

I. COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE **« PEYRAGUDES »**

1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen

Le travail de recherche développement qui nous a réunis ici est le fruit de la rencontre entre l'Unité mixte de recherche Dynamiques rurales et le questionnement du GIP-CRPGE, qui n'est autre que le service pastoral des Hautes-Pyrénées. Cette structure, en tant que principal interlocuteur départemental pour tout ce qui a trait au pastoralisme et à ses politiques d'accompagnement, suit de près la mobilisation récente par divers groupes de pression⁵, par l'Etat⁶ et par les acteurs territoriaux⁷ d'un vocabulaire emprunté à l'économie et relatif aux fonctions multiples du pastoralisme ; on parle tour à tour du pastoralisme comme fournisseur : d'externalités, de services, de services environnementaux (ou écosystémiques), d'aménités, ou encore de biens publics.

En l'état actuel des dispositifs publics européens et nationaux, dont les réformes sont en cours de discussion, il apparaît important, tant pour le GIP-CRPGE que pour les institutions du massif (qui ont permis le financement de cette recherche) d'avoir en leur possession des références scientifiques et techniques sur la réelle teneur des « services rendus » par l'activité pastorale ou encore de ses effets négatifs. En effet, les atouts du pastoralisme ou encore de l'espace pastoral, en tant que « fournisseurs » d'effets d'intérêt collectif sont largement mobilisés dans les documents stratégiques (Etude stratégique de l'Association des chambres d'agriculture pyrénéennes, Schéma de Massif), dans les documents de programmation (Document régional de développement rural) ou encore dans les textes de loi (Loi DTR 2005), mais ils ne font pas l'objet de définition ou d'identification claire. Nous sommes face à des listes imprécises d'effets ou de services qui semblent permettre de distinguer le pastoralisme et son espace d'action : l'estive, du secteur agricole dans son ensemble dans le but de justifier des enveloppes européennes et nationales spécifiques. Or, on constate que, malgré le consensus qui semble s'être formé autour de la multifonctionnalité de l'activité pastorale, nous manquons cruellement de références techniques ou scientifiques de niveau territorial à son sujet. C'est dans ce cadre qu'un travail de fond sur les effets du pastoralisme sur l'espace pastoral et sur ses usagers divers est apparu nécessaire afin d'appréhender la place du pastoralisme au sein des territoires pyrénéens aujourd'hui et pour alimenter scientifiquement les réflexions en cours ou à venir sur les réformes des dispositifs de soutien l'agriculture.

⁵ Association de défense de la montagne Euromontana, Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes.

⁶ Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

⁷ Institutions du massif.

Le GIP-CRPGE s'est donc donné un double objectif :

- 1) le premier étant de clarifier ce que sont les effets du pastoralisme collectif pyrénéen et d'envisager leurs modes de prise en compte au niveau local,
- 2) le second étant de mettre au point une méthodologie de travail adaptable et reproductible, permettant aux agents de développement sur un territoire donné d'identifier, de caractériser et d'envisager des modes de prise en compte des effets de l'activité pastorale sur l'espace montagnard et ses usagers divers.

2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne

Dans cette optique nous avons mis au point une démarche de terrain constituée d'enquêtes sous forme d'entretiens semi-directifs⁸ et de réunions de travail sur quatre terrains d'étude répartis sur le versant français des Pyrénées.

C'est suite à une phase exploratoire⁹ réalisée avec la collaboration de l'ensemble des cellules pastorales de la chaîne pyrénéenne réunies au sein du Réseau Pastoral Pyrénéen que nous avons sélectionné nos quatre terrains d'étude répartis sur cinq départements (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales).

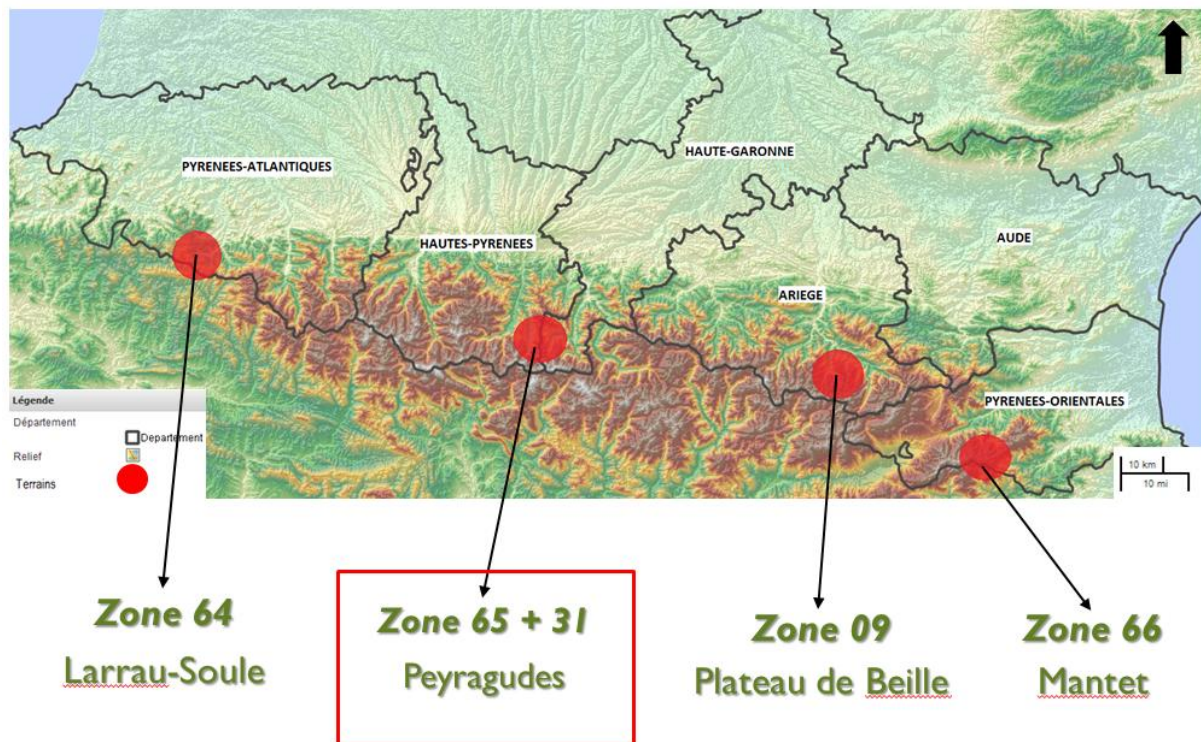
Voici la liste des quatre terrains présentés d'ouest en est du massif pyrénéen :

- 1) Les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de Larrau dans les Pyrénées-Atlantiques,
- 2) Les surfaces pastorales situées au niveau du domaine skiable de Peyragudes entre vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) et vallée du Larboust (Haute-Garonne),
- 3) Les surfaces pastorales du plateau de Beille en Ariège,
- 4) Les surfaces pastorales de la commune de Mantet dans les Pyrénées-Orientales.

⁸ Les entretiens semi-directifs sont menés à l'aide d'une grille élaborée par l'enquêteur en fonction de son questionnement. Cette grille comprend toute une série de thèmes simples qui devront être abordés lors de l'entretien sans forcément suivre un ordre précis (exemple : « présentation », « parcours », « lien au pastoralisme », « effets du pastoralisme identifiés », « enjeux de développement »...). Cela permet de laisser plus libre cours au discours de son interlocuteur, mais aussi de réduire au maximum l'intervention de l'enquêteur qui ne survient que si nécessaire pour recentrer le discours sur les thèmes à aborder. Ce mode de recueil des données diffère donc du questionnaire par la limitation de l'intervention de l'enquêteur et par l'ouverture d'un domaine d'exploration plus large et plus approfondi facilitée par une liberté plus importante laissée à l'enquêté afin de développer son discours.

⁹ C'est une phase préalable au travail d'enquête à proprement parler qui permet de fixer les zones et la méthode d'enquête notamment.

Carte 1 : La répartition des terrains d'étude (SIG Pyrénées, Lazaro).



Nous avons par la suite divisé notre phase de terrain en deux temps :

1. Un premier temps sur les zones de « Peyragudes » et de « Larrau », consacré :
 - 1) d'une part à la mise en place d'un socle de connaissances sur les externalités du pastoralisme collectif pyrénéen par le biais de deux séries longues d'entretiens semi-directifs ;
 - 2) d'autre part à l'élaboration et au test sur le terrain d'une méthodologie de travail en groupe permettant l'identification, la caractérisation et la prise en compte des effets du pastoralisme.

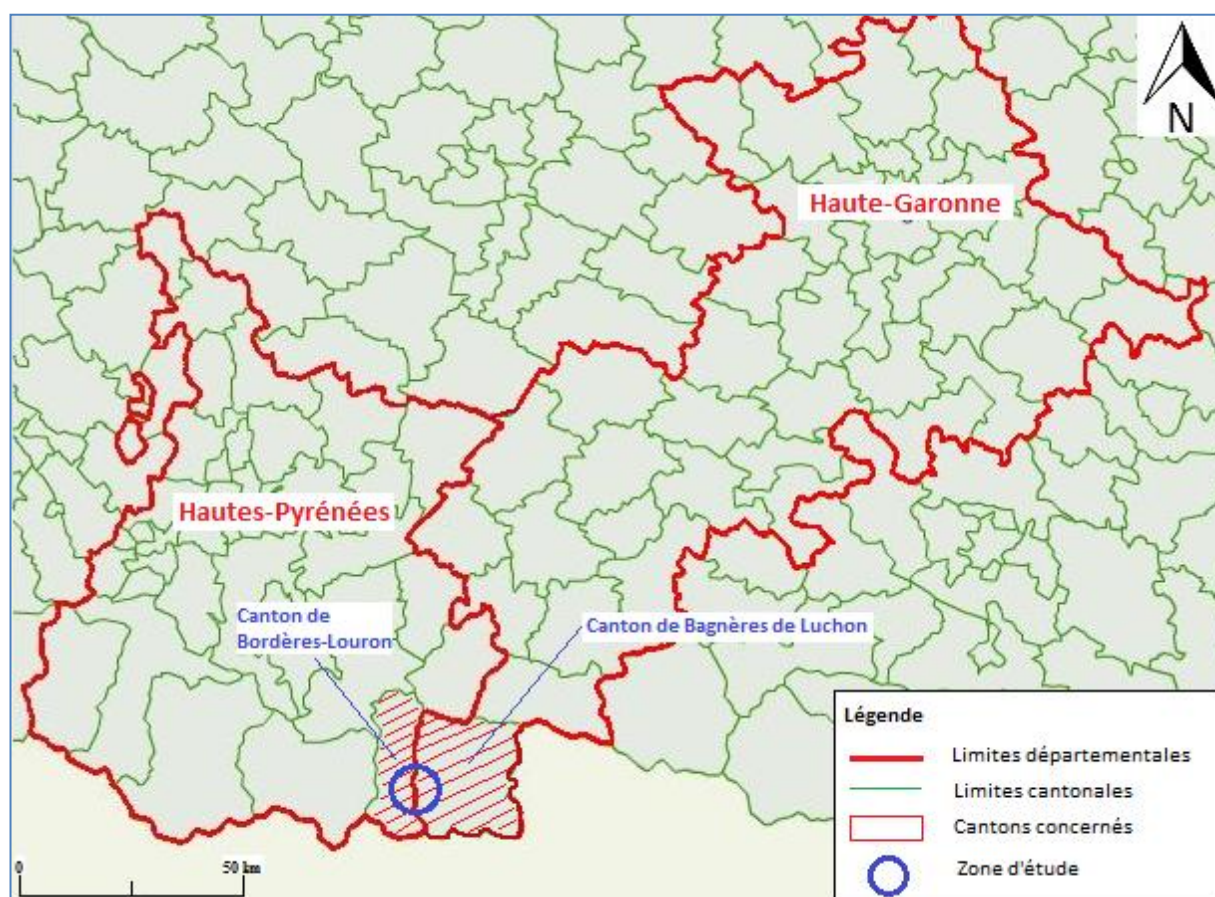
Cette première étape du travail de recherche-développement a donc pour but de répondre à la fois aux objectifs exploratoires de la recherche via les séries longues d'entretiens approfondis et aux objectifs en termes de développement par l'intermédiaire du test d'une méthode de travail en groupe.
2. Un second temps sur les terrains de « Mantet » et du « plateau de Beille » sur lesquels nous avons prévu des étapes de travail allégées composées par des séries courtes d'entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources et par la mise en œuvre de la méthodologie « opérationnelle » élaborée et améliorée à l'issue de la première phase approfondie de terrain, le but final étant que cette démarche puisse être reproductible et transférable aux services de développement et/ou aux collectivités territoriales. Cette seconde étape représente donc la partie développement de notre travail avec un degré d'opérationnalisation plus élevé.

3. Le travail de recherche-développement sur la zone « Peyragudes », une mise en contexte préalable

La zone de travail de « Peyragudes » a été sélectionnée en raison de la présence d'un domaine skiable fortement développé chevauchant les surfaces pastorales utilisées par plusieurs gestionnaires d'estive. L'objectif étant d'observer quelle pouvait être l'influence de la cohabitation entre deux activités économiques éloignées – pastoralisme et tourisme hivernal - tant en terme d'impact paysager que de rentabilité ou de dynamisme, sur la nature des effets du pastoralisme perçus par les usagers de l'espace et sur la place attribuée à ce-dernier tant au niveau de la stratégie de développement territorial qu'au niveau de la gestion de l'espace.

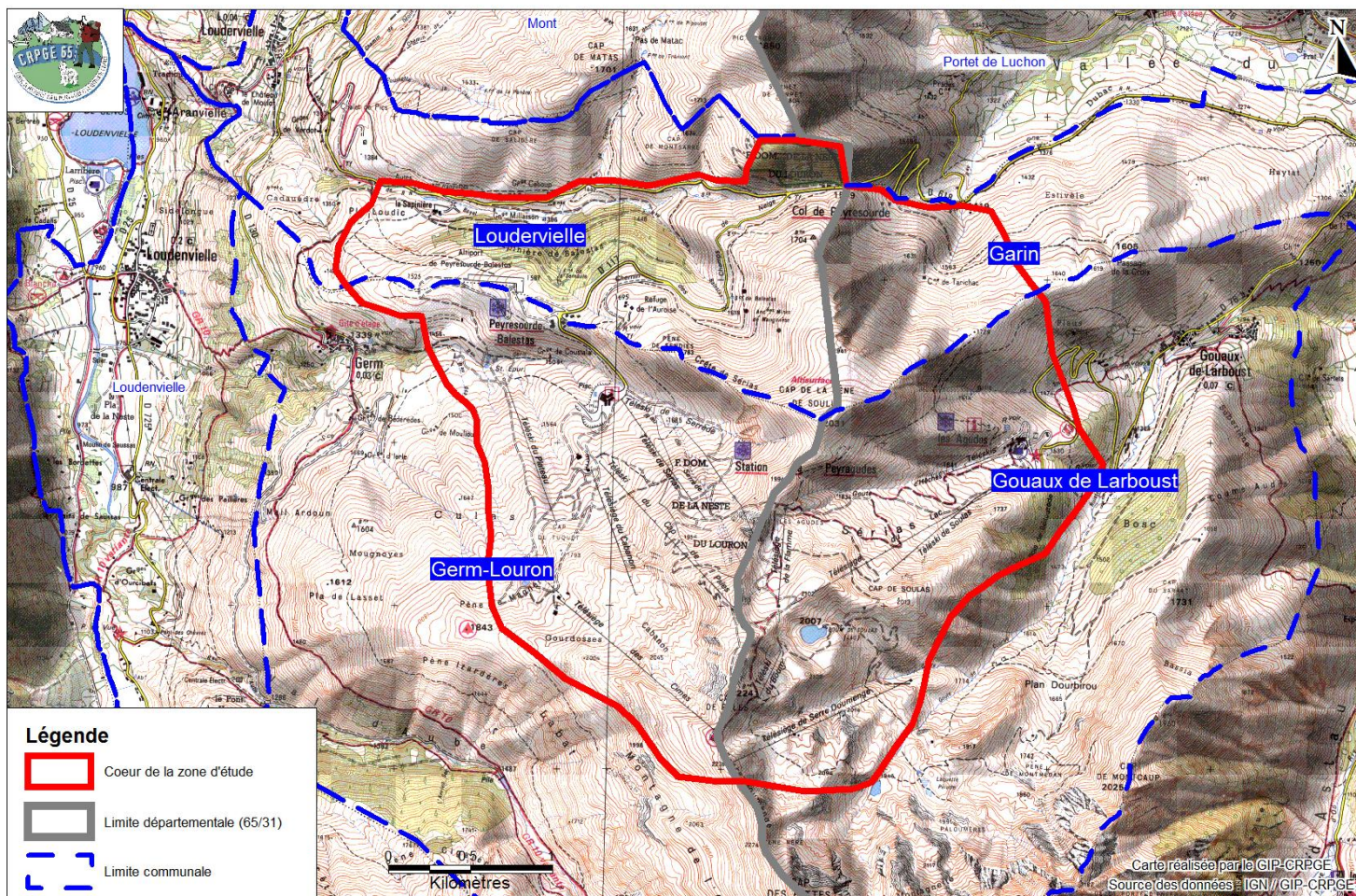
Les cartes suivantes montrent la situation de notre secteur d'étude chevauchant le canton de Bordères-Louron et celui du Bagnères de Luchon. Au niveau administratif, notre zone d'intérêt s'étend sur les quatre communes de : Loudervielle, Germ-Louron, Garin et Gouaux de Larboust. La zone cœur du secteur d'étude correspond au nœud d'activité comprenant notamment le domaine skiable de Peyragudes ainsi que le col de Peyresourde. La carte 3 zoome en détail sur la zone cœur.

Carte 2 : Localisation de la zone d'étude « Peyragudes » (Observatoire des territoires de la DATAR, LAZARO)



Carte 3 : La zone à l'étude, un zoom sur les 4 communes concernées et sur la zone cœur (Géoportail, Lazaro).

Carte détaillée de la zone d'étude - Secteur "Peyragudes"



3.1. Vallée du Louron / Vallée du Larboust, des évolutions contrastées

Il convient, au préalable, de réaliser un court développement concernant les évolutions diamétralement opposées des deux vallées louronnaise et larboustoise de façon à remettre notre secteur de travail dans son contexte économique et social.

Contrairement à Bagnères de Luchon, ville thermale dont la station de ski « Superbagnères » fut créée aux prémices du 20^{ème} siècle, le tourisme en Louron ne se développe que tardivement, et ce à partir du milieu des années 1960, avec l'ouverture de la station de Peyresourde. Ce développement est quasi-concomitant du sursaut de l'intercommunalité locale menacée de disparition. En effet, après avoir été mise à mal par un net repli démographique lié à la disparition ou à la déliquescence des activités économiques traditionnelles (mines, usines, pastoralisme, installations hydroélectrique...), le canton louronnais se voit menacé de disparition par l'Etat (CLARIMONT et VLES, 2006). De ce fait, une politique locale volontariste de création d'emploi et de fixation des populations va être menée notamment sous l'impulsion du conseiller général local. L'intercommunalité reste en place et se voit même refondée par la création du SIVOM de Val Louron en 1973 (prédécesseur d'EPIVAL¹⁰, qui deviendra par la suite CCVL¹¹). Dans le même temps des projets touristiques d'ampleur voient le jour, c'est ainsi qu'est créé le lac artificiel de Génos-Loudenvielle en 1975 constituant une base de loisirs nautiques de 30ha, suivi de près par l'achèvement du domaine skiable de Val-Louron inauguré en 1976 (CLARIMONT et VLES, 2006). Cette réorientation de l'économie locale vers le tourisme se poursuit dans les décennies suivantes avec la reprise en main de la station de Peyresourde (aujourd'hui 3^{ème} station pyrénéenne en termes de chiffre d'affaire) et la mise au jour d'un centre de thermoludisme dénommé « Balnéa » en 2000. Ainsi, comme en atteste les figures ci-dessous, la vallée du Louron parvient à mettre fin au déclin de la population et se réinvente au travers d'une dynamique touristique permise par l'investissement dans des équipements modernes. Le pourcentage élevé et en augmentation constante de résidences secondaires en Louron illustre cette politique centrée sur le tourisme.

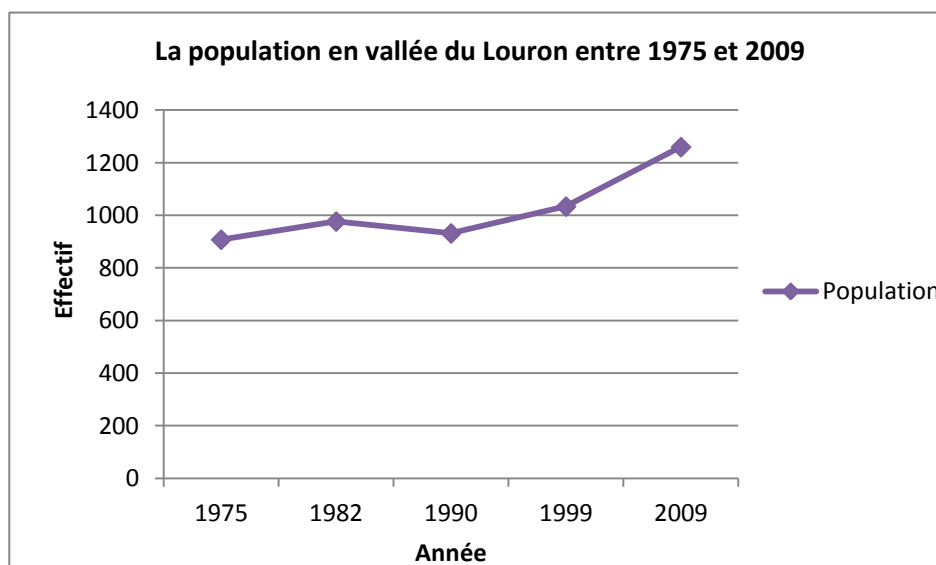
Tableau 3 : Les types de logements en vallée du Louron entre 1999 et 2009 (INSEE, 2009).

	Année 1999	%	Année 2009	%
Ensemble	1779	100	2648	100
Résidences principales	467	26,3	575	21,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	1269	71,3	2018	76,2
Logements vacants	43	2,4	54	2

¹⁰ Établissement public intercommunal de la vallée du Louron.

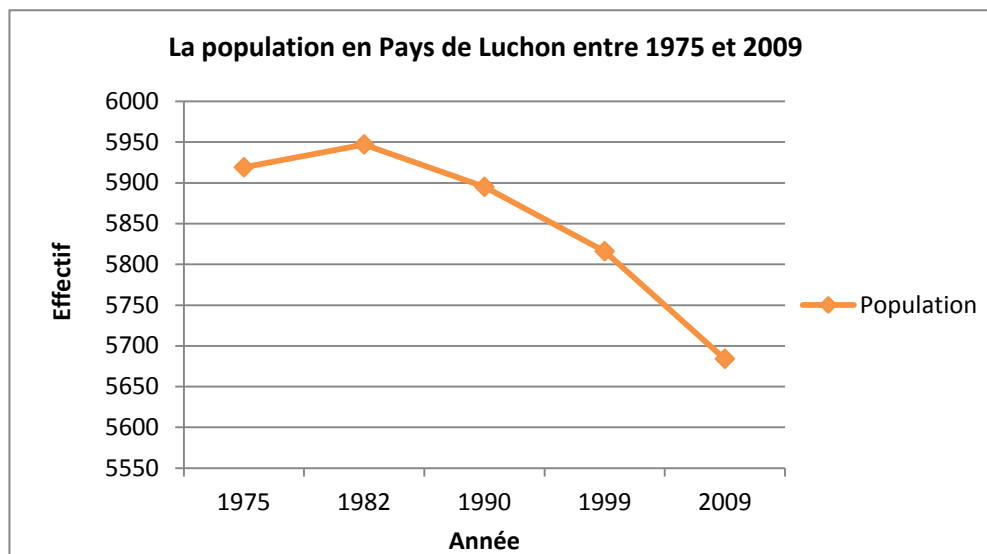
¹¹ Communauté de communes de la vallée du Louron.

Figure 7 : Graphique présentant l'évolution de la population louronnaise entre 1975 et 2009 (INSEE, 2009).



La vallée du Larboust est quant à elle incluse administrativement au sein de la communauté de communes du Pays de Luchon qui englobe les trois vallées de la Pique, d'Oueil et du Larboust. Alors que le « bas Larboust » représenté notamment par les communes de Saint-Aventin, Cazeaux et Castillon se polarise en direction du centre économique luchonnais et de la station de ski de Superbagnères qui s'étend sur les territoires administratifs de ces communes, le « haut Larboust » et plus particulièrement la commune de Gouaux de Larboust, propriétaire d'une partie de Peyragudes et partie prenante du Syndicat d'économie mixte d'aménagement de la station (SEMAP), se retrouve économiquement tournée vers la vallée du Louron malgré son appartenance administrative et géographique au Pays de Luchon. Il est assez frappant de noter la différence de trajectoire entre Louronnais et Luchonnais. Alors que la réputation de Luchon en tant que ville thermale et mondaine fut faite dès le second empire, et malgré le développement précoce de la pratique du ski et d'un parc hôtelier considérable, la station thermale a subi de plein fouet le déclin des villes thermales et n'a pas su trouver les moyens de moderniser ses installations. « C'est que les responsables municipaux et privés, englués dans la mentalité de rentiers des aménités construites par les générations antérieures, n'ont pas jusqu'ici pu trouver les voies aptes à compenser le recul d'un thermalisme populaire de moins en moins bien soutenu par la Sécurité sociale » (PILLEBOUE, 2002). Ainsi, le thermalisme ne constitue plus une source de développement suffisante et le domaine skiable de Superbagnères souffre des progrès considérables réalisés par les domaines skiables voisins et plus particulièrement par Peyragudes.

Figure 8 : Graphique présentant l'évolution de la population en Pays de Luchon entre 1975 et 2009. (INSEE, 2009).



Nous sommes donc en présence, au niveau de notre zone d'étude, d'un nœud d'activités économiques qui ne se superpose pas aux territoires administratifs qui l'englobent et qui se polarise et se développe manifestement en direction et sous l'impulsion de la vallée du Louron.

3.2. Données générales sur les activités localisées sur le secteur « Peyragudes »

3.2.1. Le pastoralisme, tendances locales

Le secteur de « Peyragudes » se localise donc sur deux départements et entre deux vallées aux cheminements distincts ; il s'étend sur le territoire cadastral de quatre communes : Loudervielle et Germ-Louron (dans le canton de Bordères-Louron) ; Gouaux de Larboust et Garin (dans le canton de Bagnères de Luchon).

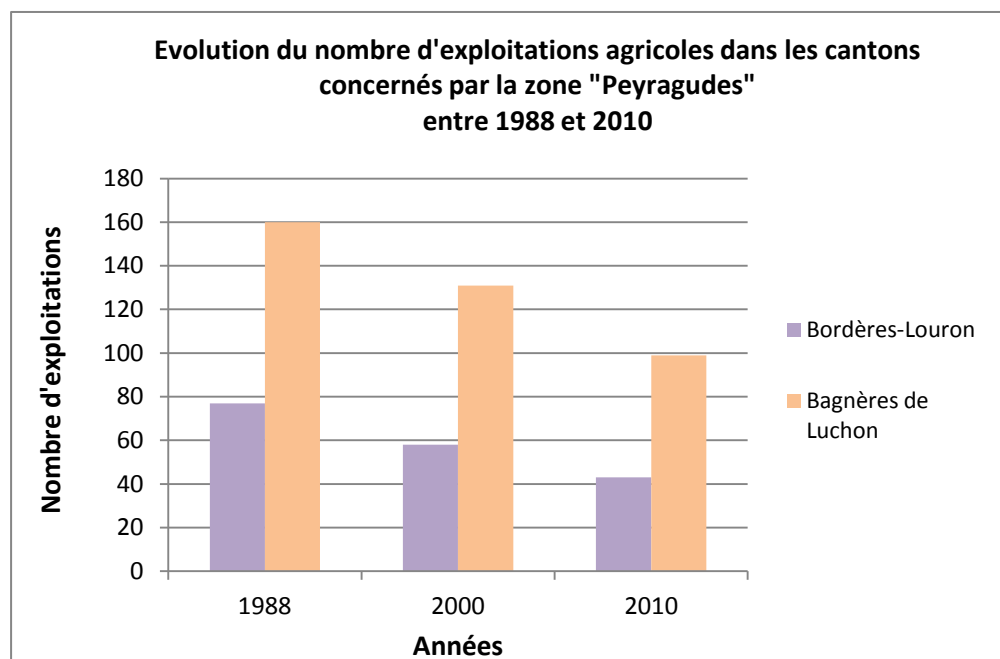
Malgré une vigueur agricole un petit peu plus marquée au sein du canton de Bagnères de Luchon, comme en atteste le graphique ci-dessous, le nombre d'exploitations agricoles est en nette baisse sur les deux cantons concernés par notre étude, suivant les tendances nationales, pyrénéennes et départementales. En effet, sur le massif des Pyrénées, on observe une baisse de 26 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010 et une baisse un peu plus modérée, qui atteint les 12 %, concernant les exploitations dites « pastorales » qui représentent 29 % des exploitations herbivores pyrénéennes.

Cette baisse est couplée à un vieillissement des éleveurs transhumants, il faut savoir par exemple que dans les Hautes-Pyrénées, pour l'année 2007, sur les 1 450 éleveurs transhumants recensés, près de 50 % avaient plus de 50 ans et seulement 5 % avaient moins de 30 ans¹². De plus, la faible rentabilité des exploitations pastorales et les difficul-

¹² Source des données : déclarations PHAE 2007, GIP-CRPG, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées.

tés d'installation en montagne liées plus particulièrement au morcellement du foncier et à la pénibilité du travail participent à cette tendance malgré des politiques départementales et pyrénéennes relativement volontaristes quant au soutien de l'activité pastorale¹³.

Figure 9 : Graphique présentant l'évolution du nombre d'exploitations sur les cantons concernés par la zone « Peyragudes » entre 1988 et 2000. (AGRESTE, 2010).



Les chiffres relatifs aux quatre communes concernées par notre secteur d'étude sont compilés dans le tableau ci-après. On constate de la même manière une baisse globale du nombre d'exploitations par commune couplée à un agrandissement de la SAU et du cheptel par exploitation.

Tableau 4 : Statistiques agricole des 4 communes concernées par le secteur « Peyragudes » (AGRESTE, 2010).

CANTON	COMMUNE	Exploitations agricoles			SAU (en ha)			Cheptel		
		1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Bagnères de Luchon	Garin	10	4	5	71	85	99	240	459	378
	Gouaux de Larboust	9	6	2	125	82	47	340	124	94
Bordères-Louron	Germ-Louron	4	4	2	48	45	47	83	62	55
	Loudervielle	4	4	1	58	29	17	131	20	20

¹³ Via le Plan de Soutien à l'Economie de Montagne, véritable cadre d'action pour le pastoralisme collectif pyrénéen et par le biais des actions du GIP-CRPGÉ et de ses partenaires : étude sur le renouvellement des transhumants, soutien d'activités de recherche sur le sujet, participation aux arènes de discussion nationales, etc.

Le faible nombre d'éleveurs par village pousse les gestionnaires d'estive à l'accueil d'éleveurs extérieurs aux communes propriétaires du domaine pastoral voire extérieurs à leur département¹⁴ de façon à rationaliser et à maintenir la valorisation agricole de leurs estives. Comme nous allons le voir, seul le groupement pastoral bovin de Garin fait exception à cette règle en étant majoritairement constitué d'agriculteurs possédant leur siège d'exploitation sur la commune.

3.2.2. Gestion et utilisation pastorale de l'espace à l'étude

Notre zone d'étude porte sur les surfaces pastorales chevauchant la station de ski de Peyragudes dont les contours constituent le nœud local d'activités et la zone cœur de notre travail d'enquête. Néanmoins, ces surfaces pastorales s'étendent par-delà la station, la propriété foncière y est complexe et les gestionnaires et utilisateurs divers. Voici donc une description synthétique des gestionnaires et utilisateurs de l'espace pastoral en question :

- **Le groupement pastoral bovin de Garin** réunit 4 éleveurs utilisateurs pour un cheptel de 200 bovins environs. Trois d'entre eux utilisent essentiellement les 200 ha d'estives situés sur le versant Haute-Garonne au niveau du territoire de la commune de Garin. Le dernier éleveur (propriétaire de 30 mères) se cantonne quant à lui quasi-exclusivement sur le secteur de Balestas qui est :
 - en propriété propre de la communauté de communes de la Vallée du Louron sur sa partie ouest ;
 - concerné par un bail emphytéotique conclu entre la communauté de communes de la Vallée du Louron (preneur ou emphytéote) et la commune de Loudervielle (bailleur) sur sa partie est.

- **Le groupement pastoral ovin et bovin de Bassia** compte environ 1 500 ovins et 100 à 120 bovins. Il réunit une dizaine d'éleveurs utilisateurs (dont une majorité sont extérieurs aux communes sièges des estives) qui assurent la gestion les surfaces pastorales comprises entre :
 - La Haute-Garonne où environ 870 ha d'estives sont loués par le groupement pastoral à la commune de Gouaux de Larboust ;
 - Et les Hautes-Pyrénées où près de 380 ha d'estives sont loués par le groupement pastoral à la communauté de communes de la Vallée du Louron qui est, sur les dites zones, preneur d'un bail emphytéotique portant sur une partie des territoires administratifs des communes de Loudervielle (partie haute du secteur Balestas) et de Germ-Louron (sur la majorité de la station de Peyresourde).

¹⁴ Le département des Hautes-Pyrénées accueillait déjà près de 210 éleveurs transhumants extérieurs au département en 2011 (Déclarations PHAE, GIP-CRPGE, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées).

- **L'association foncière pastorale de Germ-Louron** réunit des propriétaires privés et publics. Elle s'étend sur une surface d'environ 520 ha sur laquelle se cantonnent les troupeaux de 4 éleveurs utilisateurs (1 local et 3 extérieurs à la commune) possédant un cheptel composé d'environ 200 ovins et 20 équins. Les surfaces de l'AFP de Germ-Louron sont également utilisées par une troupe de 160 bovins des 4 Véziaux du Louron durant une partie de la saison d'estive sur la base d'un accord passé entre les deux gestionnaires d'estive concernés.
- **La commune de Loudervielle** loue en direct une partie de son territoire communal, environ 160 ha, à 5 éleveurs extérieurs à la commune possédant un cheptel composé d'une vingtaine d'équins et d'une cinquantaine de bovins.
- **La Communauté de communes de la vallée du Louron** gère une surface pastorale d'une trentaine d'hectares qu'elle possède en propriété propre et qui se localise sur le secteur de Balestas comprenant le pôle fromager nouvellement construit. La Communauté de communes accueille sur ces surfaces un éleveur gersois détenteur de 180 brebis laitières.

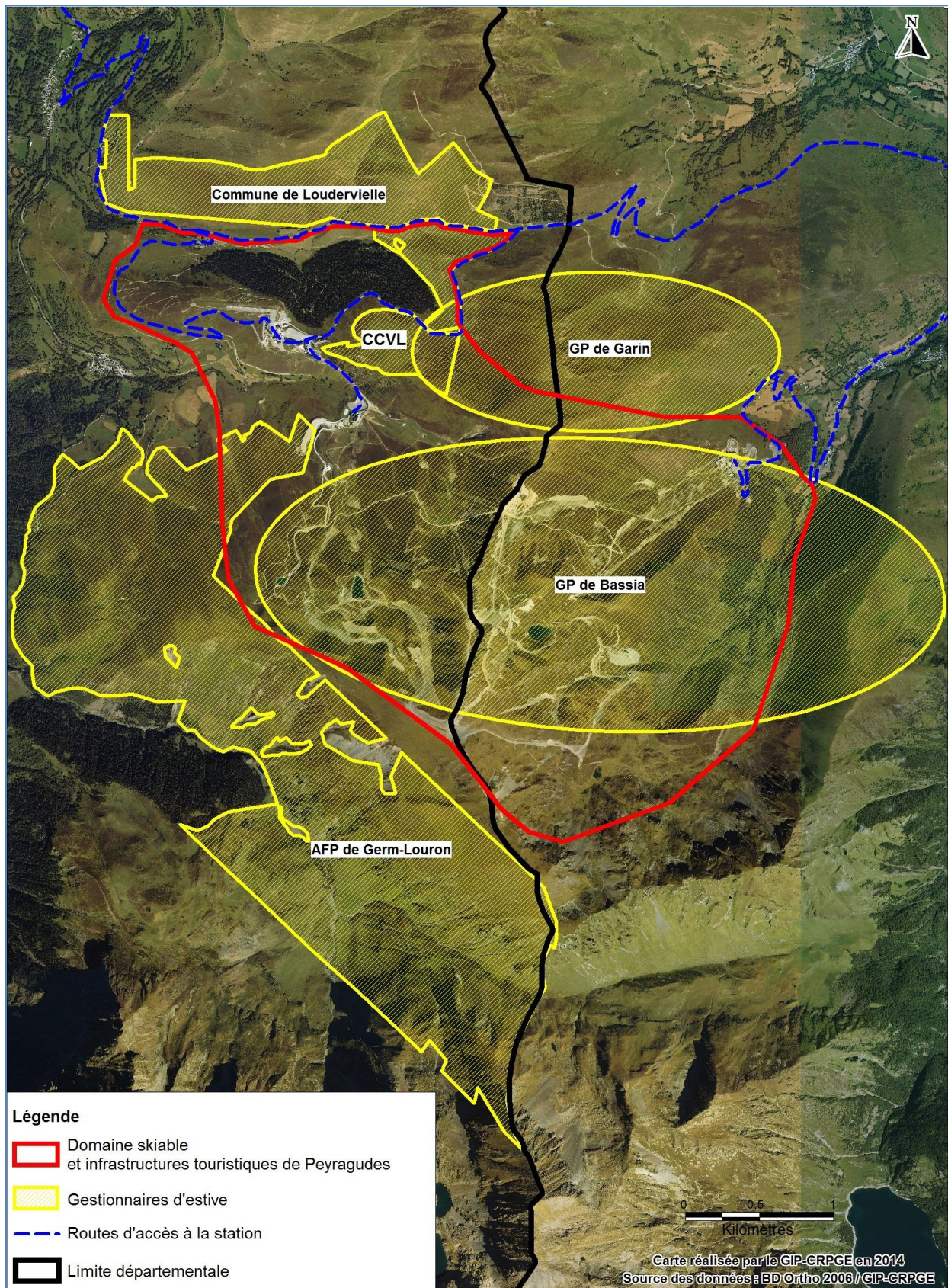
Le tableau et les deux cartes suivants illustrent l'utilisation et la gestion pastorales des estives de la zone d'étude.

Tableau 5 : L'utilisation pastorale des estives de la zone d'étude de « Peyragudes » (GIP-CRPGE, 2013).

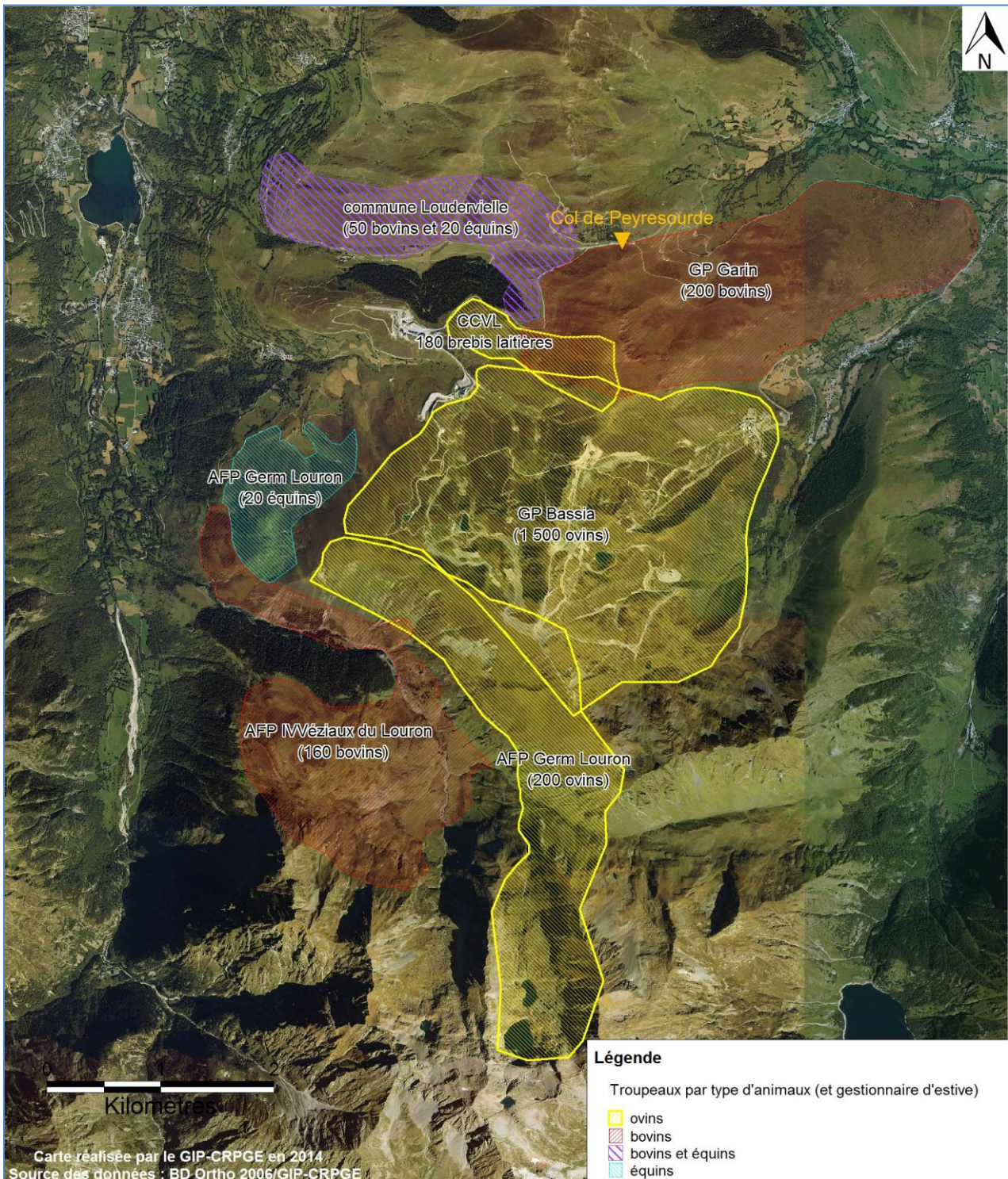
Gestionnaire	GP bovin de GARIN	GP ovin et bovin de BASSIA	AFP de GERM-LOURON	Commune de LOUDERVIELLE	CCVL
Surfaces utilisées	Surfaces jouxtant le col de Peyresourde côté 31, Quartier de Balestas	Domaine skiable côté 65 et 31, Surfaces haut-garonnaises	Surfaces pastorales cadastrées sur Germ-Louron	Surfaces jouxtant le col de Peyresourde côté 65	Quartier de Balestas
Localisation	Bi-départementale	Bi-départementale	Hautes-Pyrénées	Hautes-Pyrénées	Hautes-Pyrénées
Cheptel	200 bovins	1500 ovins 100 à 120 bovins	200 ovins 160 bovins (voisins*) 20 équins	50 bovins 20 équins	180 ovins lait
Éleveurs utilisateurs	4 éleveurs locaux	10 éleveurs dont 8 extérieurs et 2 locaux	4 éleveurs dont 3 extérieurs et 1 local	5 éleveurs extérieurs	1 éleveur extérieur
Etendue en ha	200 ha	1250 ha	520 ha	160 ha	30 ha

* Durant une partie de la saison d'estive, les bovins issus des estives adjacentes des 4 Véziaux du Louron utilisent les surfaces de l'AFP de Germ-Louron sur la base d'un accord passé entre les gestionnaires d'estive concernés.

Carte 4 : Les surfaces d'estive à proximité directe ou chevauchant la station de Peyragudes (GIP-CRPGE, 2013).



Carte 5 : L'utilisation pastorale de la zone d'étude par type de troupeau et par gestionnaire (GIP-CRPGE, 2014).



Au-delà de cette complexité dans la propriété et de cette multiplicité de gestionnaires et utilisateurs, il faut noter que la zone d'étude connaît, d'une part, une forte utilisation par des éleveurs extérieurs aux communes propriétaires¹⁵ ce qui reflète la baisse générale du nombre d'agriculteurs sur le massif et sur les 4 communes de la zone à l'étude ; elle connaît d'autre part une problématique de sous-utilisation pastorale sur certaines parties. En effet, le diagnostic pastoral commandé par la Communauté de communes de la vallée du Louron au GIP-CRPGE et mené parallèlement au projet de cabane fromagère au niveau du refuge de l'Auroise¹⁶ a montré que sur les secteurs de Balestas et de « la station », soit environ 450 ha compris dans notre zone de travail, le niveau de chargement correspondait à 55 % de la ressource fourragère théoriquement disponible (les besoins des troupeaux ont été estimés à 118 500 UFL tandis que la ressource disponible était, quant à elle, estimée à 220 000 UFL) (GIP-CRPGE, 2013). La venue, lors de la dernière saison d'estive de 2013, d'un éleveur ovin-lait au niveau de ce secteur et permise par la construction du pôle fromager a certainement conduit à une amélioration du taux d'utilisation de la ressource fourragère disponible.

En dépit de l'historicité de la pratique pastorale sur le secteur, celle-ci, à l'instar des activités qui constituaient traditionnellement l'économie de la vallée du Louron (mines de manganèse, exploitation ardoisière, hydroélectricité...) n'est plus au fondement de l'économie locale (CLARIMONT et VLES, 2006). Le pastoralisme cohabite en effet depuis le milieu des années 1960 avec un domaine skiable, tout d'abord scindé en deux, recomposé en 1977 puis restructuré à la fin des années 1980 et qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis lors grâce à un investissement fort de l'intercommunalité et des dirigeants locaux dans l'activité touristique.

3.2.3. Le tourisme hivernal, station et activités induites

Depuis 1989 et la renaissance de la station de ski de Peyragudes issue de la fusion entre les anciennes stations des Agudes et de Peyresourde, celle-ci n'a cessé de se développer. Elle constitue l'empreinte anthropique la plus prégnante sur l'espace constituant notre zone d'étude et s'avère être l'un des piliers de la stratégie de développement local de la vallée du Louron ; stratégie fondée sur la mobilisation des ressources locales et sur une économie essentiellement touristique dont la maîtrise est plus particulièrement assurée par la communauté de communes de la Vallée du Louron, majoritaire au sein des Sociétés d'Economies Mixtes qui assurent notamment la gestion des stations de Peyragudes, Val Louron mais aussi du centre de thermoludisme Balnéa.

Pour avoir une idée chiffrée de ce que représente la station de Peyragudes à l'échelle de l'intercommunalité louronnaise, mais également dans le paysage du massif pyrénéen, nous avons compilé des données issues de plusieurs sources¹⁷.

¹⁵ 80 % d'éleveurs extérieurs au niveau du GP de Bassia, 75 % pour l'AFP de Germ et l'intégralité des éleveurs au niveau des surfaces de Loudervielle.

¹⁶ Le diagnostic pastoral mené par le CRPGE sur le secteur Balestas entre 2012 et 2013 avait pour objectif d'aider le maître d'ouvrage (la Communauté de communes de la vallée du Louron) à cerner les potentialités du site afin d'optimiser l'introduction d'un nouveau troupeau laitier.

¹⁷ ATOUT France 2013 et 2012 ; DOMAINES SKIABLES DE FRANCE, 2011 ; GROUPE N'PY, 2013 ; MONTAGNE LEADERS, 2011 ; PINQUET, 2013.

A l'issue de la saison 2011-2012, et sur les 38 stations du massif pyrénéen, les 8 domaines du groupe N'PY ont enregistré 2 318 000 journées-skieur et ont réalisé un chiffre d'affaire global de 53,5 millions d'euros, soit près de 50 % du chiffre d'affaires des 38 stations pyrénéennes. La station de Peyragudes, membre du réseau N'PY, s'étend sur 1500 ha répartis entre 1600 m et 2400 m d'altitude entre les deux versants louronnais et larboustois. Avec ses 49 pistes balisées (soit 60 km de piste au total) desservies par 17 remontées mécaniques et ses 15 km de parcours nordique, elle est l'une des stations les plus importantes du massif pyrénéen tant par sa superficie que par son poids économique. En 2010, le chiffre d'affaires de la station s'élève à près de 9 millions d'euros. Elle enregistre environ 420 000 journées-skieur au cours de la saison 2011-2012.

A l'échelle du massif, les stations de sports d'hiver sont l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois. Au sein de la zone de montagne touristique pyrénéenne, les communes situées en « stations de montagne » concentrent deux tiers de l'emploi salarié touristique. Cet emploi salarié représente 16 % de l'emploi salarié total. Le domaine skiable de Peyragudes génère à lui seul 38 emplois à temps complet et 128 emplois saisonniers, ceci sans compter le nombre d'emplois induits difficilement quantifiable (hébergement, restauration, commerces, locations de matériel, etc.). Par ailleurs, la station de Peyragudes diversifie son offre d'activités de loisir en proposant des balades en raquettes mais aussi en chiens de traîneaux, des sorties en dameuse, des nuits en igloo, des sauts en parapente biplace, la pratique de l'airboard (luge gonflable carénée), du Snake Gliss (luge collective), du Yooner (luge sur suspensions), ou encore la possibilité de visiter de l'usine à neige.

Le tourisme hivernal représente un élément essentiel de la vie économique locale tant en termes de retombées économiques, que de fixation de l'emploi local et par conséquent de la population et des services associés.

3.2.4. Le tourisme d'été, une diversification des usages sur la zone à l'étude

Notre zone de travail est, par ailleurs, concernée par un tourisme d'été qui se matérialise majoritairement par de la ballade/randonnée aux alentours des zones commerciales de la station et du Col de Peyresourde (familles et camping-caristes), par du tourisme de loisirs (parapente, VTT en forêt, arapaho notamment) et par de la randonnée pédestre sur le sentier du GR 10 traversant l'AFP de Germ-Louron. Le tourisme d'été constitue, selon les acteurs locaux, un complément au tourisme d'hiver sur le secteur de Peyragudes sans pour autant représenter l'essentiel des revenus issus du tourisme hivernal. En outre, les entretiens menés auprès des représentants du tourisme local montrent que le secteur de « Peyragudes » constitue une « zone de passage » pour le touriste estivant¹⁸ qui sera orienté plus spécifiquement vers d'autres secteurs jugés plus « attractifs » durant la saison d'été par les socioprofessionnels du tourisme, à l'image du lac de Génos-Loudenvielle ou des sentiers balisés hors du domaine skiable.

¹⁸ En lien avec ses panoramas sur les vallées larboustoises/louronnaises, en lien avec le Col de Peyresourde largement fréquenté par les cyclistes mais aussi par les camping-caristes, notamment lors du passage du Tour de France et en lien avec la présence d'une activité de bar/restauration.

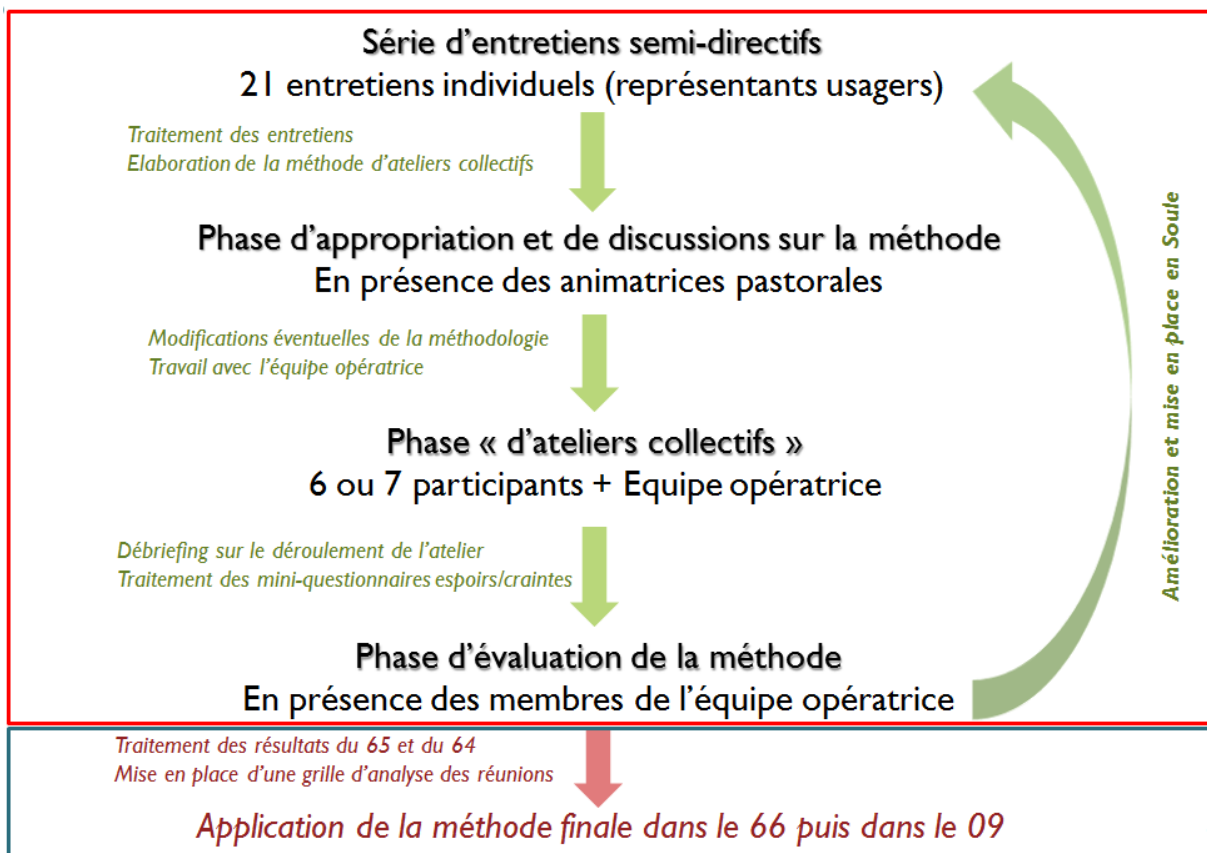
Les deux grands usages de ce secteur sont donc représentés par le tourisme et par l'activité pastorale, et ceux-ci apparaissent de façon marquée dans le discours des acteurs locaux malgré leurs poids économiques distincts. La station se révèle être au centre de la stratégie de développement des élus et des dirigeants locaux alors que le pastoralisme apparaît comme une pratique dont l'importance est principalement paysagère et patrimoniale bien que les projets récents de la communauté de communes de la Vallée du Louron témoignent d'un intérêt renouvelé pour l'activité de production fromagère en estive.

4. Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail de terrain sur le secteur « Peyragudes »

4.1. Les étapes de travail sur le secteur « Peyragudes », des entretiens individuels à l'atelier de travail collectif

Le schéma suivant, plus particulièrement la partie encadrée en rouge, retrace les étapes de travail qui ont été suivies sur la zone d'étude de « Peyragudes ».

Figure 10 : Aperçu général des étapes de travail.

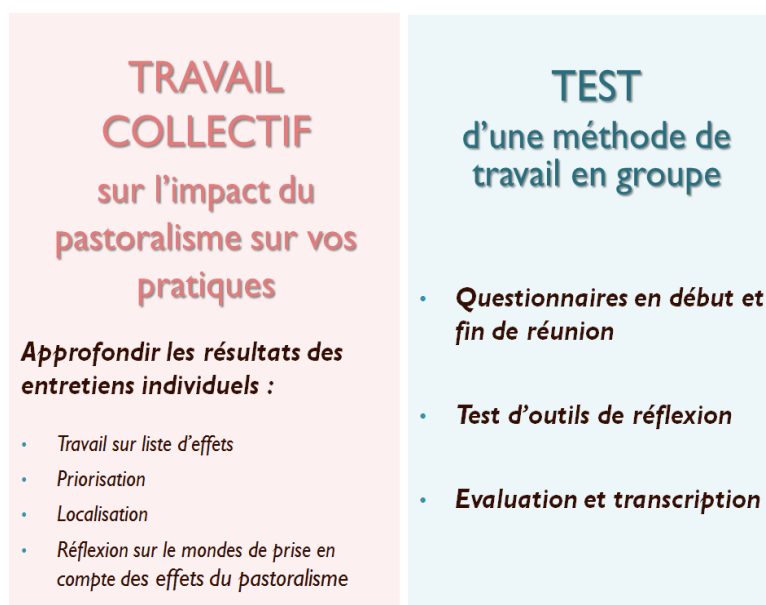


La première étape, réalisée dans le courant du mois d'août 2012 et consacrée à une série longue de 21 entretiens semi-directifs, avait pour but de mettre en évidence, suite à une phase de traitement intermédiaire des données recueillies, une liste d'effets identifiés par les enquêtés. Dans le même temps, une méthode de travail en atelier collectif composée d'exercices variés et mobilisant des supports de réflexion divers a été mise au point puis discutée et améliorée en présence des animatrices du GIP-CRPGE¹⁹. La méthode de travail remodelée a ensuite été mise en application le 27 juin 2013 dans les locaux de la Communauté de communes de la vallée du Louron.

Figure 11 : le double objectif de la réunion de travail.

L'objectif de l'atelier de travail collectif était double, il s'agissait dans un premier temps d'approfondir les résultats obtenus durant les entretiens individuels, mais aussi de tester l'efficacité des outils de travail et exercices proposés en vue de l'amélioration de notre méthodologie comme l'illustre le schéma ci-contre.

Nous nous concentrerons dans la suite de ce développement sur la manière dont nous avons sélectionné nos enquêtés puis sur les résultats obtenus à l'issue de la réunion de travail louronnaise.



4.2. La mise en place de l'échantillon d'enquête

La vocation au fondement de notre travail était d'obtenir, à une échelle locale, une identification des effets du pastoralisme perçus par les usagers de la montagne sur leurs pratiques de l'espace pastoral mais également sur leur espace d'activité. Ayant fait préalablement le choix d'une enquête qualitative fondée sur l'analyse du discours (ce qui sous-entend un nombre d'enquête moins élevé mais des entretiens plus approfondis), nous avons réduit notre population d'enquête aux représentants de chaque type d'usagers de la montagne. L'intérêt était de pouvoir balayer l'ensemble des quatre grandes communautés d'usage communément présentes au sein de l'espace pastoral à savoir :

¹⁹ Rappelons que les animateurs territoriaux sont les destinataires finaux de la méthode mise au point, ils jouent donc un rôle de proposition particulièrement important.

- 1) L'usage culturel,
- 2) L'usage productif,
- 3) L'usage récréatif,
- 4) L'usage environnemental.

Ainsi, grâce à l'étude des documents territoriaux (charte du Pays des Nestes, candidature pôle touristique...), de la sitographie locale disponible et avec la collaboration du GIP-CRPGÉ nous avons construit une liste d'acteurs locaux multiples constituant notre échantillon d'enquête :

Tableau 6 : Liste des 21 personnes interrogées sur notre terrain 65/31 en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace.

FONCTION - STRUCTURE	CATEGORIE D'USAGE/STATUT
Animateur de la Maison du Pastoralisme d'Azet	Usage culturel
Responsable du Label Pays d'Art et d'Histoire Aure/Louron	Usage culturel
Président de l'association de chasse englobant notamment les communes de Germ-Louron et Loudervielle, Maire d'Avajan	Usage récréatif
Président de l'AAPPMA du Louron	Usage récréatif
Gérante du Centre de Montagne de Germ	Usage récréatif
Directeur de l'office du tourisme de la vallée du Louron	Usage récréatif
Eleveur bovin, membre du GP de Garin	Usage productif
Eleveur bovin, président du GP de Garin	Usage productif
Eleveur bovin, président du GP de Bassia	Usage productif
Directeur de la SEMAP, Maire de Loudervielle	Usage productif
Eleveur ovin, chef des pistes à la SEMAP, président de l'AFP de Germ-Louron	Usage productif
Vice-président du GP de Bassia, président de l'association de protection de la nature - ARPALouron	Usage environnemental
Chargée de mission restauration écologique au Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées	Usager expert - Intermédiaire technique Usage environnemental
Agent territorial ONF	Usager expert - Intermédiaire technique
Directeur du bureau d'étude AMIDEV	Usager expert - Intermédiaire technique
Agent territorial RTM	Usager expert - Intermédiaire technique
Conseiller Agricole, chargé de mission pastoralisme à la Chambre d'agriculture 31	Animation territoriale
Directeur du GIP-CRPGÉ	Animation territoriale
Maire de la commune de Gouaux de Larboust	Elu local
Maire de la commune de Loudervielle	Elu local
Directeur de la communauté des communes de la Vallée du Louron	Elu local

Les informations recueillies suite à la tenue des entretiens nous ont permis d'affiner notre liste d'usages de l'espace, et de rassembler les différents usages nouvellement listés en sept catégories dénommées les « collectifs de concernement ». Chacun de ces collectifs rassemble une multiplicité d'usagers aux pratiques proches et impactés de façon analogue par le pastoralisme. Ainsi avons-nous obtenu sept collectifs de concernement :

- 1) Station de ski,
- 2) Pastoralisme,
- 3) Tourisme hors ski-alpin,
- 4) Usages récréatifs traditionnels (chasse/pêche),
- 5) Usagers-experts/intermédiaires techniques,
- 6) Ingénierie territoriale,
- 7) Collectivités locales.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition de chacun de ces collectifs. Il faut noter que la liste des usages de l'espace à l'étude n'est pas exhaustive, elle repose sur notre analyse préalable et sur les propos recueillis lors des entretiens, elle a pour vocation de donner un aperçu aussi proche que possible de la réalité.

Tableau 7 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Peyragudes ».

USAGES IDENTIFIES PAR LES ENQUETES	GRANDES CATEGORIE D'USAGES	USAGERS	COLLECTIFS DE CONCERNEMENT
Pastoralisme (éleveurs, berger)	PASTORALISME	ELEVEURS (GP), BERGER	Identifiés comme les 2 usages principaux de l'espace et souvent mis en relation: PASTORALISME / STATION (SEMAP)
Travaux, engins motorisés (personnel SEMAP)	TOURISME AMENAGEUR	SALARIES DE LA SEMAP, TOURISTES, LOCAUX	
Ski alpin			
Parcours avec chiens de traîneau	TOURISME HIVERNAL HORS SKI ALPIN	SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME HIVERNAL, TOURISTES, LOCAUX	TOURISME hors ski alpin - Usages RECREATIFS issus de la diversification des activités en montagne. Souvent envisagés comme moins impactants pour l'environnement par rapport au tourisme aménageur que représente la station mais aussi moins rémunérateurs bien qu'indispensables pour l'activité économique et l'emploi local
Randonnée en raquettes			
Ski de fond			
Guidage et accompagnement commerciaux	<i>TOURISME DOUX (Activités récréatives estivales commerciales et non commerciales)</i>	SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME, TOURISTES, LOCAUX	
Arapaho			
Parapente			
VTT en forêt			
Cueillette de myrtilles			
Randonnée, promenade			
Observation du paysage, de la biodiversité, photographie			
Chasse	ACTIVITES RECREATIVES DE PRELEVEMENT FAUNISTIQUE	MEMBRES DES SOCIETES LOCALES DE CHASSE ET DE PECHE	Usages RECREATIFS TRADITIONNELS
Pêche			
Gestion des forêts domaniales et communales	TRAVAUX ET PRESTATIONS TECHNIQUES	USAGERS DE L'ESTIVE ET PRESTATAIRES TECHNIQUES (SEMAP, ONF, RTM, AMIDEV, Conservatoire Botanique)	USAGERS-EXPERTS/INTERMEDIAIRE TECHNIQUES
Travaux de protection contre les risques			
Restauration écologique			
Animation territoriale	ANIMATION ET ETUDES	AGENTS DE DEVELOPPEMENT (GIP-CRPGE, CDA31)	INGENIERIE TERRITORIALE
PROPRIETAIRES FONCIERS - GESTIONNAIRES		COLLECTIFS DE CONCERNEMENT LOCAUX	
CCVL	PROPRIETAIRE, BAILLEUR, GESTIONNAIRE	CCVL	COLLECTIVITES LOCALES
Commune de Germ Louron	PROPRIETAIRE	COLLECTIVITES LOCALES	
Commune de Loudervielle	PROPRIETAIRE, BAILLEUR		
Commune de Gouaux de Larboust			

C'est sur cette base que nous avons déterminé la liste des sept participants à la réunion de travail louronnaise. L'objectif était d'avoir un représentant par collectif de concernement et d'éviter la surreprésentation. Nous avons donc sollicité sept enquêtés.

Tableau 8 : Liste des participants, zone « Peyragudes ».

STRUCTURE	COLLECTIF DE CONCERNEMENT
Groupe pastoral de Bassia	Pastoralisme
SEMAP	Station de Ski
Centre d'hébergement/restauration	Tourisme doux (écotourisme)
Société de chasse	Chasse/Pêche
ONF	Usagers experts – Intermédiaires techniques
GIP-CRPGE	Ingénierie territoriale
CCVL	Collectivités locales

Une « équipe opératrice » composée d'une évaluatrice de la méthode²⁰ appliquée et d'un secrétaire de séance²¹ a participé au bon déroulement de la séance et à la prise en note des résultats et améliorations à apporter en vue de la suite du travail.

4.3. Compte-rendu de l'atelier de travail collectif du 27 juin 2013

4.3.1. Déroulement général

Sur les sept acteurs sollicités, quatre ont effectivement participé au travail collectif. Cette réunion s'est déroulée sous la forme d'un atelier travail comportant des phases de réflexion individuelle et des phases d'échange. Nous avons proposé aux participants toute une série de supports permettant le recueil de leurs impressions sur le travail, des résultats et favorisant la discussion : questionnaires, tableaux, cartes²². Les sous-parties suivantes présentent les principaux résultats obtenus à l'issue de l'atelier.

4.3.2. Le classement des effets du pastoralisme

Le cœur du travail de groupe a été constitué par le tri et la hiérarchisation de la liste d'effets du pastoralisme obtenue à l'issue des 21 entretiens semi-directifs. Nous avons donc remis aux participants la liste d'effets ci-dessous, accompagnée d'un tableau de tri. La consigne était pour chacun des participants, de réaliser un tri individuel, puis de présenter son résultat au groupe au cours d'un tour de table. Il était question à l'issue du tour de table, d'aboutir si possible à un résultat collectif.

²⁰ Animatrice pastorale du GIP-CRPGE.

²¹ Technicien pastoral du GIP-CRPGE.

²² Les supports distribués au cours de la réunion sont présentés en annexe du compte-rendu.

Tableau 9 : Liste des effets du pastoralisme, zone « Peyragudes ».

LISTE D'EFFETS IDENTIFIES LORS DES 21 ENTRETIENS INDIVIDUELS	
1. Entretien de l'espace	9. Participation à la sécurisation de l'espace montagnard
2. Maintien de l'accès à la montagne	<ul style="list-style-type: none"> • Protection contre les avalanches • Protection contre les incendies liés à l'embroussaillement
3. Contribution à l'attractivité touristique du territoire	10. Maintien du tissu social local
4. Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	11. Réalisation d'économies
5. Maintien d'un paysage esthétique et varié	<ul style="list-style-type: none"> • économies de broyage de la végétation • économies dans la lutte contre les avalanches
6. Dégâts environnementaux	12. Maintien des pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • problèmes sanitaires avec la faune cynégétique • dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux 	13. Dégâts liés au sous-pâturage ou à la déprise agricole
7. Contribution à l'économie locale	14. Préservation de la biodiversité
<ul style="list-style-type: none"> • maintien de l'emploi • apport de revenus pour les collectivités 	15. Dégâts liés au surpâturage
8. Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	<ul style="list-style-type: none"> • sur la ressource forestière • sur les sols
	16. Contribution à la perpétuation du patrimoine local
	17. Amélioration du bien-être des animaux domestiques

Tableau 10 : Tableau de classement des effets du pastoralisme, zone « Peyragudes ».

EFFETS NEGLIGEABLES OU INEXISTANTS		EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
Selon moi ces effets ne sont pas présents	Ces effets ont un impact négligeable sur mes activités		

Tableau 11 : Le classement réalisé par la socioprofessionnelle du tourisme.

	EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
Socio-professionnelle du tourisme	(14) Préservation de la biodiversité (15) Dégâts liés au surpâturage (17) Amélioration du bien être des animaux domestiques	(4) Dégâts matériels (6) Dégâts environnementaux	(8) Accidents animaux domestiques/ activités récréatives	(9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	Paysage et Espaces (1) Entretien de l'espace (2) Maintien de l'accès à la montagne (5) Maintien d'un paysage esthétique et varié (11) Réalisation d'économies (13) Dégâts liés au souspâturage Culture et Société (10) Maintien du tissu social local (12) Maintien des pratiques collectives (16) Perpétuation patrimoine Economie (3) Contribution à l'attractivité touristique (7) Contribution à l'économie locale (11) Réalisation d'économies

Commentaires/Précisions apportés au classement :

- Les effets lui paraissent complexes à hiérarchiser.
- Elle regroupe néanmoins spontanément les effets qu'elle juge importants en 3 catégories : paysage et espaces, culture et société, économie.
- Le rapport au paysage important dans sa profession, « *ce qui se voit* », « *ce que les gens aime* ». Ces éléments sont au centre de son travail d'éducation à l'environnement envers le jeune public pour comprendre le paysage (les hommes qui sont derrière).

- Concernant la réalisation d'économies, il s'agit de l'aspect physique lié à la station mais aussi à l'économie locale.
- Elle ne se sent pas compétente vis-à-vis des problématiques de sur ou souspâturage mais elle constate le souspâturage en observant le paysage qui l'entoure et qui est gagné par la forêt.
- Elle apporte une rectification de l'effet (12) relatif aux pratiques collectives, elle le désignerait plutôt « *maintien d'un certain mode de pratiques collectives* » à pondérer avec le renouvellement des pratiques collectives. Elle souligne que ce ne sont pas les seules pratiques collectives du territoire et propose une nouvelle dénomination pour l'effet (12) « *maintien DE pratiques collectives* ».
- Elle évoque le problème lié à la progression de la végétation.
- Il lui semble important de nuancer les effets (3) et (16) sur l'attractivité touristique et la perpétuation du patrimoine. Elle émet des inquiétudes vis-à-vis de la « *mise en scène* » de l'activité pastorale qui a lieu lors de certains événements mettant en avant le pastoralisme (fêtes, foires...). Il est important selon elle de perpétuer le patrimoine dans le renouvellement et de ne pas s'ancrer dans une vision « *passéiste* ».
- Elle place l'effet (9) sur la sécurisation de l'espace montagnard dans la colonne « moyennement important » car elle ne connaît pas réellement l'impact du pastoralisme en lien avec les risques.

Tableau 12 : Le classement réalisé par l'animatrice pastorale.

	EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
Animatrice pastorale	(13) Dégâts liés au souspâturage (15) Dégâts liés au surpâturage	(6) Dégâts environnementaux	(4) Dégâts matériels (8) Accidents animaux domestiques/ activités récréatives	(11) Réalisation d'économies (17) Amélioration du bien être des animaux domestiques	Entretien de l'espace (1) Entretien de l'espace (2) Maintien de l'accès à la montagne Economie et identité locale (7) Contribution à l'économie locale (10) Maintien du tissu social local (12) Maintien des pratiques collectives (16) Perpétuation patrimoine Tourisme (3) Contribution à l'attractivité touristique (5) Maintien d'un paysage esthétique et varié Non catégorisé (9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard Effet important mais moins évident sur le secteur (14) Préservation de la biodiversité

Commentaires/Précisions apportés au classement :

- Selon elle, la biodiversité est un effet notable mais pas premier sur le secteur en question (pas de zonage Natura 2000 ou environnemental).
- Le paysage ouvert et la présence d'un pastoralisme actif intéressent le tourisme.
- Elle lie l'effet (5) sur le maintien d'un paysage esthétique et varié au tourisme, mais si cet effet avait été renommé en tant que « maintien d'un cadre de vie » elle l'aurait lié à la catégorie « économie et identité locale ».

- La participation du pastoralisme à la sécurisation de l'espace montagnard particulièrement important sur ce secteur en lien avec la présence du domaine skiable.
- L'effet (17) lié à l'amélioration du bien être animal dépend des conditions climatiques et des soins apportés au bétail à l'échelle de l'exploitation.
- Elle n'a pas constaté de dégâts environnementaux liés à la qualité de l'eau lors des tournées réalisées en estives.
- L'effet relatif aux accidents animaux domestiques/activités récréatives n'est pas négligeables mais il existe des solutions pour le limiter : la communication.
- Elle n'est pas parvenue à classer les « dégâts liés au sur ou souspâturage » car ce sont selon elle les conséquences d'un déséquilibre au niveau de l'utilisation pastorale qui va provoquer par la suite des conséquences et peut-être des dégâts indirects.

Tableau 13 : Le classement réalisé par le gestionnaire d'estive.

	EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
Gestionnaire d'estive	(2) Maintien de l'accès à la montagne (3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (11) Réalisation d'économies (13) Dégâts liés au sous-pâturage ou à la déprise agricole (14) Préservation de la biodiversité (15) Dégâts liés au surpâturage (17) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	(12) Maintien des pratiques collectives	(6) Dégâts environnementaux (8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	(4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques (16) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	(1) Entretien de l'espace (5) Maintien d'un paysage esthétique et varié (7) Contribution à l'économie locale (9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard (10) Maintien du tissu social local

Commentaires/Précisions apportés au classement :

- Le travail qui lui est demandé est complexe selon lui.
- Il éprouve des difficultés à classer l'effet relatif au maintien de l'accès à la montagne. Il a besoin de cet effet pour ses pratiques mais il apparaît aussi néfaste car il gêne la progression des troupeaux (les pistes permettent un accès plus rapide à l'estive mais gêne les bêtes).
- Certains effets sont en contradiction avec son statut d'éleveur.
- Il qualifie les relations avec la station comme une interdépendance. La présence de la station influe sur les pratiques des éleveurs (notamment la présence des infrastructures qui impactent le gardiennage et le travail journalier). Il y a de la même manière des

possibilités de dégâts sur les infrastructures de la station par les troupeaux. Il y parle de l'importance du « relationnel », du « lien » avec la station et avec d'autres institutions.

- Il évoque les dégâts environnementaux en lien avec la présence de cervidés notamment (problèmes sanitaires sur le troupeaux).
- En tant qu'éleveur il évoque en premier lieu l'effet des autres usages sur le pastoralisme et a donc tendance à positionner le pastoralisme en récepteur et non en fournisseur d'effets.
- Concernant les dégâts sur la qualité de l'eau, on ne peut pas les attribuer exclusivement au pastoralisme selon lui, ils peuvent aussi provenir de la faune sauvage.
- Les pratiques collectives sont négligeables au niveau du Groupement pastoral qu'il préside.

Tableau 14 : Le classement réalisé par l'élu.

	EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
Elu	(10) Maintien du tissu social local	(6) Dégâts environnementaux (15) Dégâts liés au surpâturage	(2) Maintien de l'accès à la montagne (4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques (8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives (17) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	(3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (5) Maintien d'un paysage esthétique et varié (7) Contribution à l'économie locale	(1) Entretien de l'espace (9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard (11) Réalisation d'économies (12) Maintien des pratiques collectives (13) Dégâts liés au sous-pâturage ou à la déprise agricole (14) Préservation de la biodiversité (16) Contribution à la perpétuation du patrimoine local

Commentaire/Précisions apportés au classement :

- Il n'y a pas de dégât lié au surpâturage selon lui. Avant, il y avait des dégâts en lien avec la régénération au niveau des forêts.
- Pour lui, le maintien de l'accès à la montagne en lien avec le pastoralisme est négligeable car il peut aussi bien être imputé à d'autres activités (hydroélectricité, exploitation forestière, tourisme...).
- L'amélioration du bien-être des animaux domestiques dépend du soin apporté au troupeau par l'éleveur individuellement.
- La contribution à l'économie locale du pastoralisme est pour l'heure moyennement importante mais pourrait le devenir dans le cadre d'une reconversion de l'économie avec le changement climatique (qui pousserait à la baisse des retombées économiques liées au tourisme hivernal). Avant l'économie locale était basée sur le manganèse.

- Il regrette la disparition de la coopérative laitière et fruitière de la vallée du Louron qui représentait un outil collectif favorisant le tissu social.
- Si les troupeaux n'étaient pas présents, il faudrait faire venir du matériel pour faucher, ce serait couteux, donc le pastoralisme fait faire des économies. Mais il y a la réciproque, le réengazonnement des pistes est favorable aux bêtes.
- Les CUMA et les AFP sont des outils de discussion par rapport au pastoralisme et sa place au niveau territorial.
- Il qualifie la vallée du Louron de « civilisation agricole et pastorale ».

Photos 2 et 3 : Disposition de la salle de réunion et support de classement des effets du pastoralisme, zone « Peyragudes » (GIP-CRPG).



Bien que le classement des effets et les discussions associées n'aient pas permis d'arriver à un résultat collectif en cours de réunion. Nous pouvons dégager quelques grands axes de réflexion :

Le pastoralisme comme gestionnaire de l'espace :

Tout d'abord, l'effet relatif à l'entretien de l'espace est omniprésent, que ce soit dans les entretiens semi-directifs ou dans les réflexions collectives. Il est classé comme « très important » par tous les participants. Le passage des animaux sur des zones pentues ouvre des sentes qui permettent un accès plus facile. Le pastoralisme est associé à la valorisation agricole de l'espace montagnard, à la limitation d'un recouvrement végétal jugé trop abondant et non désiré qui obstrue le paysage. Il contribue aussi par ce biais au maintien d'un paysage « cadre de vie » pour locaux et touristes mais aussi à la sécurisation de l'espace montagnard vis-à-vis des risques d'avalanches en maintenant un tapis végétal ras ; cela conduit par conséquent à la réalisation d'économies de broyage par la collectivité.

Le pastoralisme comme contributeur à la stratégie de développement local :

On note que l'activité pastorale est envisagée comme pourvoyeuse d'emplois, et comme l'un des vecteurs de l'attractivité touristique louronnaise. Elle contribue à alimenter une certaine « image » de la vallée et plus particulièrement du secteur de Peyragudes. Une image où se mêleraient activités aménageuses hautement rentables (domaine skiable) et activités aux racines plus anciennes à fort potentiel symbolique, favorisant l'attractivité estivale et l'offre de produits locaux. L'investissement de la CCVL dans le pôle fromager au niveau du secteur de Balestas illustre ce statut du pastoralisme en tant qu'activité agricole valorisant l'espace, certes, mais aussi en tant que produit touristique de diversification de l'offre en période estivale.

Le pastoralisme comme marqueur socioculturel :

Le pastoralisme est enfin envisagé comme porteur d'un pan de la culture locale. Néanmoins, l'image véhiculée par l'activité lors de certaines manifestations locales fait débat. Cette image renvoie pour certains à une sorte de mise en scène du pastoralisme qui ne correspondrait pas à la réalité des pratiques. Pour beaucoup, le maintien de l'activité pastorale locale favorise le tissu social.

Il convient de noter que les effets relatifs au surpâturage, aux accidents causés par les animaux domestiques sur les touristes et aux dégâts environnementaux potentiellement causés par l'activité pastorale ont été jugés non classables, négligeables ou encore inexistants par les participants.

4.3.3. *Les discussions sur les modes de prise en compte du pastoralisme*

Les échanges engagés durant la réunion ont permis d'identifier des modes de prise en compte des effets du pastoralisme. On constate que les effets négatifs minoritaires mais bien identifiés de l'activité pastorale à l'image des accidents entre animaux domestiques et touristes ou encore des dégâts matériels sur les infrastructures touristiques sont traités localement par la communication entre les protagonistes (SEMAP/berger ou éleveurs) ou bien par la signalétique et/ou la communication à destination des touristes.

L'effet relatif au bien-être animal se traite plutôt selon les participants à l'échelle de l'exploitation agricole par les soins apportés par l'éleveur.

« Parce que l'entretien, le ceci, le cela, etcetera, c'est juste une conséquence d'une activité, mais l'activité c'est un métier, donc c'est d'abord, économiquement, é-co-no-mi-que-ment, permettre aux gens de vivre sans qu'il y ait la notion d'assistance ! Mais permettre aux gens de vivre de leur métier ! »

Extrait de réunion, zone « Peyragudes » (27 juin 2013)

Concernant les effets positifs, les modes de prise en compte évoqués par les participants sont beaucoup plus larges et vont concerner le maintien de l'activité dans son ensemble et non effet par effet via les outils techniques et institutionnels existants :

- La mise en place d'Associations foncières pastorales en zones intermédiaires afin d'assurer la valorisation agricole de surfaces privées localisées la plupart du temps au niveau du pourtour des villages. La simplification de l'utilisation du foncier privé via l'AFP peut également favoriser l'installation agricole,
- Une redéfinition juridique des baux ruraux, jugés trop restrictifs pour le propriétaire foncier,
- L'émergence de projets issus de la volonté politique locale et favorisant l'installation d'éleveurs transhumants (à l'image du pôle fromager du quartier Ballestas),
- La prise en compte existante consistant en une relation de réciprocité station/pastoralisme : les éleveurs utilisent les accès liés à la station, la revégétalisation des pistes en perpétue l'utilisation pastorale ; en contrepartie, le pastoralisme entretient les surfaces de la station et offre une image attractive au touriste estivant,
- L'amélioration de la formation des gardiens de troupeau est évoquée,
- Le fait de donner à l'éleveur les moyens de valoriser la plus-value de ses produits en lui offrant des outils de transformation (pôle fromager). La relation agriculture/tourisme est première dans la valorisation des produits. Il y a une demande, il faut prendre des risques et permettre aux gens de s'installer.
- La vente directe des produits fromagers, le fait de porter un produit jusqu'au bout (valorisation haute du prix du lait),
- L'importance de préserver des structures agricoles à l'image des coopératives laitières (dont la disparition constitue un regret pour la collectivité).

4.3.4. Le travail sur les cartes du secteur à l'étude



Photo 4 : Le travail sur les cartes du secteur à l'étude (GIP-CRPGE).

La carte fut l'un des derniers supports de travail proposé aux participants lors de l'atelier du 27 juin 2013. L'objectif était de localiser un maximum d'effets identifiés et classés dans les étapes précédentes sur l'une des cartes présentées²³ (fond IGN ou BD Ortho). Bien que les participants aient utilisé les deux cartes pour se repérer, ils ont positionné les gommettes fournies sur la carte IGN (les indicateurs de lieu favorisant leur repérage). Les effets qui ont été positionnés ont la caractéristique commune de posséder une empreinte nettement visible sur l'espace via la pente, les sentiers, le bâti, la structuration du paysage (col, route) ou encore la végétation. Les effets immatériels relatifs à l'économie locale, au patrimoine, au paysage, à la culture ou au tissu social n'ont pas été positionnés.

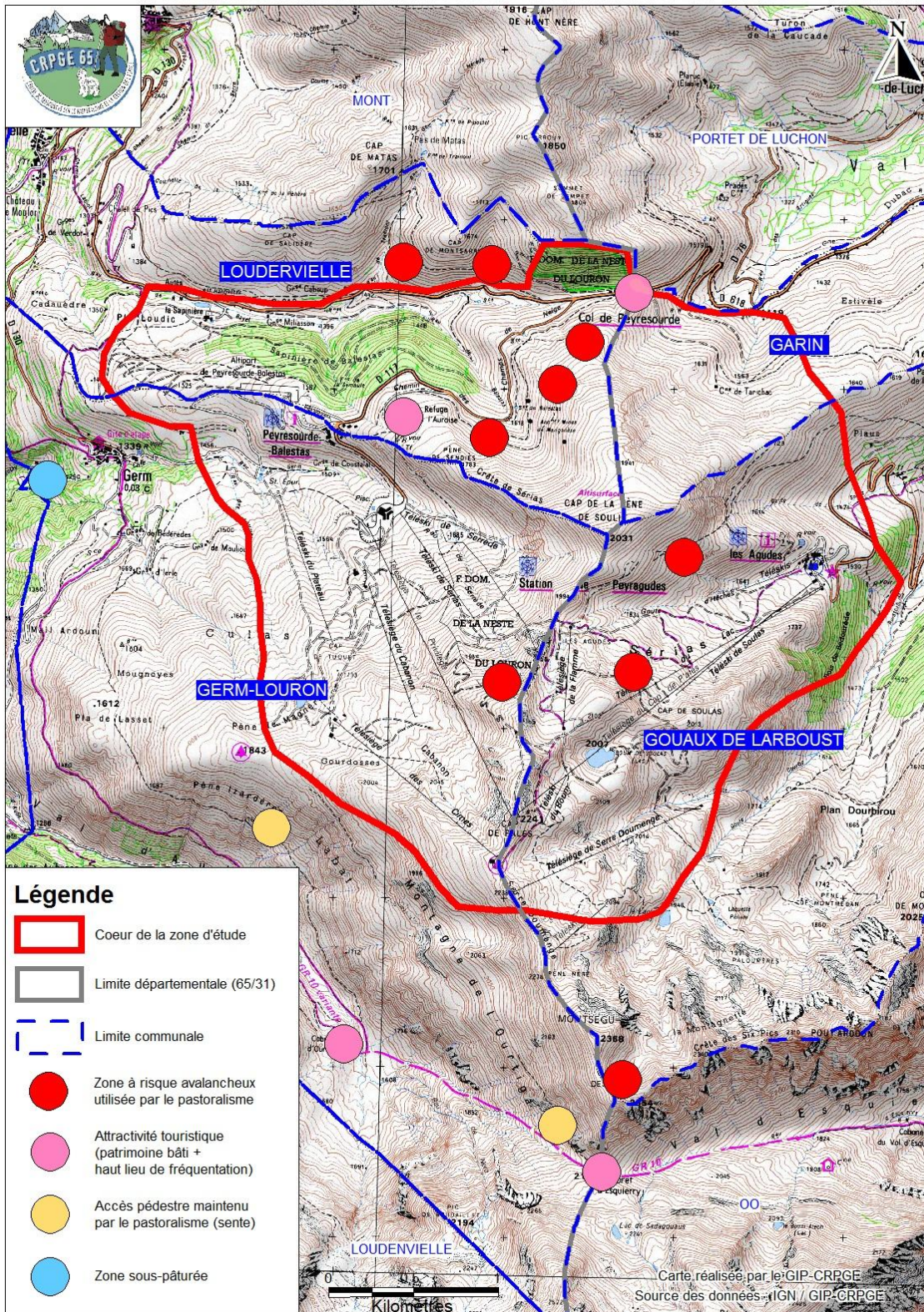
Les participants ont ainsi localisé :

- en premier lieu les zones à avalanches où l'action croisée du pastoralisme et de la Société d'Economie Mixte d'Exploitation de la Station limite les risques,
- les cabanes anciennes et récentes, ainsi que le col de Peyresourde comme vecteurs de fréquentation touristique,
- les sentes, sortes de petits chemins d'accès créés par le passage répété des animaux et qui favorisent de zones à forte pente,
- Une zone sous-pâturée.

²³ Les 2 cartes présentaient uniquement un zoom sur la zone d'étude ainsi que les limites administratives des communes côté 65.

Carte 6 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme lors de l'atelier.

Localisation des effets du pastoralisme par les participants
(atelier de travail 65/31 du 27 Juin 2013)



4.3.5. Les perceptions des participants vis-à-vis de la démarche

Deux questionnaires courts ont été distribués aux participants lors de la réunion de travail. L'un en introduction et l'autre en conclusion d'atelier. Le but était d'appréhender les attentes des participants préalablement à l'atelier, mais aussi de recueillir à l'issue du travail leurs impressions et les améliorations ou suites à apporter.

Figure 12 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.

QUESTIONNAIRE « ANTE » ATELIER	QUESTIONNAIRE « POST » ATELIER
<p><u>Consigne</u></p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p><u>Questions</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le travail que nous allons mener ensemble sur les effets du pastoralisme vous paraît-il nécessaire ? Pourquoi ou pourquoi pas ? 2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette réunion ? 3. Quelles sont vos craintes vis-à-vis de cette réunion ? 4. Quelle serait a priori pour vous son utilité au niveau local? 	<p><u>Consigne</u></p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p><u>Questions</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le travail que vous venez de réaliser vous a-t-il paru nécessaire? Pourquoi ou pourquoi pas? 2. Quelles sont les points positifs que vous avez relevés? 3. Quelles sont les points négatifs que vous avez relevés? 4. Quelle serait a posteriori pour vous son utilité au niveau local?

Les réponses des participants font apparaître :

- L'intérêt porté aux réunions permettant d'associer des usagers de l'espace divers. Ces rassemblements apparaissent comme étant assez rares et comme des occasions d'échanger et de légitimer les points de vue des divers secteurs d'activité de l'espace en question ;
- Certains participants donnent à ce travail une vocation de reconnaissance vis-à-vis des effets de l'activité pastorale pouvant mener à une élévation de l'ambition pour le maintien et le développement de cette activité ;
- Les sujets qui ressortent de façon prioritaire sont :
 - L'interrelation entre le pastoralisme et le tourisme qui se situe à la base de la compréhension du secteur « Peyragudes »,
 - La question du foncier, de sa maîtrise,
 - La question de la transmission du foncier et de la culture pastorale ;

- Enfin, les participants évoquent les suites à donner au travail. Celui-ci ne constitue en effet qu'une façon de poser les questions et d'engager la discussion entre les acteurs. Il permet d'évoquer des pistes d'action locales et peut constituer une aide à la décision politique. Il reste néanmoins inachevé.

5. Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement

Certaines limites inhérentes au travail ont été soulevées par l'équipe opératrice à l'issue de la réunion du 27 juin 2013, elles concernent notamment la lourdeur et la complexité des tâches demandées aux participants ainsi que le comportement d'animation et de passation des consignes. Cet atelier, premier d'une série de 4 réunions menées sur la chaîne des Pyrénées a donc vocation à être amélioré (allégé, simplifié) au regard de ces critiques.

Cela dit, on note l'intérêt des participants pour l'échange entre divers acteurs du territoire aux origines socioprofessionnelles variées. Le fait de poser les problèmes ensemble paraît donc constituer une avancée concernant la situation du pastoralisme sur le secteur « Peyragudes » et les choix politiques qui le concernent, mais cette avancée reste incomplète en l'absence de demande locale formalisée, de moyens et de pistes d'action concrètes. Les suites du travail dans la vallée du Louron restent donc à accomplir.



Avec le soutien du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, du Fonds Européen de Développement Régional et du Ministère Chargé de la Recherche.



COMPTE RENDU
TRAVAIL DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT
Les effets du pastoralisme collectif pyrénéen
Zone d'étude « LARRAU » - Pays de Soule

Photo 5 : Aperçu d'une partie des exploitations de Larrau.

Contact
Lucie LAZARO
Salariée-doctorante GIP-CRPGE / UMR Dynamiques Rurales
Courriel : lucie.lazaro@gip-crpge.com

II. COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE

« LARRAU »

1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen

Le travail de recherche développement qui nous a réunis ici est le fruit de la rencontre entre l'Unité Mixte de Recherche Dynamiques Rurales et le questionnement du GIP-CRPGE, qui n'est autre que le service pastoral des Hautes-Pyrénées. Cette structure, en tant que principal interlocuteur départemental pour tout ce qui a trait au pastoralisme et à ses politiques d'accompagnement, suit de près la mobilisation récente par divers groupes de pression²⁴, par l'Etat²⁵ et par les acteurs territoriaux²⁶ d'un vocabulaire emprunté à l'économie et relatif aux fonctions multiples du pastoralisme ; on parle tour à tour du pastoralisme comme fournisseur : d'externalités, de services, de services environnementaux (ou écosystémiques), d'aménités, ou encore de biens publics.

En l'état actuel des dispositifs publics européens et nationaux, dont les réformes sont en cours de discussion, il apparaît important, tant pour le GIP-CRPGE que pour les institutions du massif (qui ont permis le financement de cette recherche) d'avoir en leur possession des références scientifiques et techniques sur la réelle teneur des « services rendus » par l'activité pastorale ou encore de ses effets négatifs. En effet, les atouts du pastoralisme et de l'espace pastoral, en tant que « fournisseurs » d'effets d'intérêt collectif sont largement mobilisés dans les documents stratégiques (Etude stratégique de l'Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes, Schéma de Massif), dans les documents de programmation (Document Régional de Développement Rural) ou encore dans les textes de loi (Loi DTR 2005), mais ils ne font pas l'objet de définition ou d'identification claire. Nous sommes face à des listes imprécises d'effets ou de services qui semblent permettre de distinguer le pastoralisme et son espace d'action : l'estive, du secteur agricole dans son ensemble dans le but de justifier des enveloppes européennes et nationales spécifiques. Or, on constate que, malgré le consensus qui semble s'être formé autour de la multifonctionnalité de l'activité pastorale, nous manquons cruellement de références techniques ou scientifiques de niveau territorial à son sujet. C'est dans ce cadre qu'un travail de fond sur les effets du pastoralisme sur l'espace pastoral et sur ses usagers divers est apparu nécessaire afin d'appréhender la place du pastoralisme au sein des territoires pyrénéens aujourd'hui et pour alimenter scientifiquement les réflexions en cours ou à venir sur les réformes des dispositifs de soutien à l'agriculture.

²⁴ Association pour les espaces de montagne Euromontana, Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes.

²⁵ Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

²⁶ Institutions du massif.

Le GIP-CRPGE s'est donc donné un double objectif :

- 1) le premier étant de clarifier ce que sont les effets du pastoralisme collectif pyrénéen et d'envisager leurs modes de prise en compte au niveau local,
- 2) le second étant de mettre au point une méthodologie de travail adaptable et reproductible, permettant aux agents de développement sur un territoire donné d'identifier, de caractériser et d'envisager des modes de prise en compte des effets de l'activité pastorale sur l'espace montagnard et ses usagers divers.

2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne

Dans cette optique nous avons mis au point une démarche de terrain constituée d'enquêtes sous forme d'entretiens semi-directifs²⁷ et de réunions de travail sur quatre terrains d'étude répartis sur le versant français des Pyrénées.

C'est suite à une phase exploratoire²⁸ réalisée avec la collaboration de l'ensemble des cellules pastorales de la chaîne pyrénéenne réunies au sein du Réseau Pastoral Pyrénéen que nous avons sélectionné nos quatre terrains d'étude répartis sur cinq départements (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales).

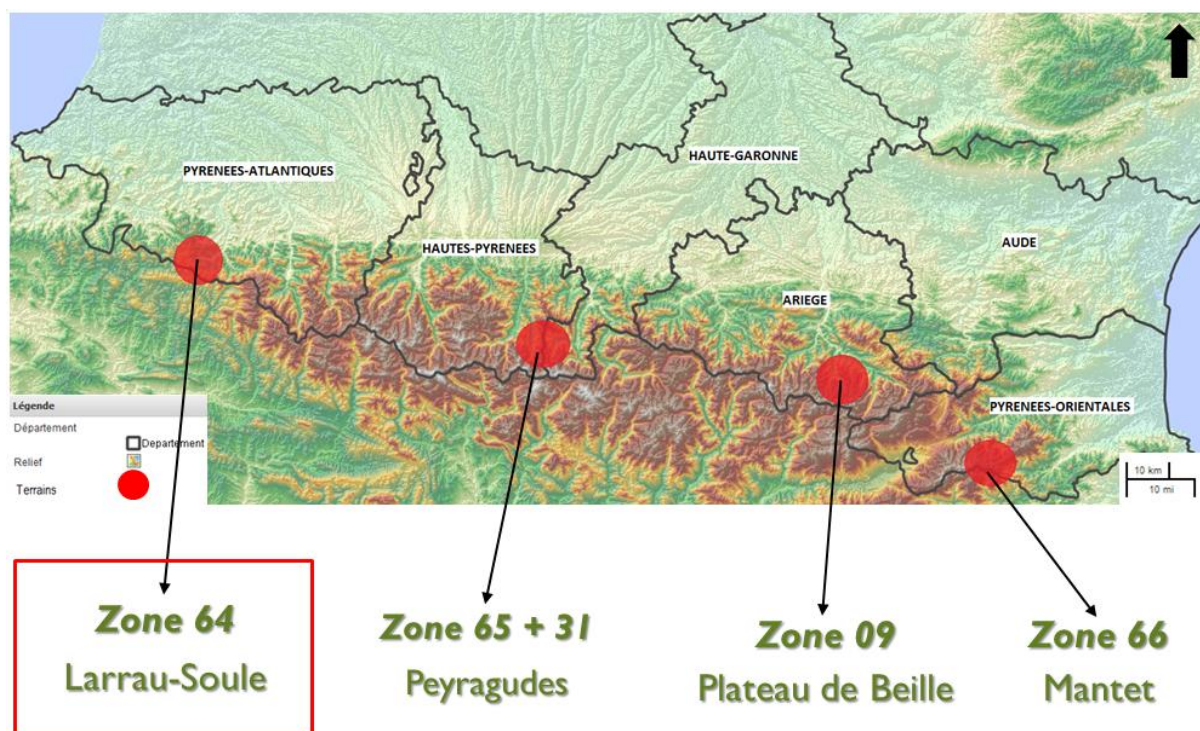
Voici la liste des quatre terrains présentés d'ouest en est du massif pyrénéen :

- 1) Les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de Larrau dans les Pyrénées-Atlantiques,
- 2) Les surfaces pastorales situées au niveau du domaine skiable de Peyragudes entre vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) et vallée du Larboust (Haute-Garonne),
- 3) Les surfaces pastorales du plateau de Beille en Ariège,
- 4) Les surfaces pastorales de la commune de Mantet dans les Pyrénées-Orientales.

²⁷ Les entretiens semi-directifs sont menés à l'aide d'une grille élaborée par l'enquêteur en fonction de son questionnement. Cette grille comprend toute une série de thèmes simples qui devront être abordés lors de l'entretien sans forcément suivre un ordre précis (exemple : « présentation », « parcours », « lien au pastoralisme », « effets du pastoralisme identifiés », « enjeux de développement »...). Cela permet de laisser plus libre cours au discours de son interlocuteur, mais aussi de réduire au maximum l'intervention de l'enquêteur qui ne survient que si nécessaire pour recentrer le discours sur les thèmes à aborder. Ce mode de recueil des données diffère donc du questionnaire par la limitation de l'intervention de l'enquêteur et par l'ouverture d'un domaine d'exploration plus large et plus approfondi facilitée par une liberté plus importante laissée à l'enquêté afin de développer son discours.

²⁸ C'est une phase préalable au travail d'enquête à proprement parler qui permet de fixer les zones et la méthode d'enquête notamment.

Carte 7 : La répartition des terrains d'étude (SIG Pyrénées, Lazaro).



Nous avons par la suite divisé notre phase de terrain en deux temps :

1. Un premier temps sur les zones de « Peyragudes » et de « Larrau », consacré :
 - 1) d'une part à la mise en place d'un socle de connaissances sur les externalités du pastoralisme collectif pyrénéen par le biais de deux séries longues d'entretiens semi-directifs ;
 - 2) d'autre part à l'élaboration et au test sur le terrain d'une méthodologie de travail en groupe permettant l'identification, la caractérisation et la prise en compte des effets du pastoralisme.

Cette première étape du travail de recherche-développement a donc pour but de répondre à la fois aux objectifs exploratoires de la recherche via les séries longues d'entretiens approfondis, et également aux objectifs en termes de développement par l'intermédiaire du test d'une méthode de travail en groupe.
2. Un second temps sur les terrains de « Mantet » et du « plateau de Beille » sur lesquels nous avons prévu des étapes de travail allégées, composées par des séries courtes d'entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources et par la mise en œuvre de la méthodologie « opérationnelle » élaborée et améliorée à l'issue de la première phase approfondie de terrain, le but final étant que cette démarche puisse être reproductible et transférable aux services de développement et/ou aux collectivités territoriales. Cette seconde étape représente donc la partie développement de notre travail avec un degré d'opérationnalisation plus élevé.

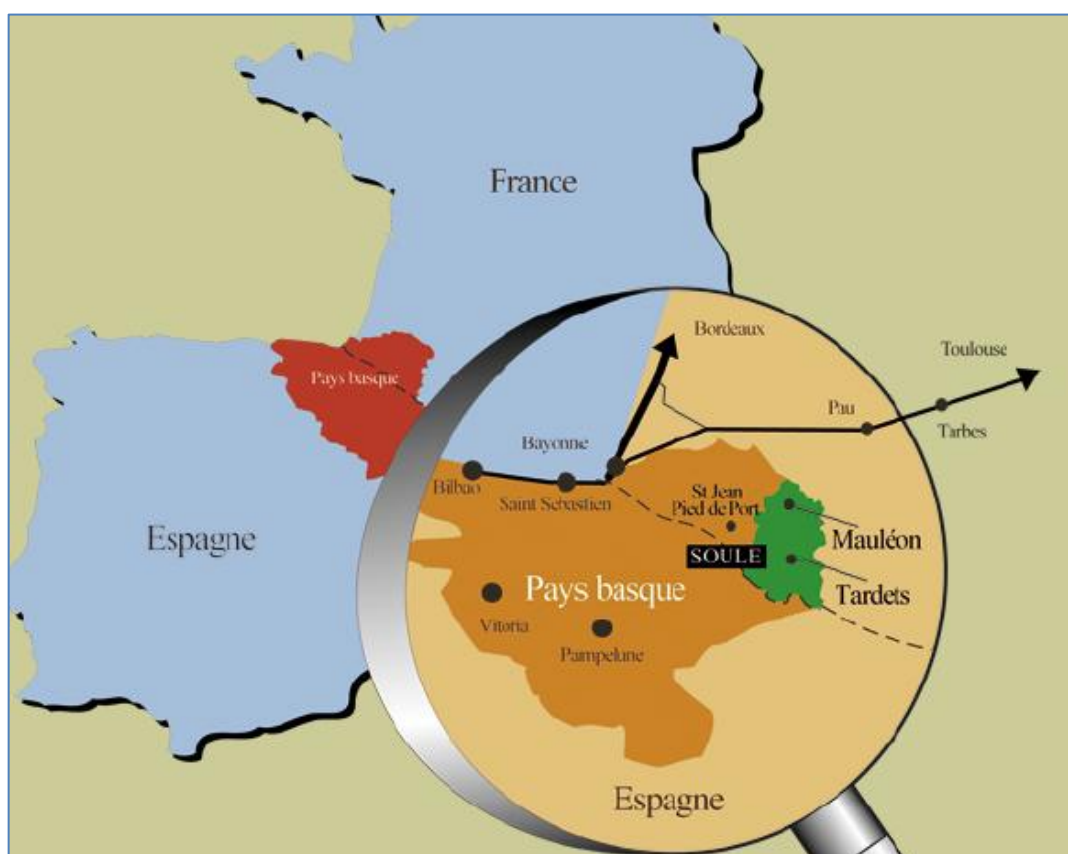
3. Le travail de recherche-développement sur la zone « Larrau », une mise en contexte préalable

Notre zone d'étude s'étend sur les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de Larrau. Nous l'avons sélectionnée en raison de la place prégnante qu'y tient le pastoralisme, considéré par les acteurs locaux à la fois comme l'activité principale du secteur, tant d'un point de vue économique que patrimonial, mais également comme une pratique qui partage son espace depuis quelques décennies désormais avec les usages touristiques et environnementaux en pleine expansion et qui se développent principalement au niveau du secteur d'Iraty (présence d'une zone d'hébergements et de loisirs) et au niveau du col d'Orgambideska (activités ornithologiques, éducation à l'environnement).

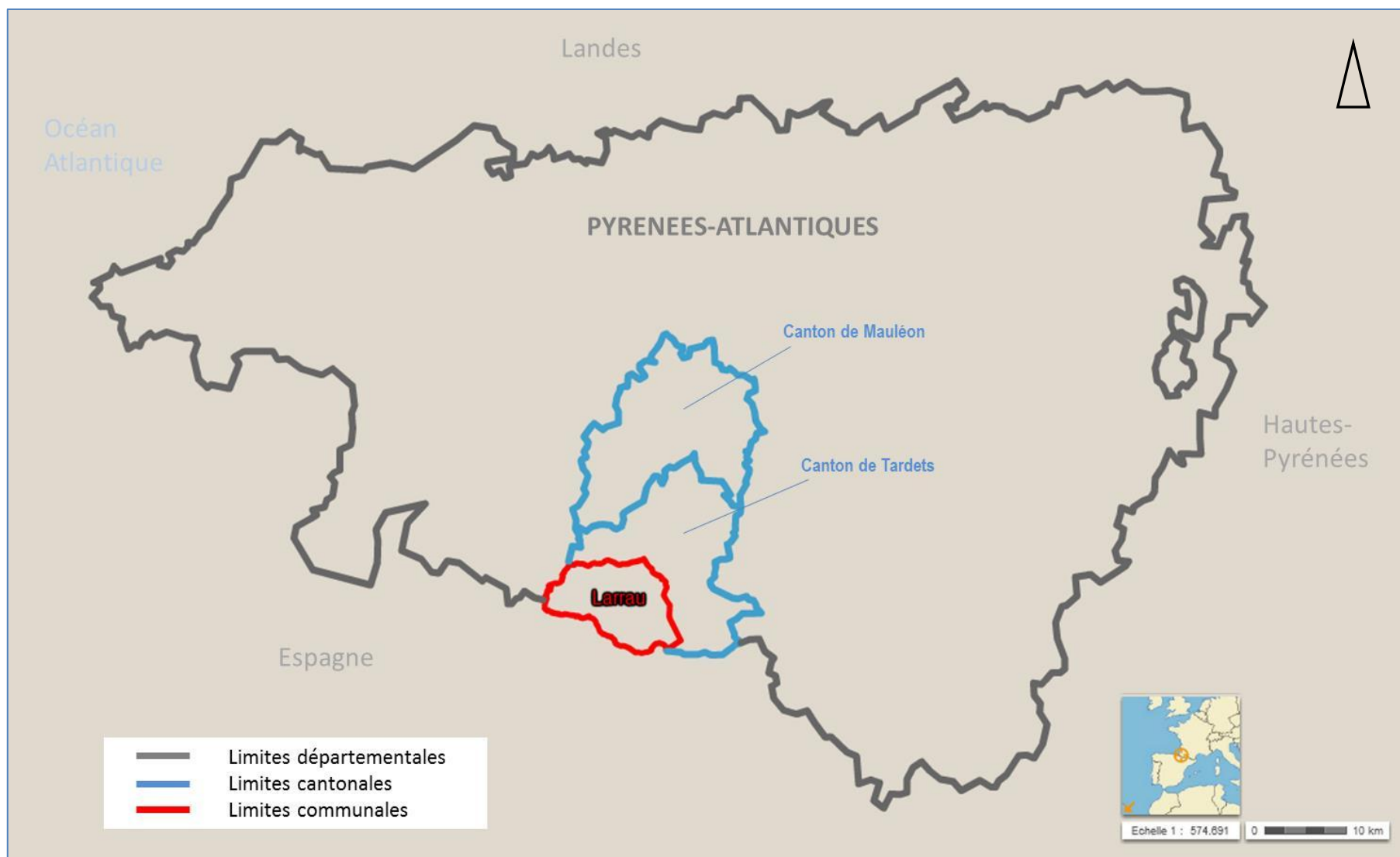
L'objectif était pour nous d'observer quelle pouvait être l'influence de la cohabitation entre ces activités sur la nature des effets du pastoralisme perçus par les usagers de l'espace et sur la place attribuée à ce dernier tant au niveau de la stratégie de développement territorial qu'au niveau de la gestion de l'espace.

Les cartes suivantes mettent en évidence la localisation de notre secteur d'étude :

Carte 8 : Le Pays de Soule, au nord-est du Pays Basque (SALVI, 2005).



Carte 9 : La zone à l'étude, un zoom sur la commune de Larrau (Géoportail, Lazaro).



3.1. *La Soule, une reconversion par le développement local*

Située à l'est du Pays Basque, la communauté de communes de Soule-Xiberoa prend la forme d'une vallée orientée nord-sud. Limitrophe de l'Espagne au sud, du Béarn à l'est et au nord, elle est voisine des trois communautés des communes de Garazi-Baïgorry, d'Iholdi-Oztibarre et d'Amikuze à l'ouest. Elle est composée de deux cantons : Mauléon-Licharre (Basse Soule) pour sa partie nord, et Tardets-Sorholus (Haute-Soule) pour sa partie sud. Le canton de Mauléon-Licharre présente un relief relativement doux, fait de collines, contrairement au canton de Tardets-Sorholus et plus particulièrement à ses deux communes montagnardes : Larrau et Sainte-Engrâce, dont les altitudes oscillent entre un minimum de 400 m et un maximum de 2017 m d'altitude pour le point culminant, le pic d'Orhy. La vallée souletine est relativement étroite, ne dépassant pas les 25 km de largeur, elle s'étend sur 696,9 km² (JAUZION, 2009) et présentait une population de 13 190²⁹ habitants en 2009 (INSEE, 2009). Les deux cantons de Mauléon-Licharre et Tardets-Sorholus comptaient respectivement 9 955 habitants répartis sur 19 communes et 3 096 habitants répartis sur 16 communes en 2009.

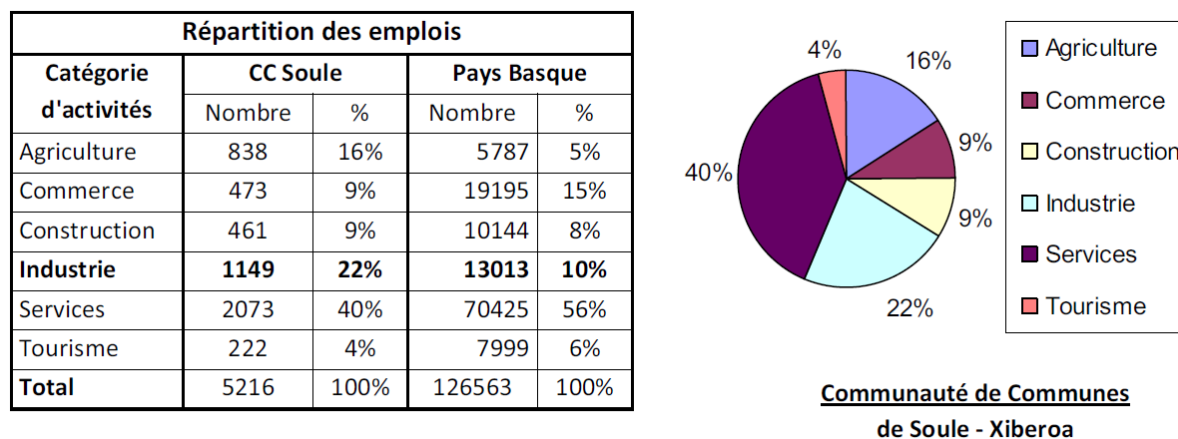
Depuis le milieu du 19^{ème} siècle et jusque dans les années 1970, l'économie souletine reposait majoritairement sur l'industrie de la chaussure (fabrication de semelles et montage) et sur l'économie agro-pastorale, présente quant à elle depuis des temps immémoriaux. Les années 1970-1980 marquent le début des délocalisations en Asie du sud-est et en Chine. C'est alors que l'industrie de la chaussure s'effondre, passant de près de 2 000 emplois en 1850 à environ 80 emplois pour 6 entreprises en 2012 (AZIA, 2012). L'économie pastorale est quant à elle de plus en plus menacée par l'ouverture des marchés et par des modèles dominants d'agriculture entrepreneuriale à haut rendement. C'est ainsi que les acteurs locaux entament des réflexions collectives et des démarches participatives associant élus et population pour envisager la l'avenir de la Soule. « *Cette vallée de Soule a été l'un des premiers territoires qui, dans les années 75, a adopté ce concept de développement local qui émergeait de par la DATAR* » (Entretien Personne ressource, octobre 2012). « *La Soule présente un « passé de développement local » ancien. Ce fut l'une des premières régions de France à se lancer dans une démarche de Contrat de Pays en 1973, sous l'égide de la DATAR et sur proposition du préfet de l'époque* » (SALVI, 2005). Cette démarche d'auto-développement s'est matérialisée par une réflexion sur la reconversion économique et industrielle de la Soule, et quatre grands axes de développement ont notamment émergé :

- La nécessité de mettre l'accent sur la valeur ajoutée plus que sur la capacité de production en transformant les produits agricoles sur place (création de l'abattoir public du Pays de Soule, de la coopérative Axuria) ;
- L'investissement dans la formation au niveau de deux secteurs : l'agriculture (création d'un lycée agricole) et l'industrie, via la mise en place de formations qualifiantes répondant à l'essor de l'aéronautique (en microtechnique et en micromécanique) ;

²⁹ La somme des habitants des cantons de Mauléon-Licharre et de Tardets-Sorholus ne correspond pas à la population totale de la communauté de communes de Soule Xiberoa qui comprend également, et ce depuis 2012, la commune de Lichos appartenant au canton de Navarrenx, et qui comprenait 139 habitants en 2009.

- Le développement d'un tourisme intégré et respectueux du territoire, en relation avec l'économie agricole ;
- Le maintien et l'évolution de la culture locale (création en 1985 d'Ikerzaleak : association de promotion et de sauvegarde du patrimoine souletin)³⁰.

Figure 13 : La répartition des emplois en Soule (AZIA, 2012).

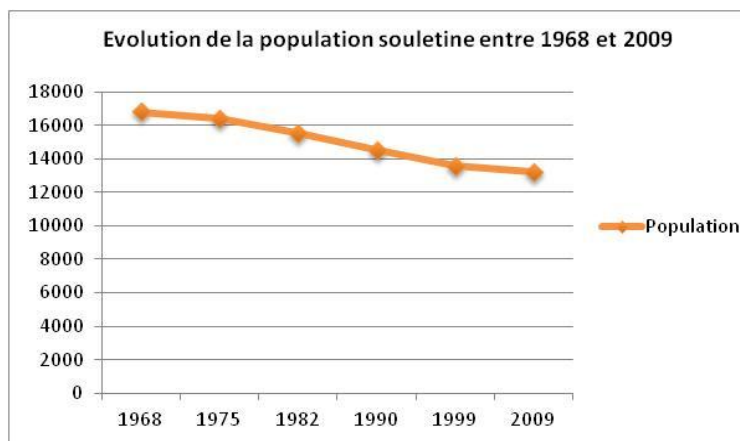


Source : INSEE – SIRENE 2010

Aujourd'hui et comme le montre la figure ci-dessus, l'industrie souletine représente le secteur d'activité le plus important en termes d'emplois après les services. Cette industrie se développe au travers de deux secteurs notamment : l'agroalimentaire et la micro-mécanique. L'agriculture prend également une place importante avec 838 emplois en 2010 soit 16 % de la population active.

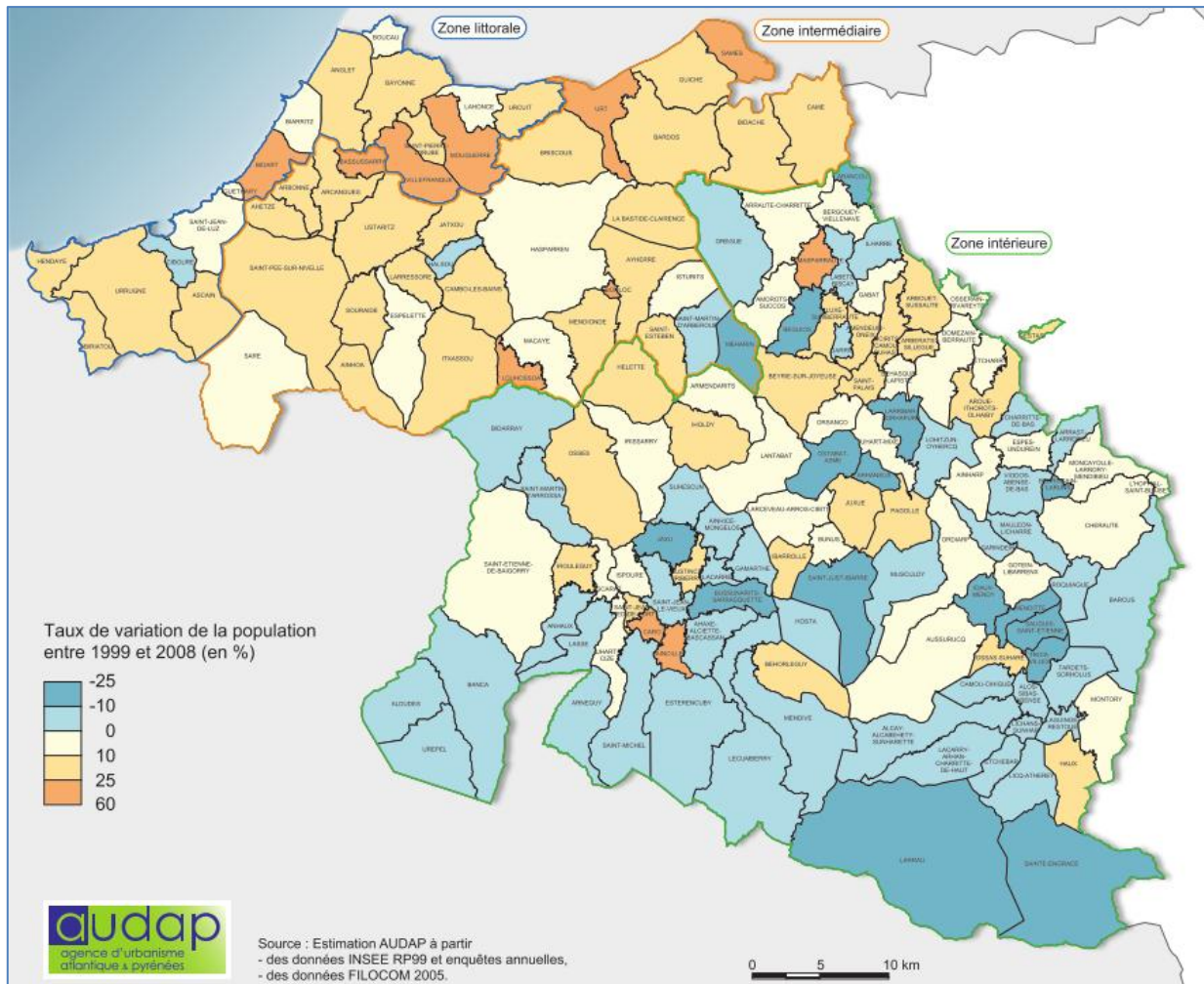
Néanmoins, ce mouvement de réorientation n'a pas suffi à endiguer la baisse démographique constante que connaît la vallée souletine. Alors que la population du Pays basque littoral et intermédiaire connaît une évolution à tendance globalement positive entre les années 1999 et 2008 (Cf. Carte 10), les données de l'INSEE représentées ci-dessous nous montrent une diminution continue de la population souletine entre 1968 et 2009 :

Figure 14 : Evolution de la population souletine entre 1968 et 2009 (INSEE, 2009).



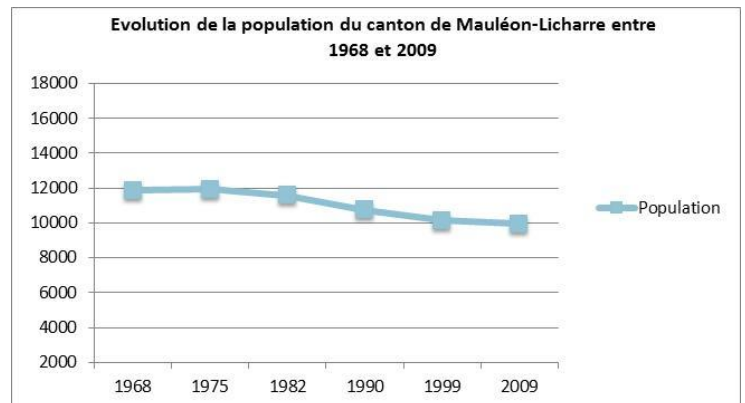
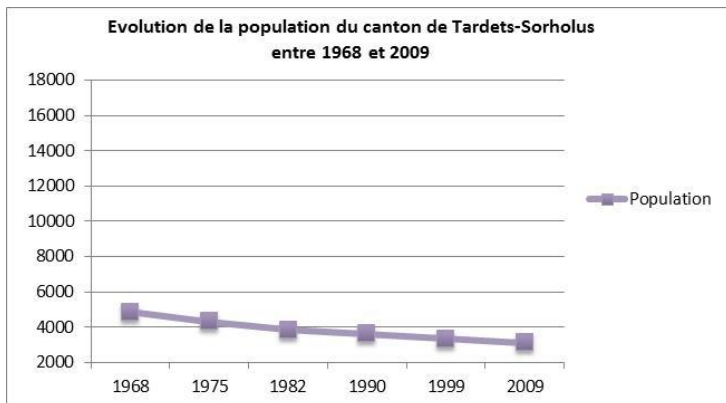
³⁰ Entretien Personne ressource, octobre 2012.

Carte 10 : Evolution de la population basque entre 1999 et 2008 (Estimations AUDAP).



Cette baisse démographique représente une perte de population de 36 % pour le canton de Tardets-Sorholus et de 17 % pour le canton de Mauléon-Licharre dans la même période. Les communes de montagne, Larrau et Sainte-Engrâce sont particulièrement touchées par la déprise démographique.

Figures 15 et 16 : Evolution de la population dans les cantons de Tardets Sorholus et Mauléon Licharre entre 1968 et 2009 (INSEE, 2009).



Du point de vue agricole, le constat est assez similaire, on observe une baisse globale du nombre d'exploitations et un agrandissement des surfaces couplé à une augmentation des cheptels. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, les exploitations agricoles sont orientées pour près de 60 % vers l'élevage d'herbivores et plus particulièrement de brebis laitières (JAUZION, 2009). De la même manière, en pays de Soule, sur les 740 exploitations recensées en 2010 (AGRESTE, 2010), la grande majorité est consacrée à l'élevage, avec deux orientations principales : l'élevage ovin laitier et l'élevage bovin allaitant. Près de 320 d'entre elles, soit quasiment la moitié, transhument en période estivale sur les surfaces d'estive (ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE, 2007). Si l'on reprend les figures du diagnostic de territoire réalisé par l'association AZIA en 2012, entre 2000 et 2010, on constate une baisse du nombre d'exploitations agricoles de 16 % au niveau du canton de Mauléon-Licharre et de 12 % au niveau du canton de Tardets-Sorholus. Cette baisse est tout de même moins importante que la diminution observée pendant la même période à l'échelle basque (-25 %) ou encore à l'échelle nationale (-26 %). Néanmoins, un des éléments qui interroge les acteurs locaux est la question relative à la baisse des UTA, particulièrement marquée en Soule. Le sujet lié au manque de main d'œuvre fut effectivement largement abordé lors de nos entretiens individuels, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre sur les exploitations ou en estives. L'association AZIA (2012) attribue cette forte diminution à l'augmentation de la pluriactivité chez les femmes qui se sont progressivement déconnectées des exploitations agricoles toujours plus grandes mais de plus en plus gérées de façon individuelle. Enfin, une autre préoccupation réside dans l'âge avancé des chefs d'exploitation souletins. La proportion des plus de 40 ans (entre 63 et 71 %) est assez élevée (AZIA, 2012), et ce chiffre est couplé à un fort taux de célibat chez cette catégorie socioprofessionnelle (SALVI, 2005 ; JAUZION, 2009). Les acteurs locaux émettent de ce fait des craintes quant à l'avenir de certaines exploitations menées à disparaître ou bien à fusionner pour agrandissement dans les années qui viennent et en l'absence éventuelle de reprise.

Tableaux 15, 16, 17, 18 : Données générales sur l'évolution de l'agriculture souletine (AZIA, 2012).

Nombre d'exploitations			
	2000	2010	Evolution
Canton de Mauléon	550	462	-16%
Canton de Tardets	317	278	-12%
Pays Basque	3 375	4 500	-25%
France			-26%

UTA (Unité de Travail Agricole)			
	2000	2010	Evolution
Canton de Mauléon	933	635	-32%
Canton de Tardets	489	319	-35%
Pays Basque	4 956	5 900	-16%
France			-21%

SAU (Surface Agricole Utile)			
	2000	2010	Evolution
Canton de Mauléon	16 794	15 640	-7%
Canton de Tardets	8 782	7 732	-12%
Pays Basque	126 000	114 660	-9%
France			-3%

Chefs d'exploitation		
	moins de 40 ans	plus de 40 ans
Canton de Mauléon	27%	63%
Canton de Tardets	19%	71%
Pays Basque		

Sources des données : Euskal herriko laborantza ganbara, Agreste (2010).

3.2. Données générales sur les activités localisées sur le secteur « Larrau »

3.2.1. Le pastoralisme, tendances locales

La commune de Larrau s'étend sur une vaste surface qui s'élève approximativement à 12 680 ha, dont 5 815 ha de surfaces pastorales divisées en 38 estives. Deux institutions participent à la gestion du territoire pastoral cadastré sur la commune, soit de façon exclusive, soit en gestion partagée :

- La commune de Larrau,
- La commission syndicale du Pays de Soule qui gère les surfaces syndicales en propriété indivise et dont la juridiction s'étend sur les 43 communes composant la province de Soule historique.

La carte ci-dessous donne un aperçu des 38 estives cadastrées sur la commune de Larrau et des modes de gestion associés.

Carte 11 : Les 38 estives cadastrées sur la commune de Larrau (CELLULE PASTORALE 64, 2012a).

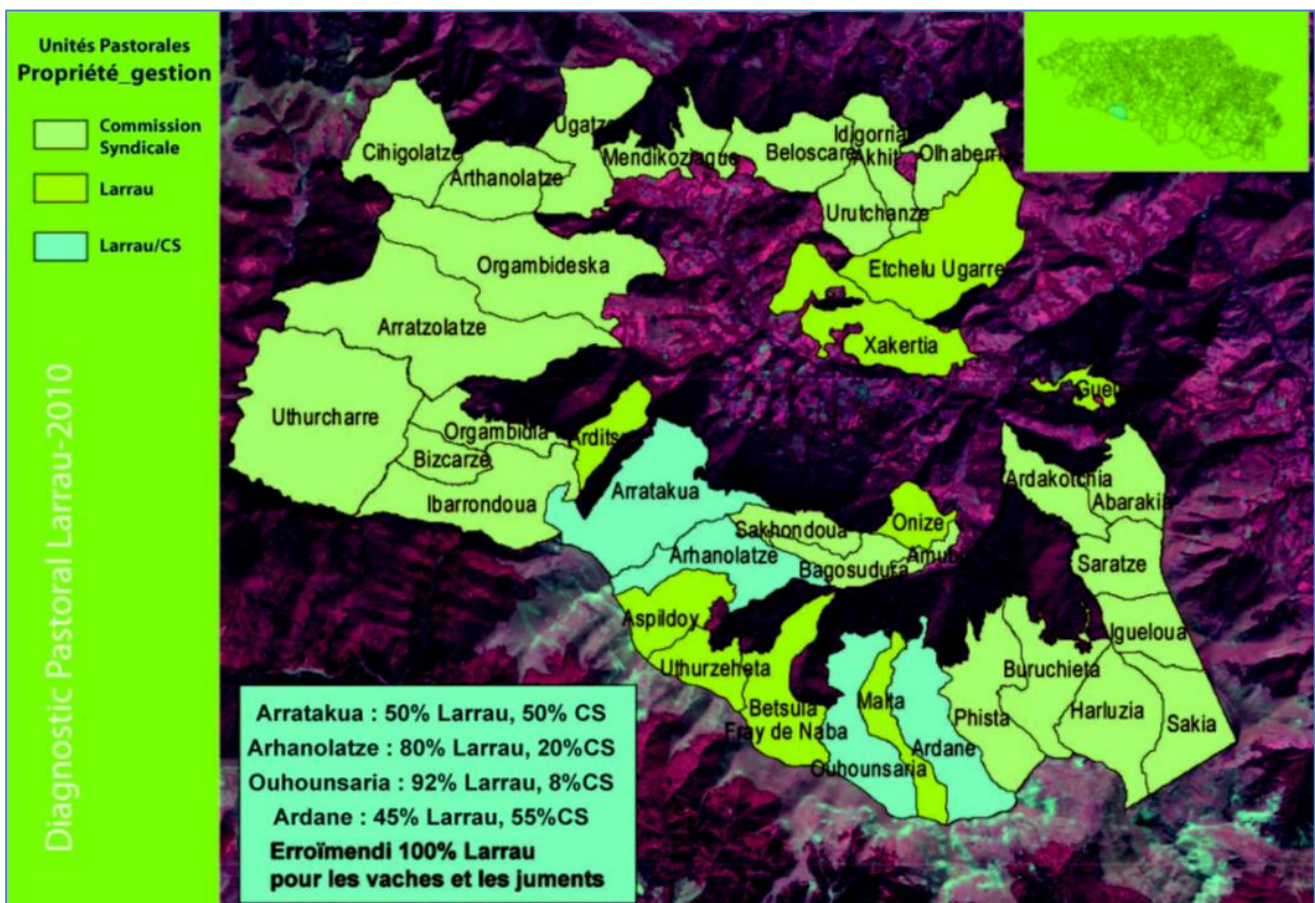
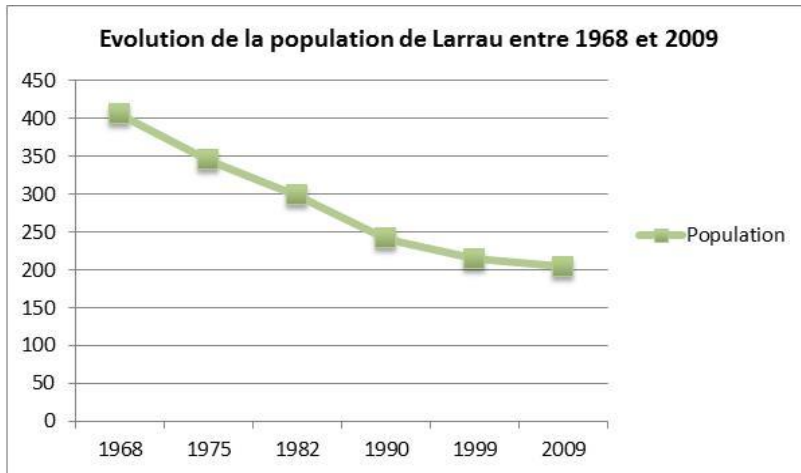


Figure 17 : Evolution de la population de Larrau entre 1968 et 2009 (INSEE, 2009).

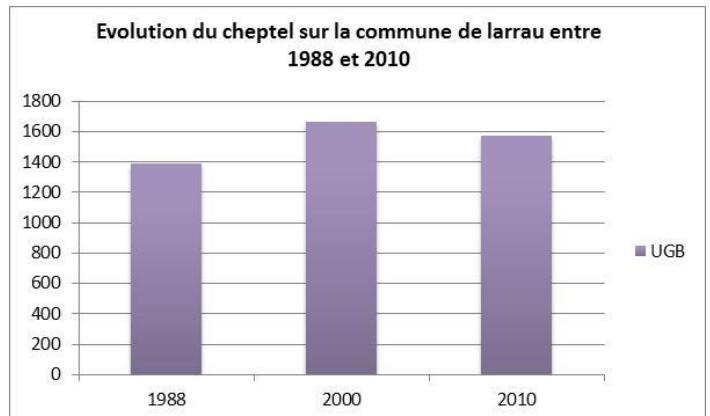


D'un point de vue démographique et agricole, la commune de Larrau connaît une évolution similaire aux autres territoires de montagne pyrénéens.

La population communale a diminué de moitié entre 1968 et 2009 comme le montre la figure ci-contre.

Du point de vue agricole, le constat est celui d'une baisse importante du nombre d'exploitations couplée à une augmentation du cheptel et de la SAU moyenne par exploitation qui s'est agrandie de 13 ha en 30 ans pour passer à 33,3 ha en 2012 (CELLULE PASTORALE 64, 2012a).

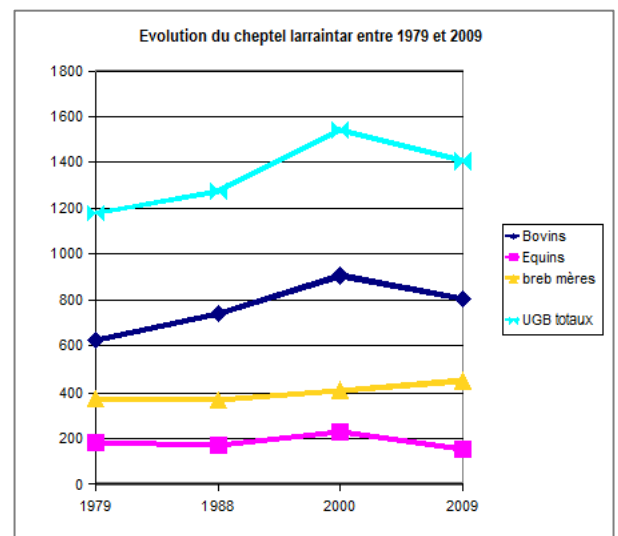
Figures 18, 19 et 20 : Evolution du nombre d'exploitations et de leur cheptel sur la commune de Larrau (CELLULE PASTORALE 64, 2012a ; AGRESTE, 2010).



Comme le montre la figure ci-contre, l'augmentation du cheptel est essentiellement liée à une augmentation des effectifs bovins. Les effectifs ovins connaissant quant à eux une élévation beaucoup plus modérée.

Les exploitations du village de Larrau sont toutes transhumantes. Leurs orientations, recensées en 2012 par la Cellule pastorale 64, sont de trois sortes, on trouve :

- **Les ovins-laitiers** (avec une utilisation sur une période plus courte des espaces pastoraux),



- **Les bovins-allaitants et gros bétail** (bovins et équins),
- **Les ovins laitiers-allaitants « traditionnels »** (avec une utilisation maximale des espaces collectifs, environ un mois de plus que pour les ovins-laitiers mais des niveaux de production inférieurs) (CELLULE PASTORALE 64, 2012a).

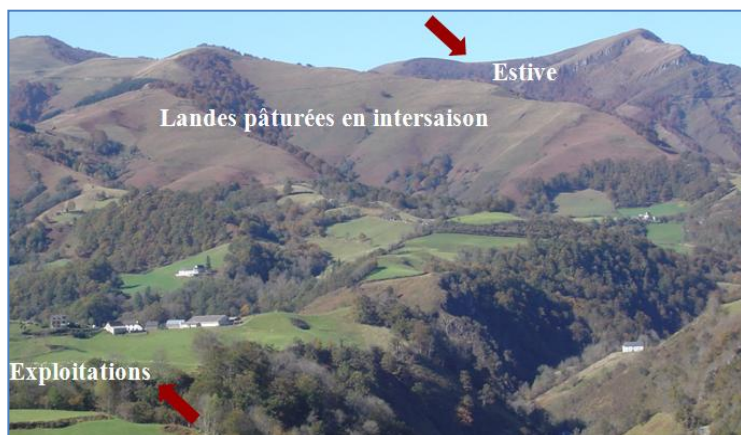


Photo 6 : L'implantation des exploitations de Larrau (CELLULE PASTORALE 64, 2012a).

Ce qui caractérise les exploitations de Larrau réside dans la perpétuation du système de gestion « atendes » (interdépendances) qui se traduit par une utilisation maximale de l'espace pastoral et des secteurs de mi-saison. Ce mode d'exploitation est basé sur la notion d'interdépendance entre les prairies,

landes, parcours de mi-saison privés et les estives collectives. Les bâtiments des agriculteurs larraintars sont situés en zones intermédiaires, la plupart du temps très proches des landes et parcours de mi-saison et de l'estive. Les animaux ont ainsi la possibilité de valoriser l'espace collectif et privé sur une longue période. Cette valorisation est d'autant plus importante et prolongée que les éleveurs larraintars ne sont pas soumis aux dates de montée/descente d'estives mises en place par la commission syndicale souletine sur les territoires syndicaux. En outre, même si cette pratique tend à diminuer, une dizaine d'éleveurs larraintars perpétuent la fauche de la fougère et la quasi majorité continue d'entretenir les pentes à l'aide de matériel spécifique (CELLULE PASTORALE 64, 2012a).

3.2.2. Larrau, la réserve fourragère des transhumants souletins

a) Une gestion partagée entre commune et commission syndicale

La vaste surface de la commune de Larrau en fait une réserve fourragère essentielle pour les éleveurs transhumants des 43 communes représentées au sein de la commission syndicale du Pays de Soule. Comme nous le disions plus haut, la gestion des territoires d'estive cadastrés sur Larrau est assurée :

- D'une part, par la commune de Larrau elle-même, via son Règlement de pâturage communal datant du 27 janvier 1999. Celui-ci fixe toute une série de règles concernant notamment l'accueil des animaux extérieurs à la commune sur les surfaces en propriété communale.
- D'autre part, par la commission syndicale du Pays de Soule qui gère les surfaces indivises cadastrées sur Larrau. Cette commission assure la gestion des biens indivis des 43 communes composant la Soule historique, à savoir : les 19 communes du canton de Mauléon-Licharre, les 16 communes du canton de Tardets-Sorholus, 7 communes du canton de Saint-Palais et la commune d'Esquiule du canton du Piémont-Oloronais. Sur les secteurs appartenant à sa juridiction, la commission syndicale gère notamment :

- Les dates de montée en estive,
- Les demandes de transhumance,
- La desserte en eau,
- La répartition des aides de la PAC entre les éleveurs et le syndicat,
- Les baccades (WELCH-DEVINE, 2008).

Les surfaces indivises gérées par la commission syndicale se répartissent sur 5 secteurs dénommés : Ahuzki, Irati, Malta, Igueloua, Bostmendieta et situés sur 7 communes : Alçay, Aussurucq, Camou-Cihigue, Licq-Atherey, Lacarry, Larrau, Musculdy (WELCH-DEVINE, 2008).

Carte 12 : Les secteurs gérés par la commission syndicale du Pays de Soule (WELCH-DEVINE, 2008).

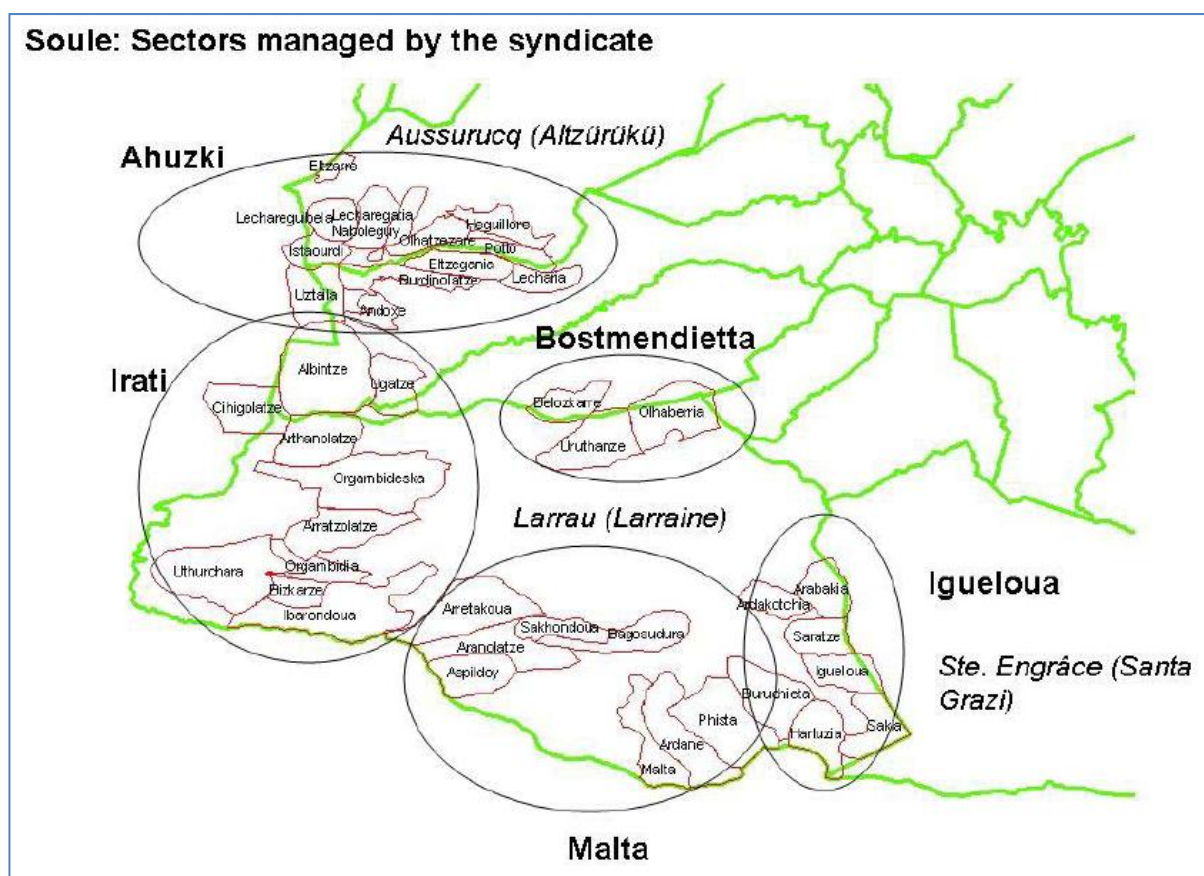


Tableau 19 : Fiches d'identité des 4 commissions syndicales basques (ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE, 2007).

Commissions syndicales	Territoire d'action (en ha)	Nombre de communes adhérentes	Population du territoire (Insee 1999)	Nombre d'exploitants transhumants dans la vallée	Taille du cheptel transhumant sur la vallée (UGB)	Budget (en K€)	Nombre de salariés
Soule	14 132	43	17 000	320	7 800	1 096	14
Cize	17 000	20	6 495	400	12 000	564	5
Baïgorry	8 533	8	3 731	250	8 200	286	2
Ostabaret	2 337	9	1 460	130	(nc)	318	2

Source : rapport Echos des Villes-Mutadis (données 2004, n'intégrant pas les activités des chalets d'Irati pour la CS de Soule)

Au total, la commission syndicale du Pays de Soule gère un territoire de 14 132 ha dont plus de 8 000 ha sont des estives (JAUZION et ARRANZ, 2008). Les estives syndicales étaient utilisées par près de 177 éleveurs transhumants en 2008. Le tableau suivant, réalisé à l'aide des données du « *Diagnostic pastoral des cayolars souletins en gestion syndicale* » (JAUZION et ARRANZ, 2008), permet de mettre en évidence les chiffres relatifs à la transhumance sur les territoires syndicaux :

Tableau 20 : Données concernant la transhumance sur les secteurs syndicaux (JAUZION et ARRANZ, 2008).

SECTEUR												
	Surface en ha	Nombre de CAYOLARS avec tpx	Nombre d'éleveurs	Evolution du nombre d'éleveurs entre 1984 et 2008	Nombre d'éleveurs estimés pour 2013	Effectifs ovins	Evolution des effectifs ovins entre 1984 et 2008	Berger Sans Terres	Gardien salarié	Nombre de cayolars pratiquant le tour de garde	Nombre de cayolars pratiquant la traite en estive	Nombre de cayolars avec fabrication fromagère
AHUSKI	1966	13	43	-46%	36	6314	0%	1	1	8	9	1
IRATI	3155	12	55	-28%	50	9898	4%	0	2	8	4	0
MALTA	1014	6	38	-30%	36	7630	6%	0	0	6	2	1
IGUELOUA	1190	7	37	-23%	31	5930	16%	2	2	3	2	1
BOSMENDIETA	717	4	4	-60%	1	602	-64%	0	0	1	1	0
TOTAL	8042	42	177	-34%	154	30374	2%	3	5	26	18	3

En 2008, 42 cayolars accueillait 177 troupeaux ovins sur les territoires syndicaux soit une baisse de 34 % de la population d'éleveurs transhumants entre 1984 et 2008 (JAUZION et ARRANZ, 2008).

Il faut remarquer ici que seuls les troupeaux ovins sont comptabilisés. En effet, la gestion basée sur l'unité matérialisée par le « cayolar » concerne seulement les ovins. Pour ce qui est du gros bétail, la gestion des troupeaux qui évoluent en libre parcours se réalise par secteur. En 2008, 2 735 vaches et 287 chevaux étaient déclarés à la commission syndicale avec une concentration maximale de gros bétail sur le secteur d'Ahuski où se cantonnaient 51 % des bovins et 37 % des équins (JAUZION et ARRANZ, 2008).

La commune de Larrau accueille également un certain nombre d'éleveurs transhumants souletins sur ses surfaces. Néanmoins, comme sur les surfaces syndicales, les effectifs transhumants déclarés sur la commune sont en diminution quasi-constante depuis 1997.

Tableau 21 : L'activité pastorale sur le territoire de Larrau entre 1997 et 2010 (CELLULE PASTORALE 64, 2012a).

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total UGB Ovins	929	999	1002	987	975	903	854	885	892	882	862	887	843	825
Total UGB Bovins	1004	947	928	951	929	944	914	912	935	916	905	921	867	877
Total UGB Equins	156	180	184	180	176	170	154	154	133	111	102	103	102	94
Total UGB	2089	2127	2114	2118	2080	2017	1922	1951	1960	1909	1869	1911	1812	1796
Total Eleveurs	107	100	100	101	105	100	86	86	89	83	84	84	78	76

Cette diminution de la transhumance se traduit par une diminution des effectifs transhumants mais également par une limitation de la période d'estive. Ces observations sont attribuées d'une part au choix de certains chefs d'exploitation souletins qui ont privilégié l'agrandissement de leurs surfaces privées, l'orientation vers d'autres schémas de production jugés plus rentables et/ou la diminution de la période d'estive ; en effet, un certain nombre d'éleveurs n'estivent que des brebis taries sur des temps écourtés (Entretien Agents de développement pastoral). Le problème de la faiblesse de la main d'œuvre en montagne (peu de bergers permanents) est également l'une des raisons identifiées menant à la limitation de la transhumance ainsi jugée difficile par certains éleveurs du fait des tours de garde pratiqués au sein d'une majorité de cayolars (WELCH-DEVINE, 2008).

b) *La question de la propriété et du droit d'accès à l'estive, le cayolar comme pivot d'exploitation*

Les parcours collectifs et les estives à l'étude sont en propriété indivise intercommunale ou bien en propriété communale. Il existe également quelques estives privées utilisées en demi-saison. Cependant, au Pays Basque, les surfaces d'estive sont divisées en unités d'utilisation et de gestion de l'espace : les cayolars.

Dans sa définition première³¹, le cayolar désigne à la fois la cabane pastorale et le terrain adjacent correspondant à l'emplacement d'un enclos ou d'une écurie. Il s'apparente à une sorte de propriété privée et indivise entre les détenteurs de « txotx » dénommés les « txotxerdis ». La CELLULE PASTORALE 64 (2012b) définit le txotx de la manière suivante : « Titre de propriété qui donne accès à l'ensemble des droits pour un nombre donné de brebis :

- *La propriété de la cabane et d'un terrain adjacent (enclos),*
- *Le droit de couper le bois d'œuvre et de chauffage,*
- *Le droit de pacage exclusif, temporaire et absolu pour les ovins ».*

A l'origine, les txotx étaient exclusivement détenus et utilisés par des éleveurs, et chacun d'entre eux correspondait à une part du cayolar et à un certain nombre de brebis autorisées à estiver. Les txotx restaient pour la plupart dans les familles détentrices et conservaient une vocation uniquement pastorale. Avec la diminution de la population agricole, les détenteurs de txotx se sont peu à peu éloignés du monde agricole. Aujourd'hui, plusieurs cas de figure existent :

- les txotxerdis non utilisateurs : propriétaires de txotx inactifs d'un point de vue pastoral ;
- les txotxerdis utilisateurs : qui activent eux-mêmes leur part en estivant leurs troupeaux ou bien qui louent leur part à des éleveurs transhumants.

Les éleveurs txotxerdis sont extrêmement attachés aux droits que leur confère leur « part de cayolar ». Néanmoins, ce système de gestion, bien que fortement adapté à la société souletine ancestrale, pose aujourd'hui un certain nombre de questions, notamment

³¹ Néanmoins, on utilise également le mot cayolar pour désigner l'unité pastorale dans son ensemble, à savoir la cabane, les terrains adjacents et les surfaces de parcours associées.

quant à la destination des txotx non activés. En effet, les propriétaires non utilisateurs se déconnectent progressivement du monde de l'élevage et de la vocation pastorale du cayolar. Certains d'entre eux souhaitent utiliser le cayolar de façon récréative (chasse, résidence de vacances...), d'autres ne sont tout simplement pas au courant d'être en possession d'une telle part. De ce fait, certains txotx ne sont plus activés, leurs propriétaires restent parfois même introuvables. Les parts sont alors perdues et avec elles l'assurance d'une maîtrise de l'avenir du cayolar. Ainsi, parmi les éleveurs cayolaristes de notre territoire d'étude, on trouve :

- des éleveurs txotxerdis qui activent leur propre part de cayolar héritée ou achetée à un propriétaire,
- des éleveurs qui louent un txotx à un propriétaire,
- des éleveurs qui estivent sur la base de conventions verbales passées avec les txotxerdis.

Ces éleveurs sont la plupart du temps réunis au sein d'un groupement pastoral qui réalise un certain nombre d'investissements permettant, par exemple, la mise aux normes du cayolar, la mise en place ou la réfection d'équipements pastoraux, etc. En complément des investissements des GP, les collectivités (commission syndicale ou commune) assurent une aide pour les gros travaux comme les dessertes en eau ou les accès. Ainsi, un second problème se pose. Il s'agit du futur des investissements réalisés en l'absence d'une stabilisation juridique du système de txotx. D'une part, les éleveurs non propriétaires de txotx s'investissent au sein d'un GP (frais d'estive, part d'autofinancement) sans avoir de vision à long terme quant à leur propre utilisation du cayolar. D'autre part, les collectivités réalisent des investissements qui concernent des propriétaires privés susceptibles de réorienter le cayolar vers d'autres usages voire de s'en déconnecter. Ainsi, les investissements pourraient perdre leur vocation agricole première et se voir inutilisés ou réutilisés à des fins non agricoles. Toutes ces interrogations ont mené la Cellule pastorale 64 à entamer une étude juridique sur le système de txotx de façon à l'actualiser tout en pérennisant l'usage pastoral du territoire et des équipements réalisés (CELLULE PASTORALE 64, 2012b).

3.2.3. Les usages récréatifs et environnementaux en développement

Au-delà de la pratique pastorale, le territoire larraintar est également marqué, à la fois par les activités traditionnelles de production et de loisir (sylviculture, chasse et pêche) mais également par des activités touristiques : randonnée, activités de pleine nature (estivales et hivernales).

Bien que l'ensemble du territoire larraintar soit accessible car traversé de routes (D26/D19) et de pistes carrossables, constituant autant d'accès aux multiples circuits de randonnée (GR10, GR12) et sentiers balisés³², le secteur d'Iraty représente un nœud d'activités. En effet, Iraty est le siège :

- d'un complexe d'hébergement/restauration constitué par les chalets d'Iraty ;
- d'un espace nordique localisé au cœur de la forêt d'Iraty³³,
- d'un parcours de pêche (lacs Iraty-Soule),
- d'activités liées à l'éducation environnementale (CPIE Montagne Basque) et à l'ornithologie (site d'observation sur le col d'Orgambidesca, LPO Aquitaine).

³² Ces chemins et sentiers sont ponctués de sites naturels remarquables (gorges d'Holzarte, cascade de Pista), de patrimoine bâti (chapelle St-Joseph, cayolars) et de points de vue (site d'observation ornithologique, point de vue sur le Pic d'Orhi).

³³ La forêt d'Iraty est présentée par les structures touristiques (offices de tourisme notamment), mais également par la chate de la montagne basque (2008) comme la plus grande hêtraie d'Europe avec une surface de plus de 17 000 ha répartis entre la France et l'Espagne.

Carte 13 : Extrait de la brochure touristique de Larrau (Site internet de la mairie de Larrau : <http://www.larrau.org/>)



IRATY
La forêt d'Iraty, la plus grande hêtraie d'Europe, s'étend sur 17 000 ha de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. Sa faune et sa flore constituent un patrimoine naturel exceptionnel, comme celles des gorges et de la forêt d'Holzarte. «Le Village Vacances» construit en 1968, offrant 43 chalets à la location, fait partie de la commune de Larrau.

Tracés des sentiers

- Sentier GR10
- Sentier GR12
- Sentiers balisés
- Autres sentiers
(Autres sentiers non balisés mentionnés à titre indicatif sur lesquels la commune décline toute responsabilité.)

Autres légendes

- EKHI BEGIA** ☀ Quartier ; point de vue ;
- Route principale ; goudronnée ; pastorale ;
- +++++ Limite d'Etat ; de Commune ;
- ▲ Sommet ; col ; grotte ; gouffre ;
- ☎ Vestige ; site ornithologique ; téléphone ;
- ☎ Eglise-chapelle ; ferme ; cayolar ; refuge.



a) *La place centrale de la CSPS dans la gestion du multi-usage*

La commission syndicale du Pays de Soule possède un rôle clé dans la gestion du multi-usage sur notre territoire à l'étude. Sur les surfaces syndicales, elle gère à la fois :

- **Les activités de chasse** (par la location des cols et des cabanes). En 2007, les produits de la chasse représentaient encore 22 % des revenus de la commission syndicale souletine (ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE, 2007),
- **La forêt**, il faut savoir que la CSPS possède une grande partie de la forêt sur le territoire à l'étude³⁴. Cela dit, les produits de la forêt ont sérieusement diminué depuis la fin des années 1990 en lien avec les tempêtes, la concurrence des autres pays (Chine et Pays de l'est) et la régression des aides de l'Etat notamment. Ils atteignaient seulement 8 % des revenus de la CSPS en 2005 (ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE, 2007 et 2011).
- **Les activités de tourisme** par le biais de la gestion des chalets d'Iraty et des activités associées (Randonnée/VTT/Raquettes/Ski de fond). Au total, 39 chalets sont en location pour près de 60 000 nuitées par an. Le budget de fonctionnement de ce complexe représente 750 000 euros annuels pour la CSPS et 13 emplois à temps plein (Entretien Socioprofessionnelle du tourisme).

Petite histoire de l'aménagement touristique sur Iraty extraite de DUFOURG (1970)

« Quant au syndicat de Soule, il lançait, dès 1964-1965, son programme très important d'équipement touristique du complexe d'Iraty. Le cadre s'y prêtait admirablement aux alentours des trois cols d'Orgambidesca (1284m), Bagarguia (1327m) et Heguichouria (1319m) le long de la route venue de Larrau et réunissant par la montagne les Vallées de Soule et du Pays de Cize. La vue s'étend en effet sur le pic d'Orby (2017m), le pic des Escaliers (1423m), la vallée de la Haute-Soule jusqu'à celle d'Oloron, à travers une jolie hêtraie et en bordure d'un affluent de l'Iraty : l'Ourbelca-Erreca. Plusieurs zones d'implantation ont été définies :

- 1- Zone des colonies, d'établissements climatiques et de villages de vacances (future),
- 2- Zone résidentielle de chalets individuels (entreprise en 1968),
- 3- Zone de camping-caravaning (entreprise en 1968),
- 4- Zone d'implantation de camps volants : scouts, éclaireurs, à proximité de trois plans d'eau, l'un réalisé en 1967-1968, les autres inscrits au programme 1969,
- 5- Des plantations ornementales, pistes cavalières, un parcours touristique de pêche sur l'Iraty,
- 6- Deux courts de tennis, un centre commercial, une bibliothèque, une garderie d'enfants (programme 1970), etc. ».

³⁴ Au total et sur l'ensemble de son territoire, la CSPS possède 7635 ha soumis au régime forestier dont 1250 ha situés en forêt d'Iraty.

b) Des enjeux environnementaux qui se matérialisent en zonages et en activités

Le territoire larraintar, ses surfaces pastorales communales et syndicales, sont concernés par toute une série de périmètres environnementaux :

La commune est intégralement concernée par le réseau de sites Natura2000 :

L'objectif de ce type de zonage est d'assurer la préservation du milieu naturel et son bon état de conservation par l'intermédiaire des directives européennes « habitats faune flore » (1992) et « oiseaux » (1979). La carte 14 ci-dessous illustre le recouvrement intégral de la commune par des « zones spéciales de conservation » (ZSC) instaurées par la directive « habitats faune flore » et son recouvrement partiel par des « zones de protection spéciales » (ZPS) directement issues des « zones importantes pour la conservation des oiseaux » (ZICO). L'article 2 de la directive habitats stipule que « les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire ». La directive Oiseaux a quant à elle pour objectif de promouvoir la conservation de « toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen » (Article premier de la directive). Pour répondre aux objectifs fixés par ces directives, la gestion des sites Natura 2000 est habituellement assurée par la mise en place d'un Document d'Objectifs (DOCOB) contenant l'inventaire des espèces/écosystèmes mais également des activités humaines en présence. Ce bilan donne lieu à la mise en place concertée de toutes une série d'actions à mettre en œuvre et sensées répondre aux objectifs de conservation. Un comité de pilotage (COFIL) du site composé d'acteurs usagers et gestionnaires divers de l'espace ayant potentiellement un impact sur le ou les sites en question assure l'élaboration et la validation du DOCOB (rédigé par une structure opératrice) ainsi que le suivi des actions reliées (l'animation est assurée par un animateur Natura 2000 qui veille à la mise en œuvre des mesures, à l'adhésion, à l'information et à la sensibilisation des structures et acteurs locaux).

Dans le cas de la commune de Larrau, et du territoire souletin plus globalement, la démarche Natura 2000 est relativement mal acceptée par les décideurs et acteurs locaux. Dans sa thèse portant sur la démarche Natura 2000 en Soule, Meredith WELCH-DEVINE (2008, p.140) aborde les raisons pour lesquelles cette démarche rencontre des difficultés d'acceptation. Selon l'auteure, le conflit portant sur la mise en place de Natura 2000 s'est concentré sur certains thèmes :

- le fait que les éleveurs basques soient considérés localement comme les intendants principaux de l'espace,
- la pauvreté des relations entre l'Etat et l'échelle locale,
- la peur de l'incertitude liée au futur de cette démarche et des contraintes qu'elle pourrait impliquer,
- les problèmes budgétaires,
- le lien entre Natura 2000 et la réintroduction de l'ours,

- et la question de qui est légitime pour gérer les pâturages d'altitude, ce thème étant le produit selon l'auteure de la transition qui serait opérée passant de la propriété commune à la co-gestion.

WELCH-DEVINE (2008) attribue principalement la raison du blocage local vis-à-vis de la démarche au fait que Natura 2000 impliquerait le passage d'un système de ressources communes gérées entièrement par les locaux et leurs représentants³⁵ à un système en comités de gestion constitués d'une multiplicité d'acteurs (publics et privés), à multiples échelles et avec un partage du pouvoir.

L'Arrêté de Protection Biotope sur le site de reproduction du gypaète barbu d'Holzarte :

« Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) sont des espaces réglementés présentant un patrimoine naturel d'intérêt et notamment des espèces protégées. Ils sont mis en œuvre par des arrêtés pris par le Préfet de Département. » (Site internet DREAL Aquitaine³⁶).

Dans notre cas, l'APPB porte sur le biotope du site de reproduction d'une espèce de vautour protégée : le gypaète barbu (qui bénéficie notamment d'un Plan national d'actions).

L'APPB sur le site de reproduction du gypaète barbu d'Holzarte implique notamment la limitation voire l'interdiction de certaines pratiques durant la période de reproduction de l'espèce. A titre d'exemple, cet arrêté limite : la circulation de véhicules, les travaux publics, l'écobuage, l'utilisation d'instruments bruyants, etc. Dans certains cas, et notamment pour ce qui a trait à la pratique de l'écobuage, l'arrêté s'accompagne de préconisations visant à limiter l'impact des activités humaines sur le gypaète.

Tout comme la démarche Natura 2000, cet instrument de protection réglementaire ne bénéficie pas d'un accueil local favorable. Les limitations de circulation, de travaux et de la pratique de l'écobuage sont appréhendées par certains acteurs comme des mesures beaucoup trop restrictives qui entravent la poursuite de leurs activités qu'ils jugent faiblement dérangeantes, voire sans effet sur l'espèce concernée (Entretiens semi-directifs conduits à l'automne 2012).

La commune est intégralement concernée par des ZNIEFF de type II, et partiellement par des ZNIEFF de type I :

Les ZNIEFF sont des territoires qui correspondent à des unités écologiques homogènes de taille réduite (ZNIEFF de type I : étangs, massifs forestiers, etc.) ou encore à des ensemble naturels plus vastes et reliés d'un point de vue fonctionnel (ZNIEFF de type II : bassins versants, etc.). Ces zones se caractérisent et se distinguent par « *la richesse ou la spécificité de leur faune, de leur flore ou de leurs milieux dits « habitats naturels »* » mais également par « *leur biodiversité remarquable protégée ou menacée* » (Site internet, DREAL Midi-Pyrénées³⁷).

³⁵ Dans le cadre des contraintes et de la régulation imposées par l'Europe et l'Etat.

³⁶ <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

³⁷ <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

Elles se matérialisent par des inventaires qui constituent à la fois :

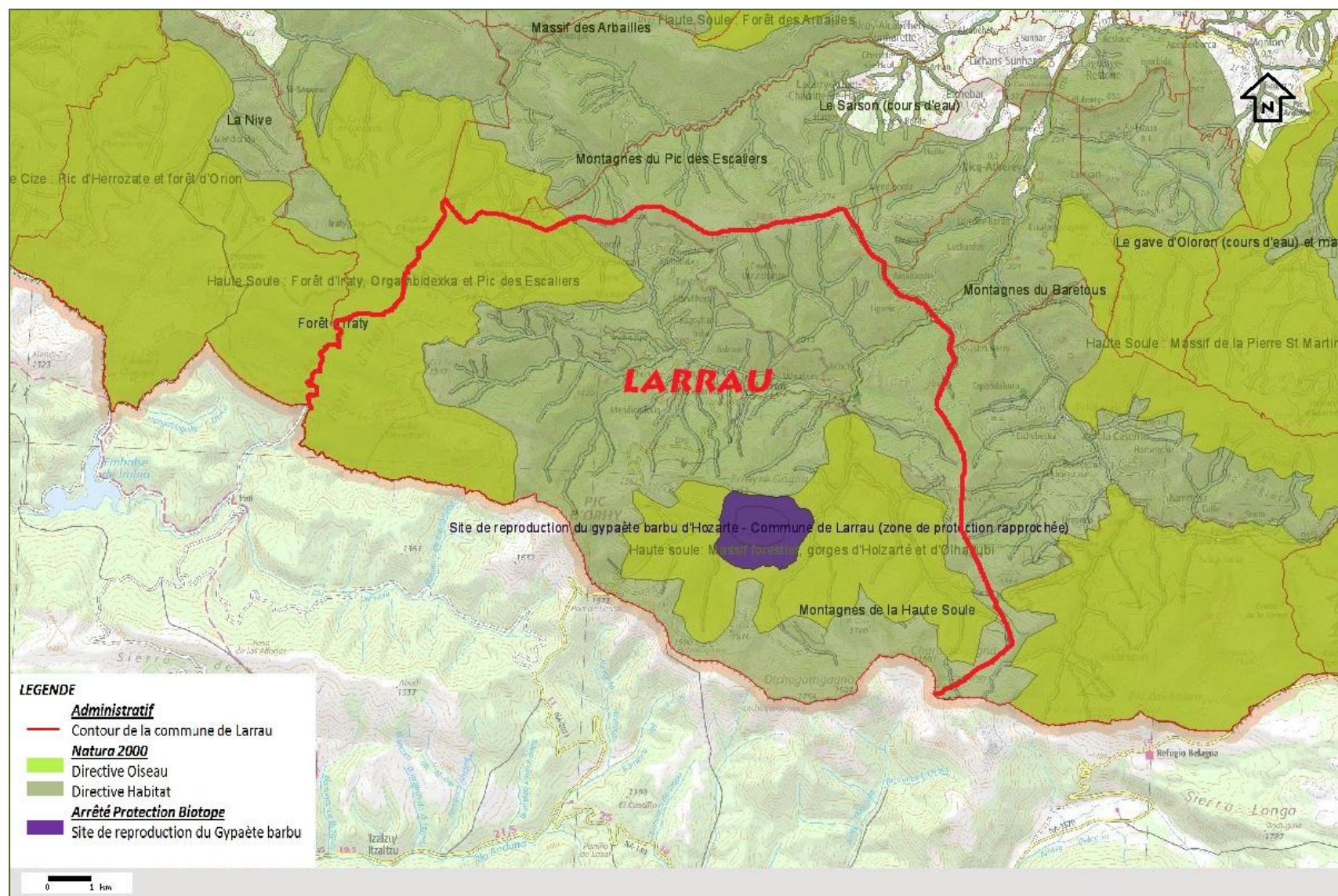
- des « *outils de connaissance scientifique des milieux* »,
- des « *outils d'alerte sur les enjeux du patrimoine naturel* »,
- et de ce fait des « *documents de référence et d'aide à la décision* » pour les usagers et gestionnaires de l'espace.

Ces périmètres n'ont pas de portée juridique directe à l'image de certains zonages de protection (APPB...), leur rôle est essentiellement d'enrichir la connaissance et de faciliter la gestion des milieux.

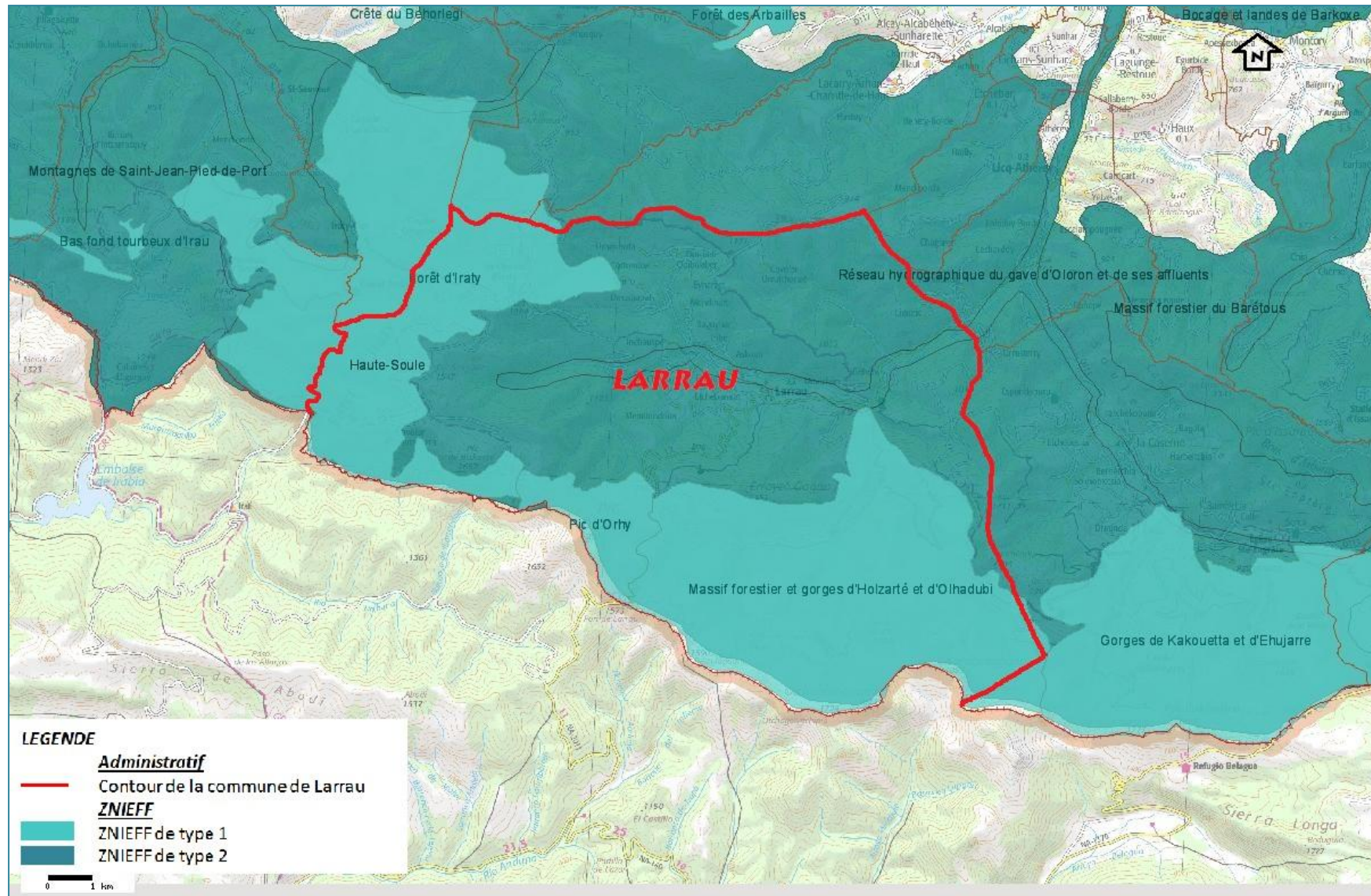
Nous rencontrons donc toute une série de zonages de protection de l'environnement mais également des périmètres marquant la richesse faunistique et floristique du territoire d'étude. Bien que les instruments de protection soient inégalement acceptés et investis par les acteurs locaux, leur présence souligne à la fois la singularité de l'espace mais également la volonté de protection des instances nationales et européennes vis-à-vis des milieux et des espèces qu'il abrite.

Enfin, cette richesse reconnue favorise le développement d'usages relatifs à l'environnement, et plus particulièrement d'activités d'éducation à l'environnement mais également d'activités d'expertises et d'inventaires environnementaux (LPO Aquitaine, CPIE). Sur le secteur d'Iraty, la LPO Aquitaine loue le col de chasse d'Orgambideska à la Commission syndicale du Pays de Soule, ce col fait partie des cinq sites sur lesquels l'association assure le suivi régulier de la migration de certaines espèces d'oiseaux. Elle y accueille également le public à hauteur de 5 000 visiteurs par ans dans le cadre d'activités d'observation des oiseaux et d'éducation à l'environnement (Entretiens semi-directifs conduits à l'automne 2012).

Carte 14 : Natura 2000 et Arrêté de protection biotope sur la commune de Larrau (DREAL Aquitaine, données cartographiques).



Carte 15 : Les ZNIEFF sur la commune de Larrau (DREAL Aquitaine, données cartographiques).

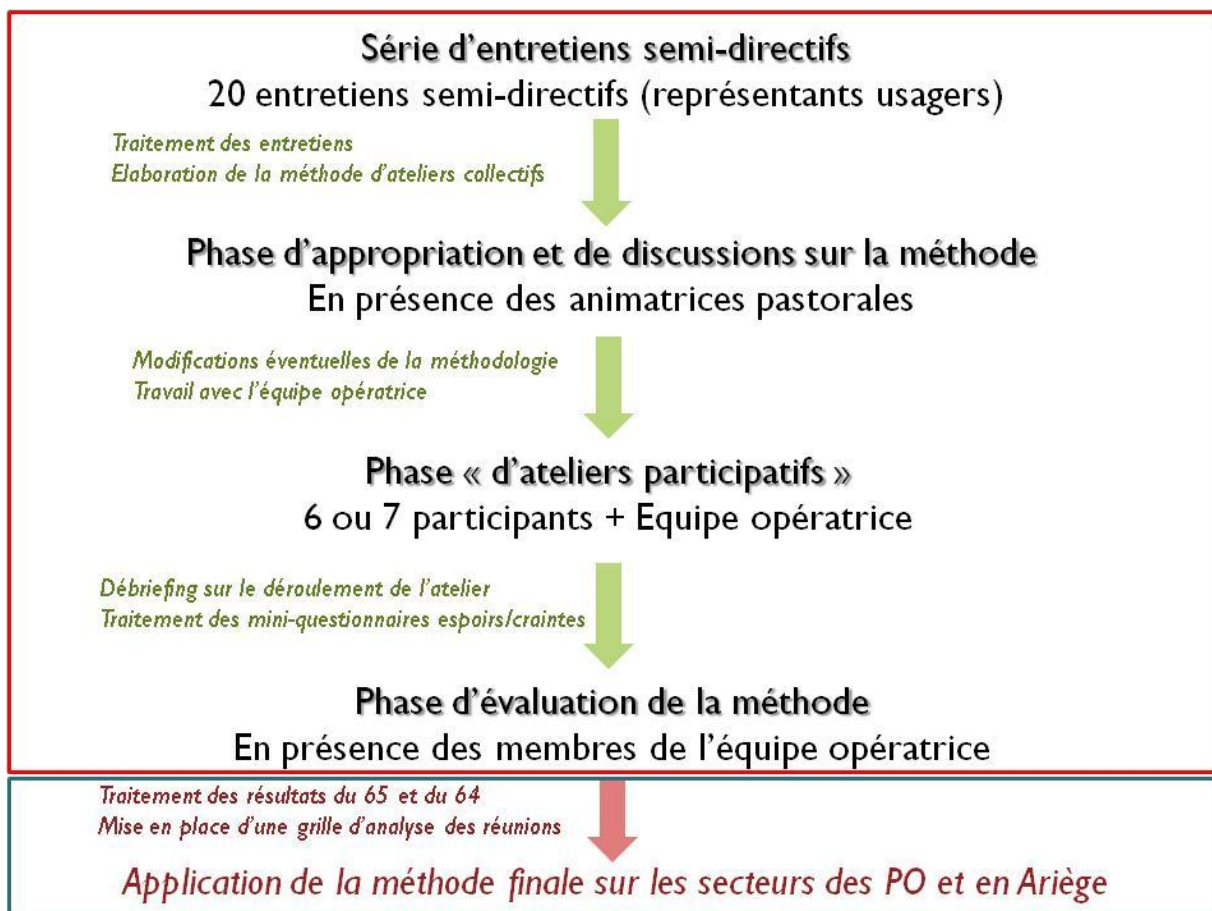


4. Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail en atelier sur le secteur « Larrau »

4.1. Les étapes de travail sur le secteur « Larrau », des entretiens individuels à l'atelier de travail collectif

Le schéma suivant, plus particulièrement la partie encadrée en rouge, retrace les étapes de travail qui ont été suivies sur la zone d'étude de « Larrau ».

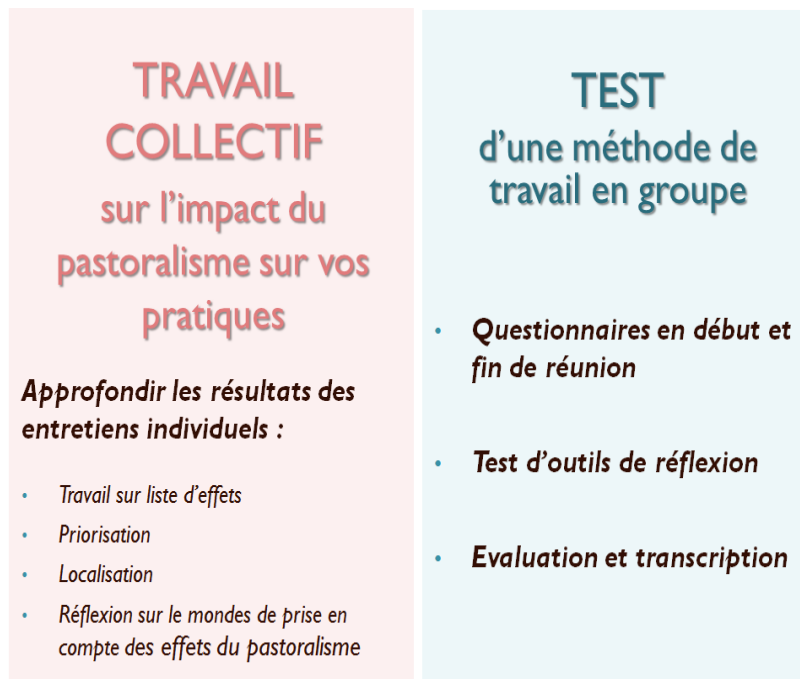
Figure 21 : Aperçu général des étapes de travail.



La première étape, réalisée dans le courant du mois de novembre 2012 et consacrée à une série longue de 22 entretiens semi-directifs, avait pour but de mettre en évidence, suite à une phase de traitement intermédiaire des données recueillies, une liste d'effets identifiés par les enquêtés. Dans le même temps, une méthode de travail en atelier collectif composée d'exercices variés et mobilisant des supports de réflexion divers a été

mise au point puis discutée et améliorée en présence des animatrice du GIP-CRPGE³⁸. La méthode de travail remodelée a ensuite été mise en application le 15 novembre 2013 dans les locaux de la mairie de Larrau.

Figure 22 : Le double objectif de l'atelier.



L'objectif de l'atelier de travail collectif était double, il s'agissait dans un premier temps d'approfondir les résultats obtenus durant les entretiens individuels, mais aussi de tester l'efficacité des outils de travail et exercices proposés en vue de l'amélioration de notre méthodologie comme l'illustre la figure ci-contre.

Nous nous concentrons dans la suite de ce développement sur la manière dont nous avons sélectionné nos enquêtés puis sur les résultats obtenus à l'issue de la réunion de travail souletine.

4.2. La mise en place de l'échantillon d'enquête

La vocation au fondement de notre travail était d'obtenir, à une échelle locale, une identification des effets du pastoralisme perçus par les usagers de la montagne sur leurs pratiques mais également sur leur espace d'activité. Ayant fait préalablement le choix d'une enquête qualitative fondée sur l'analyse du discours (ce qui sous-entend un nombre d'enquête moins élevé mais des entretiens plus approfondis), nous avons réduit notre population d'enquête aux représentants de chaque type d'usagers de la montagne. L'intérêt était de pouvoir balayer l'ensemble des 4 grandes communautés d'usage communément présentes au sein de l'espace pastoral à savoir :

- 1) L'usage culturel,
- 2) L'usage productif,
- 3) L'usage récréatif,
- 4) L'usage environnemental.

Ainsi, grâce à l'étude des documents territoriaux (Diagnostic de territoire d'AZIA, Diagnostics pastoraux, Charte de la Montagne Basque, Programme LEADER, etc.), de la

³⁸ Rappelons que les animateurs territoriaux sont les destinataires finaux de la méthode mise au point, ils jouent donc un rôle de proposition particulièrement important.

sitographie locale disponible et avec la collaboration de la Cellule Pastorale 64, nous avons construit une liste d'acteurs locaux multiples constituant notre échantillon d'enquête :

Tableau 22 : Liste des 22 personnes interrogées sur notre terrain 64 en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace.

FONCTION - STRUCTURE	CATEGORIE D'USAGES / STATUT
Animatrice du Programme LEADER Montagne Basque	Animation territoriale
Animateur de l'Association AZIA	Animation territoriale
Animateur de l'Association Euskal Herriko Artzainak	Animation territoriale
Animatrice de l'Association des Commissions Syndicales Montagne Basque	Animation territoriale
Maire de la commune de Charritte de Bas	Elu local
Personne ressource, ancien élu local	Personne ressource - ancien Elu local
Médiateur patrimonial au CEP Ospitalea	Usage culturel
Directeur du CPIE Pays Basque	Usage environnemental - Usage culturel Usager expert - Intermédiaire technique
Chargé de projets LPO Aquitaine - Coordinateur du programme d'étude de la migration des oiseaux (Aquitaine)	Usage environnemental Usager expert - Intermédiaire technique
Eleveur larraintar	Usage productif
Berger Sans Terre - Représentant de l'AOP Ossau Iraty - Membre d'EHLG	Usage productif
Maire de Larrau, Eleveur larraintar	Usage productif - Elu local
Eleveur larraintar - Président de l'association de chasse de Larrau	Usage productif - Usage récréatif
Directeur de la Commission Syndicale du Pays de Soule	Usage productif - Usage récréatif Animation territoriale
Directrice de l'Office de tourisme de Tardets	Usage récréatif
Représentant de l'AAPPMA Basaburua	Usage récréatif
Responsable des Chalets d'Iraty	Usage récréatif
CDEO Ordiarp, Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	Usager expert - Intermédiaire technique Animation territoriale
Coordinateur d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara	Usager expert - Intermédiaire technique Animation territoriale
Agent territorial ONF	Usager expert - intermédiaire technique Usage productif

Les informations recueillies suite à la tenue des entretiens nous ont permis d'affiner notre liste d'usages de l'espace, et de rassembler les différents usages nouvellement listés en 7 catégories dénommées les « collectifs de concernement ». Chacun de ces collectifs rassemble une multiplicité d'usagers aux pratiques proches et impactés de façon analogue par le pastoralisme. Ainsi avons-nous obtenu huit collectifs de concernement :

- 1) Pastoralisme,
- 2) Tourisme,
- 3) Usages environnementaux,
- 4) Usages culturels,
- 5) Usages récréatifs traditionnels (chasse/pêche),
- 6) Usagers-experts/intermédiaires techniques,
- 7) Ingénierie territoriale,
- 8) Collectivités locales.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition de chacun de ces collectifs. Il faut noter que la liste des usages de l'espace à l'étude n'est pas exhaustive, elle repose sur notre analyse préalable et sur les propos recueillis lors des entretiens, elle a pour vocation de donner un aperçu aussi proche que possible de la réalité.

Tableau 23 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Larrau ».

USAGES IDENTIFIES PAR LES ENQUETES	GRANDES CATEGORIE D'USAGES	USAGERS	COLLECTIFS DE CONCERNEMENT
Pastoralisme (éleveurs, berger)	PASTORALISME	ELEVEURS (GP), BERGER	PASTORALISME - Usagers PRODUCTIFS
Hébergement et complexe de loisirs	TOURISME (Activités récréatives estivales et hivernales commerciales et non commerciales)	SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME, Commission Syndicale du Pays de Soule (Chalets d'Iraty), TOURISTES, LOCAUX	TOURISME - Usagers RECREATIFS issus de la diversification des activités en montagne
Randonnée en raquettes			
Ski de fond			
Guidage et accompagnement commerciaux			
Engins motorisés (voitures, quads, motos)			
VTT en forêt			
Cueillette de champignons			
Randonnée, promenade			
Observation du paysage, de la biodiversité, photographie			
Activité d'observation, d'inventaire et de protection de la biodiversité			
Education à l'environnement, découverte du patrimoine naturel	ACTIVITES LIEES AU PATRIMOINE CULTUREL	CEP Ospitalea+CPIE, Association Ikerzaleak	Usagers CULTURELS
Education à l'environnement et découverte du patrimoine culturel			
Chasse	ACTIVITES RECREATIVES DE PRELEVEMENT FAUNISTIQUE	MEMBRES DES SOCIETES LOCALES DE CHASSE ET DE PECHE	Usagers RECREATIFS TRADITIONNELS
Pêche			
Gestion des forêts domaniales et communales	TRAVAUX ET PRESTATIONS TECHNIQUES	USAGERS DE L'ESTIVE ET PRESTATAIRES TECHNIQUES (ONF)	Usagers-EXPERTS/INTERMEDIAIRES TECHNIQUES (+ Usagers Productifs)
Animation territoriale	ANIMATION ET ETUDES	AGENTS DE DEVELOPPEMENT (CDEO, CDA64, EHLG, Cellule Pastorale)	INGENIERIE TERRITORIALE
PROPRIETAIRES FONCIERS - GESTIONNAIRES		COLLECTIFS DE CONCERNEMENT LOCAUX	
Commission Syndicale du Pays de Soule	PROPRIETAIRES, GESTIONNAIRES	ELUS des Collectivités Locales et Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
Commune de LARRAU			

C'est sur cette base que nous avons déterminé la liste des participants à la réunion de travail. L'objectif était d'avoir au moins un représentant par collectif de concernement tout en limitant le nombre de participants afin de favoriser la prise et le temps de parole de chacun d'eux. Nous avons donc sollicité sept enquêtés :

Tableau 24 : Liste des participants, zone « Larrau ».

STRUCTURE	COLLECTIF DE CONCERNEMENT
Agent de développement pastoral 1 (CDA 64)	Usager expert-intermédiaire technique + Ingénierie territoriale
Représentant de l'ONF	Usagers expert-Intermédiaire technique + Forêt
Représentant du CPIE Pays Basque	Usager environnemental/culturel + Usager expert-intermédiaire technique
Agent de développement pastoral 2 (LPA d'Oloron)	Usager expert-intermédiaire technique + Ingénierie territoriale
Berger sans terre (AOP Ossau Iraty – EHLG)	Pastoralisme
Représentant de la Commission syndicale souletine	Pastoralisme + Tourisme + Chasse + Forêt
Eleveur - Elu Iarraintar	Pastoralisme + Collectivité locale

Une évaluatrice de la méthode³⁹ appliquée a participé au bon déroulement de la séance et à la prise en note des résultats et améliorations à apporter en vue de la suite du travail.

4.3. Compte-rendu de l'atelier de travail collectif du 15 novembre 2013

4.3.1. Déroulement général

Sur les sept acteurs sollicités, six ont effectivement participé au travail collectif. Cette réunion s'est déroulée sous la forme d'un atelier travail comportant des phases de réflexion individuelle et des phases d'échange. Nous avons proposé aux participants toute une série de supports permettant le recueil de leurs impressions sur le travail, des résultats et favorisant la discussion : questionnaires, tableaux, cartes. Les sous-parties suivantes présentent les principaux résultats obtenus à l'issue de l'atelier.

4.3.2. Le classement des effets du pastoralisme

Le cœur du travail de groupe a été constitué par le tri et la hiérarchisation de la liste d'effets du pastoralisme obtenue à l'issue des 22 entretiens semi-directifs. Nous avons donc remis aux participants la liste d'effets ci-dessous, accompagnée d'un tableau de tri. La consigne était pour chacun des participants, de réaliser un tri individuel, puis de présenter son résultat au groupe au cours d'un tour de table. Il était question à l'issue du tour de table, d'aboutir si possible à un résultat collectif.

³⁹ Animatrice pastorale au GIP-CRPGE ;

Tableau 25 : Liste des effets et tableau remis aux participants pour classement, zone « Larrau ».

LISTE D'EFFETS IDENTIFIES LORS DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	
1. Entretien de l'espace	8. Maintien du tissu social local
2. Maintien de l'accès à la montagne	9. Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble
3. Contribution à l'attractivité touristique du territoire	10. Incidences liées au sous-pâturage <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une flore non désirée
4. Maintien d'un paysage diversifié	11. Préservation d'une certaine biodiversité
5. Incidences liées à la pratique de l'écobuage <ul style="list-style-type: none"> • Sur les touristes • Sur la forêt 	12. Elaboration de produite à forte valeur ajoutée
6. Contribution à l'économie locale <ul style="list-style-type: none"> • maintien de l'emploi • apport de revenus pour les collectivités 	13. Incidences liées au surpâturage
7. Participation à la sécurisation de l'espace montagnard <ul style="list-style-type: none"> • Protection contre les incendies 	14. Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local

Tableau 26 : Tableau de classement des effets du pastoralisme, zone « Larrau ».

EFFETS NON CLASSES	EFFETS NEGLIGEABLES OU INEXISTANTS		EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
	Selon moi ces effets ne sont pas présents	Ces effets ont un impact négligeable		

Photo 7 : Support des résultats du classement des effets par chaque participant (GIP-CRPGE).



Préalablement au travail de classement, les participants sollicitent un retour sur la définition de certains des effets présentés dans la liste distribuée. Nous précisons donc les effets listés au regard du contenu de nos entretiens semi-directifs :

- 1) **Entretien de l'espace** : les participants ne sollicitent pas de précision quant à cet effet.
- 2) **Maintien de l'accès à la montagne** : cet effet sous-entend le maintien de l'accès aux espaces d'altitude par la limitation d'une végétation indésirable qui viendrait obstruer les chemins. L'accès est maintenu par le maintien des sentiers et chemins permis grâce à l'action des troupeaux. Il est question d'accès physique à la montagne pour l'ensemble des usagers. Cet effet peut être relié à l'entretien de l'espace. Nous constatons qu'il n'a pas été compris de la même façon par tous les participants. La majorité d'entre eux pensait qu'il s'agissait du maintien de l'accès à la montagne pour l'activité agricole.
- 3) **Contribution à l'attractivité touristique du territoire** : les participants ne sollicitent pas de précision quant à cet effet.
- 4) **Maintien d'un paysage diversifié** : il faut le prendre au sens du maintien de la mosaïque de paysages, avec une combinaison de milieux ouverts et fermés. Comme nous le verrons par la suite, le paysage d'estive n'est pas forcément un paysage diversifié. Il s'agit surtout de l'ensemble constitué par les différents étages montagnards qui entre dans le constat de diversité paysagère. Peut-être qu'en interviewant les enquêtés sur l'estive même, nous aurions obtenu une réponse différente.
- 5) **Incidences liées à la pratique de l'écobuage** :
 - a. **Sur les touristes** : La méconnaissance des pratiques pour certains visiteurs peut amener une nuisance en lien avec la présence d'un écobuage (fumées...).
 - b. **Sur la forêt** : Cet effet est lié au débordement de certains écobuages sur la forêt.

Cet effet évoque plutôt les incidences négatives de la pratique spécifique de l'écobuage. Néanmoins, l'écobuage est aussi une pratique associée à l'effet plus généraliste d'entretien de l'espace, mais également dans le maintien de l'accès. Les effets négatifs ont été cités par les enquêtés en lien avec des pratiques ou des problèmes spécifiques. Les effets positifs sont quant à eux plus généralistes et englobent un ensemble de pratiques dont l'écobuage (mais également le gardiennage, la présence des troupeaux à certains endroits...).

- 6) **Contribution à l'économie locale** : par le maintien de l'emploi et par l'apport de revenus pour les collectivités.
- 7) **Participation à la sécurisation de l'espace montagnard** : notamment concernant le risque d'incendies (le risque d'avalanche n'est pas ressorti dans les enquêtes).
- 8) **Maintien du tissu social local** : Cet effet sous-tend la présence permanente d'éleveurs sur le territoire larraintar et souletin en lien avec la possibilité de transhumer.

- 9) **Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble** : cet effet sous-tend deux éléments. A la fois le maintien des pratiques collectives liées à « l'esprit cayolar », mais également le fait que la culture pastorale développe la capacité à travailler ensemble (aspect socio-culturel) et donc un tissu associatif plus dense, un développement local plus marqué. Nous sommes donc en présence d'un pan agricole lié aux pratiques collectives des éleveurs et d'un pan sociologique plus diffus.
- 10) **Incidences liées au sous-pâturage** : cet effet est lié au développement d'une flore non désirée.
- 11) **Préservation d'une certaine biodiversité** : liée à l'activité pastorale.
- 12) **Elaboration de produits à forte valeur ajoutée** : les participants ne sollicitent pas de précision quant à cet effet.
- 13) **Incidences liées au surpâturage** : les participants ne sollicitent pas de précision quant à cet effet.
- 14) **Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local** : cet effet englobe le patrimoine qui relève des activités humaines (nous avons ajouté le qualificatif anthropique pour le différencier du patrimoine naturel). Cette notion de patrimoine englobe l'aspect matériel (bâti, vestiges archéologiques), mais également culturel.

Remarques générales :

Bien que notre étude porte sur les estives. Certains des effets identifiés, à l'image du maintien du tissu social ou encore du maintien des pratiques collectives sont des effets diffus, immatériels et difficilement localisables car ils impactent à la fois la vie en estive et la vie au village. L'entretien de l'espace est également un effet dont les conséquences sont visibles à la fois en estives, mais également en zones intermédiaires. Ce constat est particulièrement marqué sur la commune de Larrau en raison du système « atendes » (interdépendances) dans le cadre duquel l'entretien de l'espace est envisagé comme un système.

Les effets relatifs à l'écobuage font réagir les participants. Plus particulièrement les incidences de cette pratique sur les visiteurs non informés mais également sur les conflits et la remise en cause de l'activité qui peuvent être potentiellement générés (alerte des pompiers...). Les effets sur la forêt leur semblent plus négligeables (localisés et exceptionnels).

Les tableaux qui suivent et les commentaires associés présentent les résultats du classement des effets effectué par chacun des participants dans l'ordre d'intervention ainsi que le résultat collectif obtenu à l'issue de l'étape de classement.

Tableaux 27 : Le classement réalisé par le représentant du CPIE Pays Basque.

EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
(5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (sur la forêt)			<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> (5) Incidences liée à la pratique de l'écobuage (7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard </div> (10) Incidences liées au sous-pâturage (13) Incidences liées au surpâturage	(1) Entretien de l'espace (2) Maintien de l'accès à la montagne (3) Contribution à l'attractivité touristique (4) Maintien d'un paysage diversifié (11) Préservation d'une certaine biodiversité (12) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée (14) Contribution à la perpétuation du patrimoine Effets 6/8/9 regroupés (6) Contribution à l'économie locale (8) Maintien du tissu social local (9) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble

Commentaires/précisions apportés au classement

- Il place l'effet (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage entre deux colonnes car selon lui, l'effet peut être très important par rapport à la qualité et à l'attractivité du paysage pour les touristes. Par contre, sur l'aspect négatif de l'écobuage, c'est un aspect moyennement important. Sur la question de la forêt, il ne se prononce pas et choisit de placer cet aspect dans la colonne « non classé » car il ne connaît pas la fréquence des dégâts ni les conflits associés. L'éleveur berger sans terre réagit sur l'irréversibilité des dégâts sur la forêt, malgré le fait qu'ils soient exceptionnels.

- L'effet (6) « Contribution à l'économie locale » est classé très important en raison de la place première du pastoralisme dans l'économie de Larrau.
- L'effet (7) « Participation à la sécurisation de l'espace montagnard » est placé entre deux colonnes à l'image de l'effet (5) car il n'y a pas la fréquence d'incendies que l'on rencontre en Méditerranée ou sur la Rhune par exemple (hors écobuage). L'objectif est de maintenir des espaces ouverts et pas forcément de limiter les incendies (c'est un effet induit).
- Les effets (10) et (13) « Incidences liées au sous-pâturage et au surpâturage » sont classés comme moyennement importants car ils ne concernent que certains secteurs. Néanmoins ces effets peuvent tendre vers le « très important ».
- L'effet (14) « Contribution à la perpétuation du patrimoine » lui pose question. Pour lui, il est très important sur la partie « cayolars », le fait que le fonctionnement du système cayolars existe toujours maintient ce patrimoine en vie. Il parle du patrimoine bâti mais aussi du patrimoine vivant relatif au fonctionnement des cayolars.

Tableaux 28 : Le classement réalisé par le représentant de la Commission syndicale du Pays de Soule.

EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
		(13) Incidences liées au surpâturage	(2) Maintien de l'accès à la Montagne (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (sur la forêt) (7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard (10) Incidences liées au sous-pâturage	(1) Entretien de l'espace (3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (4) Maintien d'un paysage diversifié (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (sur le tourisme, la société) (6) Contribution à l'économie locale (8) Maintien du tissu social local (9) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble (11) Préservation d'une certaine biodiversité (12) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée (14) Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local

Commentaires/précisions apportés au classement

- Il classe l'effet (2) « Maintien de l'accès à la montagne » moyennement important car il faut maîtriser cet accès pour limiter les conflits d'usage si on a une ouverture en l'absence de règle. Donc on peut parler de maintien de l'accès à la montagne « dans un certain cadre ».
- L'effet (3) « Contribution à l'attractivité touristique du territoire » est selon lui très important mais des synergies plus fortes doivent être recherchées entre pastoralisme et socioprofessionnels du tourisme.
- L'effet (5) « Incidences liées à la pratique de l'écobuage » est important par rapport au tourisme mais également par rapport à la société qui peut avoir une incidence sur cette pratique et remettre en cause l'activité pastorale par ce biais. Il positionne égale-

ment l'effet (5) en colonne moyennement important car même s'il arrive que de la forêt soit atteinte par cette pratique, dans beaucoup de secteurs, la forêt progresse.

- L'effet (6) « Contribution à l'économie locale » est classé comme très important du fait du nombre élevé d'exploitations sur Larrau et en Soule. Nombre mis en lien avec la possibilité de transhumer. Mais le pastoralisme contribue également outre l'activité touristique à attirer de jeunes sur le plan agricole (attire agricole).
- L'effet (7) « Participation à la sécurisation de l'espace montagnard » est classé comme moyennement important car ce n'est pas un contexte de sud-est. On est en présence d'un enrichissement moins important, d'une activité agricole dynamique et d'un climat moins sec. Mais on peut se poser la question pour les années à venir durant lesquelles cet effet pourrait devenir plus important.
- L'effet (8) « Maintien du tissu social local » est classé comme très important en lien avec la présence d'éleveurs permanents, mais il évoque le danger actuel de la main d'œuvre (présence des bergers en montagne) beaucoup plus faible aujourd'hui. Donc ce tissu peut être une force mais également un danger en lien avec la baisse de la main d'œuvre.
- Il nuance l'effet (9) « Maintien des pratiques collectives » qui est selon lui très important mais aujourd'hui mis à mal par les logiques individualistes qui dominent la société et l'économie. L'esprit du cayolar actuel n'est plus forcément celui qui le régissait avant. La capacité à travailler ensemble était une obligation dans le passé, mais elle est aussi avant-gardiste sur ces espaces, elle peut apporter des solutions pour gérer ces espaces.
- Pour lui, l'effet (10) « Incidences liées au sous-pâturage » est moyennement important car il représente des pertes de vocation d'espaces en lien avec la difficulté d'accès ou le manque de main d'œuvre.
- Il classe l'effet (11) « préservation d'une certaine biodiversité » comme très important mais il n'est pas d'accord avec la formulation. Pour lui, il ne s'agit pas d'une certaine biodiversité, mais de la biodiversité locale construite depuis longtemps. Si le pastoralisme venait à disparaître il y aurait toujours de la biodiversité, peut-être moins riche. Il voit le déterminant « certain » comme quelque chose de négatif.
- Pour lui la valeur ajoutée des produits locaux n'est pas forcément valorisée, c'est néanmoins un effet très important.
- Pour lui le surpâturage est péjoratif et lié à des mauvaises pratiques. C'est une notion ambiguë qui peut poser problème dans les dispositifs de soutien.
- L'effet (14) « Contribution à la perpétuation » du patrimoine anthropique local doit être pris au sens large (bâti, culturel).

Tableaux 29 : Le classement réalisé par l'élu et éleveur larraintar.

EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
	(13) Incidences liées au surpâturage	(7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> (3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (9) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble </div> (2) Maintien de l'accès à la montagne (10) Incidences liées au sous-pâturage (12) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	(1) Entretien de l'espace (4) Maintien d'un paysage diversifié (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (6) Contribution à l'économie locale (8) Maintien du tissu social local (11) Préservation d'une certaine biodiversité (14) Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local

Commentaires/précisions apportés au classement

- L'effet (2) « Maintien de l'accès à la montagne » est envisagé comme moyennement important car il est important d'encadrer le multi-usage pour limiter les conflits.
- Il place l'effet (3) « Contribution à l'attractivité touristique du territoire » entre les deux colonnes moyennement et très important car bien que cela soit important, il pense qu'il faut laisser une avance au pastoralisme. Il préfère parler d'agrotourisme.
- Il rassemble la montagne et la zone intermédiaire pour tout ce qui est entretien et maintien du paysage car l'activité pastorale influe sur ces deux étages montagnards.
- Pour lui, il est essentiel de rectifier (5) « les incidences liées à l'écobuage » qui est une pratique vitale pour son activité. On peut rectifier cela par de l'information auprès des visiteurs qui ne connaissent pas le territoire.

- L'effet (7) « Participation à la sécurisation de l'espace montagnard » est jugé comme négligeable car les incendies sont exceptionnels.
- Pour lui le maintien des pratiques collectives est important. Par contre la capacité à travailler ensemble est quelque chose de difficile à la gérer.
- L'effet (10) « Incidences liées au sous-pâturage » est classé comme moyennement important car l'activité pastorale locale est encore très présente.
- L'effet (11) « Préservation d'une certaine biodiversité » lui paraît très important à condition de ne pas inclure les prédateurs au sein de cette biodiversité (ours). Il ne souhaite pas que les troupeaux deviennent le garde-manger de certaines espèces.
- L'effet (12) « Elaboration de produits à forte valeur ajoutée » lui semble moyennement important car on associe trop le pastoralisme au produit fromage et le produit viande n'est pas assez valorisé. Il y a beaucoup de bovins sur l'estive, des équins et pour lui, il est essentiel de garder les 3 dents sur l'estive et ne pas associer exclusivement cet espace aux troupeaux ovins et à la production de fromage comme cela peut être fait en Béarn.
- L'effet lié au surpâturage n'est pas présent selon lui. C'est une vision négative qui sous-entend que la gestion de l'espace ne se fait pas correctement.
- L'effet (14) « Contribution du patrimoine anthropique local » est envisagé comme très important. Il voit surtout derrière cette notion, l'aspect cayolar, exclusivement pastoral.

Tableaux 30 : Le classement réalisé par l'agent de développement pastoral 1 (représentante de la Chambre d'agriculture).

EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
(9) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble (14) Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique	(13) Incidences liées au surpâturage	(10) Incidences liées au sous-pâturage	(2) Maintien de l'accès à la montagne (3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (Aspect forêt)	(7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard (1) Entretien de l'espace (4) Maintien d'un paysage diversifié (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (Volet touristique, grand public) (6) & (8) Contribution à l'économie locale & Maintien du tissu social local (11) Préservation d'une certaine biodiversité (12) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée

Commentaires/précisions apportés au classement

- Pour elle, l'effet (3) sur la « contribution à l'attractivité touristique du territoire » est moyennement important car c'est plutôt un effet induit de l'activité pastorale. Le territoire est attractif parce qu'il est entretenu, parce qu'il y a des paysages.
- Elle distingue les incidences liées à l'écobuage sur le grand public, classées en très important, des incidences liées à l'écobuage sur la forêt qui sont moyennement importantes sur le territoire de Larrau.
- L'effet (7) sur la « participation à la sécurisation de l'espace montagnard » est un enjeu sur Larrau mais il est moins fort que ce que l'on peut rencontrer sur d'autres secteurs, c'est pourquoi elle le place entre moyennement et très important.
- Elle relie les effets (6) « Contribution à l'économie locale » et (8) « Maintien du tissu social local » car Larrau est une commune au niveau de laquelle l'économie locale et le tissu social reposent sur l'activité agricole.

- Elle ne classe pas l'effet (9) « Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble » car pour elle ce n'est pas un effet du pastoralisme mais un postulat du pastoralisme souletin. C'est quelque chose de très important qui constitue une des composantes du pastoralisme et non pas un de ses effets.
- L'effet lié au sous-pâturage n'est pas important car selon elle, localement, les pratiques s'adaptent à la ressource.
- Elle classe l'effet (12) « Elaboration de produits à forte valeur ajoutée » comme très important en y associant la production fromagère. Elle apporte dans la lignée de l'élu-éleveur une nuance concernant les produits carnés.
- Elle ne classe pas l'effet (14) « Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local » car elle ne voit pas ce qu'il y a derrière.

Tableaux 31 : Le classement réalisé par l'agent de développement pastoral 2 (LPA Oloron).

EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
	(13) Incidences liées au surpâturage	(5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (sur la forêt)	(10) Incidences liées au sous-pâturage	<p><u>Groupe économique et social fondamental</u> (6) Contribution à l'économie locale (8) Maintien du tissu social local (9) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble (14) Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local (12) & (4) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée & Maintien d'un paysage diversifié</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><u>L'entretien de l'espace</u> (1) Entretien de l'espace (4) Maintien d'un paysage diversifié (11) Préservation d'une certaine biodiversité (7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (en lien avec le tourisme) (2) Maintien de l'accès à la montagne (3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (en lien avec les effets 12 et 4)</p>


Commentaires/précisions apportés au classement

- Pour lui, il y a 2 choses : un aspect économique et social qui est une priorité car si il y a de l'économie et un tissu social fort, cela va générer le second point lié à l'entretien du territoire, au maintien d'un paysage diversifié, à la préservation de la biodiversité,

etc. Et c'est uniquement si le premier point fonctionne que le second va se développer. Il envisage son classement comme un mille feuilles.

- Pour ce qui du l'effet (12) « Elaboration de produits à forte valeur ajoutée », il rejoint les autres participants en disant que l'on n'est pas sur une zone de grosse valorisation des produits. Le produit qui se vend le mieux localement est le paysage et le contexte agropastoral. Il y a peu de fromage d'estive, il y a surtout des systèmes à bêtes taries. Donc le produit à forte valeur ajoutée est le paysage.
- Les incidences liées au sous-pâturage sont moyennement importantes car très localisées.
- Il apparaît important selon lui de travailler sur le lien écobuage/tourisme. Par contre au sujet des incidences liées à la pratique de l'écobuage sur la forêt, il est classé comme négligeables car il n'y a pas de bois de protection, car la forêt a plutôt tendance à progresser.
- Au départ, il n'avait pas classé l'effet (2) « Maintien de l'accès à la montagne ». Mais si on le prend sous l'angle multi-usage il faut le travailler c'est très important. Et également sous l'angle du cayolar étant donné qu'aujourd'hui le nombre de propriétaires/utilisateurs de cayolars est très faible par rapport à l'ensemble des propriétaires de txotx. Dans l'ensemble des propriétaires de txotx très peu utilisent donc il faut un travail de fond sur le statut des utilisateurs... Néanmoins sur la question de l'accès, on ne peut pas interdire l'accès des gens à la montagne mais il faut travailler sur le multi-usage et plus particulièrement sur l'usage pastoral.

Tableaux 32 : Le classement réalisé par l'éleveur berger sans terre (AOP Ossau Iraty, EHLG).

EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
		(7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">(3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire (découle des effets 8 et 6)</div> (10) Incidences liées au sous-pâturage (13) Incidences liées au surpâturage (14) Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local (5) Incidences liées à la pratique de l'écobuage (3) Maintien d'un paysage diversifié (11) Préservation d'une certaine biodiversité	 <p><u>Volet social et économique</u> (8) Maintien du tissu social local (6) Contribution à l'économie locale</p> <p><u>Volet gestion de l'espace et de l'accès</u> (1) Entretien de l'espace (2) Maintien de l'accès à la montagne</p> <p><u>Volet culturel</u> (9) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble</p>

Commentaires/précisions apportés au classement

- Pour lui, les effets (10) et (13) liés « au sous et au surpâturage » sont moyennement importants. Néanmoins, ce sont des effets à corriger si on les constate par une meilleure gestion collective en cas d'évolution. Il constate qu'il y a des secteurs sur lesquels il y a beaucoup plus de bovins qu'avant sur une même zone. Selon lui, il faudrait à ce moment-là anticiper les problèmes.
- Il classe l'effet (14) « Contribution à la perpétuation du patrimoine anthropique local » comme moyennement important. Car même s'il faut préserver les anciens cayolars ou encore les traces d'activités humaines passées, ce n'est pas selon lui un enjeu majeur.

- Il classe l'effet (5) « Incidences liées à la pratique de l'écobuage » comme moyennement important tout en précisant que cette pratique est à encadrer et à expliquer. ça se fait déjà et il faut expliquer pourquoi et le fait d'avoir une meilleure communication peut limiter les incidences.
- Sur les estives collectives, on trouve essentiellement des zones de pâturage, donc selon lui, on ne peut pas parler de diversifié. Car le haut des estives collectives est de la pâture, c'est donc selon lui, plus le milieu naturel lui-même qui est diversifié. Il ne voit pas comment le pastoralisme peut peser sur ce constat, il classe donc l'effet (3) « Maintien d'un paysage diversifié » en moyennement important.
- Pour lui le fait de pouvoir accéder à la montagne pour travailler est essentiel. Il a pris l'accès dans le sens où les éleveurs utilisateurs peuvent utiliser la montagne.
- Pour lui, l'effet (9) « Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble » est essentiel d'un point de vue culturel mais il pense que c'est un effet à travailler et à animer dans le contexte actuel. On fait référence avec nostalgie aux tours de garde dans les cayolars. Mais il faut envisager les choses avec un regard actuel pour trouver une façon de travailler avec les nouvelles références. Malgré le fait que les gens soient très attachés à la notion de txotx et de propriété, il lui semble que les éleveurs qui se réunissent au sein des cayolars partagent des enjeux communs pour travailler ensemble. Il y aurait un travail d'animation à faire pour que chaque cayolar réunisse des éleveurs avec des intérêts similaires, il lui semble important de recréer des enjeux collectifs (il prend le cas du libre parcours des bovins et de l'importance des troupeaux bovins sur certains secteurs qui pourrait nuire à l'ensemble des espèces dans le cas d'une période de sécheresse). Il est essentiel selon lui d'anticiper la gestion des estives plutôt que de réagir une fois que les dégâts sont faits. Une gestion collective est à mettre en œuvre.

Tableau 33 : Le classement collectif.

	EFFETS NON CLASSES	EFFETS INEXISTANTS	EFFETS NEGLIGEABLES	EFFETS MOYENNEMENT IMPORTANTS	EFFETS TRES IMPORTANTS
RESULTAT COLLECTIF	Eléments qui génèrent de l'ambiguïté (13) Incidences liées au surpâturage		(7) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard		<p>Clé d'entrée économique et sociale</p> <p>↓</p> <p>Effets induits liés notamment à l'entretien</p> <p>+</p> <p>Enjeu de sensibilisation et de communication autour de l'écobuage</p>

Commentaires/précisions apportés au classement

- Les agents de développement pastoral proposent de reprendre le classement effectué par l'agent pastoral 2 avec l'économique et social comme points premiers, engendrant les effets induits et notamment l'entretien de l'espace.
- Le représentant de la Commission syndicale abonde dans leur sens, selon lui, on peut conserver la clé d'entrée autour de l'économique et du social. Puis envisager le jeu d'interactions avec les effets qui sont induits. Si il y a de l'entretien, il y a de la biodiversité, de la sécurisation... Pour lui on a une clé d'entrée par l'économie et le social plutôt qu'une hiérarchisation. Il faut penser interdépendance. Si la clé d'entrée est mise à mal, on a un effet de cascade. Dans les politiques comme Natura 2000, on a pas une approche transversale de la montagne, on va mettre en place un DOCOB pour gérer et protéger des milieux sans tenir compte des répercussions sur l'aspect économique et social, on est sur une approche thématique voire sectorielle. Le fait de partir de la clé d'entrée économie, de lier les effets entre eux et de montrer leur structuration est quelque chose d'intéressant. Trois

éléments importants : la transversalité, l'interaction entre les éléments et la clé d'entrée par l'économique et social. Que ce soit au niveau local ou bien à des niveaux plus vastes, ces éléments permettent une meilleure compréhension et donc des dispositifs qui seraient potentiellement mieux adaptés.

- Selon l'agent de développement pastoral 2, il faut aborder tout en système. On ne peut pas forcément distinguer l'estive du bas de la montagne et les effets les uns des autres.
- Le représentant du CPIE revient sur l'importance de la sensibilisation autour de la pratique de l'écobuage.
- Pour le représentant de la Commission syndicale, l'effet relatif à l'écobuage et à ses incidences est emblématique du décrochage entre les gens qui connaissent la montagne et le reste de la société.
- L'éleveur berger sans terre relève le fait que les cayolars du bas ont perdu leur vocation de production fromagère. Pour lui la reconquête de la montagne basque à travers la production de fromage est un enjeu important.
- L'élu et éleveur larraintar n'est pas d'accord avec cette vision. Il évoque le travail des éleveurs locaux qui restent en permanence sur le territoire montagnard contrairement aux éleveurs extra communaux qui, pour certains, n'utilisent l'estive que sur une courte période avec un projet local à court terme (2 saisons) et qui vont pourtant bénéficier de subventions importantes en lien avec la traite des animaux.

4.3.3. *Le travail sur les cartes du secteur à l'étude, tentative de localisation des effets du pastoralisme*

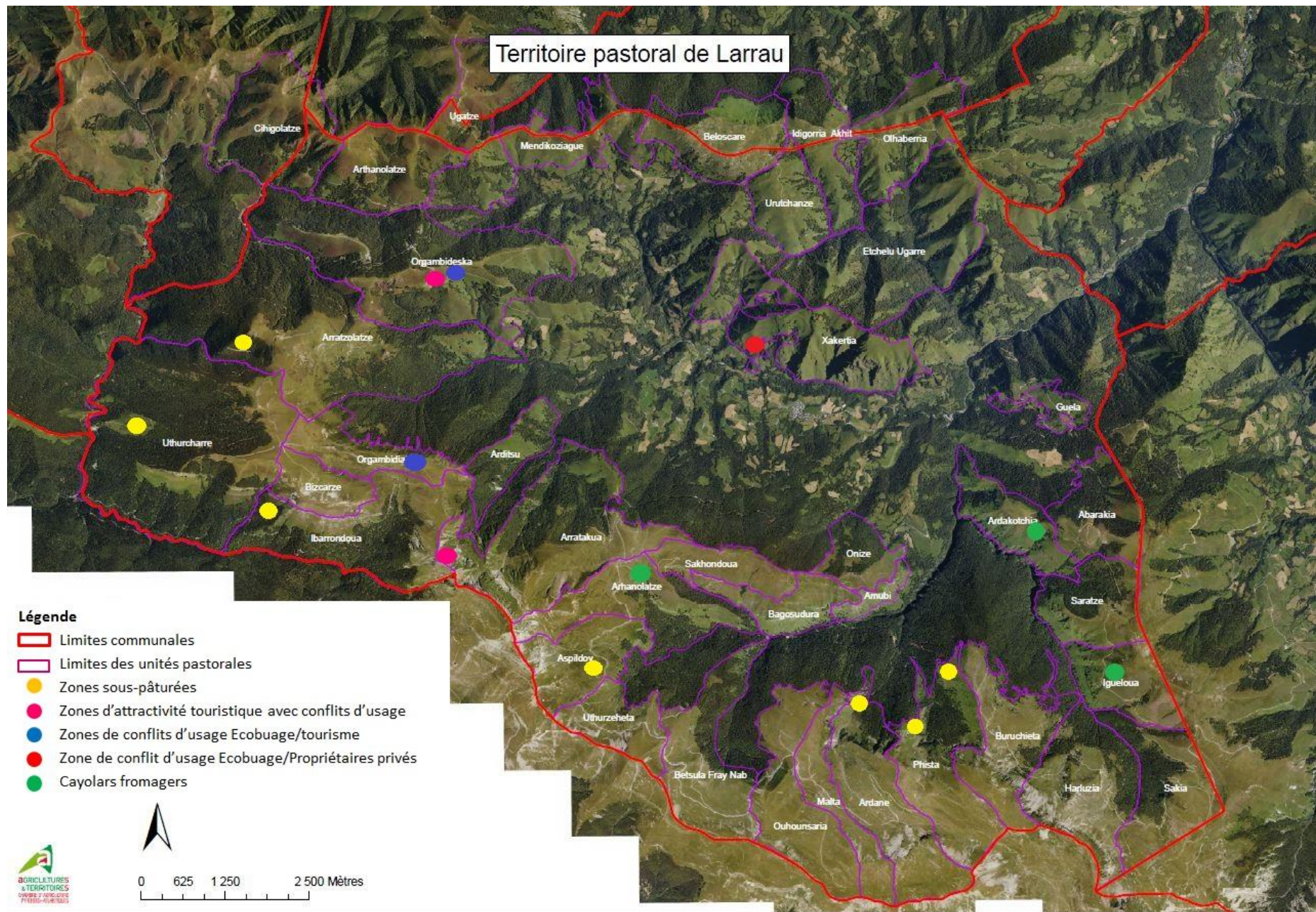
La carte fut l'un des supports de travail proposé aux participants lors de l'atelier. L'objectif était de localiser un maximum d'effets identifiés et classés dans les étapes précédentes sur l'une des cartes présentées⁴⁰ (fond IGN ou BD Ortho). Contrairement à notre réunion louronnaise, les participants ont privilégié le travail sur le fond BD Ortho, ce qui marque une connaissance spatiale affinée du territoire à l'étude. Les effets qui ont été positionnés ont la caractéristique commune de posséder une empreinte nettement visible sur l'espace via les cabanes fromagères (le bâti, la production), le développement du recouvrement végétal (zones sous-pâturées), l'attractivité touristique, ou encore la présence de conflits d'usage favorisés par une haute fréquentation touristique (infrastructures et fréquentation touristiques visibles). Ont également été positionnées les zones de conflits d'usage liées plus spécifiquement à la pratique de l'écobuage (zones écobuées avec activité touristique ou résidentielle). Les effets immatériels relatifs à l'économie locale, au patrimoine, à la culture ou au tissu social n'ont pas été positionnés précisément, ils sont envisagés comme diffus, inclus dans un système d'interdépendances. Par ailleurs, les effets relatifs à la biodiversité sont, à l'instar des précédents, difficilement localisables. Des cartes représentant les divers milieux, les zones de présence de certaines espèces floristiques et faunistiques ont été produites par le CPIE dans le cadre du diagnostic pastoral mené sur la commune de Larrau en 2012, mais elles ne représentent pas forcément le lien entre le pastoralisme et la présence de ces espèces. Enfin, les participants caractérisent les effets relatifs à l'entretien de l'espace et au paysage comme des impacts globaux, ils recouvrent tout le territoire représenté que l'on peut donc envisager à la manière d'un système entretenu à toutes les époques de l'année et à tous les étages montagnards par l'activité pastorale. Néanmoins, ces pratiques sont en équilibre fragile.

Les participants ont ainsi localisé :

- ❖ *L'entretien de l'espace* (réparti sur tout le territoire, effet majeur),
- ❖ *Les zones de conflits d'usage et d'attractivité touristique* (en lien avec la co-présence tourisme/troupeaux) ;
- ❖ *Les zones où la pratique de l'écobuage est mêlée à une forte fréquentation touristique ;*
- ❖ *Une zone où la pratique de l'écobuage est conflictuelle* (plutôt sur la zone intermédiaire, c'est lié à un conflit avec les propriétaires privés qui refusent la pratique) ;
- ❖ *Les zones sous-pâturées ;*
- ❖ *Les cayolars fromagers.*

⁴⁰ Les deux cartes présentaient un zoom sur la zone d'étude ainsi que les limites administratives de la commune de Larrau et les limites des unités pastorales.

Carte 16 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme lors de l'atelier, zone « Larrau ».



4.3.4. Discussion sur la prise en compte des effets du pastoralisme

Le manque d'adaptation des dispositifs de soutien à la gestion collective et aux spécificités locales

- Le représentant de la Commission syndicale du Pays de Soule revient sur le concept de transversalité. Les systèmes d'accompagnement financiers sont trop sectorisés. Ils ne tiennent pas compte de la gestion transversale et cela amène des effets pervers. Il évoque la PHAE qui avait pour objectif de soutenir le niveau de gestion collectif et qui s'avérait finalement être une mesure individuelle. Sur les espaces d'estive, on a plutôt tendance à adapter ou à transformer des systèmes qui sont initialement étudiés et conçus pour le niveau individuel et pas pour la gestion collective. L'intérêt serait d'avoir un cadre de politique montagnarde qui prenne en compte ces aspects.
- L'agent de développement pastoral 1 abonde dans le sens du représentant de la Commission syndicale et de l'élu et éleveur larraintar par rapport au manque de reconnaissance de la spécificité des pratiques. Les outils développés doivent souvent l'être en respectant une cohérence pyrénéenne voire nationale, et cela va se faire au détriment de la prise en compte des multiples spécificités locales. Finalement, ce sont les pratiques qui ont à s'adapter à un cadre global plutôt que l'inverse.

La nécessité d'une clé d'entrée par l'activité plutôt que par l'environnement pour limiter l'équivocité sur la manière d'envisager les territoires montagnards

- Le représentant de la Commission syndicale soulève le fait que lorsque l'on parle des estives, la clé d'entrée utilisée n'est pas celle de la gestion mais plutôt une clé d'entrée environnementale (mesure 323c, FEADER). Alors qu'une gestion équilibrée mènerait de toute façon à toute une série d'effets positifs sur la biodiversité, l'environnement, etc. Il faut réussir collectivement à maintenir le pastoralisme en montagne et c'est la notion indispensable à appréhender et à mettre en avant.
- L'élu et éleveur larraintar évoque les difficultés liées aux conditions d'obtention des soutiens publics qui sont liées à des cadres environnementaux qui ne sont pas forcément adaptés aux pratiques agricole présentes sur le territoire. La PHAE ne lui semble pas adaptée aux territoires de haute montagne (notamment concernant les engrais). Il souhaiterait que les soutiens soient plutôt axés sur la main-d'œuvre qui est un facteur limitant sur les territoires montagnards.
- Le représentant de la Commission syndicale revient sur les discussions dans le cadre du suivi et de l'évaluation du PSEM et du fait que ce dispositif avait initialement été accordé en raison de la présence de l'ours. Cette entrée amène de l'ambiguïté en l'absence de dissociation (il défend le fait que ce dispositif soit as-

socié à la politique agricole montagnarde). Cela montre que ce territoire est envisagé de façon équivoque. Certains acteurs ont un point de vue lié au maintien de l'équilibre des activités économiques et agricoles d'autres ont un point de vue lié aux aspects environnementaux. Il apparaît qu'en l'absence d'évocation de l'ours, le pastoralisme à lui seul ne possède pas assez d'arguments pour avoir un accompagnement, un levier financier assurant le maintien des pratiques.

- Le représentant du CPIE rejoint les interventions précédentes en rappelant que l'entrée environnementale exclusive est insuffisante pour prendre en compte un territoire où l'on a une activité humaine émettant des impacts positifs sur l'environnement. La question est traitée à l'envers, les entrées « espèces », « milieux » peuvent être incluses au même titre que l'activité.

Soutenir le maintien des pratiques et pas uniquement la marge de progrès

- L'agent de développement pastoral 1 souligne le fait que les éleveurs et gestionnaires d'estive sont soumis à la marge de progrès qu'impose la Politique agricole commune et notamment les MAET. Le maintien (le non-abandon) de la pratique n'est pas pris en compte et doit être argumenté plus fortement. Il serait nécessaire de mettre en place des MAET qui reconnaissent les bonnes pratiques, le maintien de l'activité et son lien avec la biodiversité mais cela nécessiterait un argumentaire fort. L'effort est dans le maintien des pratiques.

La nécessité de construire des argumentaires, le besoin de soutien des animateurs locaux par la recherche et du transfert

- L'agent de développement pastoral 2 aborde ce besoin de construire des argumentaires. Les animateurs locaux se placent du point de vue des activités économiques mais ils sont remis en causes au niveau technique et scientifique. Ils sont confrontés aux organismes d'Etat (DREAL), au conservatoire botanique, aux parcs nationaux et de façon plus importante encore aux associations environnementales pour lesquelles ils apparaissent comme des concurrents. Il ressent le besoin d'un appui venant de l'extérieur, d'un appui des scientifiques (liens avec les chercheurs, les universitaires) car le consensus « le pastoralisme a des effets positifs » ne suffit plus dans le contexte de durcissement actuel. Il prend l'exemple des DOCOB Natura2000 sur lesquels ils se retrouvent un peu hors de l'habitude d'entrée par le milieu. Ils ont réalisé un DOCOB (vallée des Aldudes) en adoptant une méthodologie différente, avec un diagnostic socio-économique poussé sur les différents secteurs d'activité impactant les territoires au même niveau que le diagnostic écologique.
- Le représentant du CPIE évoque ce DOCOB et l'importance de considérer l'aspect socio-économique et la réalité économique du territoire malgré l'entrée

environnementale pour ne pas aboutir seulement à du « jardinage ». De façon à ne pas aboutir à des actions qui entretiennent artificiellement les milieux.

- Le représentant de la Commission syndicale ressent un décalage temporel entre les milieux scientifiques et le transfert des connaissances vers le terrain, vers les politiques.

4.3.5. *Les perceptions des participants vis-à-vis de la démarche*

Les deux tableaux suivants présentent les résultats obtenus à l'issue du dépouillement des questionnaires distribués avant et après le travail en atelier. Ces questionnaires étaient destinés à évaluer les attentes/craintes vis-à-vis de l'atelier de travail, puis, les apports et les difficultés relevées par les participants à l'issue de l'atelier.

Figure 23 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.

QUESTIONNAIRE « ANTE » ATELIER	QUESTIONNAIRE « POST » ATELIER
<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p>	<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p>
<p>Questions</p>	<p>Questions</p>
<p>1. <i>Le travail que nous allons mener ensemble sur les effets du pastoralisme vous paraît-il nécessaire ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</i></p>	<p>1. <i>Le travail que vous venez de réaliser vous a-t-il paru nécessaire? Pourquoi ou pourquoi pas?</i></p>
<p>2. <i>Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette réunion ?</i></p>	<p>2. <i>Quelles sont les points positifs que vous avez relevés?</i></p>
<p>3. <i>Quelles sont vos craintes vis-à-vis de cette réunion ?</i></p>	<p>3. <i>Quelles sont les points négatifs que vous avez relevés?</i></p>
<p>4. <i>Quelle serait a priori pour vous son utilité au niveau local?</i></p>	<p>4. <i>Quelle serait a posteriori pour vous son utilité au niveau local?</i></p>

Tableau 34 : Les résultats du questionnaire « ante-atelier », zone « Larrau ».

ATTENTES et UTILITE EVENTUELLE DU TRAVAIL EN PREPARATION	
Partage/Echange	Echanger avec d'autres acteurs et partager des points de vue Aboutir à vision globale de la place du pastoralisme sur le territoire Construire un projet local partagé
Apports méthodologiques	Lister précisément ce que génère le pastoralisme Construire un argumentaire émanant du terrain Apporter de la méthodologie de travail
Connaissances Lien avec la recherche	Apporter un socle de connaissances scientifiques Créer un lien entre la recherche et l'animation locale
Les suites	Aborder la suite du travail
CRAINTES VIS-A-VIS DU TRAVAIL EN PREPARATION	
Autocensure	Limitation de l'échange par les origines politiques et institutionnelles diverses des participants Risque d'autocensure sur certains sujets
Monopolisation	Monopolisation des résultats par certaines structures
Manque de temps	Manque de temps pour échanger et travailler

Tableau 35 : Les résultats du questionnaire « post-atelier », zone « Larrau ».

APPORTS ET DIFFICULTES RELEVÉES A L'ISSUE DE L'ATELIER	
Une vision partagée	Construction d'un argumentaire approuvé par le terrain Vision et liste d'effets du pastoralisme validées collectivement Consensus local à faire remonter aux niveaux plus élevés (région...)
Apports méthodologiques	Travail intéressant Méthodologie originale dans les supports utilisés, au niveau de la conduite d'atelier Supports favorisent l'aboutissement à un résultat collectif Méthode en ateliers remobilisable dans le cadre des diagnostics multi-usage
LES DIFFICULTES PERCUES A L'ISSUE DE L'ATELIER	
Problème globaux	Intérêt immédiat du travail difficile à appréhender Travail sur des acquis sans réelle volonté de changement
Autocensure	Autocensure des participants sur certains sujets
Problème méthodologique	Mots et expressions qualifiant les effets trop généralistes menant à des difficultés de compréhension mutuelle – Formulation trop large Localisation de certains effets difficile (différences d'échelles spatiales) Travail effet par effet plutôt que participant par participant jugé plus efficace
Manque de temps	Manque de temps pour aborder la prise en compte des effets du pastoralisme

5. Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement

Au cours de notre travail en Soule, nous avons pu noter un investissement particulièrement fort des acteurs locaux. La totalité des enquêtés sollicités lors des entretiens ainsi que la quasi-totalité des participants mobilisés pour l'atelier ont répondu présents.

Les supports proposés lors de l'atelier ont été reçus favorablement et renseignés intégralement par les participants, même si des questions sont posées autour de plusieurs thèmes :

- **Sur les supports de travail et le temps d'échange** : notamment par rapport à l'usage de la carte qui semble poser problème pour spatialiser certains effets ; mais également en lien avec le manque de temps laissé à la discussion sur la prise en compte des externalités du pastoralisme ;
- **Sur l'échantillon de participants** : une forme d'autocensure est relevée en lien avec les origines institutionnelles et politiques diverses ;
- **Sur l'utilité immédiate des résultats obtenus et sur les actions concrètes entreprises à l'issue du travail.**

La fluidité des échanges montre que la réception de ces outils de travail varie fortement d'un groupe de participants à l'autre, voire d'un territoire à l'autre. Elle est également fonction de la qualité d'animation de réunion qui a évolué à l'issue du premier atelier (Peyragudes). Le double test de la méthode de travail collectif et des prochaines versions allégées s'avère donc indispensable afin d'évaluer au mieux les supports proposés et leur réception.

In fine, nous soulignons l'intérêt des participants pour l'échange entre divers acteurs du territoire aux usages et aux origines institutionnelles variés. Le fait de poser les problèmes ensemble paraît donc constituer une avancée concernant la situation du pastoralisme sur le secteur « Larrau » mais cette avancée reste incomplète en l'absence de demande locale formalisée, de moyens et de pistes d'action concrètes. Les suites du travail sur le territoire larraintar et plus globalement en Pays de Soule restent donc à accomplir.



Avec le soutien du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, du Fonds Européen de Développement Régional et du Ministère Chargé de la Recherche.



COMPTE RENDU
TRAVAIL DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT
Les effets du pastoralisme collectif pyrénéen
Zone d'étude « MANTET » - Pyrénées-Orientales



Photo 8 : Brebis sculptée – Table d'orientation du Col de Mantet (GIP-CRPGE).

Contact

Lucie LAZARO

Salariée-doctorante GIP-CRPGE / UMR Dynamiques Rurales

Courriel : lucie.lazaro@gip-crpge.com



III. COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE **« MANTET »**

1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen

Le travail de recherche développement qui nous a réunis ici est le fruit de la rencontre entre l'Unité Mixte de Recherche Dynamiques Rurales et le questionnement du GIP-CRPGE, qui n'est autre que le service pastoral des Hautes-Pyrénées. Cette structure, en tant que principal interlocuteur départemental pour tout ce qui a trait au pastoralisme et à ses politiques d'accompagnement, suit de près la mobilisation récente par divers groupes de pression⁴¹, par l'Etat⁴² et par les acteurs territoriaux⁴³ d'un vocabulaire emprunté à l'économie et relatif aux fonctions multiples du pastoralisme ; on parle tour à tour du pastoralisme comme fournisseur : d'externalités, de services, de services environnementaux (ou écosystémiques), d'aménités, ou encore de biens publics.

En l'état actuel des dispositifs publics européens et nationaux, dont les réformes sont en cours de discussion, il apparaît important, tant pour le GIP-CRPGE que pour les institutions du massif (qui ont permis le financement de cette recherche) d'avoir en leur possession des références scientifiques et techniques sur la réelle teneur des « services rendus » par l'activité pastorale ou encore de ses effets négatifs. En effet, les atouts du pastoralisme et de l'espace pastoral, en tant que « fournisseurs » d'effets d'intérêt collectif sont largement mobilisés dans les documents stratégiques (Etude stratégique de l'Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes, Schéma de Massif), dans les documents de programmation (Document Régional de Développement Rural) ou encore dans les textes de loi (Loi DTR 2005), mais ils ne font pas l'objet de définition ou d'identification claire. Nous sommes face à des listes imprécises d'effets ou de services qui semblent permettre de distinguer le pastoralisme et son espace d'action : l'estive, du secteur agricole dans son ensemble dans le but de justifier des enveloppes européennes et nationales spécifiques. Or, on constate que, malgré le consensus qui semble s'être formé autour de la multifonctionnalité de l'activité pastorale, nous manquons cruellement de références techniques ou scientifiques de niveau territorial à son sujet. C'est dans ce cadre qu'un travail de fond sur les effets du pastoralisme sur l'espace pastoral et sur ses usagers divers est apparu nécessaire afin d'appréhender la place du pastoralisme au sein des territoires pyrénéens aujourd'hui et pour alimenter scientifiquement les réflexions en cours ou à venir sur les réforme des dispositifs de soutien de l'agriculture.

⁴¹ Association pour les espaces de montagne Euromontana, Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes.

⁴² Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

⁴³ Institutions du massif.

Le GIP-CRPGE s'est donc donné un double objectif :

- le premier étant de clarifier ce que sont les effets du pastoralisme collectif pyrénéen et d'envisager leurs modes de prise en compte au niveau local,
- le second étant de mettre au point une méthodologie de travail adaptable et reproductible, permettant aux agents de développement sur un territoire donné d'identifier, de caractériser et d'envisager des modes de prise en compte des effets de l'activité pastorale sur l'espace montagnard et ses usagers divers.

2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne

Dans cette optique nous avons mis au point une démarche de terrain constituée d'enquêtes sous forme d'entretiens semi-directifs⁴⁴ et de réunions de travail sur quatre terrains d'étude répartis sur le versant français des Pyrénées.

C'est suite à une phase exploratoire⁴⁵ réalisée avec la collaboration de l'ensemble des cellules pastorales de la chaîne pyrénéenne réunies au sein du Réseau Pastoral Pyrénéen que nous avons sélectionné nos quatre terrains d'étude répartis sur cinq départements (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales).

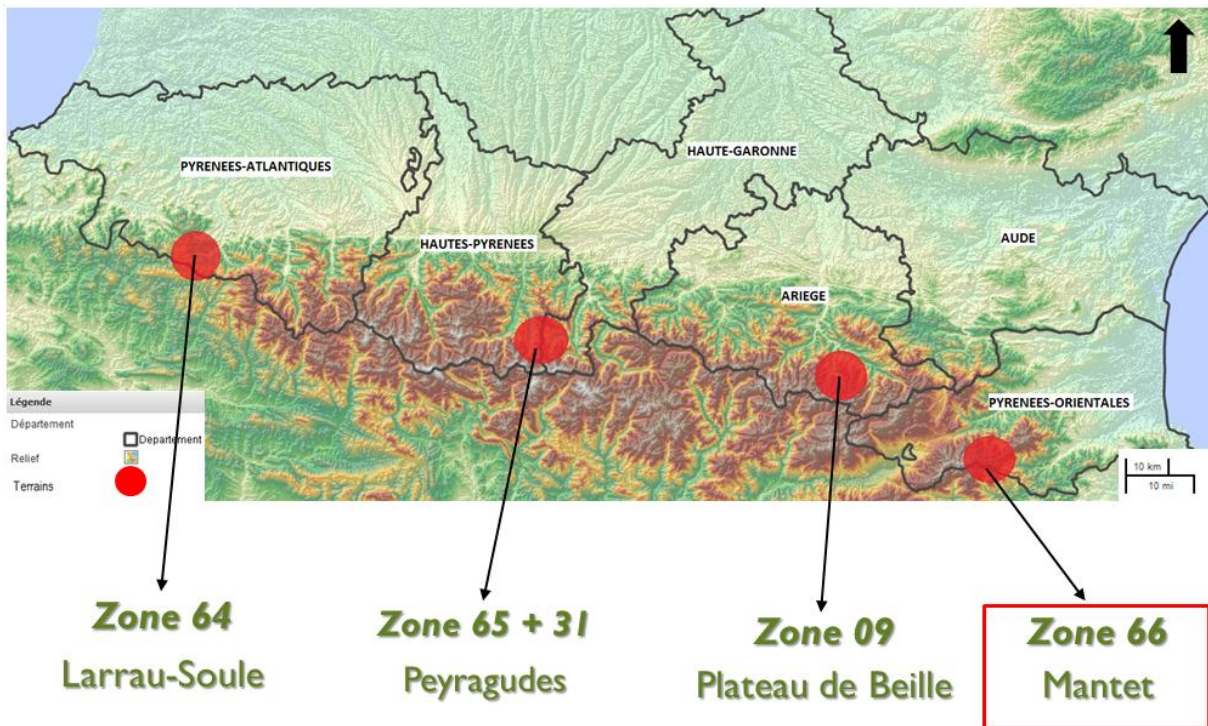
Voici la liste des quatre terrains. Ils sont présentés d'ouest en est du massif pyrénéen :

- 1) Les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de Larrau dans les Pyrénées-Atlantiques,
- 2) Les surfaces pastorales situées au niveau du domaine skiable de Peyragudes entre vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) et vallée du Larboust (Haute-Garonne),
- 3) Les surfaces pastorales du plateau de Beille en Ariège,
- 4) Les surfaces pastorales de la commune de Mantet dans les Pyrénées-Orientales.

⁴⁴ Les entretiens semi-directifs sont menés à l'aide d'une grille élaborée par l'enquêteur en fonction de son questionnement. Cette grille comprend toute une série de thèmes simples qui devront être abordés lors de l'entretien sans forcément suivre un ordre précis (exemple : « présentation », « parcours », « lien au pastoralisme », « effets du pastoralisme identifiés », « enjeux de développement »...). Cela permet de laisser plus libre cours au discours de son interlocuteur, mais aussi de réduire au maximum l'intervention de l'enquêteur qui ne survient que si nécessaire pour recentrer le discours sur les thèmes à aborder. Ce mode de recueil des données diffère donc du questionnaire par la limitation de l'intervention de l'enquêteur et par l'ouverture d'un domaine d'exploration plus large et plus approfondi facilitée par une liberté plus importante laissée à l'enquêté afin de développer son discours.

⁴⁵ C'est une phase préalable au travail d'enquête à proprement parler qui permet de fixer les zones et la méthode d'enquête notamment.

Carte 17 : La répartition des terrains d'étude (SIG Pyrénées, Lazaro).



Nous avons par la suite divisé notre phase de terrain en deux temps :

1. Un premier temps sur les zones de « Peyragudes » et de « Larrau », consacré :
 - 1) d'une part à la mise en place d'un socle de connaissances sur les externalités du pastoralisme collectif pyrénéen par le biais de deux séries longues d'entretiens semi-directifs ;
 - 2) d'autre part à l'élaboration et au test sur le terrain d'une méthodologie de travail en groupe permettant l'identification, la caractérisation et la prise en compte des effets du pastoralisme.

Cette première étape du travail de recherche-développement a donc pour but de répondre à la fois aux objectifs exploratoires de la recherche via les séries longues d'entretiens approfondis, et également aux objectifs en termes de développement par l'intermédiaire du test d'une méthode de travail en groupe.

2. Un second temps sur les terrains de « Mantet » et du « plateau de Beille » sur lesquels nous avons prévu des étapes de travail allégées, composées par des séries courtes d'entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources et par la mise en œuvre de la méthodologie d'atelier « opérationnelle » élaborée et améliorée à l'issue de la première phase approfondie de terrain, le but final étant que cette démarche puisse être reproductible et transférable aux services de développement et/ou aux collectivités territoriales. Cette seconde étape représente donc la partie développement de notre travail avec un degré d'opérationnalisation plus élevé.

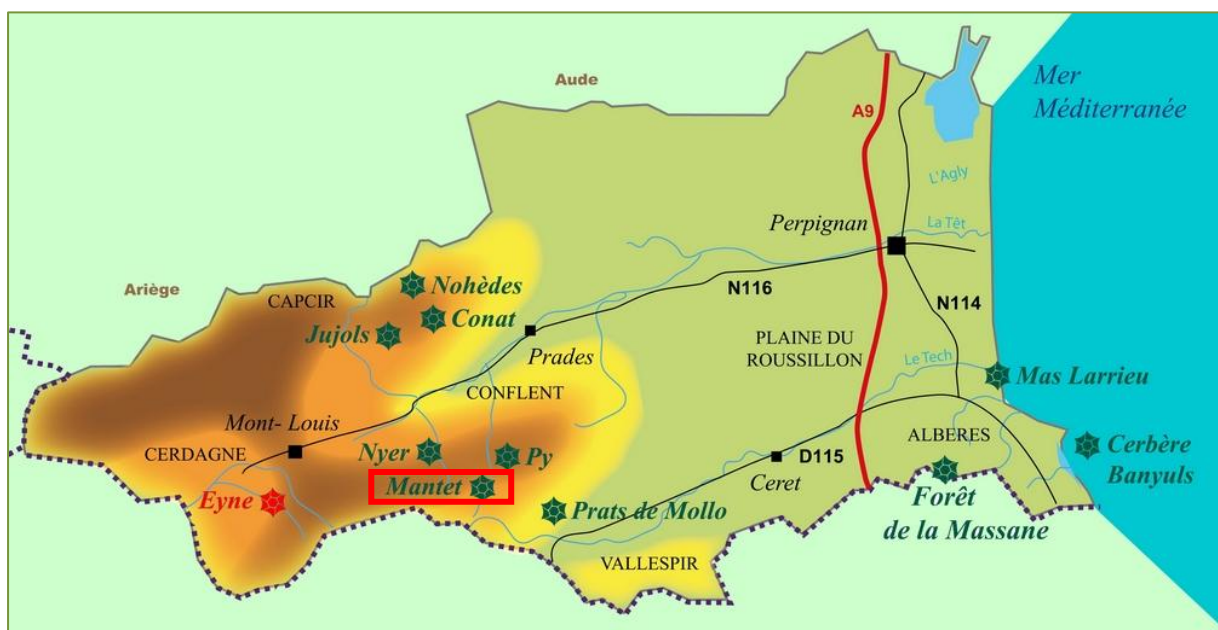
3. Le travail de recherche-développement sur la zone « Mantet », une mise en contexte préalable

Notre zone d'étude s'étend sur les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de Mantet. Nous l'avons sélectionnée en raison de la place prégnante qu'y tient le pastoralisme, qui, associé à l'activité d'accueil touristique (gîtes, bistrot de pays, tables d'hôtes, maison de la nature) constitue l'activité économique majeure du village. Nous l'avons choisie également en raison de l'orientation de cette collectivité vers un tourisme doux et un environnement préservé. En effet, comme nous le verrons, cette commune est, depuis 1984, protégée sur 94 % de sa surface par une réserve naturelle dont elle est gestionnaire et dont la création fait notamment suite à un projet d'aménagement de l'espace émanant des sociétés belges propriétaires d'une partie du territoire dans les années 1970. Ce projet d'aménagement comprenait notamment un complexe immobilier et une station de ski.

L'objectif était pour nous d'observer quel pouvait être l'influence des choix de protection qui avaient été faits sur les effets du pastoralisme perçus par les usagers de l'espace et sur la place attribuée à ce-dernier tant au niveau de la stratégie de développement local qu'au niveau de la gestion de l'espace.

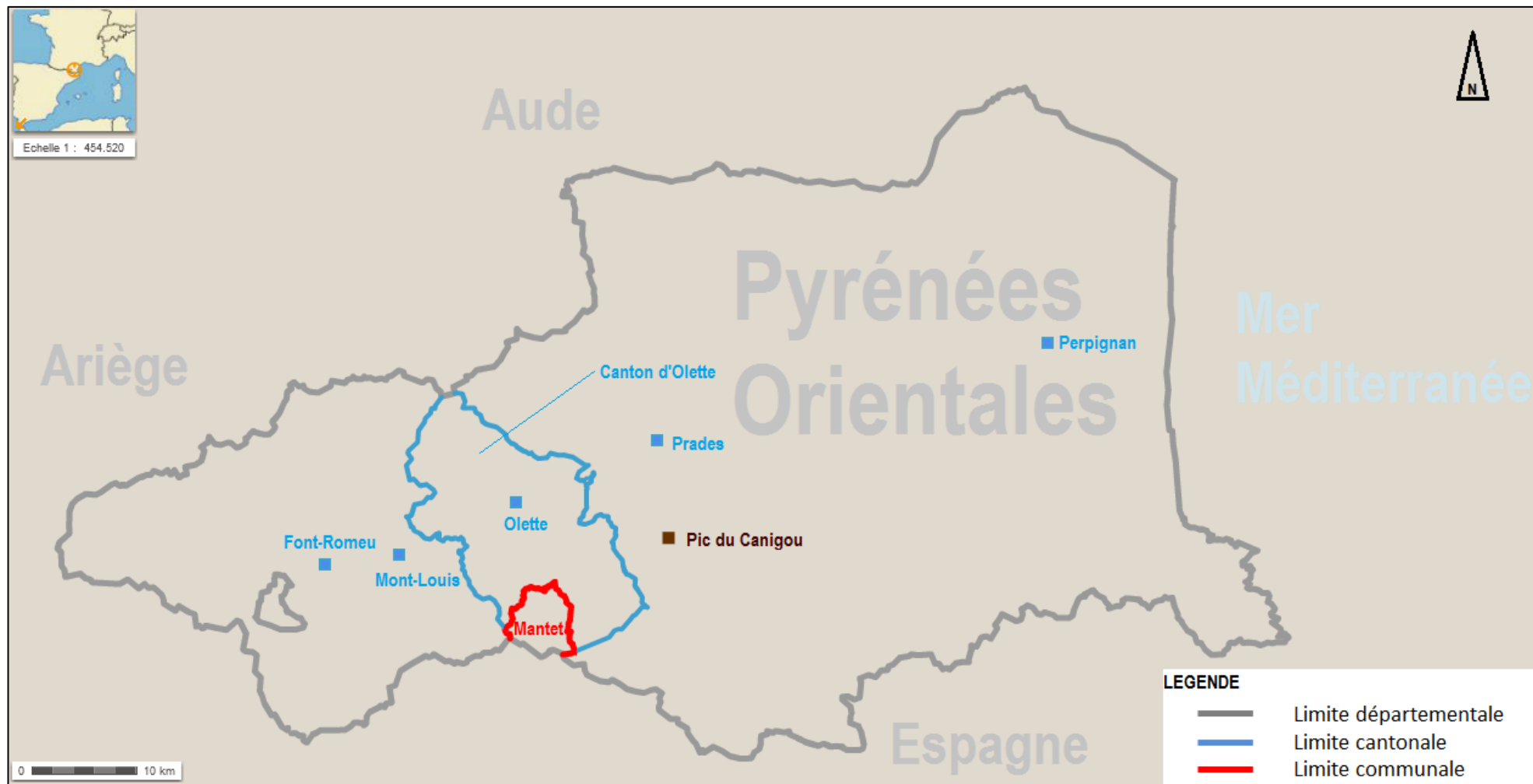
Les cartes suivantes mettent en évidence la localisation de notre secteur d'étude :

Carte 18 : Localisation de la réserve naturelle de Mantet (Site internet des réserves naturelles catalanes⁴⁶)



⁴⁶ <http://www.catalanes.espaces-naturels.fr/>

Carte 19 : La zone à l'étude, un zoom sur la commune de Mantet (Géoportail, Lazaro).



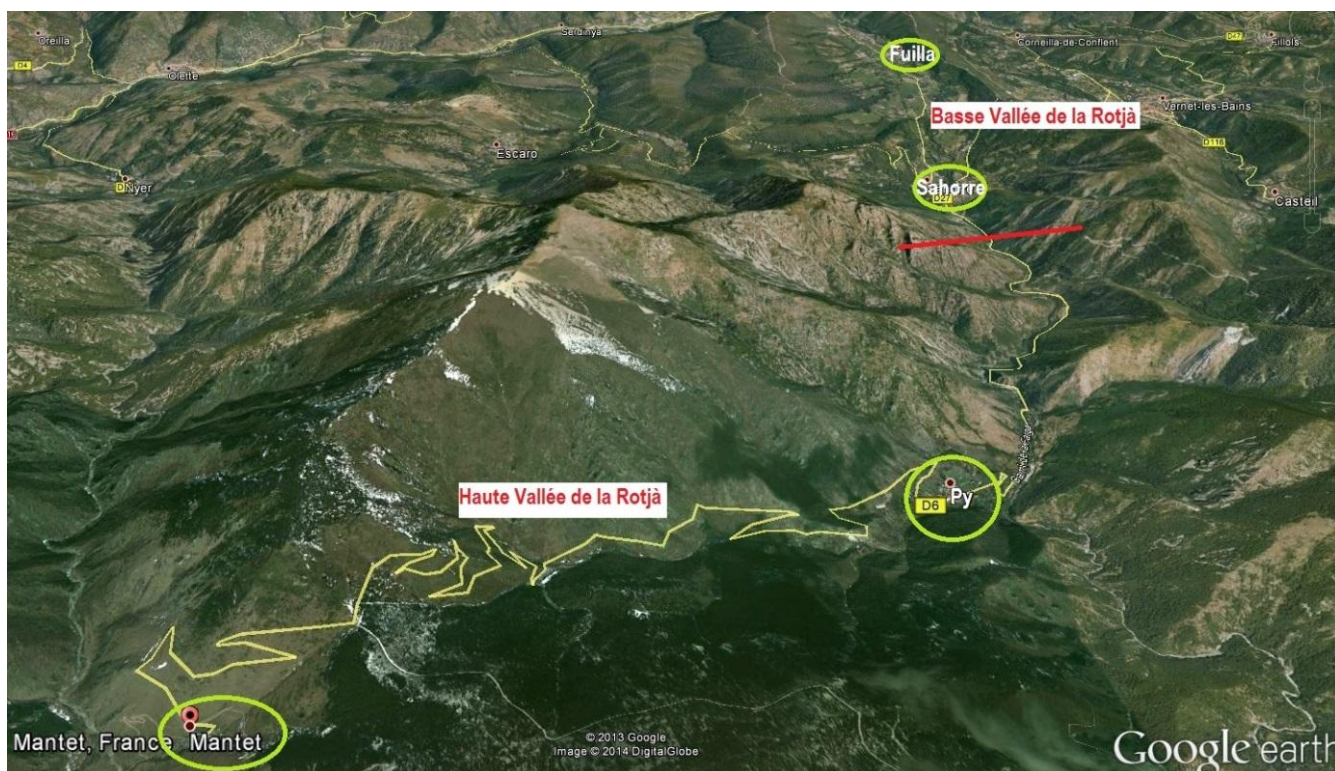
3.1. Mantet, un isolat géographique relié économiquement à la Rotjà

Mantet est une commune de 30 habitants (Mairie de Mantet, 2013) située dans la région du Conflent entre le massif de la Carança et du Canigó. Elle est incluse administrativement parmi les 15 communes du canton d'Olette qui comptait 1 622 habitants en 2009 et parmi les 34 communes de la communauté de communes du Conflent qui comptait quant à elle 13 588 habitants en 2009 (INSEE, 2009).

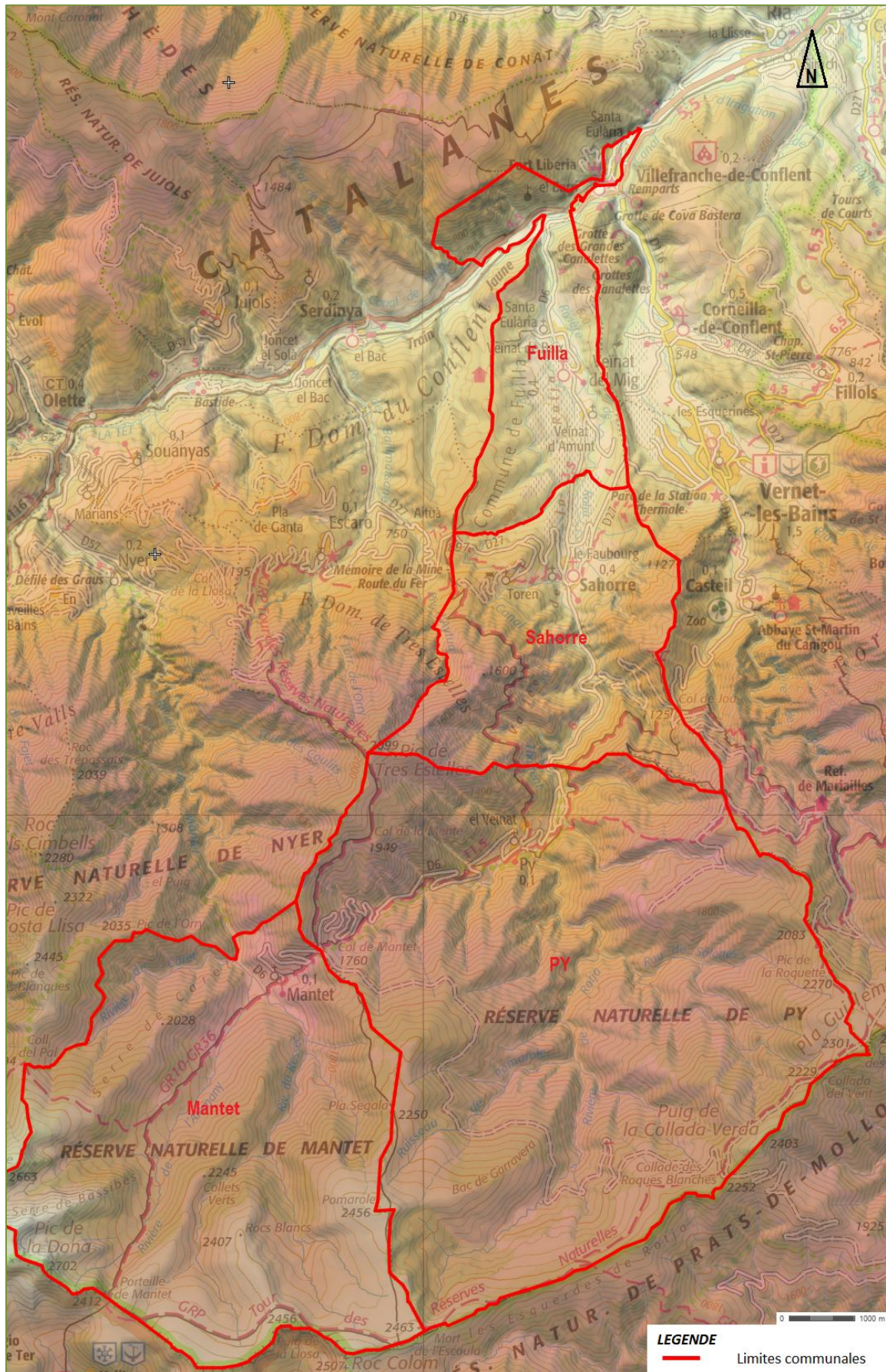
Bordée au sud par l'Espagne et à l'est par la réserve naturelle de Nyer, la vallée de Mantet constitue une sorte d'isolat géographique seulement rattaché à la vallée de la Rotjà par l'unique route d'accès, la départementale n°6, qui permet au visiteur motorisé d'accéder à la commune au terme de l'ascension du col de Mantet culminant à 1 760 m d'altitude. Ce territoire est ainsi relié économiquement et culturellement à la vallée de la Rotjà, sans pour autant y être rattaché géographiquement.

La vallée de la Rotjà comporte quatre communes : Fuilla, Sahorre, Py et Mantet. Elle peut être divisée géographiquement en deux parties : la haute vallée de la Rotjà comprenant les communes de Py et de Mantet et la basse vallée de la Rotjà comprenant les communes de Fuilla et Sahorre. En effet, on observe une forte dénivellation entre les zones habitées des deux communes basses dont les altitudes moyennes oscillent entre 500 et 700 mètres alors que les villages de Py et de Mantet se positionnent aux alentours de 1 000 mètres pour Py et de 1 500 mètres pour Mantet. Cette dénivellation se matérialise notamment au niveau de la route d'accès (la D6) qui sépare la zone basse, des villages de Py et de Mantet, et qui s'avère particulièrement laborieuse comme en témoigne l'aperçu suivant :

Figure 24 : Aperçu de la route d'accès D6 (Google earth, Lazaro).

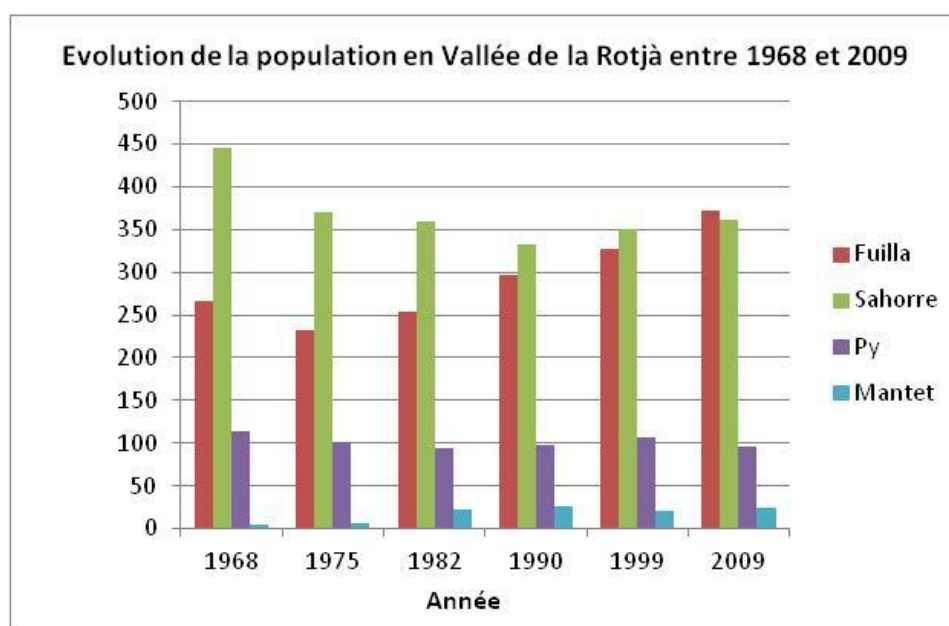


Carte 20 : La vallée de la Rotjà. (Géoportail, Lazaro).



Au niveau démographique, et pour ce qui concerne la basse vallée de la Rotjà, on constate une hausse de la population au cours des vingt dernières années, faisant suite à la baisse démographique liée à l'exode rural dans les années 1970. La hausse de population est plus particulièrement marquée dans la commune de Fuilla qui gagne plus de 100 habitants entre les années 80 et 2009 pour atteindre plus de 360 habitants. Py semble suivre l'évolution démographique de la basse vallée de manière beaucoup moins marquée cependant. Mantet connaît quant à elle une évolution démographique tout à fait singulière. Après avoir été vidée de ses habitants suite à la réalisation de la route d'accès au village en 1966, Mantet se voit repeuplée par trois couples de néoruraux au début des années 1980 et se stabilise depuis avec une population oscillant entre 20 et 30 habitants (Entretiens menés sur la zone « Mantet », Été 2013).

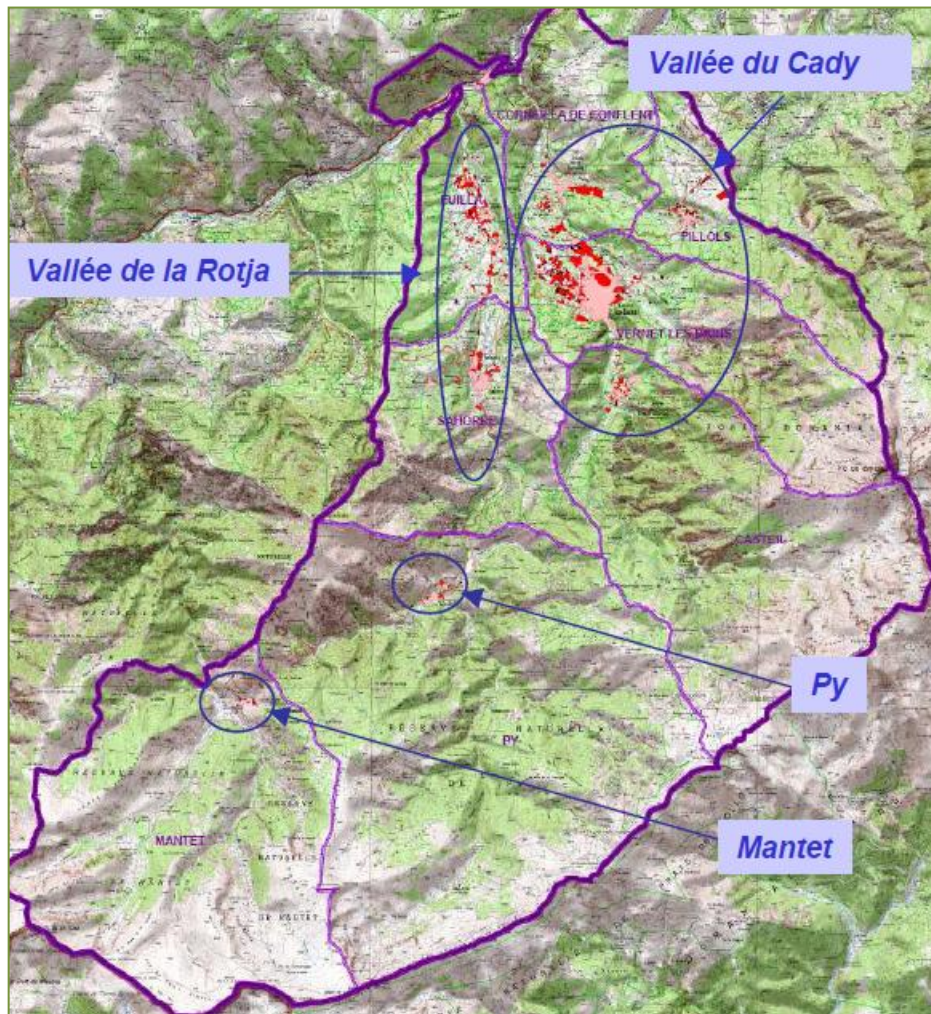
Figure 25 : Evolution de la population en vallée de la Rotjà entre 1968 et 2009 (INSEE, 2009).



Photos 9 et 10 : Le village de Mantet dans les années 1960-1970, un village utilisé par l'activité agricole mais vidé de sa population (Mairie de Mantet).

Sur la figure 25, on observe en outre une différence de population entre basse vallée et haute vallée de la Rotjà, les communes de Py et de Mantet se révélant beaucoup moins peuplées que Fuilla et Sahorre. Cette différence se matérialise également au niveau de l'urbanisation qui se concentre plus particulièrement sur la basse vallée, comme l'illustre la carte ci-dessous issue du diagnostic de territoire Cady-Rotjà réalisé par la CELLULE PASTORALE 66 (2013) qui remarquait également l'isolement des villages de Py et de Mantet vis-à-vis du reste de leur territoire d'étude :

Carte 21 : Une tâche urbaine concentrée dans certaines parties de la vallée (CELLULE PASTORALE 66, 2013).



Petite histoire démographique de Mantet (GUISSET et al., 2012, p.114)

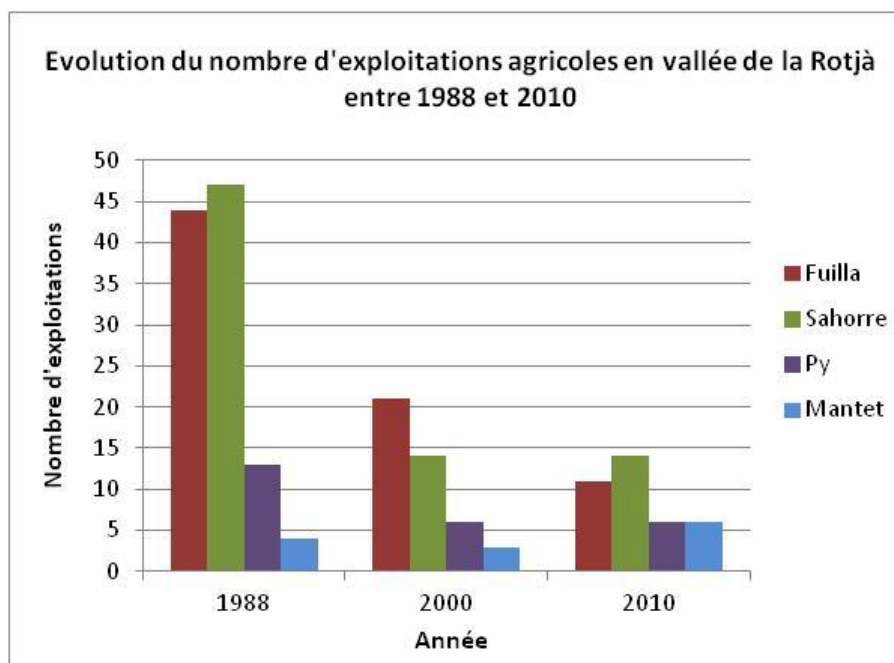
« C'est dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle que la population de Mantet a été la plus importante. A l'époque, quelques 150 à 200 habitants vivaient en quasi autarcie. La plupart des métiers étaient liés aux activités agricoles et pastorales. Puis, au cours du vingtième siècle, cette population va décroître passant successivement de 157 habitants en 1901, à 79 habitants en 1936. Pendant la deuxième guerre mondiale, après l'installation en 1943, d'un poste frontière dans la vallée de l'Aleman (la Baraque des Allemands) par les troupes d'occupation, la totalité des habitants sera chassée de leur village. A la Libération, quelques-uns reviendront (46 habitants en 1946) mais l'exode se poursuivra et Mantet ne comptera plus que 4 habitants en 1968 (RIGOLI, 1996). Pendant plusieurs hivers, il n'y aura d'ailleurs plus de résidents permanents au village. La route, qui n'a atteint le village de Mantet qu'en 1964, a d'ailleurs entraîné, dans un premier temps, le départ des personnes les plus âgées, restées jusque-là au village ».

Au niveau agricole et ce depuis les vingt dernières années, le Conflent représente une zone de reconquête pastorale. Cette situation est particulièrement intense dans les vallées de Cady et de la Rotjà où l'on compte 40 % d'agriculteurs installés depuis moins de cinq ans (CELLULE PASTORALE 66, 2013), ce qui traduit une dynamique agricole importante qui concerne majoritairement le secteur de l'élevage qui se développe et se diversifie (production de fromage) mais également des productions localement réinvesties ou inédites à l'image de la culture du safran ou encore de la spiruline.

L'arboriculture et plus particulièrement la culture de la pomme, anciennement connue comme l'une des productions principales de la basse vallée de la Rotjà est quant à elle en forte régression. Elle ne concerne plus aujourd'hui qu'une vingtaine d'hectares de pommiers (AGRESTE, 2010) dont la poursuite d'exploitation n'est pas garantie (absence de reprise pour les arboriculteurs notamment). Cependant, la fête de la pomme qui est un événement important pour la basse vallée de la Rotjà, organisée depuis une trentaine d'années le dernier dimanche d'octobre, continue de véhiculer une image forte menant le visiteur à associer ce territoire à l'arboriculture.

Nous nous trouvons donc face à une activité agricole qui diminue globalement et qui présente une double orientation, avec une haute vallée de la Rotjà tournée en quasi-totalité vers l'élevage transhumant et une basse vallée plutôt orientée vers l'arboriculture (pour près de 48 % des exploitations en 2010⁴⁷), même si cette activité tend à régresser au profit du pastoralisme et d'autres types d'exploitations agricoles (apiculture, culture de la spiruline ou encore du safran).

Figure 26 : Evolution du nombre d'exploitations en vallée de la Rotjà entre 1988 et 2010. (AGRESTE, 2010).



⁴⁷ AGRESTE (2010).

3.2. Une description de la propriété foncière pour appréhender les relations entre les propriétaires et les gestionnaires du territoire de Mantet

Sur les 3 214 ha sur lesquels s'étend la commune de Mantet, la propriété foncière est de plusieurs sortes (GUISSET et *al.*, 2012) :

- **Le village et les zones à proximité** (soit près de 186 ha) sont constitués par une majorité de petites parcelles en propriétés privées,
- **Les terrains pastoraux et forestiers** de la commune sont :
 - o pour près de 80 % de leur surface en propriété privée de personnes physiques, de personnes morales, de la Société civile forestière l'Écureuil (propriétaire majoritaire) et d'autres sociétés ;
 - o pour 20 % de leur surface en propriété publique de la commune de Mantet et du CLER (Comité de liaison de l'environnement roussillonnais).

Le tableau et la carte suivants extraits du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de Mantet (GUISSET et *al.*, 2012) illustrent la répartition de la propriété sur les terrains pastoraux et forestiers en 2004 :

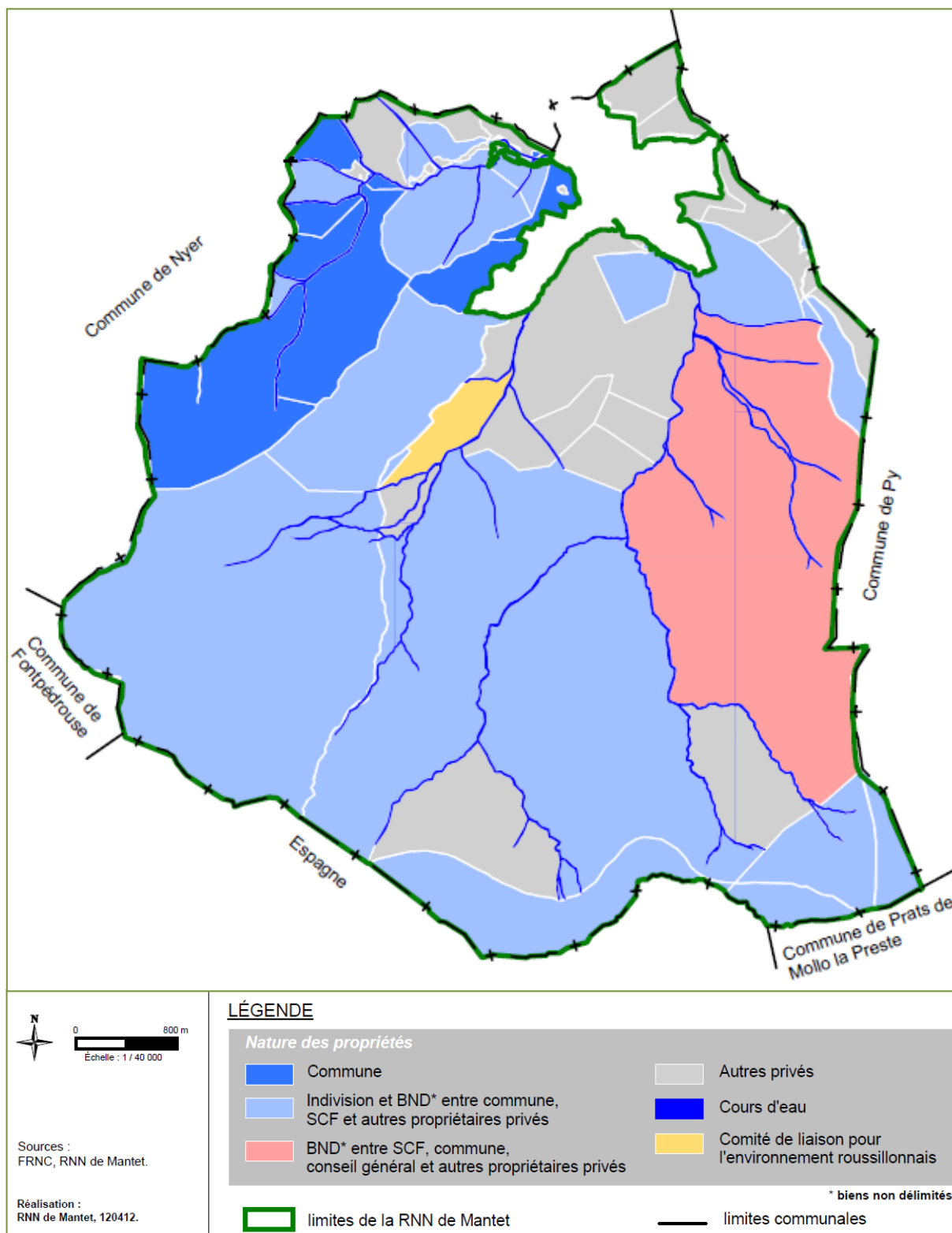
Tableau 36 : Répartition de la propriété sur les terrains pastoraux et forestiers de la commune de Mantet (GUISSET et *al.*, 2012).

État du foncier dans la réserve naturelle de Mantet en l'an 2004 :

<i>Propriétaires fonciers</i>		Superficie (ha)	Proportion (%)
Propriétaires privés (Personnes morales)	SCF de l'Écureuil	1 901	62,8
	Autres sociétés	178	5,9
Propriétaires privés (personnes physiques)		514	16,9
Comité de Liaison de l'Environnement Roussillonnais (CLER)		30	1,0
Collectivités locales (commune de Mantet)		405	13,4

N.B. : Les informations concernant les superficies et les propriétaires associés datent de 2004 et ont connu depuis de légères variations. En effet, d'après les informations qui nous ont été prodiguées lors des entretiens menés à l'été 2013 auprès des acteurs de Mantet, il semblerait que la commune de Mantet soit aujourd'hui propriétaire de plus de 500 ha, nous avons néanmoins choisi de garder les informations contenues dans le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale pour donner un aperçu général des types de propriétaires présents et de leurs poids respectifs pour ce qui concerne la propriété foncière.

Carte 22 : La propriété foncière sur les terrains pastoraux et forestiers de Mantet (GUISSET et al., 2012)



Précisions sur les BND (Centre Régional de la Propriété Forestière, PACA, 2007)***Définition d'une parcelle en BND***

Il s'agit généralement d'une parcelle sur laquelle s'exercent des droits de propriété de plusieurs personnes. Chaque copropriétaire détient une part quantifiée en surface dénommée « lot » dont on ne connaît pas la localisation exacte à l'intérieur de la parcelle.

Conséquences du BND

Chaque propriétaire détient la propriété au prorata de la surface de son lot par rapport à la surface totale. Pour tout acte de gestion, comme par exemple une vente de bois, il faut obligatoirement une entente préalable écrite.

On note sur la carte 22 qu'une grande partie de la propriété privée, notamment celle qui concerne la Société civile forestière l'Ecureuil constitue ce que l'on nomme des biens non délimités ou BND. Ce type de bien rend nécessaire une entente préalable entre les propriétaires pour tout acte de gestion. Le pouvoir des gros propriétaires, à l'image de la SCF l'Ecureuil est ainsi limité par ce statut en BND. Néanmoins, les entretiens menés auprès des acteurs locaux à l'été

2013 font apparaître des divergences concernant la gestion de l'espace entre la mairie et la SCF l'Ecureuil. Ces divergences ont notamment porté sur le renouvellement de l'Association foncière pastorale de Mantet. Celle-ci fut créée en 1975 sur 1 535 ha puis étendue à deux reprises, en 1982 et en 2005. Elle porte désormais sur 3 169 ha, soit 98 % du territoire communal et rassemble 87 propriétaires (GUISSET et *al.*, 2012). Cette Association foncière pastorale permet d'unir l'ensemble des propriétaires en une seule structure de gestion de l'espace qui est associée par une Convention pluriannuelle de pâturage au Groupement pastoral de Mantet ; par la signature de cette convention ce dernier formalise et sécurise ainsi durant toute la durée de vie de l'AFP l'utilisation pastorale du territoire⁴⁸. Cependant, l'année 2002 est aux prémices d'une opposition entre la SCF l'Ecureuil et la mairie de Mantet quant au renouvellement de l'AFP. Au terme de trois ans de tractations, et avec le soutien du conseiller général local, la mairie obtient le renouvellement de l'association jusqu'en 2020 (Entretiens Mantet, Eté 2013).

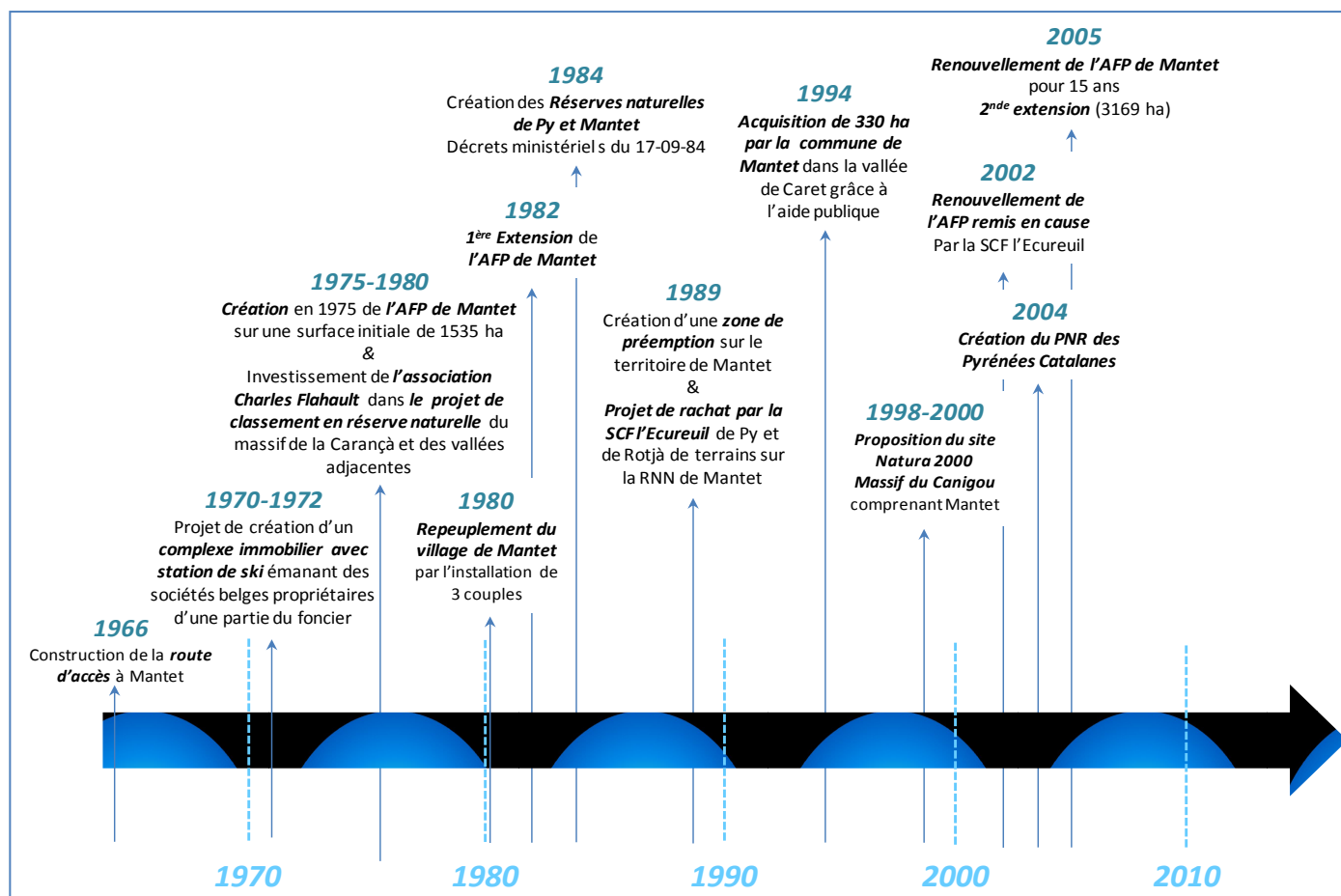
Ce conflit illustre une différence de point de vue entre les deux parties (mairie et SCF l'Ecureuil) quant à la destination du territoire. La SCF l'Ecureuil semble avoir tenté de faire valoir ses intérêts économiques (qui concernent plus particulièrement les revenus relatifs à la chasse privée) alors que la collectivité promeut une ouverture au multi-usage et voit l'opposition de la SCF l'Ecureuil au renouvellement de l'AFP comme une forme de cloisonnement voire de privatisation d'une majeure partie du territoire.

Cette situation illustre également la spécificité désormais ancienne de la commune de Mantet dont la majeure partie du territoire est détenue par des sociétés privées (ce qui est également le cas de la commune voisine : Py). Cette importante partie du territoire communal fut d'abord acquise dans les années 1970 par des sociétés belges dont la volonté était d'investir localement dans l'aménagement immobilier et touristique via la mise en place d'un complexe immobilier et d'une station de ski. C'est suite à ce projet et à la mobilisation concomitante de l'association naturaliste Charles Flahaut (entre 1975 et 1980) pour la création d'un Parc national en Pyrénées-Orientales que les collectivités locales se sont progressivement orientées vers la protection de leur environnement en optant pour la création de Réserves naturelles gérées à une échelle locale. Cette période est ainsi marquée par la naissance de la Réserve naturelle nationale de Mantet (et également celle de

⁴⁸ L'existence de l'AFP permet de faciliter l'usage pastoral en limitant notamment le nombre d'interlocuteurs en lien avec le nombre important de propriétaires (elle limite donc le nombre de baux ou de conventions à signer pour le GP). Sa vocation est avant tout pastorale, elle permet de mutualiser les moyens pour aménager l'espace à des fins principalement agricoles.

Py) créée officiellement en 1984. La fin des années 1980 marque l'acquisition d'une majeure partie du territoire de Mantet par la Société Civile forestière l'Ecureuil avec pour objectif principal l'exploitation de la forêt. Là encore, des divergences ont pu apparaître entre la SCF l'Ecureuil et la RNN de Mantet quant aux modes d'exploitation et aux accès à la forêt. Actuellement, la forêt n'est quasiment plus exploitée par la SCF l'Ecureuil qui tire localement ses revenus de la chasse.

Figure 27 : Quelques dates marquant les évolutions et les choix de développement de la commune de Mantet (GUISSET et al. 2012 ; Entretien Mantet, Été 2013 ; Lazaro).



Ce retour synthétique sur l'histoire contemporaine de la propriété foncière sur le territoire de Mantet souligne la singularité de cette commune dans ses choix quant à la destination de l'espace. Alors que beaucoup de territoires pyrénéens se sont orientés au milieu du siècle dernier vers une activité de tourisme hivernal aménagée, ces collectivités (Py et Mantet notamment) ont opté pour un développement faisant la part belle à la protection de l'environnement et ce malgré les intérêts privés en présence et les divergences qui ont ponctué la vie locale.

3.3. *Données générales sur les activités localisées sur le secteur « Mantet »*

3.3.1. *Le pastoralisme, systèmes locaux, utilisation de l'espace et droits d'usage*

a) *Des éleveurs locaux engagés dans l'agritourisme*

La commune de Mantet est le siège de six exploitations pastorales (AGRESTE, 2010) mais constitue également le lieu de vie et de travail de trois familles d'éleveurs ovins, équins et caprins. Chacune de ces familles associe activité pastorale et activité touristique via des démarches individuelles :

- de transformation et commercialisation de produits laitiers (fromage de brebis bio) ou carnés (viande caprine) ;
- d'hébergement et de restauration (gîtes et chambres/tables d'hôte).

Le pastoralisme apparaît donc indissociable de l'accueil touristique sur ce territoire et les produits qui en sont issus semblent constituer pour les acteurs interrogés une source d'attractivité supplémentaire. Ces deux secteurs constituent la base de l'économie du village. En effet, sur les 82 % d'actifs que compte la population de Mantet, deux tiers sont concernés soit par l'activité d'élevage, soit par l'accueil touristique (restauration hébergement) soit par une association de ces deux secteurs (GUISSET et *al.*, 2012).

b) *Une espace communal partagé entre les différentes espèces*

En termes de surface et d'utilisation pastorale, sur les 3 214 ha sur lesquels s'étend la commune de Mantet, on compte approximativement 2500 ha de terrains pastoraux composés de milieu ouverts et semi-ouverts qui se divisent en deux parties :

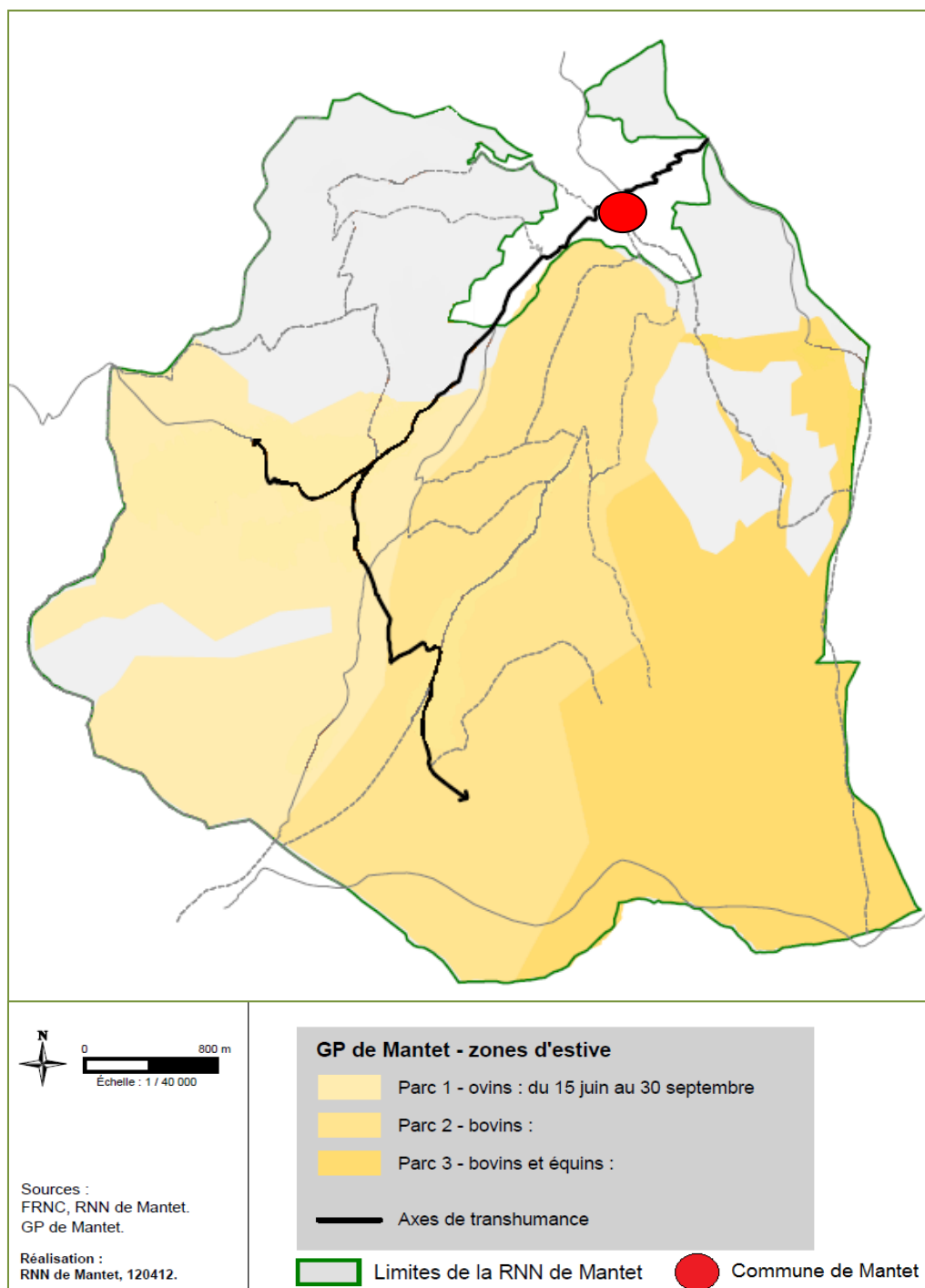
- **Les terres du pourtour du village** dont les éleveurs locaux se partagent l'utilisation et où se cantonnent l'ensemble des troupeaux locaux à la mi-saison (automne et printemps). Durant la période estivale, elles sont utilisées uniquement par le troupeau de brebis laitières et par le troupeau de chèvres pyrénéennes (vallée de Caret).
- **Les surfaces d'estives** sont utilisées quant à elles de juin à septembre-octobre par :
 - Les troupeaux bovins et équins gardés par un vacher salarié du Groupement pastoral et qui utilisent la partie située à l'est et au centre du territoire pastoral de Mantet (notamment la vallée du Ressec, Pomarole ainsi que les hauteurs entre Forquets et l'Aleman).
 - Les troupeaux ovins allaitants, gardés par un berger salarié du GP, qui se répartissent quant à eux sur la partie ouest et sur les comes localisées sur les hauteurs de la commune (Col del Pal, Coma de la Dona, Coma de la Portella...).

Le tableau et la carte suivants donnent un aperçu chiffré de l'utilisation pastorale des estives de Mantet et de la répartition spatiale du gros bétail et des troupeaux ovins allaitants.

Tableau 37 : L'activité pastorale de Mantet (Entretiens Mantet, Été 2013 ; GUISSSET et al., 2012).

L'activité pastorale de Mantet						
Type de troupeau estivé	Equin	Bovin	Ovin Allaitant	Ovin Laitier	Caprin Allaitant	TOTAL
Nombre de têtes au total	17	280	550	90	300*	
Troupeaux locaux	2	1	1	1	1	6
Troupeaux extérieurs	0	2	3	0	0	5
Zone utilisée en saison estivale (Cf. Carte 7)	Estive (Parc 3)	Estive (Parcs 2 et 3)	Estive (Parc 1)	Pourtour Village	Pourtour Village	
Zone utilisée à la mi-saison	Pourtour Village	Pourtour Village	Pourtour Village	Pourtour Village	Pourtour Village	

Carte 23 : Le pastoralisme sur la commune de Mantet (GUISSSET et al., 2012).



c) Une forme de survivance des droits d'usage au travers de la loi Stratae

L'accès aux surfaces pastorales par les éleveurs locaux ainsi que par leurs « invités » extérieurs à la commune est garantie par la mise en pratique des outils issus des lois pastorales de 1972 (GP, AFP, Convention pluriannuelle de pâturage).

Néanmoins, le droit d'accès et d'utilisation de l'espace à des fins pastorales par les habitants du village se matérialise également par la survivance de droits d'usage anciens issus des usages de Barcelone dont les premiers écrits remonteraient au 11^{ème} siècle (BECAT, CAMIADE et MENEAU, 2003). « *Ces Usages de Barcelone* » furent connus comme le premier code féodal européen, véritable législation de caractère local » (BECAT, CAMIADE et MENEAU, 2003).

La loi Stratae constitue l'article 72 de ces usages, elle dispose que « *les routes et les chemins publics, les eaux courantes et les fontaines vives, les près et les pâturages, les forêts et les garrigues et les roches sont aux puissances non pour qu'elles les aient en alleu ni pour qu'elles les tiennent en leur domaine mais pour que de tout temps ils soient à l'usage de leurs peuples sans autre contrariété ni obstacle et sans aucun service constitué* » (Traduction d'ASSIER-ANDRIEU, 1987, citée par BECAT, CAMIADE et MENEAU, 2003). Dans leur « *Contribution à l'étude juridique des usages de la commune de Mantet* », BECAT, CAMIADE et MENEAU (2003) tentent d'apporter une explication de cette loi, mais aussi d'envisager son application devant une juridiction française⁴⁹. Ils soulignent également que « *le recueil des usages locaux et des règlements (...) permettent d'avancer que les droits de pacages sont toujours d'actualité à travers la « loi Stratae » sur le territoire de la commune de Mantet* ». Par ailleurs, nos enquêtes sur la commune témoignent de l'attachement des habitants de Mantet, et plus particulièrement des éleveurs locaux à cette loi à laquelle ils font référence pour revendiquer une forme de droit d'utilisation inaliénable des surfaces pastorales de la commune quel que soit la forme de propriété : privée ou publique.

En outre, il faut noter que l'article 7 du décret de création de la Réserve naturelle nationale de Mantet stipule que « *les activités agricoles, forestières ou pastorales continuent de s'exercer dans la réserve suivant les usages en vigueur* » (GUISSET et al., 2012), ainsi, la RNN qui reconnaît l'existence des droits d'usage, ne constitue pas une limite à l'utilisation pastorale de l'espace protégé.

⁴⁹ Qui leur paraît possible sans garantie de succès néanmoins.

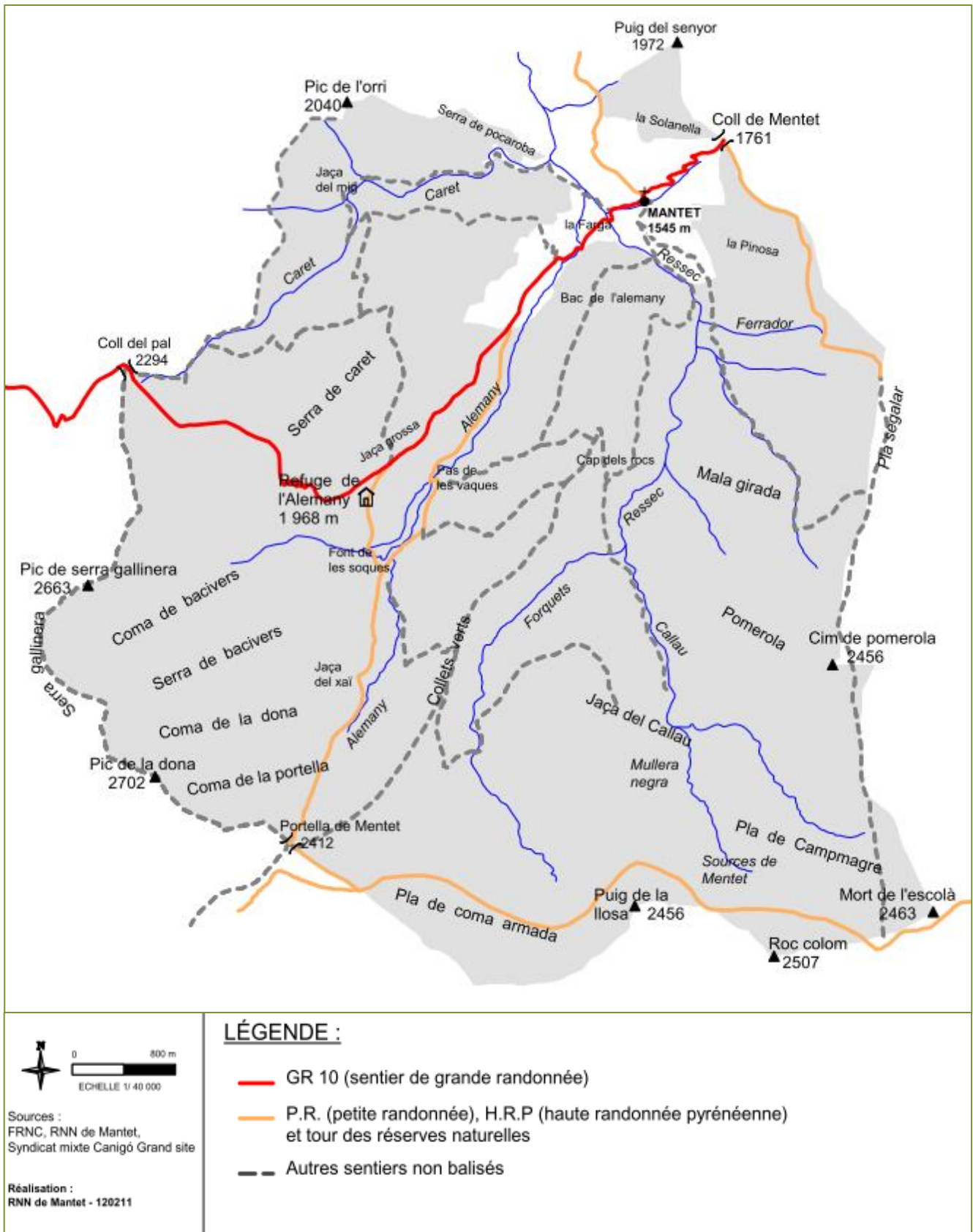
3.3.2. *Les activités récréatives : activités traditionnelles et tourisme doux*

Sur la commune de Mantet, la randonnée pédestre constitue l'activité récréative majeure. Le territoire est en effet traversé par le GR 10 du Col del Pal au Col de Mantet ainsi que par toute une série de sentiers balisés et non balisés comme l'illustre la carte suivante. Sur les deux principaux sentiers de randonnée les écompteurs placés par la RNN de Mantet ont permis d'évaluer une fréquentation des itinéraires qui avoisinait les 5 000 personnes durant la période estivale (juin à septembre).

Le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de Mantet (GUISSET et *al.*, 2012) fait également état :

- ***de la pratique d'activités récréatives traditionnelles, à savoir la chasse, la pêche à la truite et la cueillette.*** L'activité de chasse (hors des 523 ha de réserve) est d'ailleurs une activité importante sur la commune. L'ACCA locale compte près de 60 chasseurs qui chassent principalement l'isard, mais également le chevreuil et le cerf. La pêche est quant à elle directement gérée par la fédération départementale. Enfin, il existe divers types de *cueillettes* : champignons, espèces végétales et fruits sauvages,
- ***de la présence d'activités d'éducation à l'environnement*** en lien avec l'existence de la Maison de la Nature (exposition permanente, sentiers d'interprétation, documentation, information, etc) et en lien avec son offre d'activités pédagogiques et d'animations variées. En 2012, la Réserve naturelle nationale estimait la fréquentation de la Maison de la Nature à 2 000 personnes par an,
- ***d'activités de randonnée équestre,***
- ***d'activités de raquettes à neige ou de ski de randonnée,***
- ***de pratique du VTT,***
- ***d'activités de compétition liées à la randonnée pédestre*** (ultra trail),

Carte 24 : Le réseau pédestre sur la commune de Mantet (GUISSET et al., 2012).



3.3.3. Une multitude de zonages, inventaires environnementaux et territoires de projets témoignant de la singularité du territoire

Comme en témoignent le tableau et la carte suivants, la commune de Mantet est concernée par une multitude de zonages environnementaux, d'inventaires du patrimoine naturel, de territoires de projets, etc. L'ensemble de ces périmètres révèle la singularité de cet espace, tant du point de vue de son patrimoine naturel que socio-économique et culturel, ainsi qu'une volonté politique de protection de la nature et d'amélioration de la connaissance au sujet de ce territoire.

Tableau 38 : Les zonages de protection du patrimoine naturel sur la commune de Mantet (GUISSET et al., 2012).

Type de zonage d'inventaire, de protection,...	Code et nom de référence	Surface en RN sur le total de la zone (ha)	Part de la RN concernée (%)
ZNIEFF Type I	Vallée de Mantet N°6608-5128	3 028 ha / 5 170 ha	100
ZNIEFF Type II	Chaîne du Puigmal et vallées adjacentes N°6608-0000	3 028 ha / 28 457 ha	100
ZICO	LR11 Massif du Canigou-Caraça	3 028 ha / 53 550 ha	100
Forêt de protection	Décret ministériel du 12 - 09 - 1953	385 ha	13
SIC Natura 2000 * Directive Habitats Faune Flore	Massif du Canigou FR9101475	3 028 ha / 11 640 ha	100
ZPS Natura 2000 Directive Oiseaux	Canigou – Conques de la Preste FR91100076	3 028 ha / 20 224 ha	100
Parc naturel régional	Pyrénées Catalanes	3 028 ha / 137 100 ha	100
Projet d'extension du site classé Opération Grand Site national	Canigó	3 028 ha / 17 770 ha	100

*la liste des SIC (sites d'importance communautaire) de la région biogéographique alpine a été arrêtée par décision de la commission européenne en date du 22 décembre 2003 (parue au JO de l'UE en date du 21/01/2004).

La Réserve Naturelle Nationale de Mantet⁵⁰ :

La RNN de Mantet occupe 94 % du territoire communal soit une surface d'environ 3 028 ha. La gestion de la RNN de Mantet est assurée par la Fédération des réserves naturelles catalanes et par la commune de Mantet. Les objectifs de la RNN sont de plusieurs ordres :

- La protection et la gestion des habitats et espèces,
- La connaissance des milieux et espèces,
- L'accueil du public et la sensibilisation concernant l'espace protégé et les actions qui y sont menées.

⁵⁰ Sources des données pour ce paragraphe : Canigó Grand Site, DOCOB Natura 2000, 2012 ; GUISSET et al., 2012 ; site internet des RNN : <http://www.catalanes.espaces-naturels.fr/>.

Pour ce faire, la RNN de Mantet met en place divers outils :

- une surveillance régulière du territoire,
- sa mission de police de la nature,
- la mise en place d'une signalétique et d'informations sur la réglementation en vigueur au sein de la RNN,
- une activité d'accueil du public rendu possible par la Maison de la Nature,
- des activités pédagogiques : exposition permanente, documentation, informations, sorties, animations, évènements annuels, etc.

Enfin, le plan de gestion de la RNN de Mantet permet de définir les activités développées au sein de l'espace protégé, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour répondre aux grands objectifs de la RNN. Ces actions associent différentes institutions, mais également les gestionnaires et usagers de l'espace à la RNN. Elles sont définies sur une durée de quatre ans et sont compilées dans un plan de travail définissant le type d'opération à mettre en œuvre, la durée, les organismes ou personnes associées ainsi que les coûts estimés.

La commune est intégralement concernée par le réseau de sites Natura 2000 :

L'objectif de ce type de zonage est d'assurer la préservation du milieu naturel et son bon état de conservation par l'intermédiaire des directives européennes « habitats faune flore » (1992) et « oiseaux » (1979). La commune est intégralement concernée par des « zones spéciales de conservation » (ZSC) instaurées par la directive « habitats faune flore » et par des « zones de protection spéciales » (ZPS) issues des « zones importantes pour la conservation des oiseaux » (ZICO). L'article 2 de la directive habitats stipule que « *les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire* ». La directive Oiseaux a quant à elle pour objectif de promouvoir la conservation de « *toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen* » (Article premier de la directive). Pour répondre aux objectifs fixés par ces directives, la gestion des sites Natura 2000 est habituellement assurée par la mise en place d'un Document d'Objectifs (DOCOB) contenant l'inventaire des espèces/écosystèmes mais également des activités humaines en présence. Ce bilan donne lieu à la mise en place concertée de toutes une série d'actions à mettre en œuvre et sensées répondre aux objectifs de conservation. Un comité de pilotage (COFIL) du site composé d'acteurs usagers et gestionnaires divers de l'espace ayant potentiellement un impact sur le ou les sites en question assure l'élaboration et la validation du DOCOB (rédigé par une structure opératrice) ainsi que le suivi des actions reliées (l'animation est assurée par un animateur Natura 2000 qui veille à la mise en œuvre des mesures, à l'adhésion, à l'information et à la sensibilisation des structures et acteurs locaux).

Dans le cas de la commune de Mantet, et plus particulièrement en lien avec l'activité pastorale, le DOCOB se traduit en Mesures agro-environnementales territorialisées impliquant le Groupement pastoral de Mantet. Ces mesures constituent une forme de contractualisation pluriannuelle passée entre le GP de Mantet et l'Europe et par laquelle l'entité collective s'engage à assurer une gestion pastorale spécifique limitant la progression de certaines espèces ou favorisant certains types d'habitats par exemple.

La commune est intégralement concernée par des ZNIEFF de type I et II :

Les ZNIEFF sont des territoires qui correspondent à des unités écologiques homogènes de taille réduite (ZNIEFF de type I : étangs, massifs forestiers, etc.) ou encore à des ensembles naturels plus vastes et reliés d'un point de vue fonctionnel (ZNIEFF de type II : bassins versants, etc.). Ces zones se caractérisent et se distinguent par « *la richesse ou la spécificité de leur faune, de leur flore ou de leurs milieux dits « habitats naturels »* » mais également par « *leur biodiversité remarquable protégée ou menacée* » (Site internet, DREAL Midi-Pyrénées⁵¹).

Elles se matérialisent par des inventaires qui constituent à la fois :

- des « *outils de connaissance scientifique des milieux* »,
- des « *outils d'alerte sur les enjeux du patrimoine naturel* »,
- et de ce fait des « *documents de référence et d'aide à la décision* » pour les usagers et gestionnaires de l'espace.

Ces périmètres n'ont pas de portée juridique directe à l'image de certains zonages de protection (RNN...), leur rôle est essentiellement d'enrichir la connaissance et de faciliter la gestion des milieux.

Les parcelles incluses en forêt de protection :

Les parcelles en forêt de protection s'étendent sur une surface de 385 ha. Ce statut créé en 1922 constitue un outil de protection contre les risques naturels. L'objectif est de « *lutter contre l'érosion des sols en montagne, et la défense contre les risques naturels (avalanches, glissements de terrain...) ainsi que contre l'envahissement des eaux et des sables en zone côtière. Il a été élargi en 1976, par la loi sur la protection de la nature, aux forêts dont le maintien s'impose soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population pour les forêts périurbaines* » (Site internet du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt⁵²).

Ce statut implique une gestion forestière spécifique concernant :

- l'aménagement,
- l'exercice du pâturage et les droits d'usage,
- le régime des exploitations,
- les fouilles et les extractions de matériaux (Canigó Grand Site, DOCOB Natura 2000, 2012).

Le Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes⁵³ :

Créé en 2004, le PNR des Pyrénées Catalanes est une collectivité territoriale gérée par un Syndicat mixte qui s'étend sur un territoire de près de 140 000 ha composé de

⁵¹ <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

⁵² <http://agriculture.gouv.fr/Forets-de-protection>

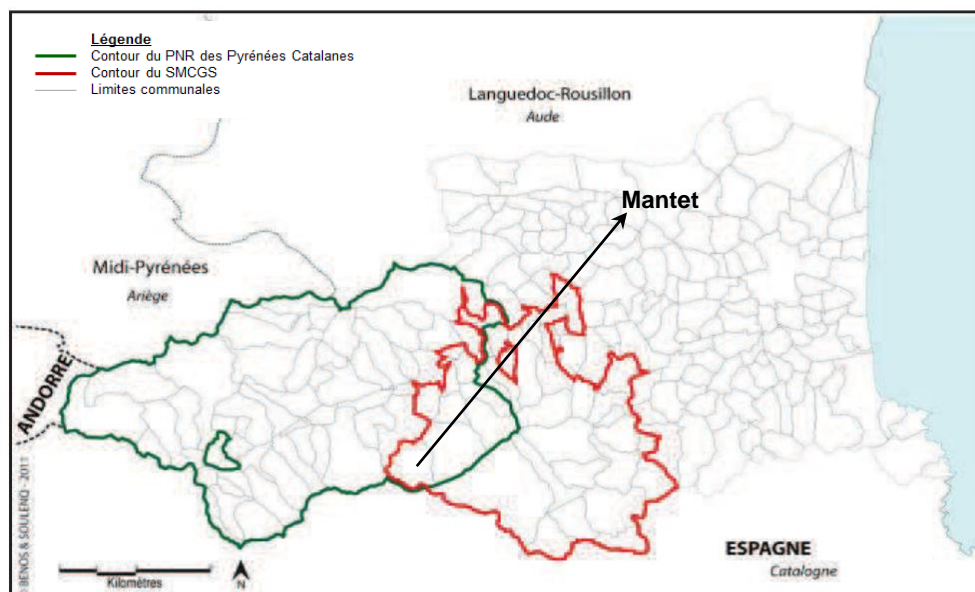
⁵³ Sources des données pour ce paragraphe : Entretiens Mantet, Été 2013 ; site internet du PNR des Pyrénées Catalanes, www.parc-pyrenees-catalanes.fr.

64 communes pour une population de plus de 20 000 habitants. Son rôle est d'intégrer la protection de l'environnement et les enjeux de développement économique sur son périmètre d'action. Le PNR n'a pas de pouvoir réglementaire. Il fournit un accompagnement dans le cadre d'engagements volontaires des collectivités, institutions ou personnes porteuses de projets. Il intervient principalement dans la promotion touristique du territoire des Pyrénées Catalanes, dans l'urbanisme et le maintien du paysage, dans l'énergie, dans le domaine agricole et la valorisation des activités traditionnelles, et également dans la préservation du patrimoine naturel notamment via l'éducation à l'environnement et la mise en place des MAET sur une partie des sites chevauchant le PNR concerné sur 70 % de sa surface par le réseau Natura 2000⁵⁴.

Sur le territoire qui nous concerne, l'intervention du PNR est de deux ordres :

- Pour ce qui a trait à la valorisation des produits locaux et de l'accueil touristique via la communication réalisée autour des produits alimentaires et touristiques bénéficiant de la marque Parc (Annuaire, packaging...). Le PNR intervient également en association avec l'association Rotjà Vallée Gourmande⁵⁵ et a communiqué autour des produits et des pratiques locales au travers de la publication d'une collection de livres dont l'un portait sur l'élevage.
- A un niveau plus général concernant la mise en place des cabanes pastorales par la réalisation d'une « doctrine », sorte de cahier des charges permettant aux porteurs de projets à l'échelle du département de rentrer dans les conditions réglementaires afin d'obtenir les permis de construire nécessaires.

Carte 25 : Localisation du PNR des Pyrénées catalanes et du Syndicat mixte Canigó grand site (adapté de BENOS, 2011).



⁵⁴ Au niveau de la commune de Mantet, c'est le Syndicat Mixte Canigó Grand Site qui est opérateur dans la mise en place des MAET.

⁵⁵ L'association Rotjà vallée gourmande promeut les produits agricoles et touristiques de la vallée par différents médias (livret de producteurs, parution d'un journal, organisation de marchés, etc.).

L'inclusion dans le site classé du Massif du Canigó :

L'opération Grand Site du Massif du Canigó est lancée en 1994 par l'Etat. Le Syndicat mixte Canigó grand site (SMCGS), structure de gestion du site, voit quant à lui le jour en 2002. Son domaine de compétences porte sur un périmètre d'adhésion constitué par 39 communes, plus de 27 000 habitants et sur une superficie de 80 000 ha (Canigó Grand Site, DOCOB Natura2000, 2012). Le classement Grand Site a pour but d'engager une protection « active » face au problème que peut représenter la fréquentation touristique sur des sites aux patrimoines naturels et culturels remarquables. Dans le cadre de ces sites, il peut s'agir par exemple de lancer des programmes de réhabilitation d'envergure. Ces sites relèvent d'une démarche contractuelle et partenariale entre Etat et collectivités locales.

« Un Grand Site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la loi de 1930, qui accueille un large public et nécessite une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur et l'attrait. On utilise couramment ce terme pour qualifier des territoires qui sont entrés dans une telle démarche » (Site internet du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie⁵⁶).

Les trois objectifs poursuivis par une opération Grand Site d'après le site internet du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie⁵⁷ sont les suivants :

- restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Statuts du SMCGS, Canigó Grand Site, (DOCOB Natura2000, 2012) :

Les statuts du Syndicat Mixte ont été reformés en 2009. En l'occurrence, son objet statutaire principal a pour objectifs de :

- Réduire la pression sur les espaces fragiles ; il s'agit de favoriser les mesures de protection sur les sites sensibles, tout en évitant la pénétration automobile sur certains secteurs ;
- Bien que compétent pour l'entretien et la valorisation du Site classé, il s'agit de redéployer les flux touristiques en piémont pour favoriser la création de ressources économiques. C'est la résultante directe de la restriction de l'accès motorisé en altitude et du projet des « Rondes du Canigó » (480 kilomètres de sentiers réhabilités, pour la majeure partie en piémont du massif, invitant ainsi les visiteurs à se diffuser sur l'ensemble du territoire du Grand Site) ;
- Protéger le paysage en veillant tout particulièrement à éviter son enfermement naturel (maintien du pastoralisme et gestion forestière durable) tout autant que son artificialisation. L'action portée par le Syndicat mixte de relancer l'extension du Site classé a été l'action majeure pour éviter l'implantation d'une nouvelle ligne Très Haute Tension (THT) en Haut-Vallespir au nom de l'intégrité paysagère.

« Le 22 août 2013, le décret d'extension du site classé du Massif du Canigó a été publié. Le site passe de 7788 à 23 212 hectares, devenant ainsi le 4^{ème} plus grand site classé de France en surface » (Site internet Canigó Grand Site⁵⁸). Ainsi, le site inclut depuis peu la commune de Mantet.

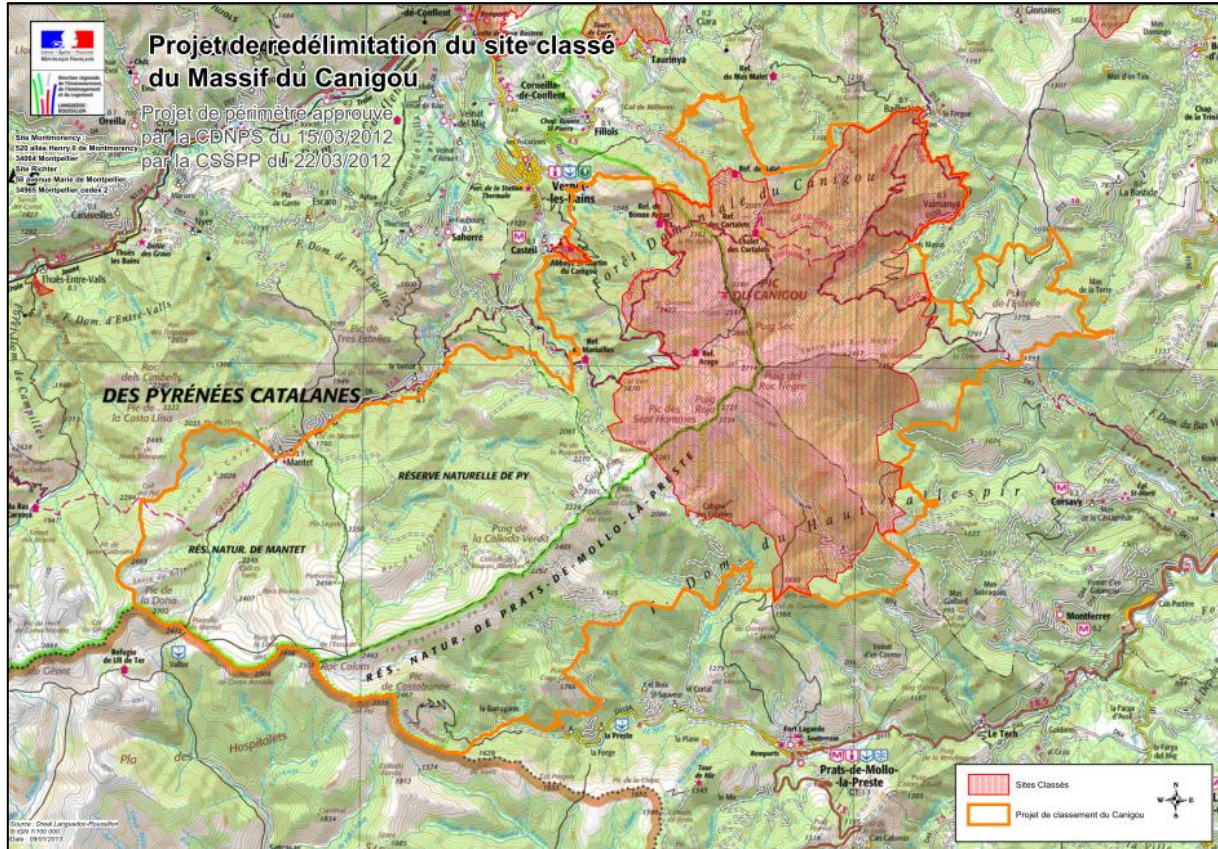
⁵⁶ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-appelle-t-on-Grand-Site>

⁵⁷ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-Operations-Grands-Sites.html>

⁵⁸ <http://www.canigo-grandsite.fr/index.html>

Il faut également noter que c'est le SMCGS qui est opérateur Natura 2000 et donc chargé de la contractualisation des MAET sur le territoire de Mantet.

Carte 26 : Extension du Site Classé du Massif du Canigó incluant notamment la commune de Mantet (Site internet de Canigó Grand Site⁵⁹).



Nous rencontrons donc toute une série de zonages de protection de l'environnement mais également des périmètres marquant la richesse faunistique et floristique du territoire d'étude ainsi que des territoires de projets :

- leur présence souligne à la fois la singularité de l'espace mais également la volonté de protection des instances européennes, nationales et locales vis-à-vis des enjeux environnementaux qu'il abrite ;
- leur multitude constitue la raison principale nous ayant menée à la sélection de ce territoire comme l'un de nos terrains d'étude concernant les effets de l'activité pastorale sur l'espace et ses usagers divers. Le but est d'appréhender l'influence des choix locaux en matière de protection de l'environnement sur la place de l'activité pastorale sur le territoire.

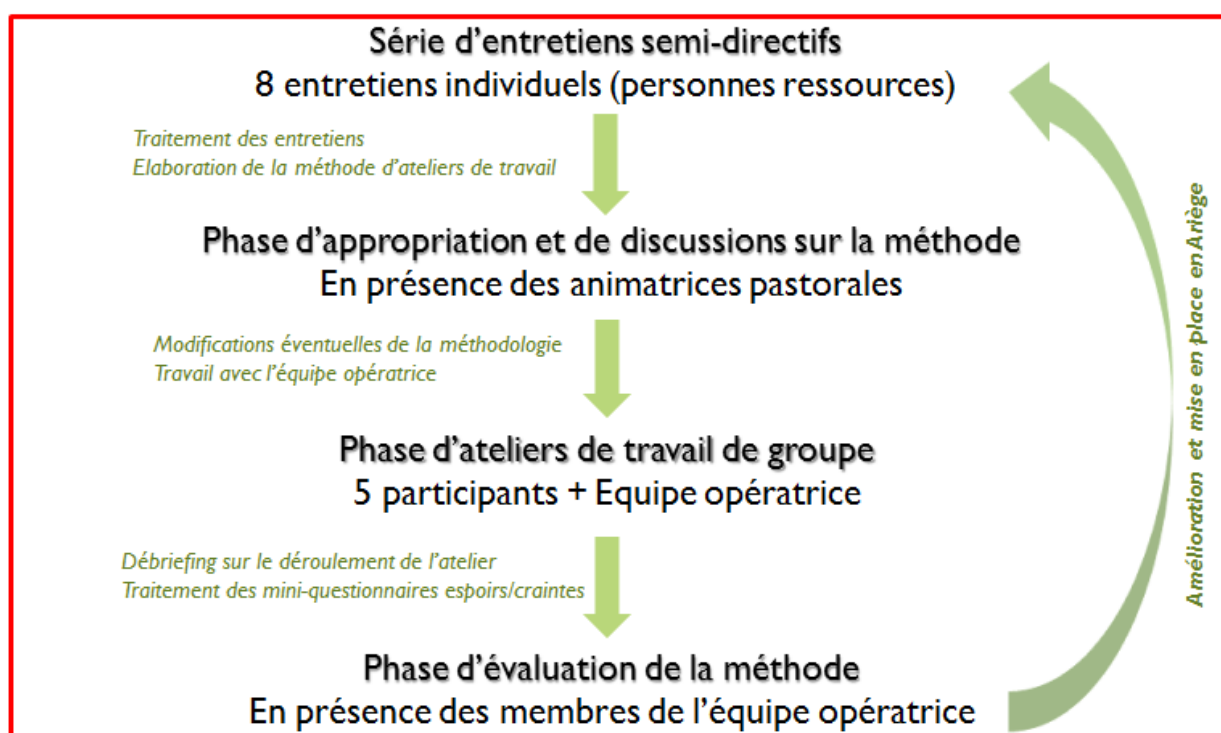
⁵⁹ http://www.canigo-grandsite.fr/wa_files/ProjetExtensionSiteClasse_CC_81Canigo_CC_81A3.pdf

4. Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail en atelier sur le secteur « Mantet »

4.1. Les étapes de travail sur le secteur « Mantet », des entretiens individuels à l'atelier de travail collectif

Le schéma suivant retrace les étapes de travail qui ont été suivies sur la zone d'étude de « Mantet ».

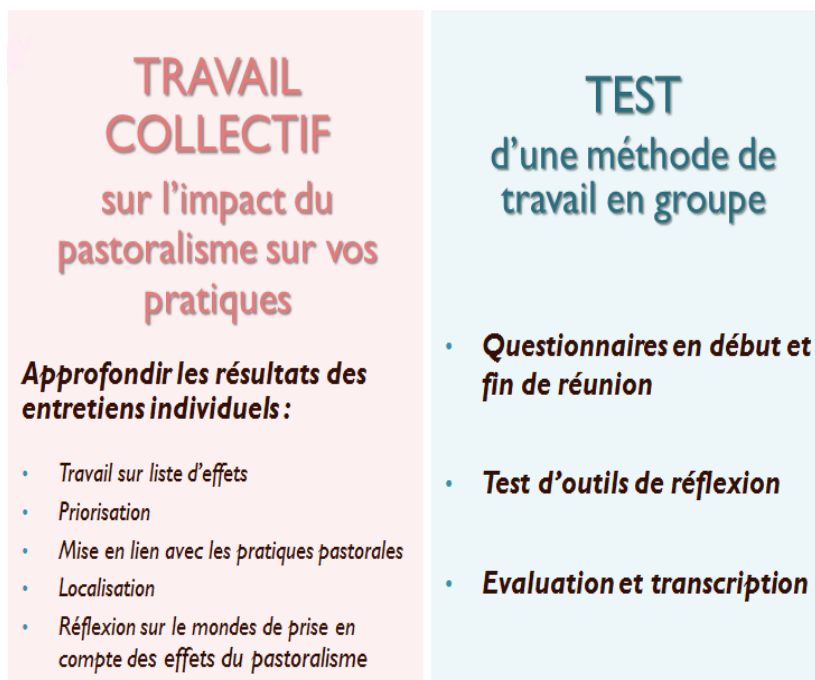
Figure 28 : Aperçu général des étapes de travail sur la commune de Mantet.



La première étape, réalisée dans le courant du mois de juillet 2013 et consacrée à une série courte de 8 entretiens semi-directifs, avait pour but de mettre en évidence, suite à une phase de traitement intermédiaire des données recueillies, les institutions et acteurs locaux influents en matière de gestion de l'espace, leurs relations, ainsi que les divers usages de l'espace. Dans le même temps, une méthode de travail en atelier collectif composée d'exercices variés et mobilisant des supports de réflexion divers a été mise au point puis discutée et améliorée en présence des animatrices du GIP-CRPGE⁶⁰. La méthode de travail remodelée a ensuite été mise en application le 17 janvier 2014 dans les locaux de la mairie de Mantet.

⁶⁰ Rappelons que les animateurs territoriaux sont les destinataires finaux de la méthode mise au point, ils jouent donc un rôle de proposition particulièrement important.

Figure 29 : Le double objectif de l'atelier.



L'objectif de l'atelier de travail collectif était double, il s'agissait dans un premier temps d'approfondir les résultats obtenus durant les entretiens individuels, mais aussi de tester l'efficacité des outils de travail et exercices proposés en vue de l'amélioration de notre méthodologie comme l'illustre le schéma ci-contre.

Nous nous concentrons dans la suite de ce développement sur la manière dont nous avons sélectionné nos enquêtés puis sur les résultats obtenus à l'issue de la réunion de travail sur la commune de Mantet.

4.2. La mise en place de l'échantillon d'enquête

La vocation au fondement de notre travail était d'obtenir, à une échelle locale, une identification des effets du pastoralisme perçus par les usagers de la montagne sur leurs pratiques mais également sur leur espace d'activité. Ayant fait préalablement le choix d'une enquête qualitative fondée sur l'analyse du discours (ce qui sous-entend un nombre d'enquête moins élevé mais des entretiens plus approfondis), nous avons réduit notre population d'enquête aux représentants des diverses catégories d'usagers de la montagne. L'intérêt était de pouvoir balayer l'ensemble des quatre grandes communautés d'usage communément présentes au sein de l'espace pastoral à savoir :

- 1) L'usage culturel,
- 2) L'usage productif,
- 3) L'usage récréatif,
- 4) L'usage environnemental.

Ainsi, grâce à l'étude des documents territoriaux (DOCOB Natura2000, Annuaire Rotjà Vallée Gourmande, Rotjà Diplomatique, Charte du PNR des Pyrénées Catalanes, etc) de la sitographie locale disponible (site internet de la RNN de Mantet, site internet du PNR des Pyrénées Catalanes, site internet du Massif du Canigó, etc.) et avec les données recueillies à l'issue de l'entretien informatif mené auprès de la cellule pastorale 66 à l'été 2011, nous avons construit une liste d'acteurs locaux multiples constituant notre échantillon d'enquête :

Tableau 39 : Liste des 8 personnes interrogées sur la zone « Mantet » en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace.

FONCTION - STRUCTURE	CATEGORIE D'USAGES / STATUT
Conservateur de la RNN de Mantet	Usage environnemental Usage culturel Usager expert- Intermédiaire technique
Vacher pour le Groupement Pastoral de Mantet	Usage productif
Chambre d'Agriculture 66 - Pôle Montagne Elevage Diversification Accompagnement agricole territoire Conflent-Fenouilledes	Animation territoriale Usager expert- Intermédiaire technique
Pôle Valorisation des Ressources et Patrimoine du PNR des Pyrénées Catalanes Chef de projet Valorisation des produits du terroir	Animation territoriale Usage culturel Usage récréatif Usager expert- Intermédiaire technique
Maire du village de Mantet - Propriétaire du Bistrot de Pays	Elue locale Usage productif Usage récréatif
Eleveur caprins - Accueil touristique : Gîte à la ferme Cazenove hébergement et table d'hôtes	Usage productif Usage récréatif
Eleveuse ovins lait - Productrice de fromage de brebis bio Commercialisation de produits laitiers à la ferme	Usage productif Membre du conseil municipal
Eleveuse équins - Présidente du GP de Mantet - Accueil touristique : Gîte La Cavale hébergement et table d'hôtes	Usage productif Usage récréatif

Les informations recueillies suite à la tenue des entretiens nous ont permis d'affiner notre liste d'usages de l'espace, et de rassembler les différents usages nouvellement listés en sept catégories dénommées les « collectifs de concernement ». Chacun de ces collectifs rassemble une multiplicité d'usagers aux pratiques proches et impactés de façon analogue par le pastoralisme. Ainsi avons-nous obtenu sept collectifs de concernement :

- 1) Pastoralisme,
- 2) Tourisme,
- 3) Usages environnementaux,
- 4) Usages culturels,
- 5) Usages récréatifs traditionnels (chasse/pêche),
- 6) Usagers-experts/intermédiaires techniques,
- 7) Ingénierie territoriale,
- 8) Collectivités locales.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition de chacun de ces collectifs. Il faut noter que la liste des usages de l'espace à l'étude n'est pas exhaustive, elle repose sur notre analyse préalable et sur les propos recueillis lors des entretiens, elle a pour vocation de donner un aperçu aussi proche que possible de la réalité.

Tableau 40 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Mantet ».

USAGES IDENTIFIES PAR LES ENQUETES	GRANDES CATEGORIE D'USAGES	USAGERS	COLLECTIFS DE CONCERNEMENT
Pastoralisme (éleveurs, berger/vacher)	PASTORALISME	ELEVEURS (GP), BERGER/VACHER	PASTORALISME - Usagers PRODUCTIFS
Hébergement et tables d'hôtes	TOURISME (Activités récréatives estivales et hivernales commerciales et non commerciales)	SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME (hébergeurs, restaurateurs, propriétaires et gérant de gîtes), TOURISTES, LOCAUX	TOURISME - Usagers PRODUCTIFS et RECREATIFS issus de la diversification des activités en montagne
Randonnée pédestre			
Randonnée équestre			
Randonnée raquettes			
Ski de randonnée			
Guidage et accompagnement commerciaux			
VTT			
Observation du paysage, de la biodiversité, photographie	ACTIVITES LIEES AU PATRIMOINE NATUREL	RNN de Mantet	Usagers ENVIRONNEMENTAUX
Activité d'observation, d'inventaire et de protection de la biodiversité			
Education à l'environnement, découverte du patrimoine naturel	ACTIVITES LIEES AU PATRIMOINE CULTUREL	RNN de Mantet, PNR Pyrénées Catalanes	Usagers CULTURELS
Education à l'environnement et découverte du patrimoine culturel			
Chasse	ACTIVITES RECREATIVES DE PRELEVEMENT FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE	MEMBRES DE L'ACCA DE CHASSE E ET DE LA FEDERATION DE PECHE, TOURISTES, LOCAUX	Usagers RECREATIFS TRADITIONNELS
Pêche			
Cueillette de champignons, espèces végétales			
Gestion des forêts	TRAVAUX ET PRESTATIONS TECHNIQUES	PROPRIETAIRES FONCIERS ET PRESTATAIRES TECHNIQUES (RNNONF/RTM)	PROPRIETAIRES FONCIERS Usagers-EXPERTS/INTERMEDIAIRES TECHNIQUES
Animation territoriale	ANIMATION ET ETUDES	AGENTS DE DEVELOPPEMENT (CDA66, Cellule Pastorale 66, PNR)	INGENIERIE TERRITORIALE
PROPRIETAIRES FONCIERS - GESTIONNAIRES		COLLECTIFS DE CONCERNEMENT LOCAUX	
Commune de MANTET	PROPRIETAIRES, GESTIONNAIRES	ELUS des Collectivités Locales Représentants de l'AFP de Mantet (propriétaires)	
AFP de MANTET			

C'est sur cette base que nous avons déterminé la liste des participants à la réunion de travail. L'objectif était d'avoir au moins un représentant par collectif de concernement tout en limitant le nombre de participants afin de favoriser la prise et le temps de parole de chacun d'eux. Nous avons donc sollicité six personnes.

Tableau 41 : Liste des participants, réunion « Mantet ».

STRUCTURE	COLLECTIF DE CONCERNEMENT
AFP de Mantet – ACCA Chasse	Propriétaire foncier - Usager récréatif
Mairie de Mantet – Tourisme	Elue Locale – Usager productif/récréatif
RNN de Mantet	Usager environnemental/culturel + Usager expert-intermédiaire technique
Elevage – Tourisme	Usager productif/récréatif
Cellule pastorale des Pyrénées-Orientales	Ingénierie territoriale + Usager expert-intermédiaire technique
Elevage – Mairie de Mantet	Membre du Conseil Municipal + Usager productif

Une évaluatrice de la méthode⁶¹ appliquée et d'un secrétaire de séance⁶² ont participé au bon déroulement de l'atelier et à la prise en note des résultats et améliorations à apporter en vue de la suite du travail.

⁶¹ Animatrice pastorale au GIP-CRPGE.

⁶² Technicien pastoral au GIP-CRPGE.

4.3. Compte-rendu de l'atelier de travail collectif du 17 janvier 2014

4.3.1. Déroulement général

Sur les six acteurs sollicités, cinq ont effectivement participé au travail collectif. Cette réunion s'est déroulée sous la forme d'un atelier travail comportant des phases de réflexion individuelle et des phases d'échange. Nous avons proposé aux participants toute une série de supports permettant le recueil de leurs impressions sur le travail, des résultats et favorisant la discussion : questionnaires, tableaux, cartes. Les sous-parties suivantes présentent les principaux résultats obtenus à l'issue de l'atelier.

4.3.2. Le classement des effets du pastoralisme

Le cœur du travail de groupe a été constitué par le tri et la hiérarchisation de la liste d'effets du pastoralisme obtenue à l'issue des 62 entretiens semi-directifs réalisés sur nos 4 terrains pyrénéens. Nous avons donc remis aux participants la liste d'effets ci-dessous, accompagnée d'un tableau de tri. La consigne était pour chacun des participants, de réaliser un tri individuel, puis de présenter son résultat au groupe au cours d'un tour de table. Il était question à l'issue du tour de table, d'aboutir si possible à un résultat collectif.

Photos 11 : Atelier de travail sur les externalités du pastoralisme à la mairie de Mantet (GIP-CRPGE).



Tableaux 42 et 43 : Liste des effets et tableau remis aux participants pour classement, réunion « Mantet ».

LISTE D'EFFETS MIS EN EVIDENCE	
1. Entretien de l'espace	11. Réalisation d'économies <ul style="list-style-type: none"> • économies de broyage de la végétation • économies dans la lutte contre les avalanches, contre les incendies
2. Maintien de l'accès à la montagne	12. Maintien des pratiques collectives
3. Contribution à l'attractivité touristique du territoire	13. Incidences liées à la pratique de l'écobuage <ul style="list-style-type: none"> • Sur la forêt • En lien avec le tourisme
4. Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	14. Incidences liées au sous-pâturage <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un couvert végétal dense
5. Maintien d'un paysage diversifié	15. Préservation d'une certaine biodiversité
6. Dégâts environnementaux <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les pratiques sanitaires individuelles (utilisation d'insecticides sur les animaux ou de vermifuges à effet retard) • problèmes sanitaires avec la faune cynégétique • dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux 	16. Incidences liées au surpâturage <ul style="list-style-type: none"> • Sur la forêt • Sur les sols
7. Contribution à l'économie locale <ul style="list-style-type: none"> • maintien de l'emploi • apport de revenus pour les collectivités 	17. Contribution à la perpétuation du patrimoine local
8. Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	18. Amélioration du bien-être des animaux domestiques
9. Participation à la sécurisation de l'espace montagnard <ul style="list-style-type: none"> • Protection contre les avalanches • Protection contre les incendies liés à l'embroussaillage 	19. Elaboration de produits à forte valeur ajoutée
10. Maintien du tissu social local	

Remplissez la colonne « Classement » du tableau à l'aide de la légende suivante :

- P** = Prioritaire → « Je considère que cet effet possède un impact majeur sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
M = Moyennement important → « Je considère que cet effet possède un impact moyennement important sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
X = Pas présent → « Je considère que cet effet ne concerne pas ce territoire et/ou n'impacte pas mes pratiques »
? = Non classé → « Je ne parviens pas à classer cet effet car sa formulation me pose problème ou parce que je ne le connais pas bien »

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace		
2) Maintien de l'accès à la montagne		
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire		
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques		
5) Maintien d'un paysage diversifié		
6) Dégâts environnementaux		
7) Contribution à l'économie locale		
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives		
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard		
10) Maintien du tissu social local		
11) Réalisation d'économies		
12) Maintien des pratiques collectives		
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage		
14) Incidences liées au sous-pâturage		
15) Préservation d'une certaine biodiversité		
16) Incidences liées au surpâturage		
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local		
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques		
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée		

Préalablement au travail individuel de classement et dans la lignée des précisions quant à la nature des effets présentés sollicitées par les participants lors de la réunion précédente (sur la zone de travail de Larrau), nous avons passé en revue puis défini chacun des effets du pastoralisme inclus dans la liste distribuée aux participants au regard du contenu de nos entretiens semi-directifs et des ateliers précédents :

- 1) **Entretien de l'espace** : cet effet est souvent associé à la limitation du recouvrement végétal et au maintien des milieux ouverts. C'est un effet général derrière lequel on trouve toute une série de pratiques pastorales.
- 2) **Maintien de l'accès à la montagne** : cet effet sous-entend le maintien de l'accès aux espaces d'altitude par la limitation d'une végétation indésirable qui viendrait obstruer les chemins. L'accès est maintenu par le maintien des sentiers et chemins permis grâce à l'action des troupeaux. Il est question d'accès physique à la montagne pour l'ensemble des usagers.
- 3) **Contribution à l'attractivité touristique du territoire** : cet effet est mis en lien avec la présence du pastoralisme sur les surfaces d'altitude envisagé comme « une vie en montagne », parfois même comme une « décoration » participant à l'attractivité touristique du territoire.
- 4) **Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques** : cet effet a été notamment cité en station de ski, en lien avec la présence des troupeaux de brebis à proximité des remontées mécaniques ou encore des biens en location.
- 5) **Maintien d'un paysage diversifié** : au sens du maintien de la mosaïque de paysages, avec une alternance de milieux ouverts et fermés. Comme nous l'avons vu en Pays Basque, une nuance peut être apportée à cet effet car le paysage d'estive n'est pas forcément un paysage diversifié. Il s'agit surtout de l'ensemble constitué par les différents étages montagnards qui entre dans le constat de diversité paysagère.
- 6) **Dégâts environnementaux** : ici il s'agit d'effets de plusieurs sortes :
 - **En lien avec les pratiques sanitaires** : l'utilisation d'insecticides ou de vermifuges à effet retard sur les animaux domestiques ayant des effets négatifs sur les abeilles et/ou sur les organismes coprophages notamment.
 - **En lien avec la faune cynégétique** : il s'agit d'une maladie qui se transmet entre animaux domestique et faune sauvage : la pestivirose.
 - **En lien avec la qualité de l'eau des ruisseaux** : qui peut être remise en cause par la stagnation des troupeaux (notamment bovins) sur de petits cours d'eau.
- 7) **Contribution à l'économie locale** :
 - **Par le maintien de l'emploi** : direct (gardiennage) et indirect (travaux portés par le GP qui impliquent des entreprises locales).
 - **Par l'apport de revenu à la collectivité.**
- 8) **Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives** : souvent entre bovins et touristes.
- 9) **Participation à la sécurisation de l'espace montagnard** :

- Concernant **le risque d'incendies** diminué par la limitation du recouvrement végétal.
 - Par rapport **au risque d'avalanches** limité par le passage des troupeaux et le maintien d'un tapis végétal ras favorisant la tenue du manteau neigeux.
- 10) Maintien du tissu social local** : cet effet est relié à la présence permanente d'éleveurs sur le territoire.
- 11) Réalisation d'économies** : le fait que le pastoralisme limite le couvert végétal va limiter les coûts en broyage pour certains gestionnaires de l'espace (pour les stations de ski en lien avec la protection contre les avalanches ou pour les collectivités en lien avec la protection contre les incendies).
- 12) Maintien des pratiques collectives, de la capacité à travailler ensemble** : cet effet peut sous-tendre deux éléments :
- A la fois **le maintien des pratiques collectives** liées au groupement pastoral,
 - mais également le fait que la culture pastorale développe **la capacité à travailler ensemble (aspect socioculturel)** et donc un tissu associatif plus dense, un développement local plus marqué. Nous sommes donc en présence d'un pan agricole lié aux pratiques collectives des éleveurs et d'un pan sociologique plus diffus.
- 13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage** : l'écobuage peut être vu comme une pratique positive associée à l'entretien de l'espace mais également comme une pratique potentiellement négative en lien avec :
- **Les débordements éventuels sur la forêt.**
 - **Les touristes ou visiteurs** qui ne connaissent pas cette pratique et l'appréhendent comme un risque (sentiment d'insécurité).
- 14) Incidences liées au sous-pâturage** : cet effet est associé au développement d'une végétation « non désirée » par les enquêtés. Le sous-pâturage est relié à un recouvrement végétal synonyme de déprise et d'abandon.
- 15) Préservation d'une certaine biodiversité** : en lien avec les milieux pastoraux.
- 16) Incidences liées au surpâturage** : cet effet est relatif à une concentration d'animaux trop importante à certains endroits qui peut s'avérer facteur de dégâts sur la forêt (en régénération), sur le sol (apparition de sol nu...).
- 17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local** : ici, la notion de patrimoine englobe l'aspect matériel (bâti), mais également immatériel (culture pastorale, savoir-faire liés au pastoralisme).
- 18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques** : par le fait que les animaux soient à l'extérieur et conduits de façon extensive durant la période estivale.
- 19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée** : le pastoralisme est associé par certains interlocuteurs à la production de produits laitiers ou carnés à forte valeur ajoutée, de produits de qualité.

Remarques générales :

L'existence même de ce travail et son orientation vers les effets secondaires du pastoralisme pose un problème à certains participants qui considèrent que l'on en arrive à éluder l'aspect fondamental de cette activité de production, constituant de l'économie locale. La crainte de ces participants est de voir le point de mire se déplacer vers les seuls effets secondaires de l'activité pastorale.

Cette étude est révélatrice d'un glissement dans la manière de considérer le pastoralisme au travers de ses effets secondaires car l'économie ne parvient pas à prendre en compte la base de l'activité.

L'exercice est néanmoins jugé a priori intéressant pour sortir des postulats généraux sur les effets du pastoralisme.

Les réactions face au contenu de l'étude**Extrait de l'atelier de travail de Mantet, 17 janvier 2014**

« Moi je ne vous cache pas que ça me met vachement mal à l'aise. Parce qu'on est en train de mettre l'accent ou d'officialiser ce qui me paraît bien secondaire dans le pastoralisme. Quand vous dites par exemple « contribution à l'économie locale », le pastoralisme, c'est de l'économie locale, point ! Alors on a l'air de dire qu'on accepte le pastoralisme parce que... Le pastoralisme pour moi c'est une profession donc c'est des emplois, c'est des revenus, c'est du maintien de l'habitat local en milieu rural etcetera... Puis c'est des veaux, c'est de la viande, c'est ce que vous avez marqué dans le questionnaire précédent, c'est des agneaux, c'est du fromage, puis il y a quelques incidences, on est en train de focaliser - enfin c'est le but de votre étude - Sur les externalités, moi ce qui m'intéresse dans le pastoralisme, ce sont, enfin je ne sais pas si le terme existe, mais ce sont les internalités ! »

Représentant de l'AFP et de l'ACCA de Mantet

« A partir du moment où on met en avant les effets secondaires, (...)c'est bien aussi parce que finalement, sa fonction première est peut-être remise en question, que peut-être l'économie elle-même n'arrive pas à trouver un équilibre, que l'on va chercher à côté les effets secondaires importants pour justifier après éventuellement des aides diverses ! (...) Le pire ça serait qu'à un moment donné, cette activité n'existe que pour ses effets secondaires. »

Représentant de la Réserve naturelle nationale de Mantet

Les tableaux qui suivent présentent les résultats du classement des effets réalisés par chacun des participants dans l'ordre d'intervention ainsi que le résultat collectif obtenu à l'issue de l'étape de classement. Les effets qui ont été reliés entre eux par les participants apparaissent dans des cases de couleurs similaires. Il faut noter que le groupe choisit d'ajouter la valeur N « Négligeable » aux différentes valeurs de classement proposées. Les effets peuvent être ainsi associés aux caractères suivants :

- **P = Prioritaire** « Je considère que cet effet possède un impact majeur sur le territoire et/ou sur mes pratiques ».
- **M = Moyennement important** « Je considère que cet effet possède un impact moyennement important sur le territoire et/ou sur mes pratiques ».
- **N = Négligeable** « Je considère que cet effet possède un impact négligeable sur le territoire et/ou sur mes pratiques ».
- **X = Pas présent** « Je considère que cet effet ne concerne pas ce territoire et/ou n'impacte pas mes pratiques ».
- **? = Non classé** « Je ne parviens pas à classer cet effet car sa formulation me pose problème ou parce que je ne le connais pas bien ».

Tableau 44 : Le classement réalisé par l'élèveuse – élue locale.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	P	Elle n'aime pas ce terme, qui est dégradant pour les éleveurs. Pour elle "on vit dedans! Donc pour nous la ressource est essentielle!"
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	Sans pastoralisme, elle ne voit pas comment la montagne pourrait continuer à vivre.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	Par les produits du pastoralisme: tourisme, agriturismo. Le lien montagne/produit participe à l'attractivité touristique. Sur Mantet il s'agit d'un tourisme présentant un intérêt pour l'environnement, lié à la beauté du paysage et à ce qui peut "s'y manger" (viande, fromage...).
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	ça n'existe pas sur Mantet.
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	Pas de commentaire.
6) Dégâts environnementaux	?	Il est important selon elle d'avoir une concertation avec la RNN lorsqu'il y a des dégâts sur la ressource pastorale pour mettre en place un suivi. Il y a des excès que les éleveurs ne vont pas forcément constater mais que les environnementalistes vont relever. Pour éviter l'affrontement, il faut une prise de conscience et des avancées sur ce point pour corriger certaines pratiques.
7) Contribution à l'économie locale	P	Lié aux produits du pastoralisme et au tourisme.
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	P	Cela peut arriver non seulement avec les bovins mais aussi avec les chiens de protection au niveau des troupeaux ovins. Surtout si le loup s'installe. Il faudra y travailler en collaboration avec la RNN.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	P	La présence des bergers et donc le fait qu'il y ait une vie humaine en montagne permet de sécuriser l'espace.
10) Maintien du tissu social local	P	Ces effets sont prioritaires et liés avec le produit et le maintien de la vie et de l'accès à la montagne. C'est un tout.
11) Réalisation d'économies	P	
12) Maintien des pratiques collectives	M	Sur l'estive il y a une pratique collective au niveau du GP, mais pour l'hivernage, il y a une pratique différenciée car tout le monde n'a pas la même manière de conduire les animaux.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	P	Il y a eu de l'écobuage à Mantet qui a été abandonné suite à l'avalanche, des effets négatifs sont apparus. Pour elle, il faut un suivi derrière la pratique de l'écobuage sinon on observe une dégradation. Il faudrait un travail et un suivi plus approfondis là dessus. Les moyens humains sont mis dans les pratiques d'ouverture mais pas dans le suivi qui devrait y être associé.
14) Incidences liées au sous-pâturage	P	Les effets 14, 15 et 16 sont reliés selon elle. Il y a des endroits surpâturés, des endroits sous-pâturés donc la biodiversité peut diminuer à certains endroits et augmenter à d'autres. Mais cela mériterait un suivi avec des moyens humains, de l'expertise. Cela participerait à la prise de conscience. C'est lié à la préservation de la ressource.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	
16) Incidences liées au surpâturage	P	
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	C'est important sur Mantet, pour la transmission des usages et des coutumes. Elle évoque une étude en droit portée par la mairie de Mantet et menée par l'IFCT et l'ICRESS. Le troupeau viande de brebis de Mantet est issu des anciens troupeaux, il n'y pas eu de rupture dans l'usage et cela apparaît important pour la transmission des droits d'usage.
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	M	Tout dépend de la conduite des animaux, des pratiques individuelles des éleveurs.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	L'effet qui lui est apparu comme le plus important. Effet essentiel.

Tableau 45 : Le classement du représentant de l'AFP et de l'ACCA de Mantet.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	M	Pour lui, ce n'est pas la finalité de l'élevage.
2) Maintien de l'accès à la montagne	?	Pour lui, ce n'est pas la finalité de l'élevage. Il a classé les effets 2, 6, 8, 14, 16 en non classés car leur formulation lui pose problème.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	Dans la mesure où des touristes viennent acheter des produits locaux. Au départ la formulation de cet effet le gênait car la présence du pastoralisme ne constituait pas pour lui un facteur d'attractivité touristique. Mais les produits locaux y participent (fromage, viande).
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	Non présent.
5) Maintien d'un paysage diversifié	M	Pas de commentaire.
6) Dégâts environnementaux	?	Idem Effet 2.
7) Contribution à l'économie locale	P	Le pastoralisme est de l'économie locale.
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	?	Idem Effet 2.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	Pas de commentaire.
10) Maintien du tissu social local	P	Pas de commentaire.
11) Réalisation d'économies	M	Pas de commentaire.
12) Maintien des pratiques collectives	P	A Mantet il s'agirait plutôt de la récréation d'une motivation pour des pratiques collectives.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	N	Pas de commentaire.
14) Incidences liées au sous-pâturage	?	Idem Effet 2.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	M	Pas de commentaire.
16) Incidences liées au surpâturage	?	Idem Effet 2.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	Pas de commentaire.
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	P	Les animaux sont plus heureux à Mantet qu'en batterie.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	C'est la base de l'activité.

Tableau 46 : Le classement réalisé par l'élue locale et propriétaire d'un commerce.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	P	Cet effet est important pour la commune.
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	Cet effet est prioritaire mais le pastoralisme n'est pas le seul acteur qui y contribue.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	A nouveau la contribution du pastoralisme est partielle, le GR10 est tout aussi important dans l'attractivité touristique du territoire. Le pastoralisme est complémentaire.
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	Pas présent.
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	Au fil des années, le genêt gagne. L'entretien des troupeaux profite au paysage.
6) Dégâts environnementaux	M	Elle ne maîtrise pas vraiment cet aspect. Elle sait que les vermifuges peuvent avoir un impact sur les coprophages. C'est une étude entamée par la réserve naturelle. La gestion de certains troupeaux peut également poser problème.
7) Contribution à l'économie locale	P	Cela constitue l'un des fondements de l'économie locale de Mantet.
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	M	Il n'y a pas beaucoup d'exemples. Il n'y a pas eu de randonneur blessé.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	?	Les éleveurs ne sont pas les seuls acteurs de cette sécurisation. Les autres usagers le sont aussi (randonneurs, chasseurs...).
10) Maintien du tissu social local	P	Effet évident car les éleveurs et leurs familles représentent une bonne partie de la population de la commune.
11) Réalisation d'économies	P	Cela lui paraît évident.
12) Maintien des pratiques collectives	P	C'est un effet à développer.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	P	C'est une pratique négative selon elle. On doit plutôt privilégier le débroussaillage aux impacts plus positifs au niveau de la végétation.
14) Incidences liées au sous-pâturage	M	Elle ne sait pas forcément répondre ici.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	Cela lui paraît évident.
16) Incidences liées au surpâturage	M	Pas de commentaire.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	A développer avec la restauration des orris et des murets
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	?	Elle ne voit pas de quoi il s'agit.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	C'est la base.
Ajout 20) Une utilisation excessive des clôtures	P	Il y a des clôtures partout. Les utilisateurs s'en plaignent. Il serait nécessaire d'avoir une réflexion là-dessus et de développer le gardiennage. Les éleveurs sont importants mais ne sont pas les seuls utilisateurs (randonneurs, chasseurs, cueilleurs...). Les effets sur les autres utilisateurs et sur le paysage ne sont pas seulement positifs.

Tableau 47 : Le classement réalisé par l'agent de développement pastoral.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	P	Pas de commentaire.
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	Pas de commentaire.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	Le fait qu'il y ait du pastoralisme peut être déterminant pour faire venir des gens sur un territoire. Aujourd'hui les gens s'intéressent à l'activité d'élevage et à l'activité agricole en général.
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	Pas de problème localement.
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	Pas de commentaire.
6) Dégâts environnementaux	?	Cet effet lui semble plutôt négligeable.
7) Contribution à l'économie locale	P	Pas de commentaire.
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	X	Elle a classé cet effet comme non présent tout en spécifiant qu'il est important de réaliser de la sensibilisation et de l'information auprès des autres usagers de l'espace.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	Par rapport à l'aspect incendie notamment.
10) Maintien du tissu social local	P	Pas de commentaire.
11) Réalisation d'économies	M	Pas de commentaire.
12) Maintien des pratiques collectives	M	Localement ce n'est pas vraiment perceptible.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	?	Pas d'information là-dessus.
14) Incidences liées au sous-pâturage	X	Ce n'est pas présent localement.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	Pas de commentaire.
16) Incidences liées au surpâturage	M	Il y a des choses à améliorer.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	C'est à valoriser et à développer.
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	M	Le fait qu'ils soient à l'extérieur peut être favorable mais ce n'est pas toujours le cas.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	Pas de commentaire.

Tableau 48 : Le classement réalisé par le représentant de la Réserve naturelle nationale de Mantet.

Il se pose la question par rapport aux effets qu'il est sensé classer. S'agit-il des effets existants ou bien des effets potentiels ou souhaitables? Il y a des points de vue qui ont été exprimés avant lui et qui le mènent à modifier son propre classement et son regard sur certains effets.		
LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	?	De quel espace parle-t-on? Selon lui, l'espace naturel n'a pas forcément besoin d'être entretenu. Cet effet est trop vague; il doit être précisé.
2) Maintien de l'accès à la montagne	P, M	Pas de commentaire.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	M	Au départ il avait mis négligeable parce qu'il l'avait imaginé tel qu'il était présenté: c'est-à-dire le côté "carte postale" pour les touristes. Néanmoins, la vision exposée par Maryse Maury, en lien avec les produits qui sont fabriqués par les éleveurs du territoire.
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	Pas présent.
5) Maintien d'un paysage diversifié	M	Pas de commentaire.
6) Dégâts environnementaux	P	Pour lui c'est une préoccupation en termes d'effets potentiels plus que par rapport aux effets constatés aujourd'hui. Il y a un questionnement par rapport aux pratiques des éleveurs sur les troupeaux en lien avec certains insectes.
7) Contribution à l'économie locale	P	Pas de commentaire.
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	N	C'est un risque potentiel mais négligeable actuellement.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	N	La question est de ce que l'on entend par sécurisation. Pour ce qui est du risque d'avalanches et d'incendies, ça n'est pas le cas. Par contre, la présence des gardiens en montagne peut être un facteur de sécurisation à l'instar de ce qu'évoquait Maryse Maury.
10) Maintien du tissu social local	P	Pas de commentaire.
11) Réalisation d'économies	X	Si l'on s'en tient à la définition donnée en début de travail, ça n'est pas présent.
12) Maintien des pratiques collectives	M	Pas de commentaire.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	N	Cette pratique a été abandonnée par le GP. En outre, la façon de mettre en œuvre les brûlis dirigés posait problème dans le cadre de la RNN.
14) Incidences liées au sous-pâturage	N	Pas de commentaire.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	?	Il faudrait définir quelle biodiversité. On part du postulat que le pastoralisme apporte une certaine biodiversité. Il n'est pas en mesure de dire sur Mantet si c'est un plus par rapport à la faune sauvage par exemple. L'apport se matérialise surtout en termes de paysages que de biodiversité, habitats ou espèces.
16) Incidences liées au surpâturage	M	Cet effet est très ponctuel. Il a notamment été constaté sur certains tourbières.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	M	Cet effet est à reformuler. Il l'avait au départ considéré comme négligeable dans la mesure où le patrimoine traditionnel n'était plus utilisé par le pastoralisme voire que certaines pratiques actuelles ne respectaient pas ce patrimoine lié à d'autres pratiques (bétail qui passe en travers). Par contre, en ce qui concerne le patrimoine immatériel c'est moyennement important selon lui.
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	N	Pas de commentaire.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	Pas de commentaire. (Evident)

Tableau 49 : Le classement collectif.

LE RESULTAT COLLECTIF						
LISTE EFFETS	PARTICIPANTS					COLLECTIF
	M.Ferrer	O.Guinel	C. Guisset	C. Marchand	M.Maury	
1) Entretien de l'espace	M	P	?	P	P	
2) Maintien de l'accès à la montagne	?	P	P,M	P	P	
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	P	M	P	P	A travailler
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	X	X	X	x	
5) Maintien d'un paysage diversifié	M	P	M	P	P	
6) Dégâts environnementaux	?	M	P	N	?	
7) Contribution à l'économie locale	P	P	P	P	P	P
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	?	M	N	X	M	
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	?	N	M	P	
10) Maintien du tissu social local	P	P	P	P	P	P
11) Réalisation d'économies	M	P	X	M	P	
12) Maintien des pratiques collectives	P	P	M	M	M	
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	N	P	N	?	P	
14) Incidences liées au sous-pâturage	?	M	N	X	P	
15) Préservation d'une certaine biodiversité	M	P	?	P	P	
16) Incidences liées au surpâturage	?	M	M	M	P	
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	P	M, N	P	P	A travailler
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	P	?	N	M	M	
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	P	P	P	P	P
20) Surutilisation des clôtures		P				

A l'issue du tour de table de classement collectif, trois effets sont classés prioritaires à l'unanimité : l'effet (19) « élaboration de produits à forte valeur ajoutée », l'effet (7) « contribution à l'économie locale » et l'effet (10) « maintien du tissu social local ». Les effets (3) « Contribution à l'attractivité touristique du territoire » et (17) « Contribution à la perpétuation du patrimoine local » ressortent également dans une moindre mesure. Le groupe décide de conserver ces 5 effets pour la suite du travail.

4.3.3. Le travail sur le lien entre pratiques pastorales locales et effets prioritaires

Suite à la phase de classement des effets, nous avons proposé aux participants une liste contenant 10 groupes de pratiques pastorales. Ces pratiques ont été observées sur nos quatre terrains d'étude et évoquées par les enquêtés lors de nos entretiens. Le but de cette étape de travail est, dans un premier temps, de réaliser un tri dans la liste proposée de façon à avoir un aperçu des pratiques pastorales locales ; puis, dans un second temps, de mettre en relation les pratiques locales ainsi mises en évidence avec les effets du pastoralisme jugés prioritaires lors de l'étape de classement précédente.

Tableau 50 : La liste des pratiques pastorales proposée aux participants, réunion « Mantet ».

<u>1. Type de troupeaux</u>	<u>6. Aspects environnementaux</u>
Mixité des espèces	Participation à la gestion des milieux (Natura 2000)
Troupeaux ovins	Insertion dans des démarches de restauration écologique
Troupeaux bovins	<u>7. Les pratiques du Groupement Pastoral</u>
Troupeaux équins	Accueil de jeunes éleveurs transhumants
Troupeaux caprins	Accueil d'éleveurs transhumants extérieurs
<u>2. Système d'élevage</u>	Aménagement de l'espace
Mixte	(cabanes, parcs, clôtures)
Laitier	Réalisation de travaux collectifs
Allaitant	(fait de travailler ensemble)
<u>3. Type de Gardiennage</u>	Rassemblements (AG, repas)
Libre parcours	<u>8. Transformation et/ou valorisation des produits en estive</u>
Surveillance par les éleveurs	Ballades touristiques (visites d'estives)
Gardiennage salarié	Traite en estive
Conduite lâche	Transformation fromagère en estive
Conduite serrée (une troupe ou par lots)	Commercialisation des produits en estive
Présence d'un chien de protection	<u>9. Valorisation des produits au village et agritourisme</u>
<u>4. Pratiques d'ouverture</u>	Transformation fromagère à la ferme
Ecobuage	Commercialisation de fromage et/ou produits transformés
Débroussaillage manuel	à base de lait
Débroussaillage mécanique	Commercialisation de viande et/ou produits carnés transformés
Fauche pedestre	Gîte rural/Chambres d'hôte
Fauche de la fougère	Restauration/Table d'hôte
Emondage	<u>10. Société/Culture</u>
<u>5. Aspects sanitaires</u>	Fêtes pastorales
Utilisation d'insecticides	Evènements locaux en lien avec l'activité pastorale
Utilisation de vermifuges à effet retard	

Tableau 51 : La liste de pratiques pastorales mise en évidence à l'issue du tri collectif, réunion « Mantet ».

<u>1. Type de troupeaux</u>	<u>6. Aspects environnementaux</u>
Mixité des espèces	Participation à la gestion des milieux (Natura 2000)
Troupeaux ovins	Insertion dans des démarches de restauration écologique
Troupeaux bovins	<u>7. Les pratiques du Groupement Pastoral</u>
Troupeaux équins	Accueil de jeunes éleveurs transhumants
Troupeaux caprins	Accueil d'éleveurs transhumants extérieurs
<u>2. Système d'élevage</u>	Aménagement de l'espace
Mixte	(cabanes, parcs, clôtures)
Laitier	Réalisation de travaux collectifs
Allaitant	(fait de travailler ensemble)
<u>3. Type de Gardiennage</u>	Rassemblements (AG, repas)
Libre parcours	<u>8. Transformation et/ou valorisation des produits en estive</u>
Surveillance par les éleveurs	Ballades touristiques (visites d'estives)
Gardiennage salarié	Traite en estive
Conduite lâche	Transformation fromagère en estive
Conduite serrée (une troupe ou par lots)	Commercialisation des produits en estive
Présence d'un chien de protection	<u>9. Valorisation des produits au village et agritourisme</u>
<u>4. Pratiques d'ouverture</u>	Transformation fromagère à la ferme
Ecobuage	Commercialisation de fromage et/ou produits transformés à base de lait
Débroussaillage manuel	Commercialisation de viande et/ou produits carnés transformés
Débroussaillage mécanique	Gîte rural/Chambres d'hôte
Fauche pedestre	Restauration/Table d'hôte
Fauche de la fougère	<u>10. Société/Culture</u>
Emondage	Fêtes pastorales
<u>5. Aspects sanitaires (Interrogations)</u>	Evènements locaux en lien avec l'activité pastorale
Utilisation d'insecticides ?	<u>11. Irrigation Effet ajouté</u>
Utilisation de vermifuges à effet retard ?	

Ainsi certaines pratiques sont éliminées car absentes ou bien uniquement présentes en zone d'hivernage à l'image de la conduite serrée des troupeaux.

Les aspects sanitaires sont quant à eux sources d'interrogations, il nous est impossible de savoir précisément ce qui se fait au niveau des exploitations.

Par ailleurs, des mises en défens de tourbières sont réalisées au niveau de la Réserve naturelle pour restauration écologique.

Des ballades en estives ont été proposées pour le troupeau ovin et également via la Réserve naturelle mais ces initiatives ont été stoppées. Une fête de la transhumance a également été organisée en collaboration entre le GP et les acteurs locaux dans les années 1990 puis abandonnée. Aujourd'hui, les évènements locaux en lien avec le pastoralisme sont les « journées murets » durant lesquelles le petit patrimoine bâti est restauré par des groupes de locaux et de visiteurs ainsi que les journées « séneçon » organisées dans le but d'arracher cette espèce invasive.

L'irrigation est ajoutée à la liste car elle est pratiquée dans la vallée du Ressec au niveau du parcours d'estive des brebis laitières. Des prés sont irrigués sur 1 ha environ.

Tableau 52 : L'association entre les pratiques pastorales locales et les effets prioritaires réalisée par le groupe, réunion « Mantet ».

LES PRATIQUES PASTORALES LOCALES ASSOCIEES AUX EFFETS CLASSES PRIORITAIRES PAR LE GROUPE		
LISTE EFFETS PRIORITAIRES	Pratiques Associées	Commentaires
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	x 9, 10	9. Valorisation des produits au village et agritourisme 10. Société/Culture
7) Contribution à l'économie locale	x 1, 2, 3, 4, 7, 9, 10	1. Type de troupeaux (Sans troupeau, pas d'économie) 2. Système d'élevage (les systèmes laitiers et allaitants) 3. Type de Gardiennage (notamment par la présence d'un gardiennage salarié) 4. Pratiques d'ouverture (la pratique du débroussaillage) 7. Les pratiques du Groupement Pastoral (notamment l'accueil de jeunes éleveurs et d'éleveurs extérieurs) 9. Valorisation des produits au village et agritourisme 10. Société/Culture (la valorisation des produits et le fait qu'il y ait des événements locaux (fêtes...))
10) Maintien du tissu social local	x 1, 2, 9, 10	1. Type de troupeaux 2. Système d'élevage 9. Valorisation des produits au village et agritourisme 10. Société/Culture (via les événements organisés qui lient les gens sont ouverts au public mais font également participer les locaux)
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	x 1, 2, 3, 7, 10, 11	1. Type de troupeaux 2. Système d'élevage 3. Type de Gardiennage 7. Les pratiques du Groupement Pastoral 10. Société/Culture 11. Les pratiques d'irrigation
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	x 1, 2, 3, 9, 10, 11	1. Type de troupeaux 2. Système d'élevage 3. Type de Gardiennage 9. Valorisation des produits au village et agritourisme 10. Société/Culture (les événements locaux contribuent à faire connaître et à valoriser les produits) 11. Les pratiques d'irrigation

4.3.4. *Tentative de localisation des effets prioritaires du pastoralisme*

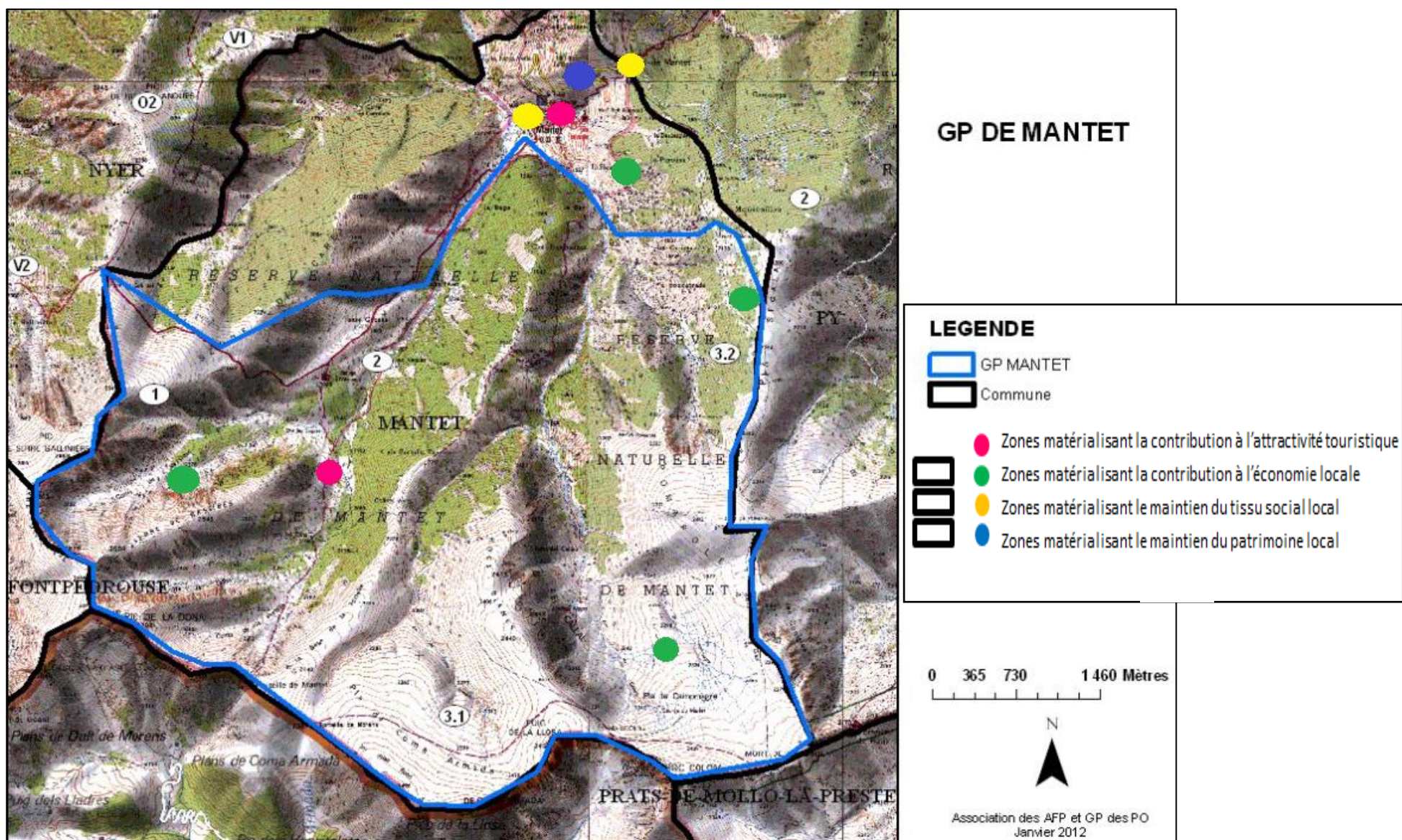
La carte fut l'un des supports de travail proposé aux participants lors de l'atelier. L'objectif était de localiser les effets classés prioritaires dans les étapes précédentes sur la carte IGN présentée.

Les participants ont tenté de localiser les effets prioritaires. Cet exercice fut assez laborieux étant donné qu'ils impactent, pour la plupart l'ensemble du territoire. Néanmoins certaines zones ont été plus spécifiquement marquées car elles semblent constituer des points où les effets à localiser apparaissent de façon plus prégnante (le village, le col, les différents parcs, les zones de murets).

Les participants ont ainsi localisé :

- ❖ ***Les zones d'attractivité touristique en lien avec le pastoralisme*** (au niveau du village, du refuge de l'Aleman et du col de Mantet) ;
- ❖ ***Les zones matérialisant la contribution à l'économie locale*** : l'ensemble du territoire est concerné, néanmoins les surfaces d'estives ont été matérialisées par un point vert au centre de chaque parc :
 - l'estive ovine,
 - l'estive bovine,
 - l'estive équine : Mouscaillou,
 - l'estive des brebis laitières : le Ressec
- ❖ ***Les zones correspondant au maintien du tissu social local*** : le village
- ❖ ***Les zones en lien avec la perpétuation du patrimoine local*** : là encore, l'ensemble du territoire est concerné mais la zone correspondant aux murets est marquée plus spécifiquement.
- ❖ ***Les zones correspondant à l'élaboration de produits à forte valeur ajoutée*** ne sont pas positionnées spécifiquement, tout le territoire est concerné.

Carte 27 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme, réunion « Mantet » (IGN, AFP-GP-PO, Lazaro).



4.3.5. Discussion sur la prise en compte des effets du pastoralisme

La prise en compte des effets du pastoralisme au niveau des dispositifs publics :

- *L'éleveuse – élue souligne l'importance de la mise en valeur du lien produit/territoire/travail :*

Il faut prendre en compte le lien produit/territoire. Le terme « jardinier de l'espace » est très négatif, les bêtes ne sont pas seulement présentes pour entretenir l'espace, cela ne correspond pas au métier d'éleveur transhumant dont le fondement est le lien aux bêtes et au territoire. Le lien produit/territoire/travail de l'Homme doit être mis en valeur. Cela permettrait de valoriser le travail de l'Homme en Montagne et de donner un sens à sa présence. Dans le cas contraire, les éleveurs transhumants deviendront « les ouvriers des villes » pour un objectif récréatif. On perd peu à peu l'authenticité et l'usage d'un territoire, on nivelle tout et on retire les spécificités, la personnalité de chaque territoire pour en faire des espaces de loisir pour les urbains. Or, selon elle, les urbains demandent le contact humain et pas forcément ce nivellement.

- *L'agent de développement pastoral évoque la prise en compte de l'aspect économique du pastoralisme par des outils d'information :*

Le problème est qu'actuellement, on va dans le sens de la prise en compte de l'aspect environnemental et de la prédation pour justifier les crédits pastoraux. On ne prend pas en compte l'aspect économique du pastoralisme.

Il lui apparaît important d'améliorer l'éducation des petits et grands, la sensibilisation, pour transmettre les histoires locales, la tradition pastorale des territoires mais également l'économie actuelle. Il faut mettre en avant ce qu'induit le pastoralisme.

Des crédits seraient à trouver sur l'aspect éducation mais également sur l'information et la signalétique. Sur tout ce qui tourne autour de la communication.

La prise en compte des effets du pastoralisme au niveau local :

- *L'agent de développement pastoral souligne le manque de moyens pour l'animation pastorale en Pyrénées-Orientales :*

Il y a un manque de moyen au niveau de l'accompagnement et de l'animation pastorale sur le département des Pyrénées-Orientales qui ne dispose que d'un seul poste pour 50 GP, 6 AFP. En termes d'animation des GP, cela pose problème et on

aboutit à des pratiques sans dispositif de suivi. L'animation serait un point à améliorer par le recrutement, la volonté politique.

- *L'éleveuse-élue et l'élue-propriétaire de commerce évoquent les soutiens apportés par la commune :*
 - Les journées Murets ou arrachage de Sénéçon sont à l'initiative de la commune et permettent de mettre en valeur les produits locaux et le pastoralisme.
 - Les journées raquettes sont également l'occasion de valoriser les produits de la commune et de la vallée. C'est un travail commun qui relie la commune, la RNN de Mantet, les éleveurs. On allie l'éducation environnementale, le respect du territoire et de la faune, à la valorisation des pratiques et des produits locaux.
 - La commune a réalisé un entretien du chemin menant à la rivière pour le rendre praticable par les éleveurs notamment (un parc est présent de l'autre côté). La commune a également ouvert un chemin d'accès à la parcelle d'un éleveur.
 - La commune a soutenu en collaboration avec le PNR la démarche de construction de la cabane pastorale dont le GP était maître d'œuvre.
 - La commune s'implique également dans le foncier en travaillant au renouvellement de l'AFP. Après 2020 l'avenir de l'AFP ne sera plus assuré, il faudra poursuivre ce travail.
 - La commune a soutenu le pastoralisme, mais c'est une relation de réciprocité car c'est aussi la présence du pastoralisme qui permet à la commune de se maintenir. L'installation des agriculteurs sur la commune qui a participé à son développement.

Ce qu'il faudrait faire localement pour mieux prendre en compte l'activité :

- *L'éleveuse-élue et l'élue-propriétaire de commerce proposent de renouveler la fête de la transhumance de Mantet qui constitue un évènement fédérateur :*

La fête du pastoralisme a été réalisée pendant 2 ou 3 ans dans les années 1990 et a connu un franc succès. Mais les problèmes relationnels entre les éleveurs ont mis fin à cet évènement qui demandait une dynamique et une entente à l'échelle valléenne. C'est d'ailleurs cette organisation qui a donné lieu à l'association Rotjà Vallée Gourmande notamment. L'unité de la vallée s'est construite autour du pastoralisme et de cette fête de la transhumance qui a été fédératrice : pour les éleveurs de la vallée, pour les élus et institutions (canton, communes, RNN), pour les locaux et les visiteurs, etc.

- L'éleveuse-élue, l'élue-propriétaire de commerce et l'agent de développement pastorale évoquent l'importance de travailler perpétuellement sur les liens entre les acteurs du territoire (éleveurs, propriétaires fonciers, RNN) :

Ces liens sont à développer constamment car ils ne sont jamais acquis. Il faut limiter les crispations et unir les intérêts locaux.

Le fait que la commune gère la Réserve naturelle nationale mène à conduire des réunions de travail pour mettre au point son plan de gestion pluriannuel. Ces réunions permettent de réunir les acteurs, gestionnaires, usagers divers et propriétaires de l'espace. Ce genre d'arène de discussion est à favoriser.

4.3.6. Les perceptions des participants vis-à-vis de la démarche

Les deux tableaux suivants présentent les résultats obtenus à l'issue du dépouillement des questionnaires distribués avant et après le travail en atelier. Ces questionnaires étaient destinés à évaluer les attentes/craintes vis-à-vis de l'atelier de travail, puis, les apports et les difficultés relevées par les participants à l'issue de l'atelier.

Figure 30 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.

QUESTIONNAIRE « ANTE » ATELIER	QUESTIONNAIRE « POST » ATELIER
<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p>Questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le travail que nous allons mener ensemble sur les effets du pastoralisme vous paraît-il nécessaire ? Pourquoi ou pourquoi pas ? 2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette réunion ? 3. Quelles sont vos craintes vis-à-vis de cette réunion ? 4. Quelle serait a priori pour vous son utilité au niveau local? 	<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p>Questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le travail que vous venez de réaliser vous a-t-il paru nécessaire? Pourquoi ou pourquoi pas? 2. Quelles sont les points positifs que vous avez relevés? 3. Quelles sont les points négatifs que vous avez relevés? 4. Quelle serait a posteriori pour vous son utilité au niveau local?

Tableau 53 : Les résultats du questionnaire « ante-atelier », réunion « Mantet ».

ATTENTES ET UTILITE EVENTUELLE DU TRAVAIL EN PREPARATION	
Partage/Echange	Echanger avec d'autres acteurs et partager des points de vue Aboutir à une meilleure compréhension du pastoralisme sur le territoire Réaliser un bilan sur la manière dont le pastoralisme est géré au niveau local
Apports méthodologiques	Apporter de la méthodologie de travail transposable sur d'autres territoires La localisation et la définition précise des effets de l'activité pour sortir des généralités
Les suites	Faire converger les regards sur le pastoralisme local Redéfinir les pratiques pastorales en adéquation avec l'environnement
CRAINTES VIS-A-VIS DU TRAVAIL EN PREPARATION	
Un point de vue biaisé	Le travail sur les externalités peut poser un problème d'inversion des priorités et orienter le point de vue vers des éléments secondaires de cette l'activité Risque d'officialisation d'une priorité donnée aux externalités plutôt qu'à l'aspect économique, primaire de l'activité (production alimentaire)
Un travail plus utile que nécessaire	Ce travail est jugé utile ou intéressant mais pas forcément nécessaire
Une absence de retombées concrètes	Le risque d'une absence de retombées concrètes suite au travail

Tableau 54 : Les résultats du questionnaire « post-atelier », réunion « Mantet ».

APPORTS ET DIFFICULTES RELEVES A L'ISSUE DE L'ATELIER	
Une vision partagée	Vision et liste d'effets du pastoralisme validées collectivement Tour de table intéressant pour récolter les visions des différents acteurs Une convergence sur les points essentiels
Apports méthodologiques	L'exposition du point de vue de chacun au travers d'un tour de table est une étape intéressante pour appréhender la vision des divers participants
L'utilité locale	Une évolution dans la prise de conscience des acteurs locaux Une ouverture pour favoriser la gestion commune de la ressource Une évolution des relations humaines L'intérêt de développer un travail collectif (journées murettes, canaux...)
LES DIFFICULTES PERCUES A L'ISSUE DE L'ATELIER	
Problèmes globaux	Intérêt immédiat du travail difficile à appréhender L'absence du GP pose un problème pour les suites du travail
Problèmes méthodologiques	La localisation des effets est laborieuse, le travail sur la carte ne semble pas adapté pour certains participants
Manque de temps	Le manque de temps pour la discussion et pour aborder la prise en compte des effets du pastoralisme

5. Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement

Au cours de notre atelier, les supports proposés ont été reçus favorablement et renseignés intégralement par les participants, même si des questions sont posées autour de plusieurs thèmes :

- **Concernant la liste des effets présentée** : certains des effets présentés ont un niveau de généralité élevé ou bien sont formulés de telle manière que les participants leur attribuent des définitions différentes. Cette équivocité mène à des résultats de classement assez variés et à une rare unanimité. Le tour de table réalisé à l'issue du classement individuel des effets permet à chacun des participants de formaliser sa vision et la définition qu'il place derrière les divers effets du pastoralisme. Ce moment d'écoute est utile aux participants et peut amener une évolution dans leur propre vision de la pratique pastorale et de ses impacts sur le territoire. Ainsi les participants peuvent s'éclairer mutuellement malgré les divergences de points de vue.
- **Concernant les supports de travail et le temps d'échange** : l'usage de la carte semble poser problème pour spatialiser les effets prioritaires dont l'impact est relativement diffus ; par ailleurs, le travail est dense au cours de l'atelier et les participants soulèvent un manque de temps laissé à la discussion sur la prise en compte des externalités du pastoralisme.
- **Au sujet de l'utilité immédiate des résultats obtenus et sur les actions concrètes entreprises à l'issue du travail** : cet atelier a une vocation expérimentale et se place dans une démarche de coopération inter-acteurs. Son utilité locale directe est assez difficile à appréhender par les participants. Néanmoins, ce mode de travail peut faire émerger des perspectives d'action et ouvrir l'échange entre acteurs divers.

In fine, nous soulignons l'intérêt des participants pour l'échange entre divers acteurs du territoire aux usages et aux origines institutionnelles variés. Le fait de poser les problèmes ensemble paraît donc constituer une avancée concernant la situation du pastoralisme sur le secteur « Mantet » mais cette avancée reste incomplète en l'absence de demande locale formalisée et de moyens mis en œuvre. Les suites du travail sur le territoire et restent donc à accomplir par :

- **la poursuite de ce type de coopération** associant les participants ici présents mais également les membres du GP, les habitants, voire les associations de randonnée, etc ;
- **le travail sur les pistes d'actions soulevées** lors de la discussion sur la prise en compte des effets du pastoralisme (organisation d'événements associant l'activité et les produits du pastoralisme, travail sur la communication, relationnel...).



Avec le soutien du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, du Fonds Européen de Développement Régional et du Ministère Chargé de la Recherche.



COMPTE RENDU TRAVAIL DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Les effets du pastoralisme collectif pyrénéen

Zone d'étude « PLATEAU DE BEILLE » - Ariège

Photo 12 : Vaches gasconnes sur le Plateau de Beille (Corinne Eychenne).

Contact

Lucie LAZARO

Salariée-doctorante GIP-CRPGE / UMR Dynamiques Rurales

Courriel : lucie.lazaro@gip-crpge.com

IV. COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE **« PLATEAU DE BEILLE »**

1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen

Le travail de recherche développement qui nous a réunis ici est le fruit de la rencontre entre l'Unité Mixte de Recherche Dynamiques Rurales et le questionnement du GIP-CRPGE, qui n'est autre que le service pastoral des Hautes-Pyrénées. Cette structure, en tant que principal interlocuteur départemental pour tout ce qui a trait au pastoralisme et à ses politiques d'accompagnement, suit de près la mobilisation récente par divers groupes de pression⁶³, par l'Etat⁶⁴ et par les acteurs territoriaux⁶⁵ d'un vocabulaire emprunté à l'économie et relatif aux fonctions multiples du pastoralisme ; on parle tour à tour du pastoralisme comme fournisseur : d'externalités, de services, de services environnementaux (ou écosystémiques), d'aménités, ou encore de biens publics.

En l'état actuel des dispositifs publics européens et nationaux, dont les réformes sont en cours de discussion, il apparaît important, tant pour le GIP-CRPGE que pour les institutions du massif (qui ont permis le financement de cette recherche) d'avoir en leur possession des références scientifiques et techniques sur la réelle teneur des « services rendus » par l'activité pastorale ou encore de ses effets négatifs. En effet, les atouts du pastoralisme et de l'espace pastoral, en tant que « fournisseurs » d'effets d'intérêt collectif sont largement mobilisés dans les documents stratégiques (Etude stratégique de l'Association des Chambres d'agriculture pyrénéennes, Schéma de Massif), dans les documents de programmation (Document régional de développement rural) ou encore dans les textes de loi (Loi DTR 2005), mais ils ne font pas l'objet de définition ou d'identification claire. Nous sommes face à des listes imprécises d'effets ou de services qui semblent permettre de distinguer le pastoralisme et son espace d'action : l'estive, du secteur agricole dans son ensemble dans le but de justifier des enveloppes européennes et nationales spécifiques. Or, on constate que, malgré le consensus qui semble s'être formé autour de la multifonctionnalité de l'activité pastorale, nous manquons cruellement de références techniques ou scientifiques de niveau territorial à son sujet. C'est dans ce cadre qu'un travail de fond sur les effets du pastoralisme sur l'espace pastoral et sur ses usagers divers est apparu nécessaire afin d'appréhender la place du pastoralisme au sein des territoires pyrénéens aujourd'hui et pour alimenter scientifiquement les réflexions en cours ou à venir sur les réforme des dispositifs de soutien de l'agriculture.

⁶³ Association pour les espaces de montagne Euromontana, Association des Chambres d'Agriculture Pyrénéennes.

⁶⁴ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

⁶⁵ Institutions du massif.

Le GIP-CRPGÉ s'est donc donné un double objectif :

1. le premier étant de **clarifier** ce que sont les effets du pastoralisme collectif pyrénéen et d'envisager leurs modes de prise en compte au niveau local,
2. le second étant de mettre au point une **méthodologie de travail adaptable et re-productible**, permettant aux agents de développement sur un territoire donné d'identifier, de caractériser et d'envisager des modes de prise en compte des effets de l'activité pastorale sur l'espace montagnard et ses usagers divers.

2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne

Dans cette optique nous avons mis au point une démarche de terrain constituée d'enquêtes sous forme d'entretiens semi-directifs⁶⁶ et de réunions de travail sur quatre terrains d'étude répartis sur le versant français des Pyrénées.

C'est suite à une phase exploratoire⁶⁷ réalisée avec la collaboration de l'ensemble des cellules pastorales de la chaîne pyrénéenne réunies au sein du Réseau Pastoral Pyrénéen que nous avons sélectionné nos quatre terrains d'étude répartis sur cinq départements (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales).

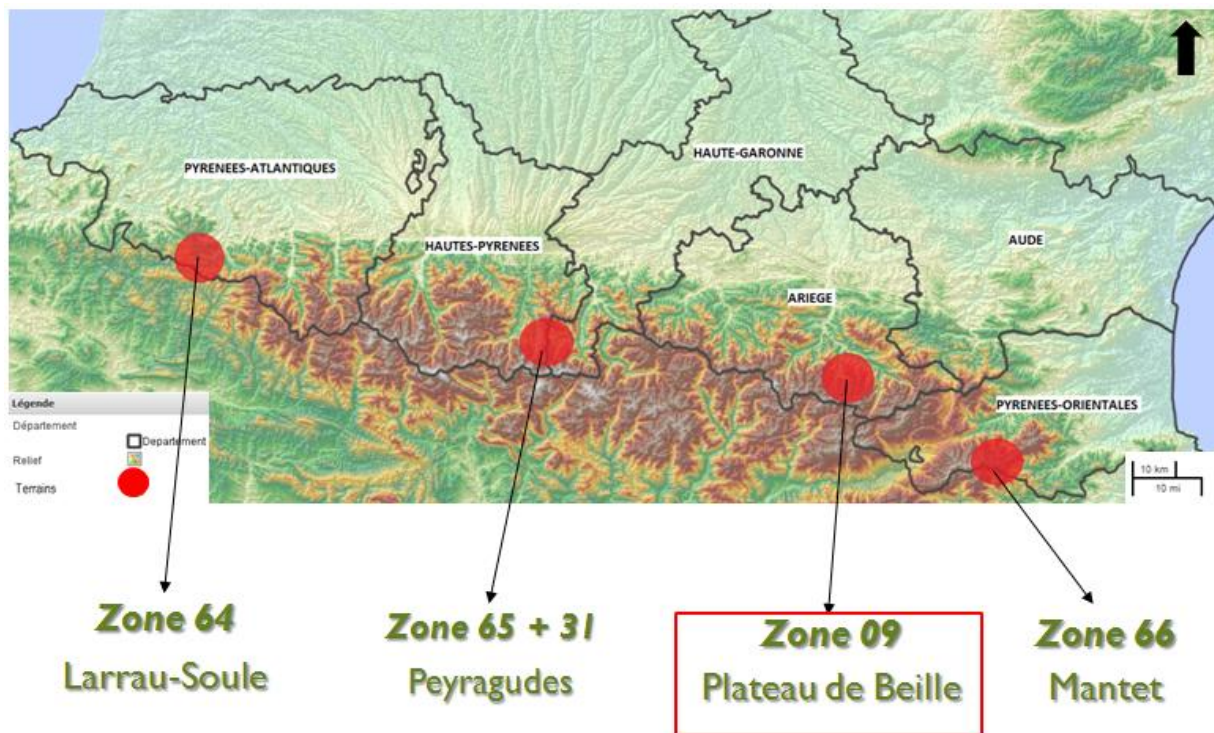
Voici la liste des quatre terrains. Ils sont présentés d'ouest en est du massif pyrénéen :

- Les surfaces pastorales cadastrées sur la commune de **Larrau** dans les Pyrénées-Atlantiques,
- Les surfaces pastorales situées au niveau du domaine skiable de **Peyragudes** entre vallée du Louron (Hautes-Pyrénées) et vallée du Larboust (Haute-Garonne),
- Les surfaces pastorales du **Plateau de Beille** en Ariège,
- Les surfaces pastorales de la commune de **Mantet** dans les Pyrénées-Orientales.

⁶⁶ Les entretiens semi-directifs sont menés à l'aide d'une grille élaborée par l'enquêteur en fonction de son questionnement. Cette grille comprend toute une série de thèmes simples qui devront être abordés lors de l'entretien sans forcément suivre un ordre précis (exemple : « présentation », « parcours », « lien au pastoralisme », « effets du pastoralisme identifiés », « enjeux de développement »...). Cela permet de laisser plus libre cours au discours de son interlocuteur, mais aussi de réduire au maximum l'intervention de l'enquêteur qui ne survient que si nécessaire pour recentrer le discours sur les thèmes à aborder. Ce mode de recueil des données diffère donc du questionnaire par la limitation de l'intervention de l'enquêteur et par l'ouverture d'un domaine d'exploration plus large et plus approfondi facilitée par une liberté plus importante laissée à l'enquêté afin de développer son discours.

⁶⁷ C'est une phase préalable au travail d'enquête à proprement parler qui permet de fixer les zones et la méthode d'enquête notamment.

Carte 28 : La répartition des terrains d'étude (SIG Pyrénées, Lazaro).



Nous avons par la suite divisé notre phase de terrain en deux temps :

1. Un premier temps sur les zones de « Peyragudes » et de « Larrau », consacré :
 - d'une part à la **mise en place d'un socle de connaissances** sur les externalités du pastoralisme collectif pyrénéen par le biais de deux séries longues d'entretiens semi-directifs ;
 - d'autre part à **l'élaboration et au test sur le terrain d'une méthodologie de travail en groupe** permettant l'identification, la caractérisation et la prise en compte des effets du pastoralisme.

Cette première étape du travail de recherche-développement avait donc pour but de répondre à la fois aux objectifs exploratoires de la recherche via les séries longues d'entretiens approfondis, et également aux objectifs en termes de développement par l'intermédiaire du test d'une méthode de travail en groupe.

2. Un second temps sur les terrains de « Mantet » et du « Plateau de Beille » sur lesquels nous avons prévu **des étapes de travail allégées**, composées par des séries courtes d'entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources et par **la mise en œuvre de la méthodologie d'atelier « opérationnelle »** élaborée et améliorée à l'issue de la première phase approfondie de terrain, le but final étant que cette démarche puisse être reproductible et transférable aux services de développement et/ou aux collectivités territoriales. Cette seconde étape représente donc la partie développement de notre travail avec un degré d'opérationnalisation plus élevé.

3. Le travail de recherche-développement sur la zone « Plateau de Beille », une mise en contexte préalable

Notre zone d'étude s'étend sur les surfaces pastorales chevauchant la zone du Plateau de Beille dans le département ariégeois. Nous l'avons sélectionnée en raison de la cohabitation sur ce Plateau, d'une activité pastorale encore dynamique et d'un espace nordique créé à la fin des années 1980, constituant aujourd'hui le siège de toute une série d'activités récréatives, en hiver comme en été.

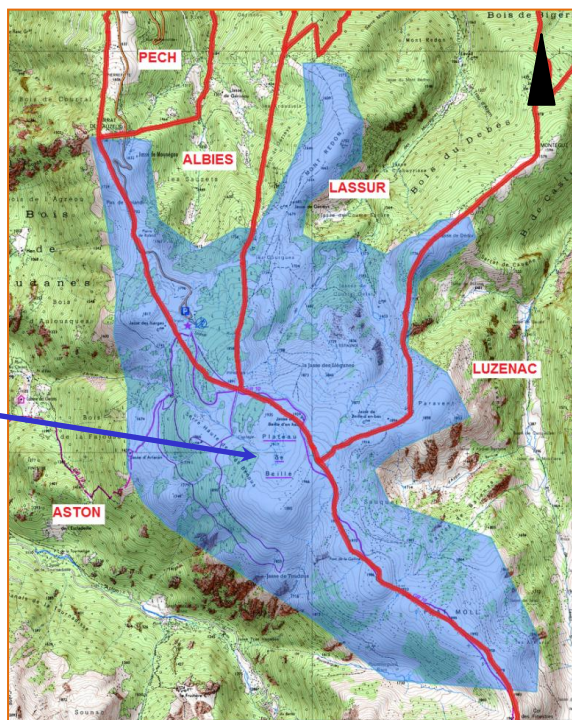
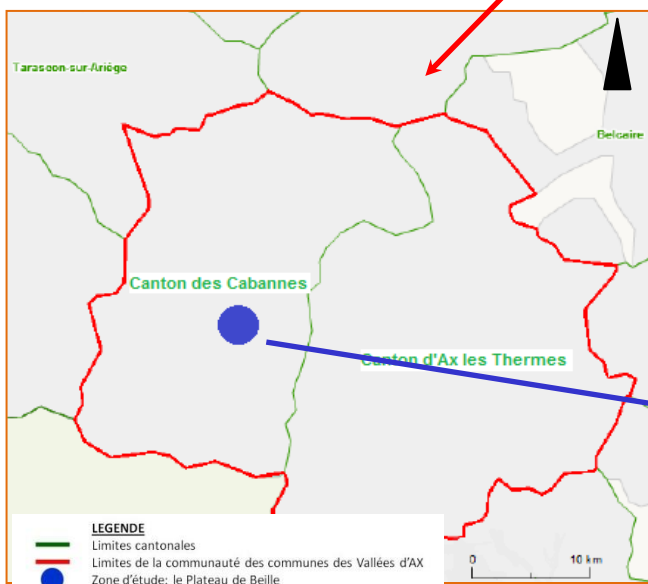
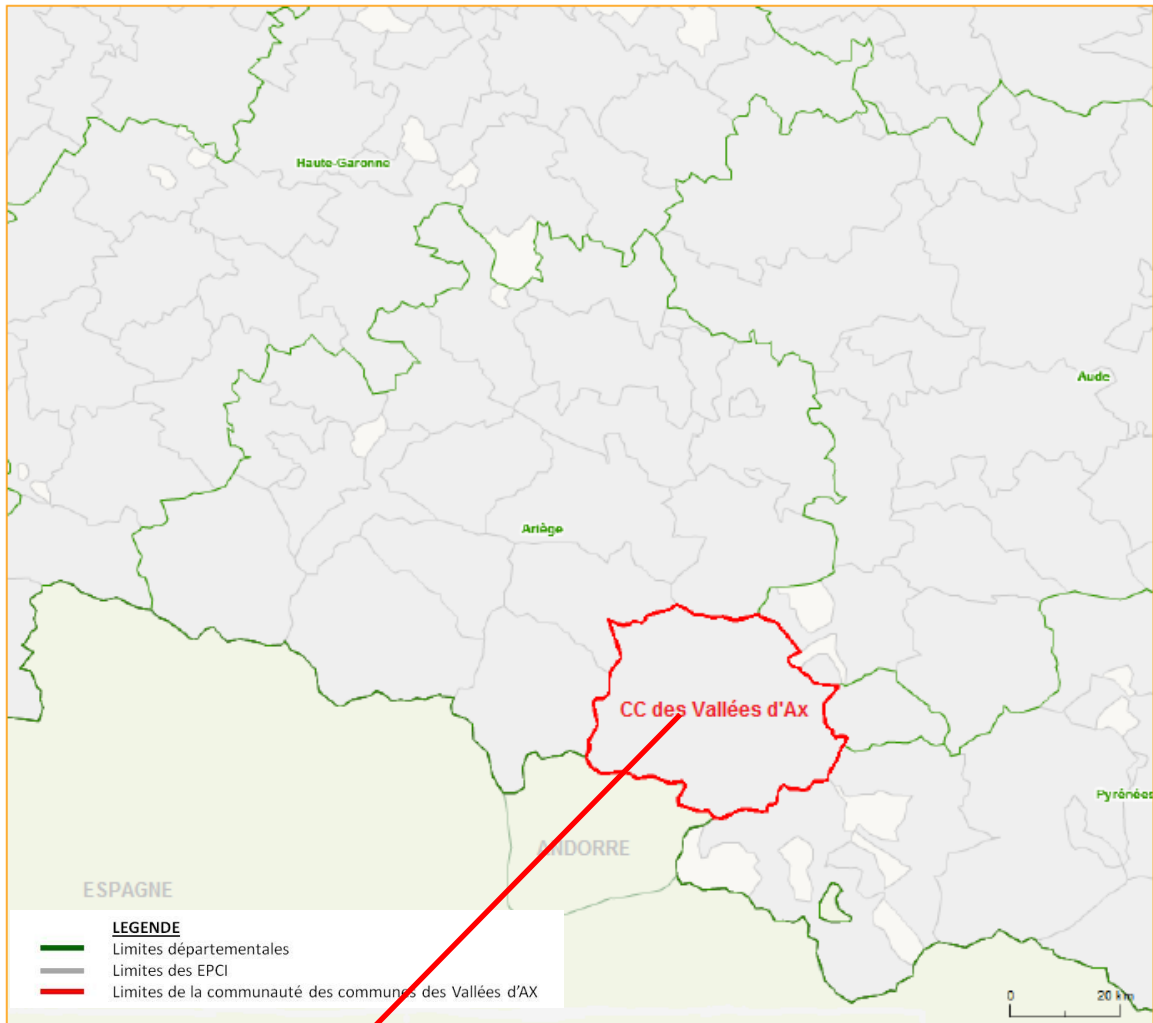
L'objectif était pour nous d'observer quelle pouvait être l'influence des choix de développement qui avaient été faits sur les effets du pastoralisme perçus par les usagers de l'espace et sur la place attribuée à ce dernier tant au niveau de la stratégie de développement local qu'au niveau de la gestion de l'espace.

3.1. Le Plateau de Beille, l'un des piliers économiques des Vallées d'Ax

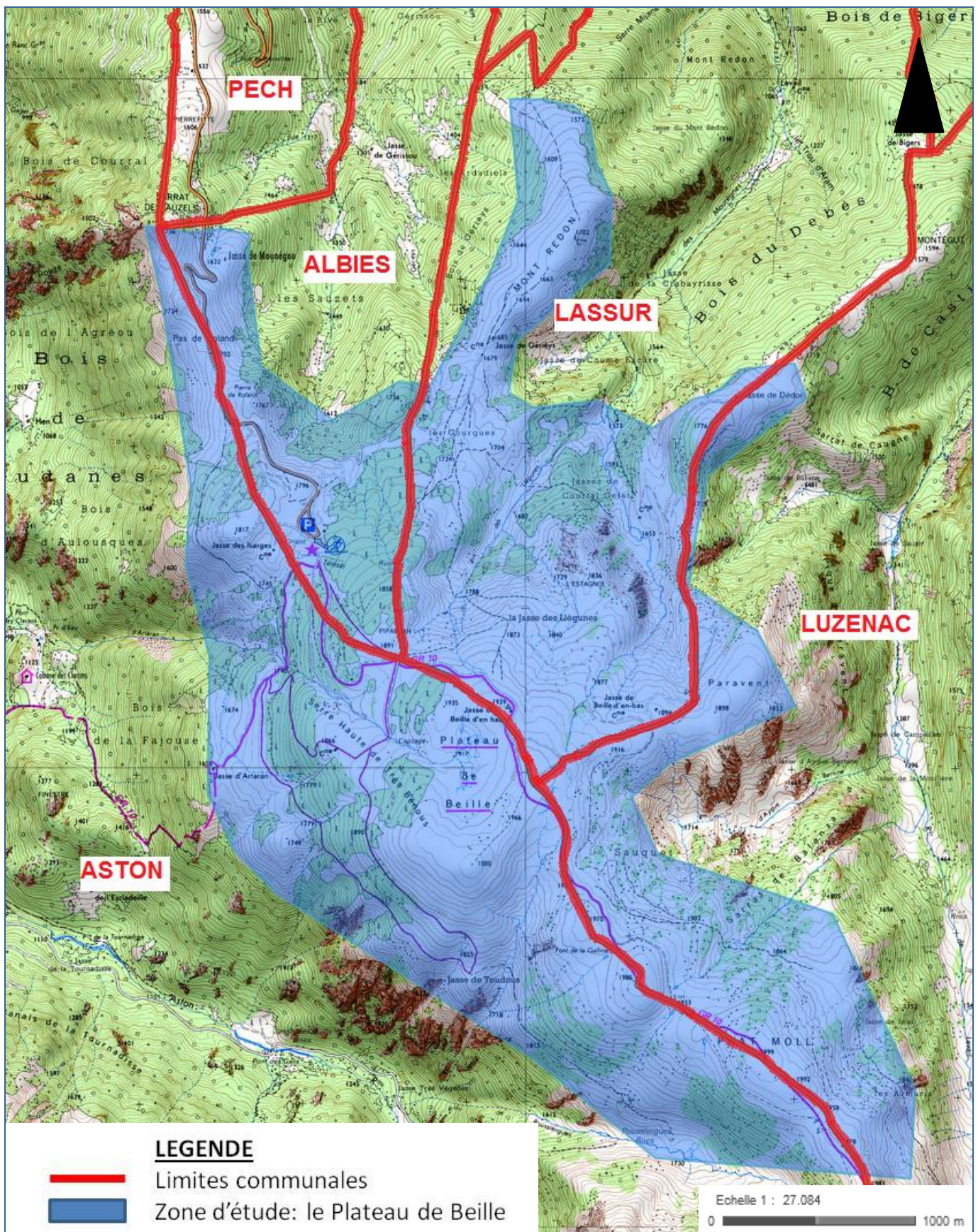
3.1.1. Le Plateau de Beille, l'un des constituants d'une vallée orientée vers le tourisme hivernal

Localisé au sud-est du département ariégeois, au-dessus de la commune des Cabannes que l'on rejoint en quittant la Nationale 20 entre Tarascon et Ax-les-Thermes, le Plateau de Beille est à la confluence des territoires administratifs des communes d'Aston, d'Albiès, de Lassur et de Luzenac (Canton des Cabannes). Bordé au sud et à l'ouest par la vallée de l'Aston, et marqué au nord et à l'est par les vallées d'Albiès, de Mourègues et de Lavail, ce Plateau s'étend sur une surface approximative de 1 450 ha dont 300 ha de forêt sur un relief relativement doux, dont l'altitude oscille entre 1 700 et 2000 m (DESSARPS, 2008).

Carte 29, 30, 31 : Cartes de localisation de la zone « Plateau de Beille » (Observatoire des territoires de la DATAR, Géoportail, IGN).



Carte 32 : Contours du Plateau de Beille (Géoportail, IGN).



Du point de vue administratif, notre secteur à l'étude est ainsi rattaché à la communauté de communes des Vallées d'Ax qui rassemble les 39 communes des cantons des Cabannes (25 communes et 2 632 habitants) et d'Ax-les-Thermes (14 communes et 3 007 habitants) (INSEE, 2009). Si l'on s'attarde sur l'évolution de la population de la communauté de communes au cours des dernières décennies, on remarque une baisse démographique globale entre 1968 et 2009, cependant, sur une période plus récente comprise entre 1990 et 2009, la population a eu tendance à remonter pour se stabiliser au cours de la dernière décennie, probablement en lien avec l'essor des domaines skiables et nordiques.

Figure 31 : Evolution de la population de la communauté des communes des Vallées d'Ax entre 1968 et 2009 (INSEE, 2009).

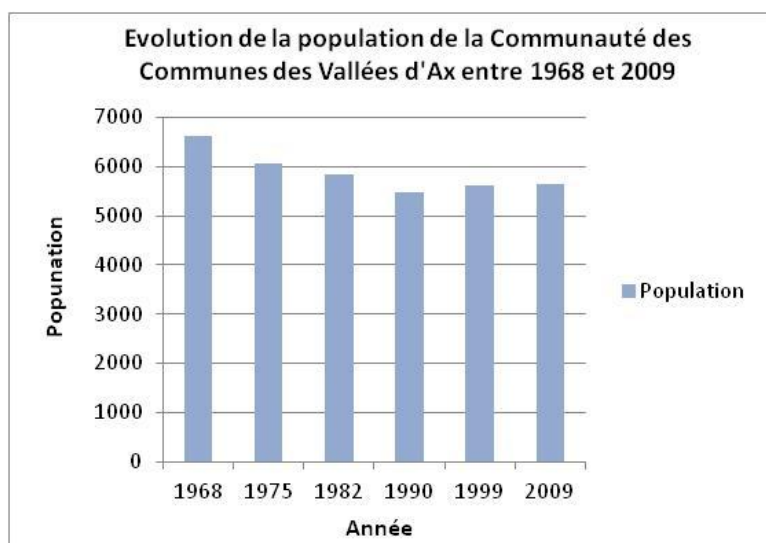


Tableau 55 : Evolution de la population sur les communes concernées par le Plateau de Beille entre 1999 et 2009 (INSEE, 2009).

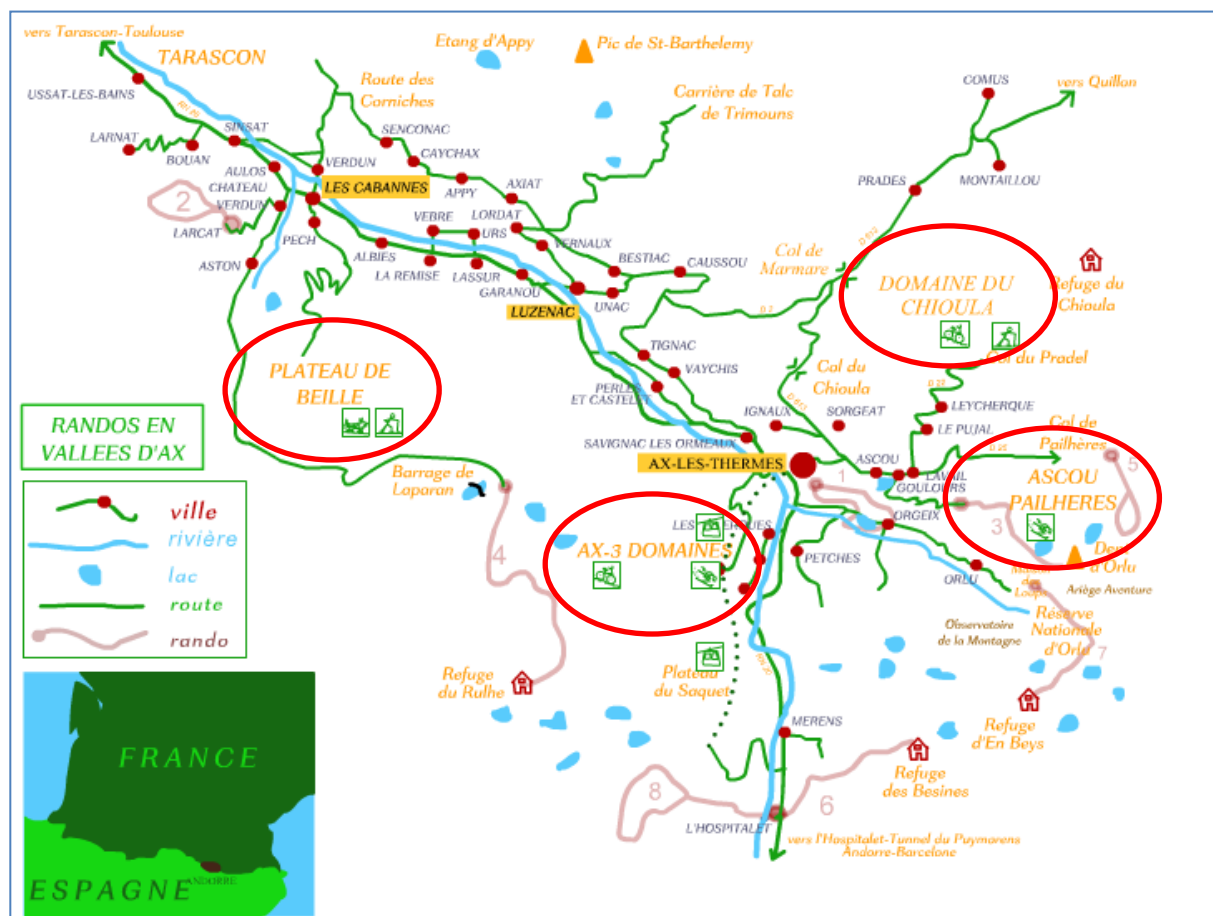
		ANNEE	
		2009	1999
Commune	Albiès	137	151
	Aston	219	238
	Lassur	65	64
	Luzenac	579	630
	Pech	40	34
	Unac	124	117
	Urs	44	24
	Vèbre	138	126
	Verdun	231	183

Notre zone d'étude connaît, depuis la fin des années 1980 et la création de l'espace nordique de Beille (1989), une notoriété (en lien avec le passage du tour de France notamment) et une fréquentation touristique croissantes favorisées par la diversification des activités récréatives qui y sont pratiquées et proposées.

Cet espace constitue ainsi l'un des poumons économiques de la communauté de communes des Vallées d'Ax dont la stratégie de développement est largement orientée vers l'offre en lien avec le tourisme d'hiver via ses quatre sites :

- **Les 2 espaces nordiques :**
 - o Le Plateau de Beille,
 - o Le domaine du Chioula.
- **Les 2 stations de ski alpin :**
 - o Ax-3-Domaines,
 - o Ascou-Pailhères.

Carte 33 : Les 4 domaines skiables et nordiques de la communauté de communes des Vallées d'Ax (Site internet de l'Office du tourisme du Pays des vallées d'Ax⁶⁸).



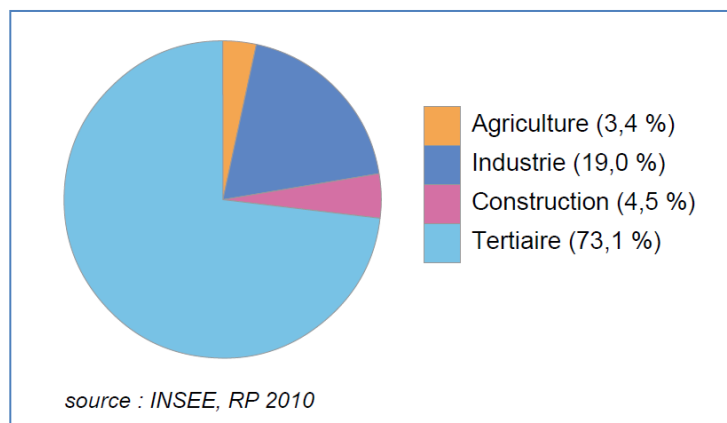
L'encadré ci-dessous donne un aperçu du poids économique représenté par les espaces nordiques locaux de Beille et de Chioula :

Extrait du dossier de presse Beille/Chioula 2013-2014 :

« Depuis 1989 date de sa création, Beille est le premier site nordique des Pyrénées. Après s'être placé pendant de nombreuses années dans le Top 5 Français tant en fréquentation qu'en chiffre d'affaires, **Beille est devenu en 2011 la 3^{ème} station nordique française.** Pour l'année 2012/2013, le chiffre d'affaires des Espaces nordiques des Vallées d'Ax a été de 818 293 EUR (en progression de 18 %) dont **670 040 EUR pour Beille** et 148 830 EUR pour le Chioula. Il s'agit de la 1^{ère} meilleure saison en chiffre d'affaires depuis la création de Beille avec une augmentation de 10 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Ces excellents résultats sont notamment imputables à l'arrivée il y a deux ans d'un tapis luge qui connaît un succès incontestable. La clientèle est composée en majorité de **familles avec enfants âgés de 3 à 12 ans.** Beille et le Chioula représentent à eux deux **20 % de l'activité hiver de la vallée d'Ax** (8 % pour la station de ski alpin d'Ascou Pailhères et 72 % pour Ax 3 Domaines). Elles cumulent 100 000 journées ski soit **85 000 pour Beille** et 15 000 pour le Chioula. La Régie des Espaces Nordiques de la Vallée d'Ax compte **35 salariés dont 8 permanents.** Au total, ce sont 50 salariés qui travaillent sur les Espaces Nordiques ou chez leurs partenaires ».

⁶⁸ <http://www.vallées-ax.com>

Figure 32 : La part des emplois par secteur sur la communauté de communes des Vallées d'Ax (Observatoire des territoires de la DATAR⁶⁹).



Ainsi, l'économie de la communauté de communes des Vallées d'Ax repose principalement sur le tourisme et l'économie résidentielle comme en témoigne également la figure ci-contre, qui illustre la part considérable de l'emploi dans le secteur tertiaire (plus de 70 % de l'emploi local). L'industrie représente quant à elle 19 % de l'emploi local et se matérialise plus particulièrement par

l'usine de Talc de Luzenac qui employait en 2013 près de 270 salariés permanent et 70 salariés saisonniers (Site internet de la mairie de Luzenac⁷⁰, 2013). Enfin, l'agriculture ne représente quant à elle que 3,4 % des emplois.

3.2. L'agriculture sur la communauté de communes des Vallées d'Ax

Du point de vue agricole, la communauté de communes des Vallées d'Ax comptait 89 exploitations lors du dernier recensement, dont 47 exploitations localisées sur le canton des Cabannes et 42 exploitations sur le canton d'Ax-les-Thermes (AGRESTE, 2010). La grande majorité de ces exploitations sont des systèmes d'élevages transhumants dont la plupart sont orientés vers l'élevage ovin ou bovin allaitant.

Tableau 56 : Les exploitations agricoles et leurs caractéristiques globales sur les cantons de la CCVax (AGRESTE, 2010).

DONNÉES RECENSEMENT AGRICOLE 2010 - Communauté des communes des Vallées d'Ax							
CANTON	COMMUNE	Nombre d'exploitations agricoles			Evolution entre 1988 et 2010	Nombre d'UGB (estimation)	SAU Moyenne par exploitation (ha)
		Année 2010	Année 2000	Année 1988			
Les Cabannes	25 Communes	47	56	91	-44	1677	40,4
Ax-les-Thermes	14 Communes	42	43	84	-42	1245	50,3
TOTAL CCVax	39 Communes	89	99	175	-86	2922	44

On constate, comme sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, une baisse globale du nombre d'exploitations agricoles qui atteint sur cette zone les 50 % entre 1988 et 2010, avec une diminution plus pondérée qui avoisine les 10 % entre 2000 et 2010.

Sur les 25 communes du canton des Cabannes plus particulièrement concerné par le Plateau de Beille, 15 communes ne comptent plus sur leur territoire que 1 à 2 exploitations et 3 communes n'en comptent plus aucune (AGRESTE, 2010). Ce faible nombre d'agriculteurs et plus particulièrement d'éleveurs locaux justifie l'observation qui peut être

⁶⁹ <http://www.datar.gouv.fr/>

⁷⁰ www.luzenac.fr

faite sur les estives où l'accueil d'éleveurs extérieurs est monnaie courante de façon à assurer l'utilisation optimale de la ressource pastorale et son renouvellement.

3.3. Le Plateau de Beille, une zone de multi-usage, avantages et inconvénients d'un relief favorable

3.3.1. Une dynamique pastorale relativement forte sur les estives du Plateau de Beille

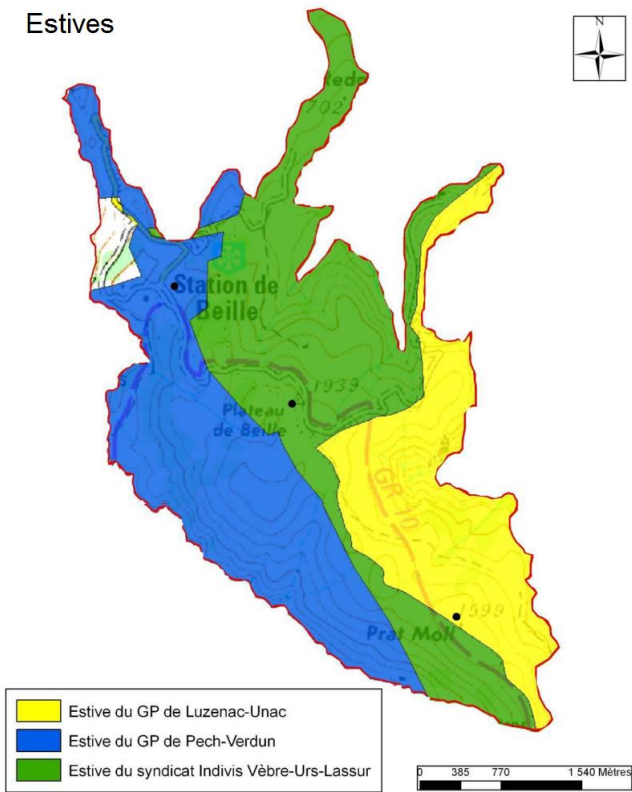
Le Plateau de Beille est à l'intersection des surfaces pastorales gérées et utilisées par trois groupements pastoraux. D'ouest en est, on rencontre ainsi :

- Le groupement pastoral bovin-équin de Pech-Verdun,
- Le groupement pastoral ovin-équin de Vèbre-Urs-Lassur,
- Le groupement pastoral bovin-équin de Luzenac-Unac.

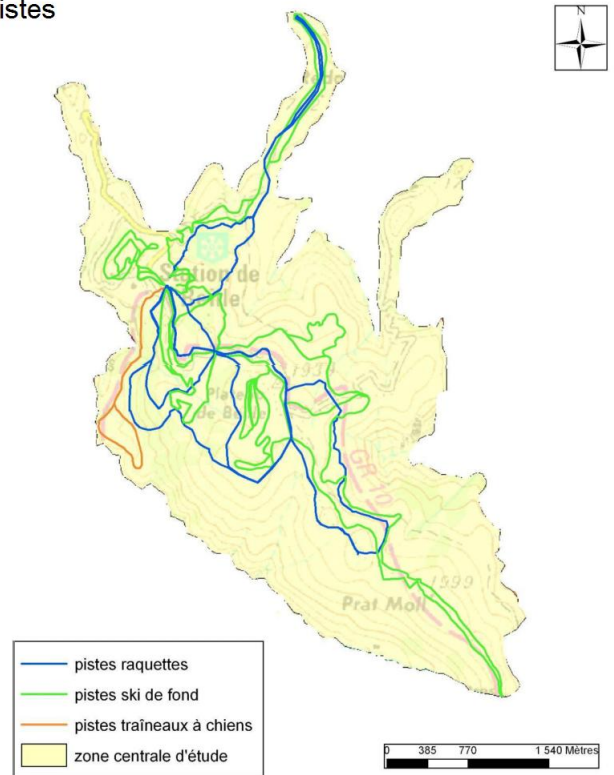
Les cartes suivantes illustrent le chevauchement entre les pistes destinées aux activités nordiques du Plateau de Beille, les pistes carrossables, les sentiers divers et les trois unités pastorales précédemment citées. On remarque que les estives de Pech-Verdun et de Vèbre-Urs-Lassur sont plus spécifiquement concernées par ces aménagements et de ce fait par les activités récréatives qui y sont pratiquées. Cela dit, les éleveurs locaux font ressortir le fait que la topographie de la zone conduit les visiteurs à arpenter le plateau de façon relativement libre durant la saison estivale malgré les sentiers pédestres et VTT existants (Entretiens, Ariège, hiver 2013-2014). Cette cohabitation, associée à l'importance des cheptels et à l'absence de frontière naturelle ou artificielle entre les trois unités pastorales explique en grande partie le recours au gardiennage salarié par ces Groupement pastoraux.

Cartes 34, 35, 36, 37 : Les estives et l'accessibilité sur le Plateau de Beille (DESSARPS, 2008).

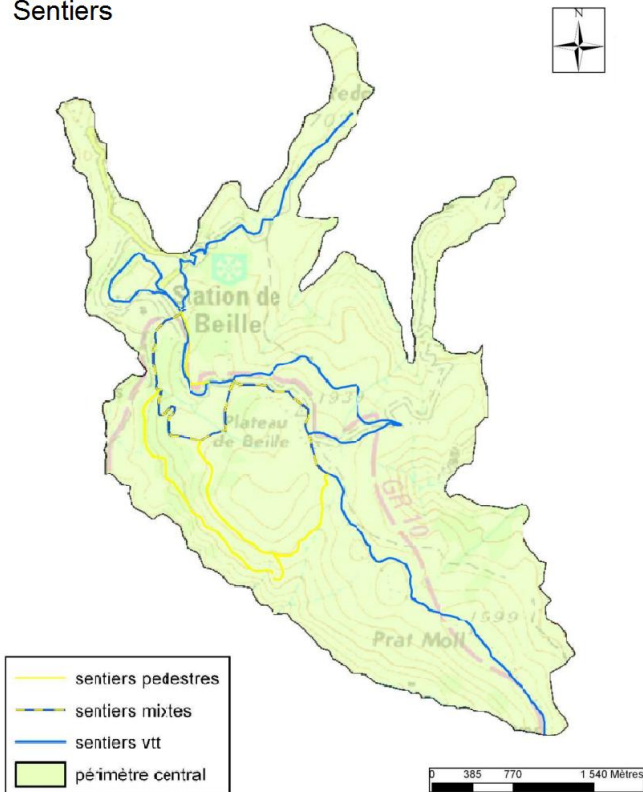
Estives



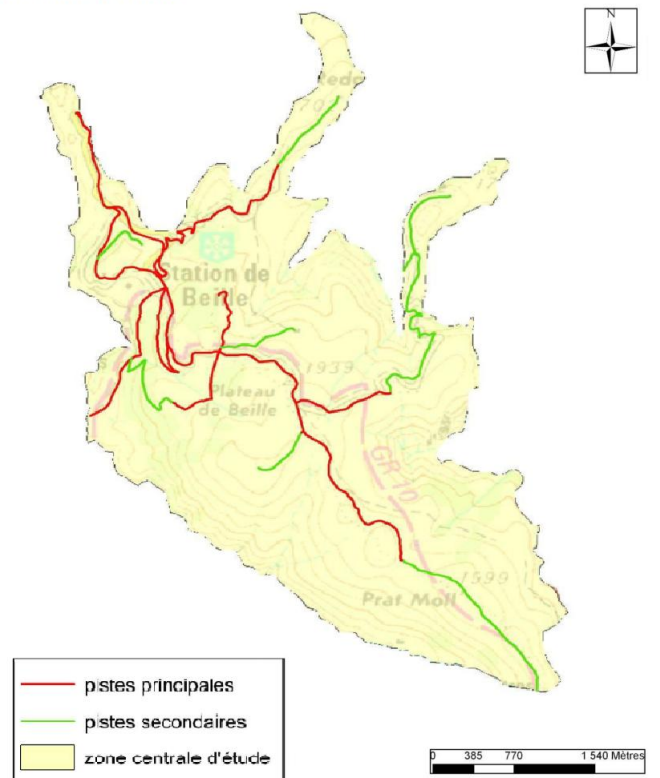
Pistes



Sentiers



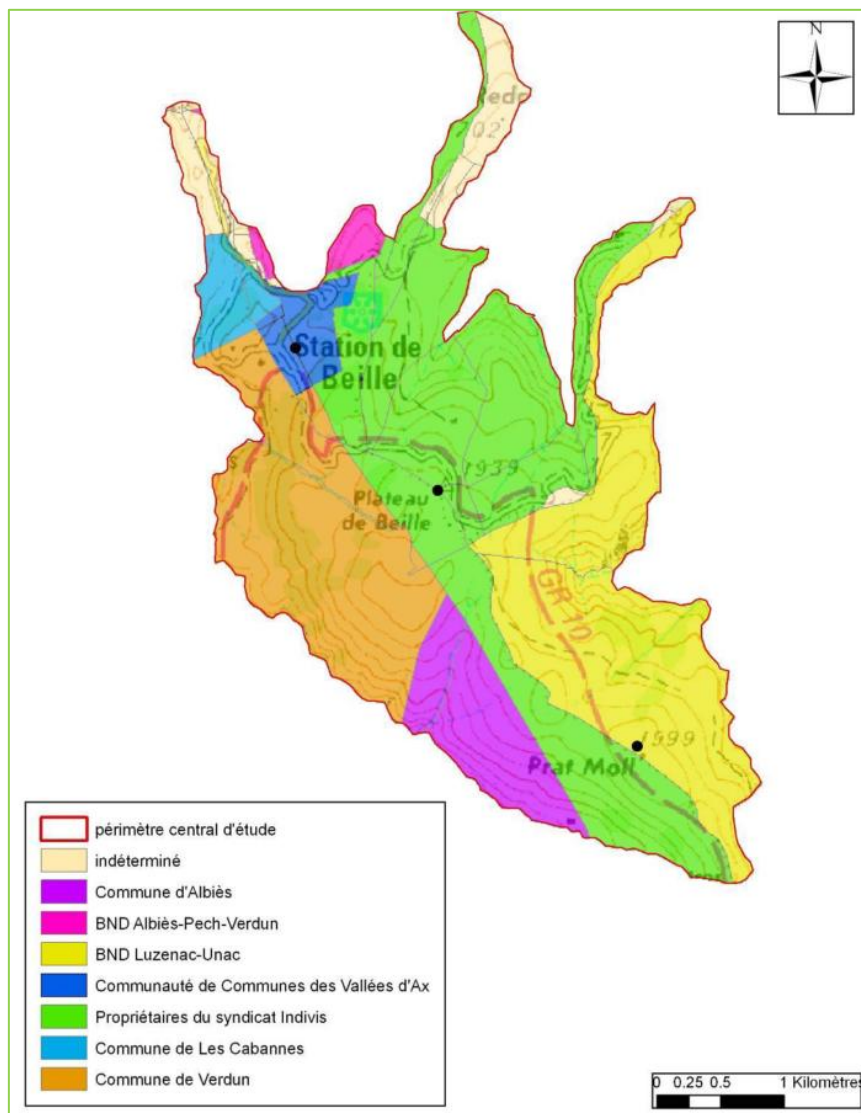
Pistes carrossables



Au niveau de la propriété foncière et à l'image de ce que l'on peut constater dans de nombreux espaces pastoraux pyrénéens, la propriété foncière ne correspond pas aux limites administratives, elle implique une diversité de propriétaires publics et privés, et s'avère relativement complexe et morcellée.

Pour ce qui nous concerne, une grande partie de la zone d'étude est détenue par les collectivités locales (communes, communauté de communes, biens non délimités entre communes). La zone correspondant à l'unité pastorale de Vèbre-Urs-Lassur est quant à elle, et dans sa quasi-totalité, en propriété privée d'un syndicat de propriétaires indivis. Ces propriétaires sont les descendants des 118 familles (habitantes des communes de Vèbre, Urs et Lassur) ayant acquis ces surfaces au milieu du 19^{ème} siècle. Ils sont représentés par des mandataires qui administrent ces biens en leur nom et prennent des décisions relatives à la gestion des pâturages (signature de la convention pluriannuelle de pâturage auprès du groupement pastoral notamment), de la transhumance, des forêts, des coupes d'affouage et des activités de prélèvements faunistiques et floristiques, à l'issue d'une assemblée générale annuelle des propriétaires (FEDERATION PASTORALE DE L'ARIEGE, 2008 ; Entretien, Ariège, hiver 2013-2014).

Carte 38 : La propriété foncière sur le Plateau de Beille (DESSARPS, 2008).



Le tableau suivant nous donne un aperçu des différents types de troupeaux utilisant cet espace, de l'importance des cheptels, de leur provenance ainsi que des données générales sur les unités pastorales associées.

Tableau 57 : L'utilisation pastorale des estives du Plateau de Beille (FEDERATION PASTORALE DE L'ARIEGE, 2008 ; Aides au gardiennage Luzenac-Unac, 2013)

Groupement pastoral de PECH VERDUN
<p><u>Données Générales</u> Superficie : 1300 ha Gardiennage salarié : 1 vacher Nombre Total d'éleveurs : 6 Total Bovins : 304 Têtes Total Equins : 27 Têtes</p> <p><u>Eleveurs extérieurs</u> Nombre d'éleveurs extérieurs aux communes sièges du GP : 2 Soit 33% des éleveurs du GP de Pech-Verdun Cheptel détenu par les éleveurs extérieurs aux communes sièges : - 37 Bovins soit 12% des bovins - 4 Equins soit 17% des équins</p>
Groupement pastoral de VEBRE URS LASSUR
<p><u>Données Générales</u> Superficie : 1400 ha Gardiennage salarié : 1 berger salarié + 1 éleveur gardien vacher Nombre Total d'éleveurs : 8 Total Bovins : 156 Têtes Total Ovins : 1390 Têtes</p> <p><u>Eleveurs extérieurs</u> Nombre d'éleveurs extérieurs aux communes sièges du GP : 5 Soit 63% des éleveurs du GP de Vebre-Urs-Lassur Cheptel détenu par les éleveurs extérieurs aux communes sièges : - 136 Bovins soit 87% des bovins - 1010 Ovins soit 73% des ovins</p>
Groupement pastoral de LUZENAC UNAC
<p><u>Données Générales</u> Superficie : 1920 ha Gardiennage salarié : 1 vacher Nombre Total d'éleveurs : 20 Total Bovins : 392 Têtes Total Equins : 85 Têtes</p> <p><u>Eleveurs extérieurs</u> Nombre d'éleveurs extérieurs aux communes sièges du GP : 15 Soit 75% des éleveurs du GP de Luzenac-Unac Cheptel détenu par les éleveurs extérieurs aux communes sièges : - 197 Bovins soit 50% des bovins - 79 Equins soit 93% des équins</p>

L'activité pastorale est bel et bien présente sur l'espace à l'étude qui est valorisé par une trentaine de troupeaux bovins, ovins et équins gardés par les salariés des groupements pastoraux. Par ailleurs, les trois unités pastorales concernées par notre zone d'étude et plus particulièrement Pech-Verdun et Vèbre-Urs-Lassur montrent des taux d'utilisation de la ressource pastorale qui avoisinent les 90-100 % (et qui dépassent les 100 % durant les années sèches) (FEDERATION PASTORALE DE L'ARIEGE, 2008).

On remarque en outre que sur les 34 éleveurs utilisateurs, 22 soit près de 65 %, sont des éleveurs extérieurs aux communes concernées par les 3 unités pastorales en question. Cet effectif « d'extérieurs » élevé est lié au faible nombre d'éleveurs locaux menant les groupements pastoraux à organiser l'accueil d'extérieurs depuis quelques décennies (au sein même du canton, hors canton ou encore au niveau extra-départemental).

La coprésence pastoralisme/activités récréatives particulièrement marquée sur le Plateau de Beille est envisagée à la fois comme une source potentielle de conflits d'usage et de dérangement pour les troupeaux, mais elle apporte également certains avantages à l'activité pastorale, dans le sens où les divers types d'accès créés pour le tourisme sont également utilisés par les éleveurs. De plus, la fréquentation importante de cet espace bénéficie aux activités de valorisation locales à l'image de l'activité de balade-transhumance en estive qui se déroule durant les mois de juillet et août. Cette animation, menée sous l'impulsion d'un éleveur local, est l'occasion de sensibiliser le grand public au pastoralisme mais également de valoriser les races et les produits locaux au cours d'un repas partagé sur place⁷¹ (Entretiens, Ariège, hiver 2013-2014).

3.3.2. Les activités récréatives sur le Plateau de Beille

Le Plateau de Beille est fortement fréquenté été comme hiver. En été, les randonneurs côtoient les vététistes mais également les activités proposées par les deux principaux prestataires de services locaux : activité balade-transhumance en estive et activités de canirando et de trottidog (randonneurs ou trottinettes tractés par des chiens).

En hiver, l'activité majeure est le ski de fond qui côtoie également les activités de randonnées raquettes, de chien de traîneau, de luge, de biathlon et d'initiation au ski alpin. La RENVA : Régie des espaces nordiques des Vallées d'Ax présidée par la communauté de communes des Vallées d'Ax assure l'entretien (débroussaillage, élagage, reprofilage, revégétalisation) des 70 km de pistes de ski de fond et des 42 km de pistes pour raquettes qui trouvent également une vocation de sentiers de randonnée ou encore de pistes carrossables durant la saison estivale (DESSARPS, 2008). En termes de fréquentation et de chiffre d'affaire, le Plateau de Beille est au premier rang des espaces nordiques pyrénéens et au troisième rang national depuis 2011 (Dossier de presse 2013-2014, Beille-Chioula).

Cette zone est également concernée par les activités de prélèvements faunistiques et floristiques au premier rang desquelles on trouve l'activité de chasse mais également la cueillette des champignons et une activité de pêche localisée en aval du Plateau de Beille (en raison de la taille réduite des ruisseaux sur place) (DESSARPS, 2008).

⁷¹ Les balades-transhumances attirent 3 500 personnes chaque été (Entretiens, Ariège, Hiver 2013-2014).

5 sociétés de chasse⁷² se partagent le secteur du Plateau de Beille, ce qui représentait environ 265 chasseurs en 2008 (DESSARPS, 2008). Cette activité est très présente sur le territoire où différents types de gibiers sont prélevés :

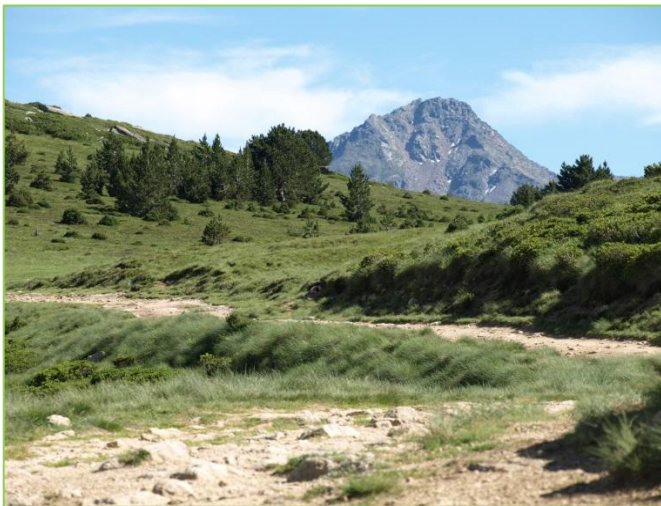
- la perdrix grise de montagne,
- le grand tétras,
- l'isard,
- le sanglier,
- le chevreuil,
- le lièvre.

Le tableau suivant, extrait de DESSARPS (2008) présente le calendrier des grands groupes d'activités humaines présentes sur le plateau de Beille :

Tableau 58 : Calendrier des activités du Plateau de Beille (DESSARPS, 2008).

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Activités pastorales												
Activités cynégétiques												
Cueillette des champignons												
Activités touristiques hivernales												
Activités touristiques estivales												

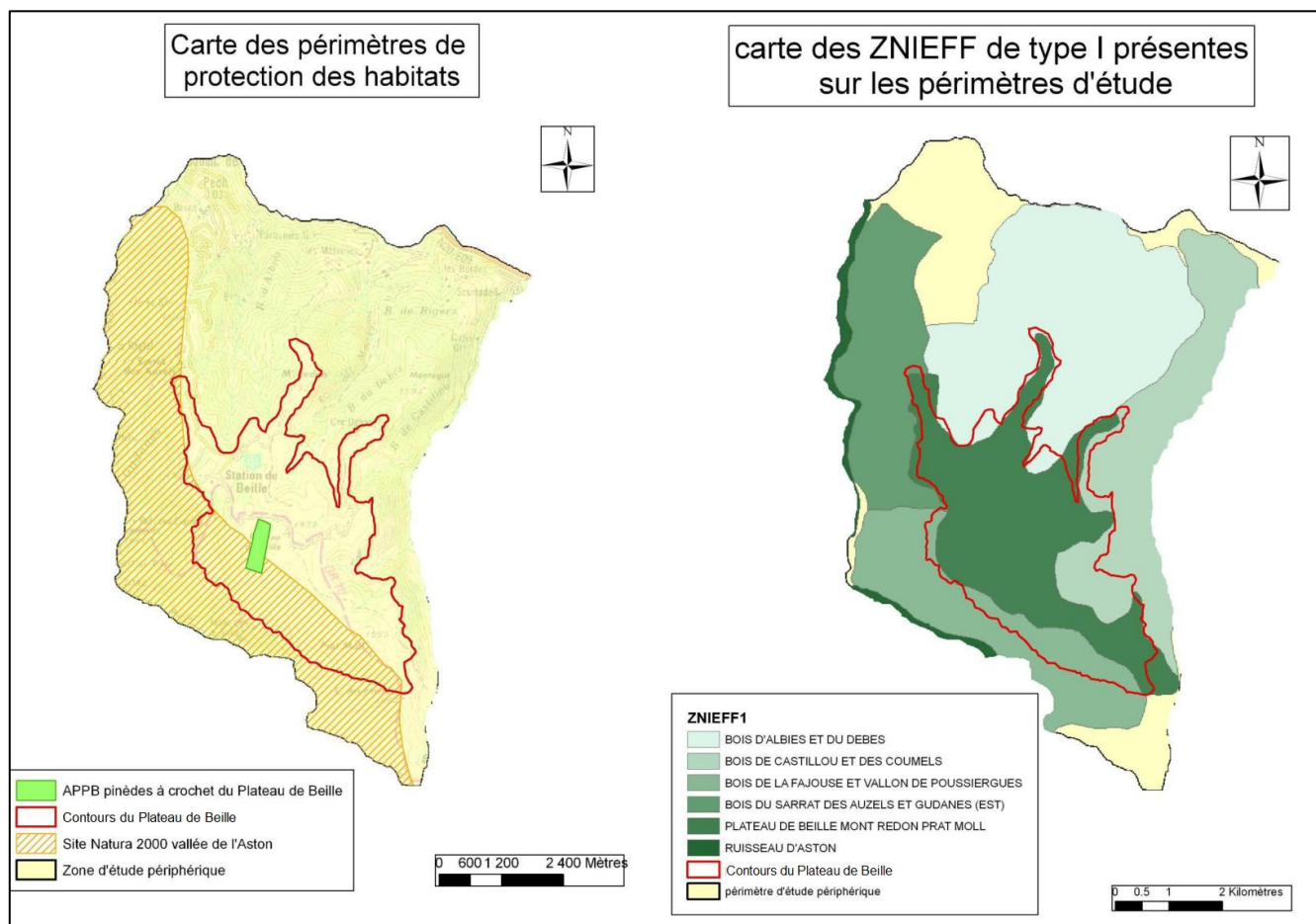
Photos 13 et 14 : Aperçus du Plateau de Beille (Corinne Eychenne).



⁷² ACCA Verdun, ACCA des Cabannes, AICCA des Deux Vallées, AICA Luzenac-Unac, Groupement des Chasseurs de Foix.

3.3.3. Des zonages environnementaux relativement peu nombreux sur la zone d'étude

Cartes 39 et 40 : Aperçu des périmètres de protection présents sur le Plateau de Beille et sur la zone périphérique (DESSARPS, 2008).



La commune d'Aston est quasi intégralement concernée par le réseau de sites Natura 2000 :

Le site Natura 2000 Vallée de l'Aston qui s'étend sur 15 030 ha correspond approximativement aux limites administratives de la commune d'Aston. Il chevauche la partie nord-ouest du Plateau de Beille et concerne ainsi presque le tiers de la zone d'étude. Il s'étend sur une bonne partie des estives de Pech-Verdun et, dans une moindre mesure, sur l'unité pastorale de Vèbre-Urs-Lassur.

L'objectif de ce type de zonage est d'assurer la préservation du milieu naturel et son bon état de conservation par l'intermédiaire des directives européennes « habitats faune flore » (1992) et « oiseaux » (1979). La commune d'Aston est ainsi concernée par des « zones spéciales de conservation » (ZSC) instaurées par la directive « habitats faune flore » et par des « zones de protection spéciales » (ZPS) directement issues des « zones importantes pour la conservation des oiseaux » (ZICO)⁷³. L'article 2 de la directive habitats stipule que « les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le maintien ou le

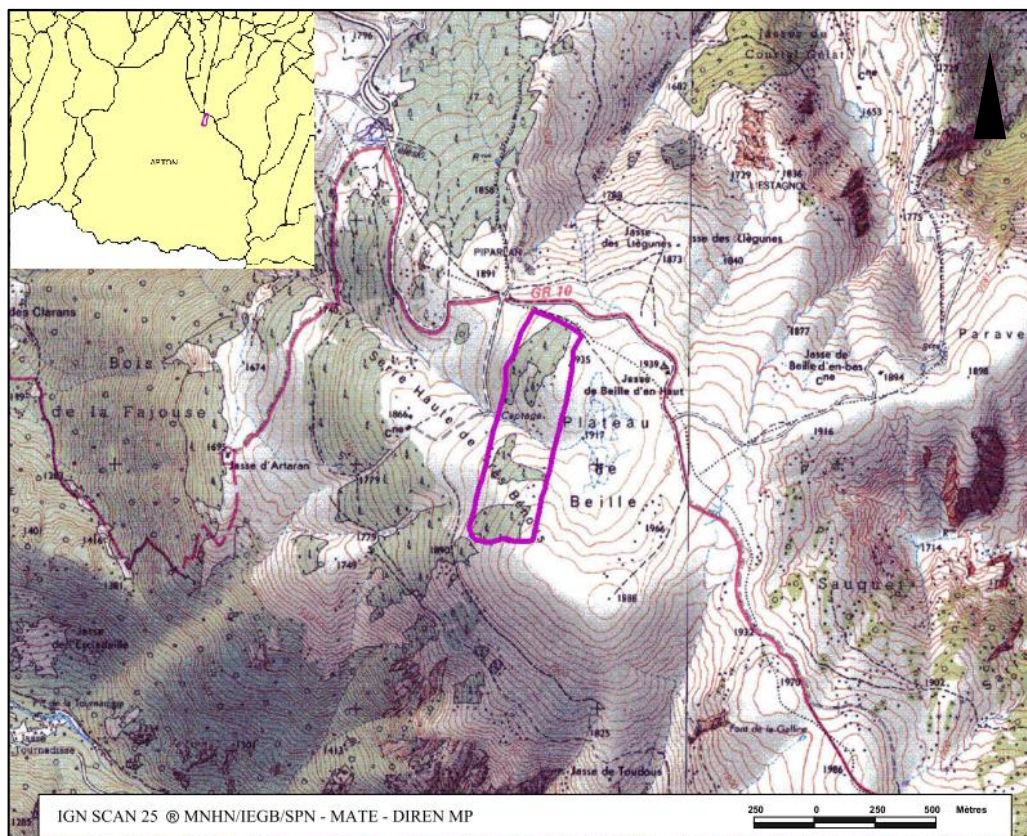
⁷³ Une grande partie de notre zone d'étude est d'ailleurs concernée par une ZICO.

rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire ». La directive Oiseaux a quant à elle pour objectif de promouvoir la conservation de « toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen » (Article premier de la directive). Pour répondre aux objectifs fixés par ces directives, la gestion des sites Natura2000 est habituellement assurée par la mise en place d'un Document d'Objectifs (DOCOB) contenant l'inventaire des espèces/écosystèmes mais également des activités humaines en présence. Ce bilan donne lieu à la mise en place concertée de toutes une série d'actions à mettre en œuvre et sensées répondre aux objectifs de conservation. Un comité de pilotage (COFIL) du site composé d'acteurs usagers et gestionnaires divers de l'espace ayant potentiellement un impact sur le ou les sites en question assure l'élaboration et la validation du DOCOB (rédigé par une structure opératrice) ainsi que le suivi des actions reliées (l'animation est assurée par un animateur Natura2000 qui veille à la mise en œuvre des mesures, à l'adhésion, à l'information et à la sensibilisation des structures et acteurs locaux).

Le DOCOB du site Natura 2000 de la Vallée de l'Aston est validé, néanmoins, les actions et mesures associées ne sont pas encore mises en application.

L'Arrêté Préfectoral de Protection Biotope pinèdes à crochet du Plateau de Beille :

Cartes 41 : L'APPB pinèdes à crochet du Plateau de Beille (MATE/DIREN Midi-Pyrénées).



« Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) sont des espaces réglementés présentant un patrimoine naturel d'intérêt et notamment des espèces protégées. Ils sont mis en œuvre par des arrêtés pris par le Préfet de Département. » (Site internet DREAL Aquitaine⁷⁴).

Dans notre cas, l'APPB porte sur « les biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de l'avifaune des pinèdes à crochet » (Extrait de l'APPB, 1988). Il est constitué de préconisations, de limitations voire d'interdictions en lien avec certaines pratiques de façon à réduire l'impact des activités humaines sur le biotope des pinèdes à crochet (à titre d'exemple, certains travaux ainsi que la pratique de l'écobuage sont interdits sur la zone concernée par l'arrêté).

Le Plateau de Beille est intégralement concernée par des ZNIEFF de type II, et partiellement par des ZNIEFF de type I :

Les ZNIEFF sont des territoires qui correspondent à des unités écologiques homogènes de taille réduite (ZNIEFF de type I : étangs, massifs forestiers, etc.) ou encore à des ensembles naturels plus vastes et reliés d'un point de vue fonctionnel (ZNIEFF de type II : bassins versants, etc.). Ces zones se caractérisent et se distinguent par « la richesse ou la spécificité de leur faune, de leur flore ou de leurs milieux dits « habitats naturels » » mais également par « leur biodiversité remarquable protégée ou menacée » (Site internet, DREAL Midi-Pyrénées⁷⁵).

Elles se matérialisent par des inventaires qui constituent à la fois :

- Des « outils de connaissance scientifique des milieux »,
- Des « outils d'alerte sur les enjeux du patrimoine naturel »,
- Et de ce fait des « documents de référence et d'aide à la décision » pour les usagers et gestionnaires de l'espace.

Ces périmètres n'ont pas de portée juridique directe à l'image de certains zonages de protection (APPB...), leur rôle est essentiellement d'enrichir la connaissance et de faciliter la gestion des milieux.

Notre zone d'étude présente ainsi un nombre limité de périmètres environnementaux et les zonages existants (Natura 2000 Vallée de l'Aston, APPB Pinède à crochet) s'étendent sur des surfaces relativement réduites et localisées en comparaison avec ce que nous avons pu rencontrer sur notre terrain basque ou encore sur la commune de Mantet. Du point de vue des enjeux de protection, sa situation est plutôt assimilable à celle de la station de Peyragudes qui ne présente quant à elle, hors ZNIEFF I et II, aucun périmètre environnemental.

⁷⁴ <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

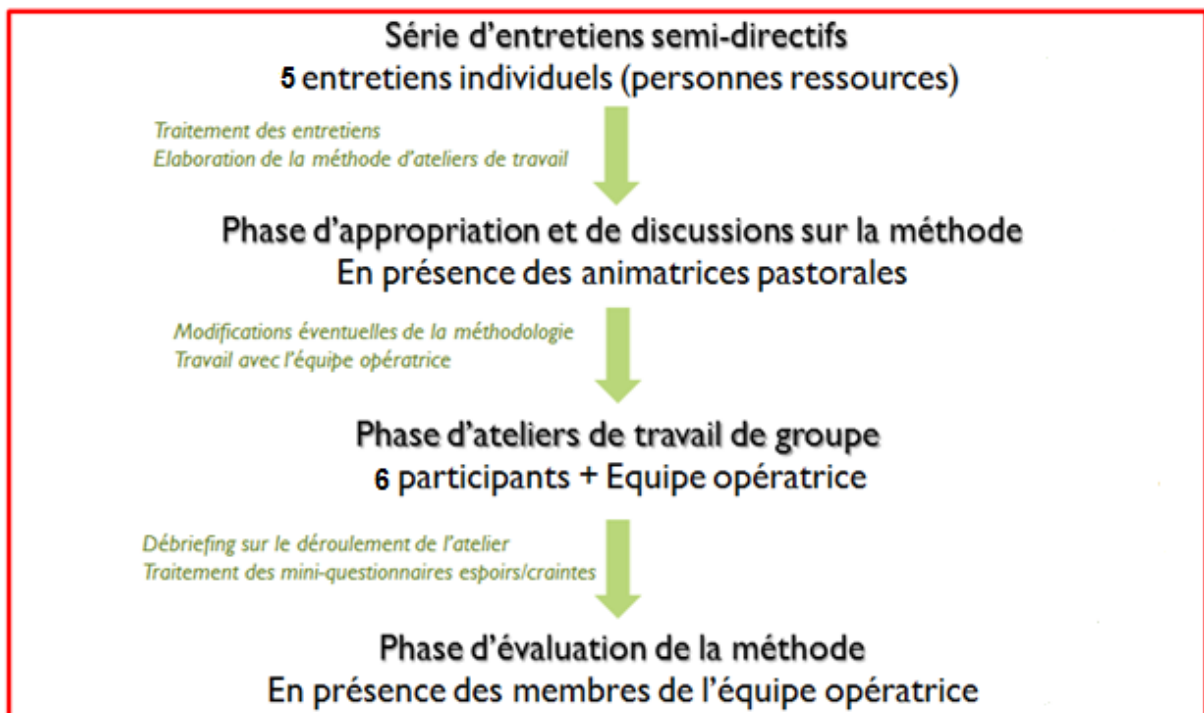
⁷⁵ <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

4. Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail en atelier sur le secteur du « Plateau de Beille »

4.1. Les étapes de travail sur le secteur du « Plateau de Beille », des entretiens individuels à l'atelier de travail collectif

Le schéma suivant retrace les étapes de travail qui ont été suivies sur la zone d'étude.

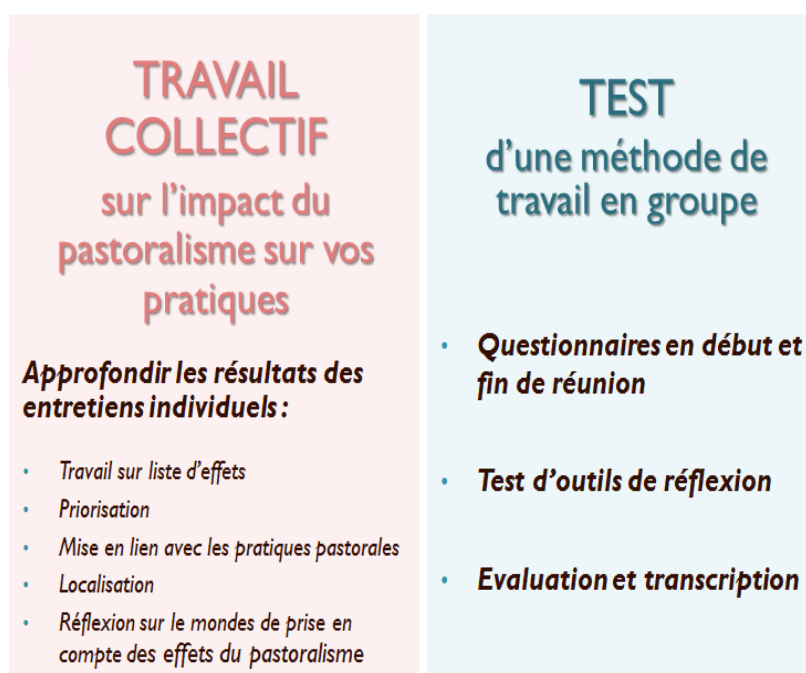
Figure 33 : Aperçu général des étapes de travail réalisée sur notre zone d'étude.



La première étape, réalisée dans le courant des mois de décembre 2013/janvier 2014 et consacrée à une série courte de cinq entretiens semi-directifs avait pour but de mettre en évidence, suite à une phase de traitement intermédiaire des données recueillies, les institutions et acteurs locaux influents en matière de gestion de l'espace, leurs relations, ainsi que les divers usages de l'espace. Dans le même temps, une méthode de travail en atelier collectif composée d'exercices variés et mobilisant des supports de réflexion divers a été mise au point puis discutée et améliorée en présence des animatrices du GIP-CRPGE⁷⁶. La méthode de travail remodelée a ensuite été mise en application le 11 février 2014 dans les locaux de la communauté de communes des Vallées d'Ax.

⁷⁶ Rappelons que les animateurs territoriaux sont les destinataires finaux de la méthode mise au point, ils jouent donc un rôle de proposition particulièrement important.

Figure 34 : Le double objectif de l'atelier. Source : L. Lazaro.



L'objectif de l'atelier de travail collectif était double, il s'agissait dans un premier temps d'approfondir les résultats obtenus durant les entretiens individuels, mais aussi de tester l'efficacité des outils de travail et exercices proposés en vue de l'amélioration de notre méthodologie comme l'illustre le schéma ci-contre.

Nous nous concentrons dans la suite de ce développement sur la manière dont nous avons sélectionné nos enquêtés puis sur les résultats obtenus à l'issue de la réunion de travail ariègeoise.

4.2. La mise en place de l'échantillon d'enquête

La vocation au fondement de notre travail était d'obtenir, à une échelle locale, une identification des effets du pastoralisme perçus par les usagers de la montagne sur leurs pratiques mais également sur leur espace d'activité. Ayant fait préalablement le choix d'une enquête qualitative fondée sur l'analyse du discours (ce qui sous-entend un nombre d'enquête moins élevé mais des entretiens plus approfondis), nous avons réduit notre population d'enquête aux représentants des diverses catégories d'usagers de la montagne. L'intérêt était de pouvoir balayer l'ensemble des 4 grandes communautés d'usage communément présentes au sein de l'espace pastoral à savoir :

- 1) L'usage culturel,
- 2) L'usage productif,
- 3) L'usage récréatif,
- 4) L'usage environnemental.

Ainsi, grâce à l'étude des documents territoriaux (mémoire de fin d'études, diagnostics pastoraux, etc.), de la sitographie locale disponible (site internet de la communauté de communes des Vallées d'Ax, site internet du Plateau de Beille, etc) et avec les données recueillies à l'issue de l'entretien informatif mené auprès de la cellule pastorale 66 à l'été 2011, nous avons construit une liste d'acteurs locaux constituant notre échantillon d'enquête.

Tableau 59 : Liste des 5 personnes interrogées en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace, zone « Plateau de Beille ».

FONCTION - STRUCTURE	CATEGORIE D'USAGES / STATUT
Chargée de Mission Montagne - Communauté des Communes des Vallées d'Ax	Animation territoriale Usager expert - Intermédiaire technique
Président du Groupement Pastoral de Vèbre-Urs-Lassur Eleveur ovins et bovins allaitants	Usage productif
Présidente du Syndicat de Propriétaires Indivis de Vèbre-Urs-Lassur	Propriétaire foncier Usage récréatif
Président du Groupement Pastoral de Pech-Verdun Eleveur bovins allaitants + Animation Balade-transhumance sur le Plateau de Beille	Usage productif Usage culturel Usage récréatif
Animateur pastoral de la Fédération Pastorale de l'Ariège	Animation territoriale

Les informations recueillies suite à la tenue des entretiens nous ont permis d'affiner notre liste d'usages de l'espace, et de rassembler les différents usages nouvellement listés en 7 catégories dénommées les « collectifs de concernement ». Chacun de ces collectifs rassemble une multiplicité d'usagers aux pratiques proches et impactés de façon analogue par le pastoralisme. Ainsi avons-nous obtenu 7 collectifs de concernement :

- 1) Pastoralisme,
- 2) Tourisme,
- 3) Usages environnementaux,
- 4) Usages culturels,
- 5) Usages récréatifs traditionnels (chasse/pêche),
- 6) Usagers-experts/intermédiaires techniques,
- 7) Ingénierie territoriale,
- 8) Collectivités locales.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition de chacun de ces collectifs. Il faut noter que la liste des usages de l'espace à l'étude n'est pas exhaustive, elle repose sur notre analyse préalable et sur les propos recueillis lors des entretiens, elle a pour vocation de donner un aperçu aussi proche que possible de la réalité.

Tableau 60 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Plateau de Beille ».

USAGES IDENTIFIES PAR LES ENQUETES	GRANDES CATEGORIE D'USAGES	USAGERS	COLLECTIFS DE CONCERNEMENT
Pastoralisme (éleveurs, berger/vacher)	PASTORALISME	ELEVEURS (GP), BERGER/VACHER	PASTORALISME - Usagers PRODUCTIFS
Accueil, Restauration, Commerces, Point infos...	TOURISME (Activités récréatives estivales et hivernales commerciales et non commerciales)	SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME (RENTA, restaurateurs, prestataires de services), TOURISTES, LOCAUX	TOURISME - Usagers PRODUCTIFS et RECREATIFS issus de la diversification des activités en montagne
Entretien des infrastructures touristiques			
Randonnée pédestre			
VTT			
Ski de fond			
Randonnée raquettes			
Observation du paysage, de la biodiversité, photographie			
Prestation de services (balade-transhumance, chiens de traîneau...)			
Guidage et accompagnements commerciaux			
Activité d'observation, d'inventaire et de protection de la biodiversité	ACTIVITES LIEES AU PATRIMOINE NATUREL	DREAL, ONCFS, Fédération de Chasse de L'Ariège	Usagers ENVIRONNEMENTAUX
Sensibilisation aux activités locales (pastoralisme, races locales, Produits)	ACTIVITES LIEES AU PATRIMOINE CULTUREL	PRESTATAIRE DE SERVICES Balade-Transhumance	Usagers CULTURELS
Chasse	ACTIVITES RECREATIVES DE PRELEVEMENT FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE	MEMBRES DES SOCIETES DE CHASSE, DES SOCIETES DE PECHE, TOURISTES, LOCAUX	Usagers RECREATIFS TRADITIONNELS
Pêche			
Cueillette de champignons, espèces végétales			
Gestion des forêts, Travaux d'entretien des chemins	TRAVAUX ET PRESTATIONS TECHNIQUES	ONF, CCVax	Usagers-EXPERTS/INTERMEDIAIRES TECHNIQUES
Animation territoriale	ANIMATION ET ETUDES	AGENTS DE DEVELOPPEMENT (Fédération Pastorale de l'Ariège, CCVax)	INGENIERIE TERRITORIALE
PROPRIETAIRES FONCIERS - GESTIONNAIRES		COLLECTIFS DE CONCERNEMENT LOCAUX	
Communes, Indivisions de Communes, CCVAX	PROPRIETAIRES, GESTIONNAIRES	ELUS des Collectivités Locales Mandataires des propriétaires privés	
Syndicat des Propriétaires Indivis Vèbre-Urs-Lassur			

C'est sur cette base que nous avons déterminé la liste des participants à la réunion de travail. L'objectif était d'avoir au moins un représentant par collectif de concernement tout en limitant le nombre de participants afin de favoriser la prise et le temps de parole de chacun d'eux. Nous avons sollicité 9 enquêtés :

Tableau 61 : Liste des participants, réunion « Plateau de Beille ».

NOM ET STRUCTURE	COLLECTIF DE CONCERNEMENT
Représentant de l'usage environnemental	Usager Environnemental
Agent de développement territorial	Animation Territoriale – Usager Expert/Intermédiaire Technique
Gestionnaire d'estive	Usager Productif
Élu communal	Élu local
Gestionnaire d'estive – socioprofessionnel du tourisme	Usager Productif – Récréatif - Culturel
Élu intercommunal	Élu local – Usager Productif
Agent de développement pastoral	Animation Territoriale
Représentant de l'activité de chasse	Usager Récréatif - Environnemental
Gestionnaire d'estive – Élu	Membre du Conseil Municipal + Usager productif

Une évaluatrice de la méthode appliquée et un secrétaire de séance⁷⁷ ont participé au bon déroulement de la séance et à la prise en note des résultats et améliorations à apporter en vue de la suite du travail.

4.3. Compte-rendu de l'atelier de travail collectif du 11 février 2014

4.3.1. Déroulement général

Sur les neuf acteurs sollicités, six ont effectivement participé au travail collectif. Cette réunion s'est déroulée sous la forme d'un atelier travail comportant des phases de réflexion individuelle et des phases d'échange. Nous avons proposé aux participants toute une série de supports permettant le recueil de leurs impressions sur le travail, des résultats et favorisant la discussion : questionnaires, tableaux, cartes⁷⁸. Les sous-parties suivantes présentent les principaux résultats obtenus à l'issue de l'atelier.

4.3.2. Le classement des effets du pastoralisme

Le cœur du travail de groupe a été constitué par le tri et la hiérarchisation de la liste d'effets du pastoralisme obtenue à l'issue des 62 entretiens semi-directifs réalisés sur nos 4 terrains pyrénéens. Nous avons donc remis aux participants la liste d'effets ci-dessous, accompagnée d'un tableau de tri. La consigne était pour chacun des participants, de réaliser un tri individuel, puis de présenter son résultat au groupe au cours d'un tour de table. Il était question à l'issue du tour de table, d'aboutir si possible à un résultat collectif.

⁷⁷ Animatrice pastorale au GIP-CRPGÉ et technicien pastoral au GIP-CRPGÉ.

⁷⁸ Les supports distribués au cours de la réunion sont en annexe 1 du document.

Tableaux 62 et 63 : Liste des effets et tableau remis aux participants pour classement, réunion « Plateau de Beille ».

LISTE D'EFFETS MIS EN EVIDENCE	
1. Entretien de l'espace	11.Réalisation d'économies <ul style="list-style-type: none"> • économies de broyage de la végétation • économies dans la lutte contre les avalanches, contre les incendies
2. Maintien de l'accès à la montagne	12.Maintien des pratiques collectives
3. Contribution à l'attractivité touristique du territoire	13.Incidences liées à la pratique de l'écobuage <ul style="list-style-type: none"> • Sur la forêt • En lien avec le tourisme
4. Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	14.Incidences liées au sous-pâturage <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un couvert végétal dense
5. Maintien d'un paysage diversifié	15.Préservation d'une certaine biodiversité
6. Dégâts environnementaux <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les pratiques sanitaires individuelles (utilisation d'insecticides sur les animaux ou de vermifuges à effet retard) • problèmes sanitaires avec la faune cynégétique • dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux 	16.Incidences liées au surpâturage <ul style="list-style-type: none"> • Sur la forêt • Sur les sols
7. Contribution à l'économie locale <ul style="list-style-type: none"> • maintien de l'emploi • apport de revenus pour les collectivités 	17.Contribution à la perpétuation du patrimoine local
8. Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	18.Amélioration du bien-être des animaux domestiques
9. Participation à la sécurisation de l'espace montagnard <ul style="list-style-type: none"> • Protection contre les avalanches • Protection contre les incendies liés à l'embroussaillage 	19.Elaboration de produits à forte valeur ajoutée
10.Maintien du tissu social local	

Remplissez la colonne « Classement » du tableau à l'aide de la légende suivante :

- P** = Prioritaire → « Je considère que cet effet possède un impact majeur sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
M = Moyennement important → « Je considère que cet effet possède un impact moyennement important sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
N = Négligeables → « Je considère que cet effet possède un impact négligeable sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
X = Pas présent → « Je considère que cet effet ne concerne pas ce territoire et/ou n'impacte pas mes pratiques »
? = Non classé → « Je ne parviens pas à classer cet effet car sa formulation me pose problème ou parce que je ne le connais pas bien »

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace		
2) Maintien de l'accès à la montagne		
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire		
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques		
5) Maintien d'un paysage diversifié		
6) Dégâts environnementaux		
7) Contribution à l'économie locale		
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives		
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard		
10) Maintien du tissu social local		
11) Réalisation d'économies		
12) Maintien des pratiques collectives		
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage		
14) Incidences liées au sous-pâturage		
15) Préservation d'une certaine biodiversité		
16) Incidences liées au surpâturage		
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local		
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques		
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée		

Remarques générales :

L'un des participants évoque la question du point de vue de l'étude. Il s'interroge sur la pertinence de l'entrée par les effets du pastoralisme. Selon lui, le questionnement devrait s'orienter vers l'analyse des interactions locales, du développement des activités sur le territoire, et de la manière dont ces éléments impactent l'activité pastorale. Nous revenons donc sur l'une des implications plus globale de notre étude qui consiste à comprendre quelles sont les interdépendances entre les effets du pastoralisme mis en avant par les acteurs enquêtés et le contexte local (poids relatifs des activités économiques, position de l'activité pastorale, situation géographique...).

Extrait de réunion – CCVAx 11 février 2014

« Quelles sont les interactions ? Ou à quoi est soumis le pastoralisme ? C'est-à-dire que le pastoralisme on peut le caractériser de l'est à l'ouest de la chaîne des Pyrénées, il est diversifié, on va dire, mais on le connaît puisque c'est assez ancien et je dirais, ça a déjà été étudié, et par contre, le pastoralisme au sens le plus large, il est soumis à un certain nombre d'effets, de facteurs extérieurs en fonction des territoires et des développements des activités de ces territoires-là, et donc quelque part... Est-ce que quand même c'est la même façon de l'appréhender ? »

Questions sur la liste d'effets distribuée :

- La première question concerne le contenu de l'effet relatif aux pratiques collectives et sur la nuance entre cet effet et l'effet relatif au maintien du tissu social local. Cet effet peut sous-tendre deux éléments :
 - à la fois le maintien des pratiques collectives liées au groupement pastoral,
 - mais également le fait que la culture pastorale développe la capacité à travailler ensemble (aspect socio-culturel) et donc un tissu associatif plus dense, un développement local plus marqué.

Nous sommes donc en présence d'un pan agricole lié aux pratiques collectives des éleveurs et d'un pan sociologique plus diffus. En ce qui concerne le maintien tissu social local, cet effet est relatif à la présence permanente d'éleveurs dans les villages (les locaux demeurant sur les communes sièges des surfaces pastorales toute l'année).

- Une seconde intervention porte sur l'effet lié au bien-être des animaux domestiques. L'un des participants suggère en effet, d'ajouter un effet relatif au bien-être humain, et plus particulièrement au bien-être des pâtres permis par l'amélioration progressive de leurs conditions de travail en estive (cabanes...).

Les tableaux suivants présentent les résultats du classement des effets réalisés par chacun des participants dans l'ordre d'intervention ainsi que le résultat collectif obtenu à l'issue de l'étape de classement. Les effets qui ont été reliés entre eux par les participants apparaissent dans des cases de couleurs similaires.

Les effets peuvent être associés aux caractères suivants :

- **P = Prioritaire** « Je considère que cet effet possède un impact majeur sur le territoire et/ou sur mes pratiques ».
- **M = Moyennement important** « Je considère que cet effet possède un impact moyennement important sur le territoire et/ou sur mes pratiques ».
- **N = Négligeable** « Je considère que cet effet possède un impact négligeable sur le territoire et/ou sur mes pratiques ».
- **X = Pas présent** « Je considère que cet effet ne concerne pas ce territoire et/ou n'impacte pas mes pratiques ».
- **? = Non classé** « Je ne parviens pas à classer cet effet car sa formulation me pose problème ou parce que je ne le connais pas bien ».

Tableau 64 : Le classement de l'agent de développement pastoral.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
Ce participant n'a utilisé que 3 modalités de classement. Il classe tous les effets liés à l'entretien de l'espace et à l'économie en prioritaire. Il regroupe donc les effets liés à l'entretien (1, 2, 5, 9, 11, 15) en un bloc prioritaire et les effets liés à l'économie (3, 7, 10, 12, 17, 19) en un second bloc d'effets prioritaires. Les autres effets (8, 13, 14, 16, 18), mineurs, représentent pour lui le fait que l'on ait réalisé ou pas les deux niveaux préalables.		
1) Entretien de l'espace	P	
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	Cet effet est mineur. Avec de l'aménagement concerté et complémentaire en amont, il est possible de limiter cet effet.
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	
6) Dégâts environnementaux	X	A l'image de l'effet 4, cet effet est mineur. Avec de l'aménagement concerté et complémentaire en amont, il est possible de limiter cet effet.
7) Contribution à l'économie locale	P	
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	M	Cet effet existe mais il est exceptionnel.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	P	"Le fait qu'il y ait une activité collective, construite, avec des troupeaux, des hommes, donc la notion de veille et de présence d'activités fait que le milieu vit, il y a de l'humain, donc à partir de là, il y a du réseau, on n'est plus seuls même si les espaces sont importants."
10) Maintien du tissu social local	P	Cet effet dépasse selon lui l'échelon strictement pastoral des acteurs du pastoralisme.
11) Réalisation d'économies	P	Il identifie cet effet comme un bien public qu'il relie au maintien de l'accès aux estives, au maintien des paysages ouverts. La notion d'économie est liée au fait que les espaces sont entretenus "naturellement" ou via des "pratiques ancestrales". Selon lui, la première économie serait donc de maintenir un savoir-faire ancestral.
12) Maintien des pratiques collectives	P	On peut être ici sur de l'économique, de l'associatif ou de l'échange.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	M	
14) Incidences liées au sous-pâturage	M	
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	
16) Incidences liées au surpâturage	M	Cet effet est très localisé, il peut être problématique dans certains territoires reconnus à haute valeur environnementale, mais compte tenu de l'immensité des espaces envisagés ici, cela apparaît de moindre importance selon lui.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	Il y a ici l'aspect culturel, traditionnel, d'un savoir-faire, mais il y a aussi de la valeur ajoutée. Cela peut être le résultat indirect ou complémentaire de l'émergence de la qualité des produits, d'une diversification et d'un retour économique sur le terrain.
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	M	Cet effet peut apparaître prédominant, de premier plan pour le grand public mais il le classe comme un effet de second plan en lien avec le pastoralisme.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	

Légende

	Effets économiques
	Effets liés à l'entretien, à l'environnement
	Effets culturels
	Effets mineurs

Tableau 65 : Le classement de l'agent de développement territorial.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
En tant que représentant d'une collectivité, elle est plus particulièrement sensible à la partie "aménagement de l'espace" et "développement d'activités économiques" est au cœur de son travail. Le pastoralisme est une activité économique. Elle s'occupe des activités touristiques donc les effets en lien avec le tourisme lui sont familiers.		
1) Entretien de l'espace	P	
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	Les touristes sont attirés par les pratiques pastorales et vont à la rencontre des éleveurs.
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	N	
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	
6) Dégâts environnementaux	?	Elle ne connaît pas bien ce type d'effet.
7) Contribution à l'économie locale	P	
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	N	Très peu d'accidents.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	Cet effet lui pose question. Beille n'est pas concernée par les avalanches. La protection contre les incendies peut intervenir. Le fait de voir des pâtres sur Beille démontre une montagne habitée, vivante, cela peut représenter une forme de sécurisation. Néanmoins cet effet lui paraît moyennement important.
10) Maintien du tissu social local	P	
11) Réalisation d'économies	P	En lien avec les économies de broyage.
12) Maintien des pratiques collectives	P	
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	M	
14) Incidences liées au sous-pâturage	M	
15) Préservation d'une certaine biodiversité	M	
16) Incidences liées au surpâturage	?	Elle ne connaît pas bien ce type d'effet.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	?	Elle ne sait pas forcément classer cet effet mais suppose que le bien-être des animaux va améliorer la valeur ajoutée des produits.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	Elle accorde beaucoup d'importance à cet effet.

Tableau 66 : Le classement de l' élu communal.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
Le fait de mettre les animaux à la montagne est une nécessité sur les territoires de montagne, l'avantage principal selon lui est que celui conduit l'entretien, le maintien de l'accès et une montagne vivante.		
1) Entretien de l'espace	P	
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	M	L'attraction touristique est selon lui beaucoup plus liée à la notoriété du plateau de Beille qu'à l'activité pastorale ou aux animaux. Pas la station l'hiver et l'été les visiteurs viennent pour les balades.
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	N	
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	
6) Dégâts environnementaux	N	
7) Contribution à l'économie locale	M	L'économie locale vient avant et après l'estive. Une fois que les bêtes sont en estive, rien ne se passe dans les villages où sont les éleveurs, tout se déroule sur les espaces pastoraux. "Mais économiquement, ce qu'il se passe sur l'estive, c'est pas quantifiable, c'est quantifiable après, c'est quand les bêtes descendent et qu'ils peuvent les vendre."
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	N	
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	
10) Maintien du tissu social local	M	
11) Réalisation d'économies	N	
12) Maintien des pratiques collectives	P	
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	M	Il y a des écobuages sauvages sur le plateau de Beille car les animaux ne consomment pas les zones à fougères et à genêts.
14) Incidences liées au sous-pâturage	M	
15) Préservation d'une certaine biodiversité	M	
16) Incidences liées au surpâturage	M	
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	P	
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	M	Il n'y pas de fabricants de fromage dans le secteur. Tout est basé sur la viande. Il n'y a pas de fabrication (sauf la viande). Excepté l'activité d'animation d'un éleveur.
20) Amélioration du bien être des personnes	P	AJOUT de cet effet qui passe par la mise à disposition de cabanes pour les gardiens

Tableau 67 : Classement du gestionnaire d'estive – élu communal.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	P	
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	La part des GP et du pastoralisme en montagne est importante pour l'économie. Car en supposant qu'il n'y en ait pas, l'entretien du tout l'espace et le maintien des accès au plateau reviendraient à la charge des communes, et cela est quantifiable. Sur Luzenac, Le GP prend en charge tous les chemins qui mènent au plateau de Beille. Ramassage des arbres barrant les chemins, travaux sur les ruisseaux déviés... Il n'y a pas d'employé communal pour entretenir la montagne.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	N	
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	
6) Dégâts environnementaux	N	
7) Contribution à l'économie locale	P	
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	N	
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	P	
10) Maintien du tissu social local	P	
11) Réalisation d'économies	P	La part des GP et du pastoralisme en montagne est importante pour l'économie. Car en supposant qu'il n'y en ait pas, l'entretien du tout l'espace et le maintien des accès au plateau reviendraient à la charge des communes, et cela est quantifiable. Sur Luzenac, Le GP prend en charge tous les chemins qui mènent au plateau de Beille. Ramassage des arbres barrant les chemins, travaux sur les ruisseaux déviés...
12) Maintien des pratiques collectives	P	
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	N	
14) Incidences liées au sous-pâturage	N	La gestion pastorale et le chargement des estives sont relatifs à la surface disponible. Donc cet effet est négligeable.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	
16) Incidences liées au surpâturage	N	La gestion pastorale et le chargement des estives sont relatifs à la surface disponible. Donc cet effet est négligeable.
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	Si il n'y plus d'éleveurs sur la commune (extérieurs) pour venir entretenir la montagne cela va poser problème.
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	P	
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	Au départ il ne l'avait pas classé car il ne comprenait pas le sens de cet effet. Suite à l'explication de l'effet, du fait que la valeur ajoutée des produits pastoraux soit souvent comparée aux produits issus de l'élevage intensif ou non transhumant, il classe l'effet prioritaire.

Tableau 68 : Le classement du représentant de l'activité de chasse.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace	P	
2) Maintien de l'accès à la montagne	M	Cet effet lui pose un problème de classement. Pour lui, le lien entre l'activité pastorale et l'accès au plateau est mitigé. L'un des éleveurs présents intervient pour préciser que cet effet dépend de la zone considérée. Avant la construction de la route, une multitude de chemins, entretenus par le pastoralisme, permettaient l'accès au plateau. Désormais, un bon nombre de ces chemins ne sont plus entretenus.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	
6) Dégâts environnementaux	X	Il n'y a pas de dégâts environnementaux à sa connaissance.
7) Contribution à l'économie locale	P	
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	N	Incidents exceptionnels. Il y a eu plus de personnes qui se sont perdues en montagne.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	Il associe cet effet à l'accès. Pour lui la contribution majeure à l'accès et à la sécurisation émane des dessertes qui ont été réalisées et pas forcément directement du pastoralisme.
10) Maintien du tissu social local	P	
11) Réalisation d'économies	M	Cet effet lui paraît un peu flou.
12) Maintien des pratiques collectives	M	Il classe cet effet moyennement important en lien avec l'évolution du pastoralisme et la diminution des pratiques collectives par rapport à ce que l'on pouvait voir auparavant.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	N	Cet effet est négligeable excepté sur une zone (à proximité de Piparlan) qui brûle régulièrement. L'un des éleveurs présents intervient pour soulever la différence entre l'écobuage maîtrisé que les éleveurs utilisent pour entretenir la ressource et l'écobuage sauvage dont il est question ici.
14) Incidences liées au sous-pâturage	P	Il évoque le problème de sous-pâturage à la périphérie du plateau de Beille qui pose un problème. Zones de rhododendrons qui limitent le passage des chasseurs. Il envisage le sous-pâturage comme "un effet contraire" du pastoralisme qui va engendrer une perte de biodiversité.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	De manière générale, le pastoralisme est positif pour la biodiversité.
16) Incidences liées au surpâturage	N	
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	?	Le fait de prendre grand soin des bêtes fait partie du patrimoine local (même si c'est un élément à améliorer sur certains secteurs hors plateau de Beille). Il ne l'a néanmoins pas classé.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	

Tableau 69 : Classement du questionnaire d'estive – socioprofessionnel du tourisme.

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
Il propose un préambule: "Il me semble important de préciser que pour nous éleveurs, aujourd'hui on nous dit: "oui c'est très bien vous amenez des aménités et tout ça..." Mais la première raison pour laquelle on transhume, c'est que c'est notre système d'exploitation agricole. Et qu'en gros on a pas le choix!" Il propose ensuite de classer les aménités en 3 groupes de valeurs égales: un volet culturel (Effets 12 et 17), un volet économique, un volet environnemental/entretien de l'espace.		
1) Entretien de l'espace	P	L'entretien de l'espace mène aux effets 5, 9 et 15.
2) Maintien de l'accès à la montagne	M	Moyennement important sur Beille même si sur Luzenac, l'accès est garanti par les éleveurs du GP de Luzenac-Unac, sur le GP de Pech-Verdun, la route a généré des effets négatifs dans le sens où les éleveurs prennent de moins en moins les anciens chemins, dans le sens où ils ont de plus en plus de difficultés à canaliser les animaux hors des grands réseaux. Ces axes routiers sont difficiles à gérer et rende laborieuse l'entretien des zones basses.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	X	
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	
6) Dégâts environnementaux	X	
7) Contribution à l'économie locale	P	Le pastoralisme amène de l'économie parce que c'est la carte postale des Pyrénées. Il évoque par ailleurs l'importance du pastoralisme, de la montagne et du paysage pour le développement de son entreprise dont le discours repose sur les pratiques, la culture et les savoirs pastoraux.
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	M	Il est confronté à cela en tant que président du GP. Un accident grave est arrivé en 2008 entre une vache et un enfant. Le GP a donc fait de gros efforts d'informations en lien avec cet évènement. Il est essentiel pour lui de prendre en compte cet effet sur cet espace hautement touristique.
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	P	
10) Maintien du tissu social local	M	
11) Réalisation d'économies	M	
12) Maintien des pratiques collectives	P	Il associe le pastoralisme à l'un des rares groupes sociaux à travailler ensemble en lien avec leur système: l'estive collective et en lien avec la tradition. Il parle de "communautés d'hommes et de femmes qui gèrent des estives ensemble et qui perpétuent une tradition ancestrale". sur le Plateau de Beille la collaboration entre GP se déroule bien.
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	N	
14) Incidences liées au sous-pâturage	M	Certaines zones de bordure sont moins bien entretenues. Il pense notamment aux surfaces de Vèbre Urs Lassur qui ont été, pour certaines, laissées à l'abandon pendant longtemps. Néanmoins, la création récente du GP de Vèbre Urs Lassur, un GP jeune et redynamisé s'est avérée nécessaire pour regagner progressivement ces espaces.
15) Préservation d'une certaine biodiversité	P	
16) Incidences liées au surpâturage	X	
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	P	Il y a une carte à jouer pour la valorisation des produits à ce niveau là envers le grand public qui a une sensibilité forte sur ce point.
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	Valorisation de viande, de fromage. Il aurait eu des difficultés à élaborer des produits à forte valeur ajoutée ailleurs qu'en montagne et au sein de ce système.

Légende

	Effets économiques
	Effets liés à l'entretien, à l'environnement
	Effets culturels
	Effets mineurs

Tableau 70 : Classement collectif, réunion « Plateau de Beille ».

LE RESULTAT COLLECTIF							
LISTE EFFETS	PARTICIPANTS						COLLECTIF
	C. CHOPIN	JC. KEFF	P. LACUBE	T. MARFAING	E. MARTY	A. ROUZAUD	
1) Entretien de l'espace	P	P	P	P	P	P	P
2) Maintien de l'accès à la montagne	P	P	M	P	M	P	A travailler
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	P	M	P	P	P	P	A travailler
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	N	N	X	X	X	N	
5) Maintien d'un paysage diversifié	P	P	P	P	P	P	P
6) Dégâts environnementaux	?	N	X	X	X	N	
7) Contribution à l'économie locale	P	M	P	P	P	P	A travailler
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	N	N	M	M	N	N	
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard	M	M	P	P	M	P	
10) Maintien du tissu social local	P	M	M	P	P	P	
11) Réalisation d'économies	P	N	M	P	M	P	A travailler
12) Maintien des pratiques collectives	P	P	P	P	M	P	
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage	M	M	N	M	N	N	
14) Incidences liées au sous-pâturage	M	M	M	M	P	N	
15) Préservation d'une certaine biodiversité	M	M	P	P	P	P	A travailler
16) Incidences liées au surpâturage	?	M	X	M	N	N	
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	P	P	P	P	P	P	P
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques	?	P	P	M	?	P	
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	P	M	P	P	P	P	A travailler
20) Amélioration du bien être des personnes		P					

Remarques à l'issue du tour de table :

Sur le double sens de l'effet relatif au maintien de l'accès à la montagne :

A l'issue du tour de table une discussion est engagée au sujet du maintien de l'accès à la montagne. Deux types d'accès sont distingués. On y trouve à la fois l'accès pour l'extérieur, pour le grand public et l'accès en tant « qu'accès réseau », physique. On peut donc parler de l'accès au sens « multi-usage » : espace partagé entre divers usagers, ou bien de l'accès physique au sens « réseau de chemins ». La manière d'appréhender cet effet est donc conditionnée par le sens attribué. Alors que l'accès « réseau » semble moyennement important, l'accès « multi-usage » est quant à lui jugé prioritaire par les participants.

Sur le classement collectif :

Les participants et notamment ceux en lien avec le pastoralisme, proposent de ne pas se fonder uniquement sur les effets qui ont fait l'unanimité dans la suite du travail. Mais de travailler sur les effets qui ont fait réagir les participants. L'important serait pour eux de travailler sur les effets extrêmes, sur les effets qui font réagir les participants non issus de l'élevage. Ainsi, l'aspect économique ressort en tant qu'effet à traiter car la vie du territoire dépend de l'économie, des emplois. Il faut mettre en avant l'impact économique de l'activité pastorale. L'utilisation du territoire pastorale constitue une possibilité de valorisation économique pour les éleveurs en lien avec l'image véhiculée par ces espaces.

Ainsi, les participants décident de retenir en plus des trois effets classés prioritaires à l'unanimité :

- le maintien de l'accès à la montagne (qui a suscité des réactions),
- la contribution à l'attractivité touristique du territoire,
- la contribution à l'économie locale,
- la réalisation d'économies,
- la préservation d'une certaine biodiversité,
- l'élaboration de produits à forte valeur ajoutée.

Le fait de reconnaître le lien entre pastoralisme et biodiversité, mais également le fait de considérer le pastoralisme comme une activité ouverte au multi-usage semble important pour les éleveurs de façon à maintenir l'activité sur le territoire.

4.3.3. *Le travail sur le lien entre pratiques pastorales locales et effets prioritaires*

Suite à la phase de classement des effets, nous avons proposé aux participants une liste contenant 11 groupes de pratiques pastorales. Ces pratiques ont été observées sur nos quatre terrains d'étude et évoquées par les enquêtés lors de nos entretiens. Le but de cette étape de travail est, dans un premier temps, de réaliser un tri dans la liste proposée de façon à avoir un aperçu des pratiques pastorales locales ; puis, dans un second temps, de mettre en relation les pratiques locales ainsi mises en évidence avec les effets du pastoralisme jugés prioritaires lors de l'étape de classement précédente.

Tableau 71 : La liste des pratiques pastorales proposée aux participants, réunion « Plateau de Beille ».

<u>1. Type de troupeaux</u>	<u>6. Aspects environnementaux</u>
Mixité des espèces	Participation à la gestion des milieux (Natura 2000)
Troupeaux ovins	Insertion dans des démarches de restauration écologique
Troupeaux bovins	<u>7. Les pratiques du Groupement Pastoral</u>
Troupeaux équins	Accueil de jeunes éleveurs transhumants
Troupeaux caprins	Accueil d'éleveurs transhumants extérieurs
<u>2. Système d'élevage</u>	Aménagement de l'espace
Mixte	(cabanes, parcs, clôtures)
Laitier	Réalisation de travaux collectifs
Allaitant	(fait de travailler ensemble)
<u>3. Type de Gardiennage</u>	Rassemblements (AG, repas)
Libre parcours	<u>8. Transformation et/ou valorisation des produits en estive</u>
Surveillance par les éleveurs	Ballades touristiques (visites d'estives)
Gardiennage salarié	Traite en estive
Conduite lâche	Transformation fromagère en estive
Conduite serrée (une troupe ou par lots)	Commercialisation des produits en estive
Présence d'un chien de protection	<u>9. Valorisation des produits au village et agritourisme</u>
<u>4. Pratiques d'ouverture</u>	Transformation fromagère à la ferme
Ecobuage	Commercialisation de fromage et/ou produits transformés à base de lait
Débroussaillage manuel	Commercialisation de viande et/ou produits carnés transformés
Débroussaillage mécanique	Gîte rural/Chambres d'hôte
Fauche pedestre	Restauration/Table d'hôte
Fauche de la fougère	<u>10. Société/Culture</u>
Emondage	Fêtes pastorales
<u>5. Aspects sanitaires</u>	Evènements locaux en lien avec l'activité pastorale
Utilisation d'insecticides	<u>11. Pratique de l'irrigation</u>
Utilisation de vermifuges à effet retard	

Tableau 72 : La liste des pratiques pastorales mise en évidence à l'issue de tri, réunion « Plateau de Beille ».

<u>1. Type de troupeaux</u>	<u>6. Aspects environnementaux</u>
Mixité des espèces	Participation à la gestion des milieux (Natura 2000)
Troupeaux ovins	DOCOB à l'étude, acteurs locaux et GP frileux
Troupeaux bovins	Insertion dans des démarches de restauration écologique
Troupeaux équins	Revégétalisation
Troupeaux caprins	<u>7. Les pratiques du Groupement Pastoral</u>
<u>2. Système d'élevage</u>	Accueil de jeunes éleveurs transhumants
Mixte	Accueil d'éleveurs transhumants extérieurs
Laitier	Aménagement de l'espace
Allaitant	(cabanes, parcs, clôtures)
<u>3. Type de Gardiennage</u>	Réalisation de travaux collectifs
Libre parcours	(fait de travailler ensemble)
Surveillance par les éleveurs (pour les che- vaux)	Rassemblements (AG, repas)
Gardiennage salarié	<u>8. Transformation et/ou valorisation des produits en estive</u>
Conduite lâche	Ballades touristiques (visites d'estives)
Conduite serrée (une troupe ou par lots) (en début de saison)	Traite en estive
Présence d'un chien de protection	Transformation fromagère en estive
<u>4. Pratiques d'ouverture</u>	Commercialisation des produits en estive
Ecobuage (Ecobuage sauvage)	<u>9. Valorisation des produits au village et agritourisme</u>
Débroussaillage manuel	Transformation fromagère à la ferme
Débroussaillage mécanique	Commercialisation de fromage et/ou produits transformés à base de lait
Fauche pedestre	Commercialisation de viande et/ou produits carnés trans- formés
Fauche de la fougère	Gîte rural/Chambres d'hôte
Emondage (seulement sur Luzenac-Unac)	Restauration/Table d'hôte
<u>5. Aspects sanitaires</u>	<u>10. Société/Culture</u>
Utilisation d'insecticides (en dernier recours)	Fêtes pastorales
Utilisation de vermifuges à effet retard (sur les exploitation avec un impact sur la non dégradation des bouses en estive. Destruction des bousiers).	Evènements locaux en lien avec l'activité pastorale
	<u>11. Pratique de l'irrigation</u>
	(il y a un manque d'eau sur le Plateau de Beille)
	<u>12. Les pratiques en lien avec le tourisme, le guidage et la signalétique (ajout)</u>
	Le gardien informe les touristes et les guide s'ils sont perdus

Précisions relatives à certaines pratiques pastorales :

Au sujet de la revégétalisation et des liens GP/Station :

- Des partenariats existent avec la station sur les démarches de revégétalisation notamment. Mais ils sont à développer. Il faudrait mettre en place un relais sur les travaux de mise en valeur réalisés par les GP. La station pourrait venir en soutien et collaborer avec les GP étant données l'importance des surfaces à gérer. Les moyens nécessaires dépassent les capacités des GP.
- Il faut amener des rencontres pour associer les problématiques et converger, investir des champs de travail en commun (participation de la station aux assemblées générales des GP, information sur les travaux en cours...).
- Sur Pech-Verdun, la station a ouvert des pistes, le GP a donc demandé une revégétalisation qui va être réalisée.
- Travail de la fédération pastorale avec la RENVA pour l'utilisation de semences locales : des projets communs sont à mener (avec de la valorisation économique).
- A la création de la station, il y a eu une confrontation entre activités touristiques et pastoralisme. Les rapports se sont apaisés mais il est important d'aller plus loin dans les associations et la complémentarité.

Au sujet de l'attractivité de la valorisation en estive :

L'activité de balade-transhumance attire près de 3 500 personnes par an. Des tour operators et agences de voyage français et andorrans commencent d'ailleurs à s'intéresser à ces événements et envoient des groupes de juin à septembre.

Au sujet des événements en lien avec le pastoralisme :

Les Pastoralies constituaient un événement local en lien avec l'activité pastorale mais elles ne sont plus organisées aujourd'hui. C'est un événement à réinvestir.

La clarification permise par l'énumération et le tri des pratiques nous a permis d'obtenir une sorte de photographie des pratiques pastorales locales présentes sur les estives du Plateau de Beille. La suite du travail a consisté à relier ces pratiques aux effets identifiés comme prioritaires ou « à approfondir » lors de l'étape de classement. Le tableau suivant présente les résultats de la mise en lien entre ces effets et les pratiques pastorales locales.

Tableau 73 : Le lien entre les pratiques pastorales et les effets prioritaires du pastoralisme, réunion « Plateau de Beille ».

LISTE EFFETS PRIORITAIRES	Pratiques Associées	Commentaires
1) Entretien de l'espace	1,2,3,4,6,7	1. Type de troupeaux 2. Système d'élevage 3. Type de Gardiennage 4. Pratiques d'ouverture 6. Aspects environnementaux 7. Les pratiques du Groupement Pastoral
2) Maintien de l'accès à la montagne (du point de vue multiusage notamment)	12, 8	8. Transformation et ou valorisation des produits à l'estive (en lien avec l'aspect touristique, le multiusage) 12. Guidage et signalétique T. Marfaing évoque la difficulté à relier cet effet aux pratiques car il s'agit là d'une sous partie du thème principal qui est l'entretien de l'espace.
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire	1,3,4,7,8,9,10,12	1. Type de troupeaux 3. Type de Gardiennage (c'est le berger et son troupeau) 4. Pratiques d'ouverture 7. Les pratiques du Groupement Pastoral (cabanes pastorale qui respectent la beauté du site) 8. Transformation et ou valorisation des produits à l'estive 9. Valorisation des produits au village/agritourisme 10. Société/Culture 12. Guidage et signalétique
5) Maintien d'un paysage diversifié	1,2,3,4,6,7	1. Type de troupeaux 2. Système d'élevage 3. Type de Gardiennage 4. Pratiques d'ouverture 6. Aspects environnementaux 7. Les pratiques du Groupement Pastoral
7) Contribution à l'économie locale	4,7,8,9,10	4. Pratiques d'ouverture 7. Les pratiques du Groupement Pastoral (Aménagement de l'espace par les GP qui font travailler les entreprises et qui accueillent de jeunes éleveurs, ce qui crée des emplois) 8. Transformation et ou valorisation des produits à l'estive 9. Valorisation des produits au village/agritourisme 10. Société/Culture
11) Réalisation d'économies	8,9,10	8. Transformation et ou valorisation des produits à l'estive 9. Valorisation des produits au village/agritourisme 10. Société/Culture
15) Préservation d'une certaine biodiversité	1,2,3,4,5,6,7,10	1. Type de troupeaux (le retour des ovins allaitants sur une estive peut ramener le perdreau blanc, le lièvre... Les bovins vont bousculer la végétation de façon différente et créer des sentiers en sous bois utilisés par la faune sauvage sur lesquels les oiseaux se nourrissent de micro-organismes, notamment les tétas et les perdrix. C'est le cas au niveau du bois de pins à crochet ouvert par les vaches.) 2. Système d'élevage 3. Type de Gardiennage 4. Pratiques d'ouverture 5. Aspects sanitaires 6. Aspects environnementaux 7. Les pratiques du Groupement Pastoral 10. Société/Culture (les fêtes locales liées au pastoralisme représentent des lieux d'échange au niveau desquels les chasseurs peuvent informer et sensibiliser le grand public à la biodiversité: perdreaux, vautours)
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local	1,3,7,9,10	1. Type de troupeaux (l'importance du patrimoine relatif au maintien des races locales sur les estives ariégeoises : gasconnes, tarasconnaises, merrens est soulignée par les éleveurs) 3. Type de Gardiennage 7. Les pratiques du Groupement Pastoral (patrimoine bâti) 9. Valorisation des produits au village/agritourisme 10. Société/culture
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée	1,2,8,9,10	1. Type de troupeaux (races valorisées) 2. Système d'élevage (vente de vache allaitante de race) 8. Transformation et ou valorisation des produits à l'estive 9. Valorisation des produits au village/agritourisme 10. Société/culture

4.3.4. Tentative de localisation des effets prioritaires du pastoralisme

La carte fut l'un des supports de travail proposé aux participants lors de l'atelier. L'objectif était de localiser les effets classés prioritaires dans les étapes précédentes sur la carte IGN présentée.

Les participants ont localisé :

- ❖ *Les zones débroussaillées, où les GP ont réalisé des travaux d'entretien;*
- ❖ *Une zone sous-pâturée qui pose un problème pour la faune sauvage.*

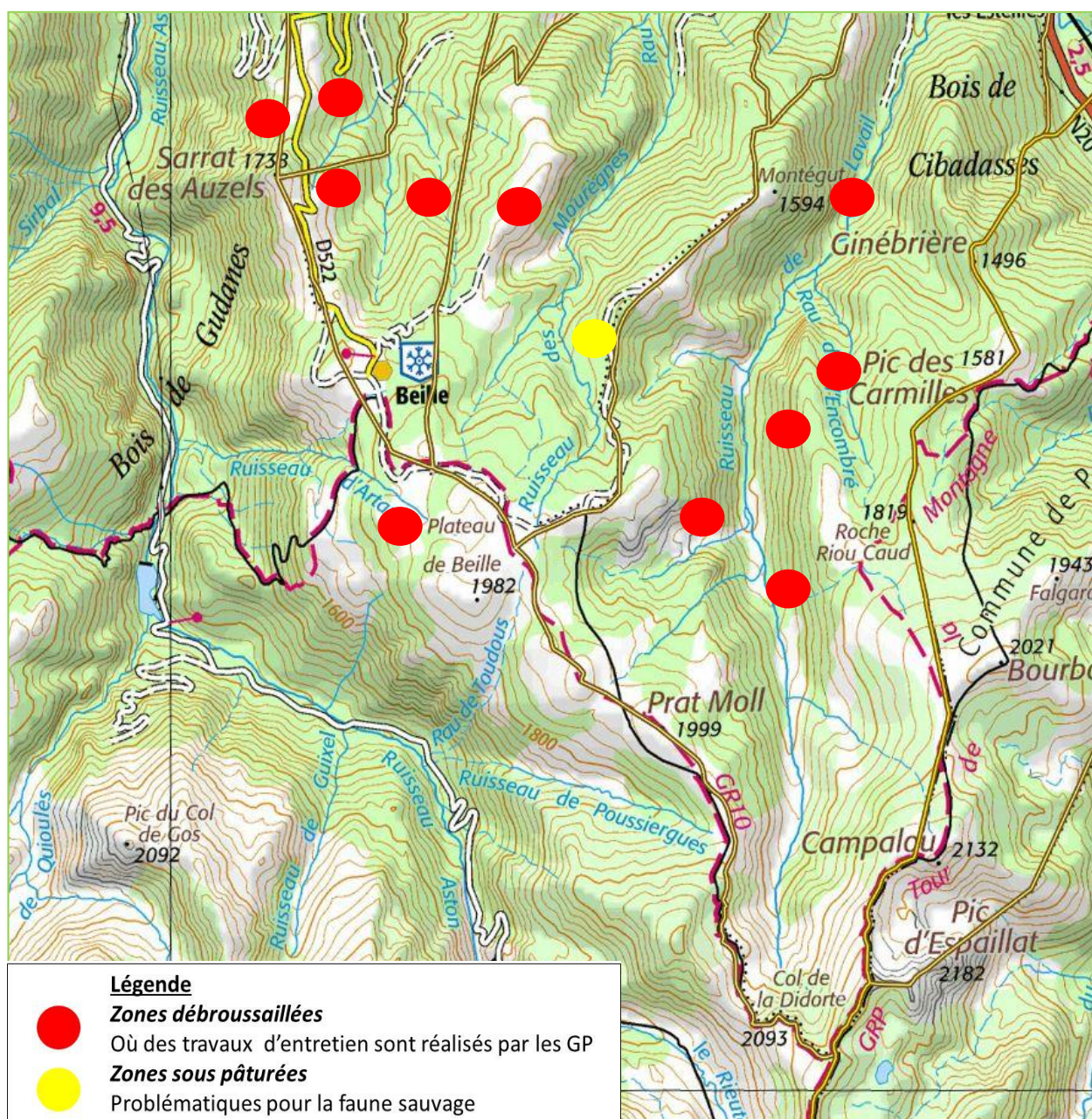
Les participants ont tenté de localiser les effets listés. Cet exercice fut assez laborieux car beaucoup d'entre eux ont un impact diffus sur le territoire d'étude. Seuls deux éléments ont ainsi été positionnés.

Néanmoins, la carte a suscité un échange relatif à des zones de rencontres entre le pastoralisme et le grand public (l'activité touristique). Ces zones de rencontre, à l'image d'un parc de contention situé proche d'une zone fréquentée sont les lieux d'échanges entre usagers et parfois de confrontations. Ces lieux de rencontres entre « l'urbain » et les éleveurs témoignent parfois d'une incompréhension émanant du visiteur sur la manière de conduire les animaux ou de les manipuler. Les éleveurs soulignent « une fracture » entre les visiteurs urbains et eux-mêmes qui se creuse progressivement. Selon les participants, le positionnement des effets du pastoralisme sur la carte n'est pas forcément un point d'entrée adapté. Il serait peut-être opportun de positionner plutôt des « lieux où l'on a besoin d'échanger » comme le parc de contention, où l'on a des regards croisés. Ces lieux ont été investis par les pasteurs comme des outils sur le terrain : de contention, d'abreuvement, d'ouverture... Ces zones posent des interrogations aux autres usagers : visiteurs, chasseurs, station, etc. Ce sont les zones de cabanes, de parcs, d'aménagements, d'abreuvements ou de travaux réalisés par les GP. Il serait donc pertinent de localiser ces nœuds d'activité matérialisant la coprésence : activité d'élevage/activité touristique.

Cet échange fait également émerger le questionnement sur les effets du développement du multi-usage sur le pastoralisme et sur la gestion des flux de visiteurs qui doit être envisagée sur ce type de territoire. Il apparaît important pour certains participants de gérer la fréquentation en canalisant les visiteurs, en les orientant vers des secteurs moins cruciaux pour les animaux et en canalisant également les véhicules via des stationnements localisés sur des lieux permettant la quiétude sur le plateau. La topographie de Beille, relativement facile d'accès (relief doux, panorama), rend néanmoins difficile la gestion des flux de visiteurs qui ont une tendance à la dispersion sur le territoire malgré l'existence de chemins balisés. Ainsi, Beille apparaît comme une surface pastorale « sacrifiée » au tourisme alors que les estives

alentours bénéficient de ce fait d'une relative quiétude. L'un des enjeux dans la relation tourisme/pastoralisme sur le Plateau de Beille réside donc dans ce questionnement autour de la manière adaptée pour parvenir à canaliser les visiteurs.

Carte 42 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme, réunion « Plateau de Beille » (Géoportail, IGN, Lazaro).



4.3.5. *Discussion sur la prise en compte des effets du pastoralisme*

- **La mise en place d'un travail collégial associant les GP et les autres gestionnaires (aménageurs...) - Une gouvernance du Plateau de Beille à définir**

Agent de développement pastoral :

Les éleveurs sont fédérés, ils constituent des opérateurs de terrain rassemblés au sein des Groupement pastoraux. Ces structures ou leurs représentants sont parties prenantes de ce qu'il se passe sur leur territoire. Ils sont en capacité de faire remonter des besoins et des points de vue aux autres aménageurs qui ont des activités estivales et hivernales. Sur ce territoire, les différents gestionnaires et aménageurs ont un destin croisé, il faut simplement faire état qu'il est nécessaire de mettre en place des réunions de travail et des orientations définies de manière collégiale.

Gestionnaire d'estive – socioprofessionnel du tourisme :

Les relations entre les éleveurs et la station ont démarré sur un antagonisme fort à la création des infrastructures. Un directeur de station a été facilitateur et a permis le travail commun. Mais il semble essentiel de forcer cette collaboration pour éviter de revenir aux cloisonnements et l'absence de concertation sur les aménagements ou autre. Le GP de Pech-Verdun invite annuellement le président de la station à son assemblée générale. Mais c'est un travail à poursuivre. Selon lui, il faut réinvestir la rencontre et le travail en commun.

Agent de développement territorial :

Selon elle, en hiver, la gouvernance du Plateau de Beille est limpide alors qu'en été, les relations entre gestionnaires apparaissent moins clairement. Il lui apparaît essentiel de définir « la bonne gouvernance » du Plateau de Beille en toute saison.

- **La mise en place de plans de gestion pluriannuels partagés – L'importance de la relation à long terme Aménageurs/Acteurs du pastoralisme**

Agent de développement pastoral :

Il évoque le fait que, concernant le pastoralisme, il existe des projets d'estive assez précis à 5ans. Le problème vient du fait que ce type de plan de gestion pluriannuel n'existe pas pour l'activité de tourisme hivernal, ce qui fait que les acteurs du pastoralisme n'ont pas forcément de lisibilité sur la vision du territoire à 5 ans des aménageurs (activité touristique). Ce partage d'informations et des visions du territoire serait un besoin.

Gestionnaire d'estive – socioprofessionnel du tourisme :

Il évoque l'exemple d'une piste réalisée sur l'espace pastoral sans information préalable des éleveurs. Néanmoins, il explique que les relations entre aménageurs et pastoralisme ne sont pour autant pas mauvaises. Les relations quotidiennes sont bonnes (entraide, parking...) mais le problème émane de la gestion des relations sur le long terme et sur les gros aménagements.

- **L'information et l'éducation des enfants et des habitants nouveaux installés dans les villages**

Gestionnaire d'estive – socioprofessionnel du tourisme :

L'arrivée récente de nouvelles familles dans les villages est importante, mais les éleveurs relèvent une méconnaissance des éleveurs transhumants et du pastoralisme de la part de ces nouveaux arrivants. Selon lui : « Si on veut exister demain, il faut être compris là où on vit ». L'enjeu serait de mener des actions auprès des enfants et des familles résidant dans les villages pour la reconnaissance de l'activité pastorale. « Il y a une perte du sens », certains habitants ne comprennent pas le pastoralisme et les enjeux qu'il porte. Il évoque l'exemple de la mairie de Verdun au niveau de laquelle l'investissement sur une cabane pastorale n'a pas été compris par tous. Le fait de « mettre de l'argent là-haut » n'avait pas de sens pour certaines personnes qui considèrent le village au travers du « bourg-centre » sans penser aux espaces d'altitude. C'est un enjeu prioritaire. Il apparaît essentiel de ne pas seulement éduquer le grand public à la culture pastorale, mais également les locaux, en passant par les enfants (les écoles).

Gestionnaire d'estive – élu et représentant de l'activité de chasse :

Ces deux intervenants vont dans le sens de l'acteur précédant. Le premier concernant l'importance de la reconnaissance du rôle du pastoralisme dans l'entretien des chemins. Le second au sujet de la mauvaise image dont souffre la chasse auprès de certains publics.

Agent de développement pastoral :

Cette observation vaut également pour les habitants qui reviennent vivre sur le territoire après une longue absence et dont la vision du pastoralisme faussée ne correspond plus aux pratiques actuelles.

Elu communal :

Il évoque la difficulté pour la mairie à attirer les jeunes parents et à les faire participer aux activités du village (comité des fêtes, montagnes, estives...). Le fait de transmettre aux enfants lui semble donc un bon moyen de sensibiliser leurs parents par la même occasion. L'organisation de réunions ou de rencontres en estives au niveau de la mairie serait un bon moyen d'attirer cette population.

Représentant des activités de chasse :

Il aborde les travaux de la fédération de chasse de l'Ariège pour informer les locaux au sujet de la faune et plus particulièrement de l'avifaune présente sur leur territoire et dont ils ne sont pas forcément conscients (Grand Tétrás...).

Il souligne également le dénigrement à destination de la chasse malgré les projets d'intervention en milieu scolaire réalisés dans l'intention de sensibiliser les scolaires à la faune cynégétique.

Pour l'ensemble de ces participants, il semble difficile de mener les locaux à s'intéresser à l'activité pastorale, aux usages traditionnels (chasse...) et à la montagne en général.

- **La mise en place d'un évènement dédié à l'activité pastorale pour réassocier les éleveurs à la communication autour du pastoralisme**

Agent de développement territorial et gestionnaire d'estive - socioprofessionnel du tourisme :

La mise en place d'évènements dédiés à l'activité pastorale, à l'image du « festival des saveurs » serait une manière d'informer le public et les locaux sur le pastoralisme, sur les troupeaux, leur comportement, les pratiques des éleveurs et des gardiens, etc.

Agent de développement pastoral :

« Sauf qu'aujourd'hui la population d'éleveurs, elle s'est sentie ces dernières années, mise de côté sur les aspects communication. On parle beaucoup du pastoralisme et du bienfondé du pastoralisme, mais globalement le discours qui est véhiculé n'était pas forcément des paroles d'éleveurs quoi ! Et donc les éleveurs à un moment donné, en particulier dans la partie Couserans, ont souhaité ouvrir ces transhumances vers le grand public, pas forcément pour faire de la valeur ajoutée, mais au moins pour pouvoir parler et échanger. Et après éventuellement, on peut penser que derrière, il peut se faire une valeur ajoutée directe ou indirecte avec différents opérateurs. Donc quelque part, il y a un besoin de communication et d'attention sur la profession ».

Gestionnaire d'estive - élu :

La transhumance à pied a été stoppée localement par la préfecture en lien avec la route et les questions de sécurité. Il y a 20 ans, la transhumance existait localement mais plus aujourd'hui. Dans le Couserans, la multitude de petites routes permet de perpétuer la transhumance à pied.

Agent de développement pastoral :

Les mouvements liés au pastoralisme s'épuisent en lien avec le manque de bénévolat. Il est important que les collectivités prennent conscience que le pastora-

lisme est une carte de visite qu'il faut développer au même titre que la neige ou le paysage. De gros événements à l'image des Pastoralies⁷⁹ nécessitent des moyens financiers, humains et logistiques lourds. C'est événementiel et attractif, mais ça ne peut pas se reproduire annuellement.

- **La gestion des flux de visiteurs**

Elu communal :

Cela pourrait être permis par la création d'une double signalétique : hivernale et estivale pour que les touristes d'été se cantonnent sur les sentiers.

Agent de développement territorial :

La signalisation d'été est limitée sur le Plateau de Beille en raison des travaux de damage sur les pistes hivernales de la station. La communication entre la communauté de communes et la RENVA devrait également être améliorée sur ce point, sur la gestion de la signalétique mobile par exemple.

- **La politique pastorale et le Plan de Soutien à l'Economie Montagnarde**

Agent de développement pastoral et gestionnaire d'estive - socioprofessionnel du tourisme :

Selon eux, les grands enjeux vont se mesurer à l'aune du devenir du PSEM. Quelle sera le PSEM, la politique de la montagne dans les prochaines années ? Les moyens conditionneront l'avenir de l'activité. Il faut une « vraie politique » autour de l'entretien, du gardiennage, etc.

Le problème est que malgré la structuration de la profession agricole et la présence d'acteurs forts (présidente de l'ANEM, etc.) dans les Pyrénées, l'avenir des soutiens n'est pas garanti.

- **L'avenir des estives du Plateau de Beille**

Gestionnaire d'estive – élu et gestionnaire d'estive - socioprofessionnel du tourisme :

Le Plateau de Beille n'est pas forcément une « bonne » montagne pour les animaux mais c'est une montagne « facile » au niveau de l'unité pastorale de Pech-Verdun. Ils se posent des questions concernant la perpétuation des éleveurs locaux.

⁷⁹ Les pastoralies constituent un événement relatif au pastoralisme, rassemblant près de 40 animations, qui fut organisé jusqu'en 2010 sur le Plateau de Beille. Site internet de l'évènement : <http://www.pastoralies.fr/pastoralies/Bienvenue.html>.

4.3.6. Les perceptions des participants vis-à-vis de la démarche

Les deux tableaux suivants présentent les résultats obtenus à l'issue du dépouillement des questionnaires distribués avant et après le travail en atelier. Ces questionnaires étaient destinés à évaluer les attentes/craintes vis-à-vis de l'atelier de travail, puis, les apports et les difficultés relevées par les participants à l'issue de l'atelier.

Figure 35 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.

QUESTIONNAIRE « ANTE » ATELIER	QUESTIONNAIRE « POST » ATELIER
<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p>Questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Le travail que nous allons mener ensemble sur les effets du pastoralisme vous paraît-il nécessaire ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</i> 2. <i>Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette réunion ?</i> 3. <i>Quelles sont vos craintes vis-à-vis de cette réunion ?</i> 4. <i>Quelle serait a priori pour vous son utilité au niveau local?</i> 	<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p>Questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Le travail que vous venez de réaliser vous a-t-il paru nécessaire? Pourquoi ou pourquoi pas?</i> 2. <i>Quelles sont les points positifs que vous avez relevés?</i> 3. <i>Quelles sont les points négatifs que vous avez relevés?</i> 4. <i>Quelle serait a posteriori pour vous son utilité au niveau local?</i>

Tableau 74 : Les résultats du questionnaire « ante-atelier », réunion « Plateau de Beille ».

ATTENTES et UTILITE EVENTUELLE DU TRAVAIL EN PREPARATION	
Le Par-tage/Echange	Echanger avec d'autres acteurs et partager des points de vue (en l'absence de réunion de ce type localement) Aboutir à une meilleure compréhension du pastoralisme sur le territoire Faire émerger le point de vue des éleveurs
Les apports méthodologiques	Apporter une méthodologie de travail transposable sur d'autres territoires Mettre au point une grille et une méthodologie d'enquête re-mobilisables Définir une échelle d'analyse « territoriale » et participative impliquant les acteurs locaux
L'utilité potentielle du travail	Favoriser le décloisonnement entre les activités sur Beille (tourisme/pastoralisme) Améliorer les relations entre les acteurs locaux Faire émerger des synergies et aboutir à des expériences collectives Sensibiliser la population et les organismes décisionnaires (Elus, Région, Etat) sur la place du pastoralisme et ses apports
CRAINTES VIS-A-VIS DU TRAVAIL EN PREPARATION	
Un point de vue qui interroge	Le travail sur les externalités peut poser un problème d'inversion des priorités et mener à oublier la vocation première du pastoralisme qui constitue une nécessité pour les systèmes d'élevage montagnards
Les points faibles du travail	L'absence des décisionnaires autour de la table Le risque de répétition, l'absence d'originalité d'un thème déjà traité Le risque d'une démarche trop « intellectuelle » inadaptée sur le terrain

Tableau 75 : Les résultats du questionnaire « post-atelier », réunion « Plateau de Beille ».

APPORTS ET DIFFICULTES RELEVÉES A L'ISSUE DE L'ATELIER	
Une clarification sur le multi-usage	Une clarification des perceptions des différents acteurs, usagers et gestionnaires Une convergence sur les points essentiels Une meilleure compréhension des fondements du multi-usage sur le Plateau de Beille
Les apports méthodologiques	De bons supports pédagogiques La mise en évidence de points de frictions et d'expériences locales positives aux travers des discussions
L'utilité locale	L'émergence de pistes d'amélioration Une meilleure connaissance des apports et de la place de l'activité pastorale pour les « non-initiés »
Les suites du travail	La mise en place d'interventions partenariales de communication ou bien sur les milieux L'implication des populations locales via des programmes de formation spécifiques sur le pastoralisme et la montagne Une animation spécifique à conduire sur les territoires La mise en place d'une gouvernance partagée et d'une vision à 5-6 ans pour les usagers divers du le Plateau de Beille (plus particulièrement les aménageurs et le pastoralisme)

LES DIFFICULTES PERCUES A L'ISSUE DE L'ATELIER	
Problèmes globaux	L'absence de décisionnaires (Etat/Région) associés au travail Une concrétisation difficile en l'absence de décisionnaires « supra »
Problèmes de méthodologie	La localisation des effets est laborieuse, le travail sur la carte ne semble pas adapté. La longueur de l'atelier et l'aspect trop « écrit » sont soulignés

5. Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement

Au cours de notre atelier, les supports proposés ont été reçus favorablement et renseignés intégralement par les participants, même si des questions sont posées autour de plusieurs thèmes :

Concernant la liste des effets présentée : le tour de table réalisé à l'issue du classement individuel des effets permet à chacun des participants de formaliser sa vision et la définition qu'il place derrière les divers effets du pastoralisme. Ce moment d'écoute est utile aux participants et peut amener une évolution dans leur propre vision de la pratique pastorale et de ses impacts sur le territoire. Ainsi les participants peuvent s'éclairer mutuellement malgré les divergences de points de vue. Ce moment permet également, au travers des dialogues suscités, de faire apparaître des points négatifs à améliorer sur le territoire ou encore des expériences positives à réitérer.

Concernant les supports de travail et le temps d'échange : l'usage de la carte semble poser problème pour spatialiser les effets dont l'impact est relativement diffus ; par ailleurs, le travail est dense et les participants soulèvent un manque de temps laissé à la discussion.

Au sujet de l'utilité immédiate des résultats obtenus et sur les actions concrètes entreprises à l'issue du travail : cet atelier a une vocation expérimentale et se place dans une démarche de coopération inter-acteurs. Bien que ce mode de travail fasse émerger des perspectives d'action et ouvre l'échange entre divers usagers, animateurs et gestionnaires du territoire, les participants relèvent l'absence de décisionnaires ayant la possibilité de réellement impacter sur la prise de décision et sur la mise en application des pistes d'action soulevées lors du travail.

In fine, nous soulignons l'intérêt des participants pour l'échange entre divers acteurs du territoire aux usages et aux origines institutionnelles variés. Le fait de poser les problèmes ensemble paraît donc constituer une avancée concernant la situation du pastoralisme sur le secteur « Plateau de Beille » mais cette avancée reste incomplète en l'absence de demande locale formalisée et de moyens mis en œuvre. Les suites du travail sur le territoire restent donc à accomplir par :

- La poursuite de ce type de coopération associant les participants ici présents mais également les exploitants de la station (RENTA, CCVAX), les organismes décisionnaires (Région, autres collectivités locales), les habitants, etc.

- L'interpellation des décideurs locaux quant aux résultats des échanges.
- Le travail sur la mise en application des pistes d'actions soulevées pour favoriser la prise en compte des effets du pastoralisme (travail sur la communication, le relationnel, la bonne gouvernance).

PARTIE 3
PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE
DE TRAVAIL COLLECTIF SUR LES EFFETS
DU PASTORALISME

Cette partie est consacrée à la présentation de notre méthodologie finale d'identification, de caractérisation et d'amélioration de la prise en compte locale des effets multiples du pastoralisme pyrénéen. Elle émerge de la montée en opérationnalité et de l'amélioration progressive de la démarche de travail que nous avons élaborée et expérimentée sur les quatre terrains étudiés.

Nous présentons ici les différentes étapes ainsi que les caractéristiques essentielles de cette démarche, des modalités de sélection des participants au déroulement précis des séances de travail collectif en passant par la constitution et les intérêts multiples de l'équipe opératrice.

Associée aux « *grands principes de notre méthode de travail en groupe* » présentés en sous-partie III de la première partie (p. 45), cette démarche finale constitue notre proposition aux agents de développement à l'issue du travail de recherche-action. Nous la synthétisons au travers d'un schéma global présenté en fin de partie (figure 37).

I. LA SÉLECTION ET LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS AUX SÉANCES DE TRAVAUX DE GROUPE

Les entretiens individuels ont été l'occasion de solliciter une grande majorité des personnes qui ont participé à nos quatre séances de travail en groupe. En effet, afin de respecter la contrainte de temps imposée par le travail des animatrices et par la disponibilité réduite des participants éventuels, souvent très sollicités par ailleurs, nous avons défini une durée de séance de groupe d'une demi-journée (entre trois et quatre heures). En outre, nous souhaitions parvenir à une certaine diversité de participants afin d'aboutir à des relations de groupe relativement révélatrices quant à la situation locale d'utilisation et de gestion des estives. La multiplicité d'acteurs rencontrés au cours des entretiens individuels, ainsi que le lien de confiance établi au cours de ces échanges nous ont permis de constituer des groupes de quatre à sept participants aux séances de travail.

Ces participants étaient définis en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre des collectifs de concernement mis en évidence à l'issue des entretiens conduits sur chacune des zones d'étude. Les acteurs du pastoralisme, en tant que représentants du « collectif producteur » étaient bien entendu associés au travail. Les tableaux suivants illustrent ce travail de sélection des participants sur notre terrain basque.

Bien que l'absence de finalité instrumentale affichée et de demande explicite issue des territoires étudiés aie pu constituer un véritable frein à l'engagement des acteurs locaux sur une durée trop étendue et à la mise en place d'une méthode trop chronophage ou itérative (comme la modélisation d'accompagnement ou encore les diagnostics transversal et de territoire), l'aide des agents des cellules pastorales, en tant que représentants « d'institutions pivots » du territoire, dans la sélection des terrains à l'étude et dans l'orientation vers des participants disposés au travail en groupe, nous a permis d'obtenir un taux de présence relativement élevé aux séances organisées (entre quatre et sept participants). De plus, notre double statut de chercheur-acteur intégré au sein d'une catégorie de structure possédant une certaine légitimité au sein des territoires montagnards a certainement joué en notre faveur. Enfin, tout comme le notent VAN CAMPENHOUDT, CHAUMON et FRANSSSEN (2005), la dimension prospective et l'absence de finalité instrumentale directe pour les acteurs des territoires étudiés caractérisant notre méthode s'est révélée être relativement favorable à l'expression des participants, libérés d'une quelconque obligation immédiate de résultats, et en position de prise de recul par rapport à leurs relations et à leurs pratiques quotidiennes.

Tableau 76 : Identification des collectifs de concernement locaux sur le terrain basque.

USAGES IDENTIFIES PAR LES ENQUETES	GRANDES CATEGORIE D'USAGES	USAGERS	COLLECTIFS DE CONCERNEMENT et collectif producteur
Pastoralisme (éleveurs, berger)	PASTORALISME	ELEVEURS (GP), BERGER	PASTORALISME - Usagers PRODUCTIFS
Hébergement et complexe de loisirs	TOURISME (Activités récréatives estivales et hivernales commerciales et non commerciales)	SOCIOPROFESSIONNELS DU TOURISME, Commission Syndicale du Pays de Soule (Chalets d'Iraty), TOURISTES, LOCAUX	TOURISME - Usagers RECREATIFS issus de la diversification des activités en montagne
Randonnée en raquettes			
Ski de fond			
Guidage et accompagnement commerciaux			
Engins motorisés (voitures, quads, motos)			
VTT en forêt			
Cueillette de champignons			
Randonnée, promenade			
Observation du paysage, de la biodiversité, photographie			
Activité d'observation, d'inventaire et de protection de la biodiversité			
Education à l'environnement, découverte du patrimoine naturel	ACTIVITES LIEES AU PATRIMOINE CULTUREL	CEP Ospitalea+CPIE, Association Ikerzaleak	Usagers CULTURELS
Education à l'environnement et découverte du patrimoine culturel			
Chasse	ACTIVITES RECREATIVES DE PRELEVEMENT FAUNISTIQUE	MEMBRES DES SOCIETES LOCALES DE CHASSE ET DE PECHE	Usagers RECREATIFS TRADITIONNELS
Pêche			
Gestion des forêts domaniales et communales	TRAVAUX ET PRESTATIONS TECHNIQUES	USAGERS DE L'ESTIVE ET PRESTATAIRES TECHNIQUES (ONF)	Usagers-EXPERTS/INTERMEDIAIRES TECHNIQUES (+ Usagers Productifs)
Animation territoriale	ANIMATION ET ETUDES	AGENTS DE DEVELOPPEMENT (CDEO, CDA64, EHLG, Cellule Pastorale)	INGENIERIE TERRITORIALE
PROPRIETAIRES FONCIERS - GESTIONNAIRES		COLLECTIFS DE CONCERNEMENT LOCAUX	
Commission Syndicale du Pays de Soule	PROPRIETAIRES, GESTIONNAIRES	ELUS des Collectivités Locales et Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
Commune de LARRAU			

Tableau 77 : Participants sollicités pour la séance de travail sur le terrain basque.

Fonction - Structure	COLLECTIF DE CONCERNEMENT ou PRODUCTEUR
Agent de développement pastoral - Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques	Usager expert-intermédiaire technique + Ingénierie territoriale
Représentant de l'Office National des Forêts	Usagers expert-Intermédiaire technique + Forêt
Représentant du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement	Usager environnemental/culturel + Usager expert-intermédiaire technique
Agent de développement pastoral - Lycée professionnel agricole d'Oloron	Usager expert-intermédiaire technique + Ingénierie territoriale
Berger sans terre, représentant de l'AOP Ossau Iraty et d'Euskal herriko laborantza ganbara	Pastoralisme
Représentant de la Commission syndicale du Pays de Soule	Etablissement Public de Coopération Intercommunal (Pastoralisme + Tourisme + Chasse + Forêt)
Eleveur et élu larraintar	Pastoralisme + Collectivité locale

II. L'ÉQUIPE OPÉRATRICE, UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE LA DEMARCHE

Au cours de ce travail, au sein duquel nous avions une mission d'accompagnement d'animation et de régulation des échanges, nous étions accompagnée d'une « équipe opératrice » composée dans la quasi-totalité des cas par une animatrice pastorale et un technicien du GIP-CRPGE. Alors que l'animatrice pastorale tenait un rôle d'observatrice et d'évaluatrice de la méthode mise en application en vue de son amélioration et de sa mise en adéquation progressive avec les attentes de la structure, le technicien prenait quant à lui en charge la prise de note, la consignation des principaux résultats et l'enregistrement audio-photographique des séances de travail. Ils constituaient ainsi la mémoire des échanges effectués. Ils nous permettaient en outre d'associer directement le GIP-CRPGE aux différentes phases d'expérimentation. Leurs ressentis et leurs productions à l'issue de chaque séance de travail étaient mis en commun au cours d'une ou plusieurs réunions formelles ou informelles entre les membres de l'équipe opératrice, puis avec l'ensemble des membres du GIP-CRPGE. Ces retours d'expérience ont été force de proposition pour améliorer la méthode de travail en groupe au cours de l'expérimentation afin d'aboutir à une « méthode clé en main » intégrée dans une démarche de travail reproductible par les agents de développement. A titre d'exemple, ces échanges nous ont menée à modifier les supports de travail proposés afin de les rendre plus simple à mettre au point⁸⁰, il nous ont également permis de bénéficier de l'expérience des agents de la structure en matière de conduite et d'animation de réunion. Le partage d'expérience sur notre propre méthode de travail et sur les habitudes et le vécu professionnel des membres du GIP-CRPGE a donc constitué, au-delà d'une optimisation méthodologique, un véritable apprentissage mutuel.

⁸⁰ Durant les deux premières séances de travail, nous utilisions de grands supports en papier sur lesquels nous placions des vignettes autocollantes. Ce type de support, bien que dynamique et illustratif a été jugé trop lourd à mettre en œuvre par l'équipe qui a préféré un support de travail numérique, plus aisé à transporter, moins lourd à préparer et aisément reproductible.

III. DEROULEMENT DES SEANCES, UN ESPACE PROCEDURAL ARTICULANT ETAPES DE REFLEXION/EXPRESSION INDIVIDUELLES ET ETAPES DE NEGOCIATIONS COLLECTIVES

A l'image de l'analyse en groupe ou encore des démarches de focus group, nos séances de travail ont pris la forme d'échanges non spontanés régulés par des procédures et des consignes précises, et médiatisés par plusieurs types de supports (tableaux et cartes). L'idée était de guider les participants sur les sujets d'intérêt à savoir l'identification, la caractérisation et la prise en compte des effets du pastoralisme, par le biais de tours de table successifs permettant l'expression de chacun des acteurs présents et l'écoute mutuelle, mais également par l'aménagement de temps d'échanges et de négociation au sein de chacune des étapes. Le développement suivant décrit le format final de nos séances de travail.

1. La partie introductive, présentation du travail et établissement d'un contrat moral avec les participants

Nos séances comprenaient une partie introductive dont les objectifs étaient multiples. Il s'agissait tout d'abord de rappeler les attentes et le cadre général du travail de groupe. Contrairement à certaines méthodes de travail en groupe au sein desquelles les participants n'ont qu'un rôle d'informateurs rétribués et ne possèdent que peu d'informations sur l'étude à laquelle ils participent (à l'image de certains types de focus groups), dans le cadre de notre travail, les participants étaient tenus au courant de la nature du commanditaire, des financements obtenus, de la nature prospective de la méthode, de son déroulement, mais également de leur rôle et du moyen par lequel ils avaient été sélectionnés. Cette première partie avait aussi pour vocation d'associer les acteurs présents au suivi du travail par la garantie de l'envoi, à l'issue de la séance, d'un rapport opérationnel comprenant les informations glanées sur la zone à l'étude, un rappel du contexte et de la méthodologie de travail, ainsi que les résultats détaillés de la séance de travail. Ce rapport, envoyé au format papier à l'ensemble des enquêtés à l'issue de chaque phase de terrain, représentait à la fois un moyen de rétribution des participants par l'élaboration d'une trace écrite du travail, mais également une manière de les associer au suivi et à l'analyse des données brutes, en leur offrant la possibilité de réagir sur les résultats du travail collectif. Ainsi, au-delà de son aspect introductif, cette étape de séance fondamentale, avait pour objectif de passer une sorte de contrat moral avec les participants et de les associer au travail de recherche et à son suivi éventuel. La suite de l'introduction était consacrée à la présentation de l'équipe opérationnelle et à la définition des modes de recueil des échanges (retranscription écrite, enregistrement audio, et photographies).

Un temps dédié aux questions était aménagé à la fin de la partie introductive afin de recueillir les interrogations et les réactions immédiates des acteurs à l'issue de la présentation complète des objectifs de séance et des conditions de suivi du travail.

2. Les phases d'évaluation du travail, le recueil du vécu des participants avant et après la séance

Avant de passer au cœur du travail collectif sur le effets du pastoralisme et à la fin de la séance, deux temps consacrés à l'évaluation du travail étaient prévus. Ces deux étapes encadrant le travail de groupe à proprement parler avaient pour but de donner aux participants le moyen de s'exprimer librement, par écrit et de façon individuelle sur leurs impressions, leurs attentes ou leurs vécus vis-à-vis de la séance à venir ou passée. Nous avons ainsi mis au point deux courts questionnaires de début et de fin de séance (figure suivante) à destination des participants. Ces deux questionnaires étaient constitués chacun de quatre questions relativement ouvertes permettant aux participants de s'exprimer sur le déroulement et sur l'utilité locale de la réunion. Le fait de prodiguer un questionnaire avant et un questionnaire après le travail constituait en outre une façon d'envisager l'écart possible entre les attentes des participants au regard des objectifs annoncés et les résultats obtenus à l'issue de la séance.

Les réponses aux questionnaires constituaient d'une part des éléments supplémentaires permettant d'améliorer la méthode de travail à l'issue des deux premiers terrains, et d'autre part un moyen permettant d'envisager le potentiel de ce type de démarche en matière de développement local. Le travail d'évaluation individuelle permettait par ailleurs aux acteurs présents de s'exprimer librement sur leur vécu vis-à-vis des échanges et du relationnel avec les autres participants en s'affranchissant de la pression éventuellement liée au groupe.

Figure 36 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.

QUESTIONNAIRE « ANTE » ATELIER	QUESTIONNAIRE « POST » ATELIER
<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p>Questions</p> <p>1. Le travail que nous allons mener ensemble sur les effets du pastoralisme vous paraît-il nécessaire ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</p> <p>2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette réunion ?</p> <p>3. Quelles sont vos craintes vis-à-vis de cette réunion ?</p> <p>4. Quelle serait a priori pour vous son utilité au niveau local ?</p>	<p>Consigne</p> <p><i>Vous disposez de 10 minutes pour répondre par écrit et de façon anonyme à ce petit questionnaire. Vos réponses seront relevées à la fin des 10 minutes, elles permettront d'améliorer cette démarche et de juger de son utilité.</i></p> <p>Questions</p> <p>1. Le travail que vous venez de réaliser vous a-t-il paru nécessaire? Pourquoi ou pourquoi pas?</p> <p>2. Quelles sont les points positifs que vous avez relevés?</p> <p>3. Quelles sont les points négatifs que vous avez relevés?</p> <p>4. Quelle serait a posteriori pour vous son utilité au niveau local?</p>

3. La négociation autour de l'existence et de la caractérisation des effets multiples du pastoralisme

Le cœur de la séance de travail était constitué par une première étape de réflexion sur une liste d'énoncés obtenue à l'issue du traitement intermédiaire des entretiens semi-directifs menés sur nos différentes zones d'étude. Cette liste présentait de manière synthétique les différents effets positifs et négatifs du pastoralisme identifiés par les acteurs enquêtés. Les tableaux suivants montrent la liste présentée aux participants ainsi que les consignes et le tableau de classement des effets projeté dans le cadre de nos deux dernières séances de travail :

Tableau 78 : Liste d'effets du pastoralisme présentée au cours des séances de travail.

LISTE D'EFFETS MIS EN EVIDENCE	
1. Entretien de l'espace	11. Réalisation d'économies <ul style="list-style-type: none"> • économies de broyage de la végétation • économies dans la lutte contre les avalanches, contre les incendies
2. Maintien de l'accès à la montagne	12. Maintien des pratiques collectives
3. Contribution à l'attractivité touristique du territoire	13. Incidences liées à la pratique de l'écobuage <ul style="list-style-type: none"> • Sur la forêt • En lien avec le tourisme
4. Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques	14. Incidences liées au sous-pâturage <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un couvert végétal dense
5. Maintien d'un paysage diversifié	15. Préservation d'une certaine biodiversité
6. Dégâts environnementaux <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les pratiques sanitaires individuelles (utilisation d'insecticides sur les animaux ou de vermifuges à effet retard) • problèmes sanitaires avec la faune cynégétique • dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux 	16. Incidences liées au surpâturage <ul style="list-style-type: none"> • Sur la forêt • Sur les sols
7. Contribution à l'économie locale <ul style="list-style-type: none"> • maintien de l'emploi • apport de revenus pour les collectivités 	17. Contribution à la perpétuation du patrimoine local
8. Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives	18. Amélioration du bien-être des animaux domestiques
9. Participation à la sécurisation de l'espace montagnard <ul style="list-style-type: none"> • Protection contre les avalanches • Protection contre les incendies liés à l'embroussaillage 	19. Elaboration de produits à forte valeur ajoutée
10. Maintien du tissu social local	

Tableau 79 : Consignes et tableau de classement des effets du pastoralisme.

Remplissez la colonne « Classement » du tableau à l'aide de la légende suivante :

- P** = Prioritaire → « Je considère que cet effet possède un impact majeur sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
M = Moyennement important → « Je considère que cet effet possède un impact moyennement important sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
N = Négligeables → « Je considère que cet effet possède un impact négligeable sur le territoire et/ou sur mes pratiques »
X = Pas présent → « Je considère que cet effet ne concerne pas ce territoire et/ou n'impacte pas mes pratiques »
? = Non classé → « Je ne parviens pas à classer cet effet car sa formulation me pose problème ou parce que je ne le connais pas bien »

LISTE EFFETS	Classement	Commentaires
1) Entretien de l'espace		
2) Maintien de l'accès à la montagne		
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire		
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques		
5) Maintien d'un paysage diversifié		
6) Dégâts environnementaux		
7) Contribution à l'économie locale		
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives		
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard		
10) Maintien du tissu social local		
11) Réalisation d'économies		
12) Maintien des pratiques collectives		
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage		
14) Incidences liées au sous-pâturage		
15) Préservation d'une certaine biodiversité		
16) Incidences liées au surpâturage		
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local		
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques		
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée		

Ainsi, au terme d'une durée de réflexion individuelle comprise entre dix et quinze minutes, les participants étaient invités au cours d'un tour de table à renseigner chacun leur tour un tableau de classement projeté au mur. L'objectif était d'obtenir la vision justifiée de chacun d'eux quant à la présence ou à l'absence d'un effet, et au sujet de son importance vis-à-vis des autres. Le caractère procédural du tour de table et des consignes visait à favoriser l'expression de chacun des participants ainsi que l'écoute mutuelle. A la fin du tour de table, un temps d'échange était ménagé afin d'éliminer les effets inexistantes et afin d'identifier des effets réellement importants sur le territoire pour une majorité d'acteurs. L'idée n'était pas d'aboutir à un consensus mais bien de mettre en évidence les effets constituant des points d'accord et de désaccord entre les participants afin d'y travailler en priorité dans la suite des étapes de travail.

4. La mise en lien de certains effets avec les pratiques pastorales de la zone d'étude

L'étape suivante présentait deux objectifs, il s'agissait d'une part de réaliser une photographie des pratiques pastorales de la zone d'étude, pour ensuite mettre en lien les pratiques existantes avec les effets précédemment sélectionnés par le groupe pour un travail approfondi. Une liste de pratiques pastorales basée sur le contenu de entretiens individuels menés auparavant était ainsi proposée au groupe. Les pratiques inexistantes sur la zone étaient éliminées. Les pratiques restantes étaient mises en lien avec les effets précédemment identifiés par le remplissage collectif d'un tableau. Les tableaux suivants présentent la liste des pratiques proposée aux participants ainsi que le tableau à remplir.

Tableau 80 : Liste de pratiques pastorales fournies aux participants.

<p><u>1. Type de troupeaux</u> Mixité des espèces Troupeaux ovins Troupeaux bovins Troupeaux équins Troupeaux caprins</p>	<p><u>6. Aspects environnementaux</u> Participation à la gestion des milieux (Natura 2000) Insertion dans des démarches de restauration écologique</p>
<p><u>2. Système d'élevage</u> Mixte Laitier Allaitant</p>	<p><u>7. Les pratiques du Groupement Pastoral</u> Accueil de jeunes éleveurs transhumants Accueil d'éleveurs transhumants extérieurs Aménagement de l'espace (cabanes, parcs, clôtures) Réalisation de travaux collectifs (fait de travailler ensemble) Rassemblements (AG, repas)</p>
<p><u>3. Type de Gardiennage</u> Libre parcours Surveillance par les éleveurs Gardiennage salarié Conduite lâche Conduite serrée (une troupe ou par lots) Présence d'un chien de protection</p>	<p><u>8. Transformation et/ou valorisation des produits en estive</u> Ballades touristiques (visites d'estives) Traite en estive Transformation fromagère en estive Commercialisation des produits en estive</p>
<p><u>4. Pratiques d'ouverture</u> Ecobuage Débroussaillage manuel Débroussaillage mécanique Fauche pédestre Fauche de la fougère Emondage</p>	<p><u>9. Valorisation des produits au village et agri-tourisme</u> Transformation fromagère à la ferme Commercialisation de fromage et/ou produits transformés à base de lait Commercialisation de viande et/ou produits carnés transformés Gîte rural/Chambres d'hôte Restauration/Table d'hôte</p>
<p><u>5. Aspects sanitaires</u> Utilisation d'insecticides Utilisation de vermifuges à effet retard</p>	<p><u>10. Société/Culture</u> Fêtes pastorales Evènements locaux en lien avec l'activité pastorale</p>
	<p><u>11. Pratique de l'irrigation</u></p>

Tableau 81 : Consignes et tableau de mise en lien des pratiques pastorales avec les effets identifiés.

Remplissez la colonne « Pratiques associées » du tableau à l'aide de la légende suivante :		
1 = Type de troupeaux	6 = Aspects environnementaux	11= Pratique de l'irrigation
2 = Système d'élevage	7 = Pratiques du groupement pastoral	
3 = Type de gardiennage	8 = Transformation et/ou valorisation des produits en estives	
4 = Pratiques d'ouverture	9 = Valorisation des produits au village et agritourisme	
5 = Aspects sanitaires	10= Société/culture	

LISTE EFFETS PRIORITAIRES	Pratiques Associées	Commentaires
1) Entretien de l'espace		
2) Maintien de l'accès à la montagne		
3) Contribution à l'attractivité touristique du territoire		
4) Dégâts matériels sur les infrastructures touristiques		
5) Maintien d'un paysage diversifié		
6) Dégâts environnementaux		
7) Contribution à l'économie locale		
8) Accidents entre animaux domestiques et activités récréatives		
9) Participation à la sécurisation de l'espace montagnard		
10) Maintien du tissu social local		
11) Réalisation d'économies		
12) Maintien des pratiques collectives		
13) Incidences liées à la pratique de l'écobuage		
14) Incidences liées au sous-pâturage		
15) Préservation d'une certaine biodiversité		
16) Incidences liées au surpâturage		
17) Contribution à la perpétuation du patrimoine local		
18) Amélioration du bien-être des animaux domestiques		
19) Elaboration de produits à forte valeur ajoutée		

Le but de ces supports était double. Il s'agissait d'une part de comprendre plus précisément quels étaient les caractéristiques du pastoralisme à l'origine de chacun des effets d'intérêts, et d'autre part de faire parler les participants sur leur rapport aux différents aspects de l'activité pastorale. De la même manière que la précédente, cette étape fonctionnait par le biais d'un tour de table avec des temps d'échange ménagés entre les interventions de chaque participant. L'issue de l'étape de travail était remplissage collectif du tableau précédent.

5. Le travail sur la carte, une tentative de localisation des effets du pastoralisme

Il était ensuite demandé aux participants de se réunir autour de deux fonds cartographiques IGN® représentant la zone d'étude :

- Le premier représentait l'image SCAN 25® du territoire à l'étude,
- Le second représentait la même zone géographique, cette fois grâce à l'image BD ORTHO®.

L'utilisation de ces deux fonds cartographiques différents avait pour but d'aider les participants les moins aguerris à l'usage des cartes à se repérer et à se positionner grâce aux indications multiples du SCAN 25®, ils étaient ensuite libres de choisir la carte qui convenait au plus grand nombre. Après avoir sélectionné l'une des cartes, les participants avaient ensuite pour consigne de positionner sur cette dernière, à l'aide de gommettes autocollantes colorées, les effets débattus à l'issue de la première étape de classement.

Le travail sur les fonds cartographiques présentait selon nous une source d'intérêts non négligeable déjà soulignée dans le cadre des méthodes de Zonage à dire d'acteurs. Il permettait tout d'abord de reconnecter la discussion avec l'espace d'étude, avec son organisation et avec le rôle du pastoralisme dans celle-ci. Nous pensions, à l'instar de CARON et CHEYLAN (2005) que l'outil cartographique, en tant qu'instrument de dialogue pouvait conduire les participants à « *s'exprimer en faisant références à des lieux précis, à des objets matériels, à des limites physiques, etc.* ». La consigne de placement des effets localisables sur la carte nous permettait également de tester la dimension spatiale des effets du pastoralisme et de voir à quel point le relief, les limites physiques ou encore la position des éléments matériels pouvaient influencer les relations entre le pastoralisme et les autres usages de l'espace. Enfin, à l'image d'AIT-ALHAYANE (2010) nous pensions que l'outil cartographique constituait un moyen adapté pour faire émerger les diverses « logiques de conception » des acteurs en présence et pour élargir les perspectives du dialogue et de la négociation. Par ailleurs, au-delà de ses intérêts scientifiques, l'outil cartographique présentait l'avantage d'être largement mobilisé par les agents du GIP-CRPGÉ dans le cadre de leurs travaux quotidiens, en collaboration avec les gestionnaires d'estive et les acteurs divers des projets de développement pastoraux (Co-définition des périmètres des Associations foncières pastorales, définition des plans de gestion amorçant la mise en place des MAET, etc.).

6. La phase finale de discussion-négociation sur la prise en compte des effets du pastoralisme

Lors de la dernière étape consacrée aux effets du pastoralisme, nous avons ménagé un temps entièrement dédié à la discussion entre les participants autour de deux questions :

- Existe-t-il des moyens permettant de prendre en compte ces effets (rémunération ou autres)?
- Que faudrait-il mettre en place pour favoriser leur perpétuation? Ou leur limitation dans le cas d'effets négatif?

Le but de ces deux questions relativement généralistes était de faire parler les participants sur les moyens existants et à mettre en œuvre afin de prendre en compte les effets du pastoralisme à une échelle locale. Nous avons volontairement minimisé le caractère procédural et les supports du travail pour cette dernière étape car notre but était de récolter un maximum d'informations sur les initiatives locales existantes ou ayant existé, mais également d'observer la négociation entre les acteurs concernant les coopérations possibles et/ou à mettre en œuvre pour améliorer la prise en compte des effets de l'activité pastorale. Cette dernière étape était l'occasion d'observer l'ouverture éventuelle d'une coopération autour des débordements constitués par les effets positifs et négatifs du pastoralisme. La limitation du caractère procédural de cette phase finale permettait également de prendre en considération et de compenser l'engagement intellectuel et la participation importante demandée aux participants en début de séance par un échange, certes régulé et relancé selon les résultats des entretiens individuels⁸¹, mais moins fastidieux et plus « habituel » pour les acteurs présents.

7. Evaluation et clôture de séance

La dernière partie de la séance était dédiée, comme indiqué plus haut, au renseignement du second questionnaire d'évaluation par les participants, aux remerciements et au rappel des conditions de suivi du travail (envoi du rapport et réactions possibles).

⁸¹ Cette discussion était en effet l'occasion de relancer les participants sur les initiatives locales de prise en compte des effets du pastoralisme identifiées lors de nos entretiens semi-directifs.

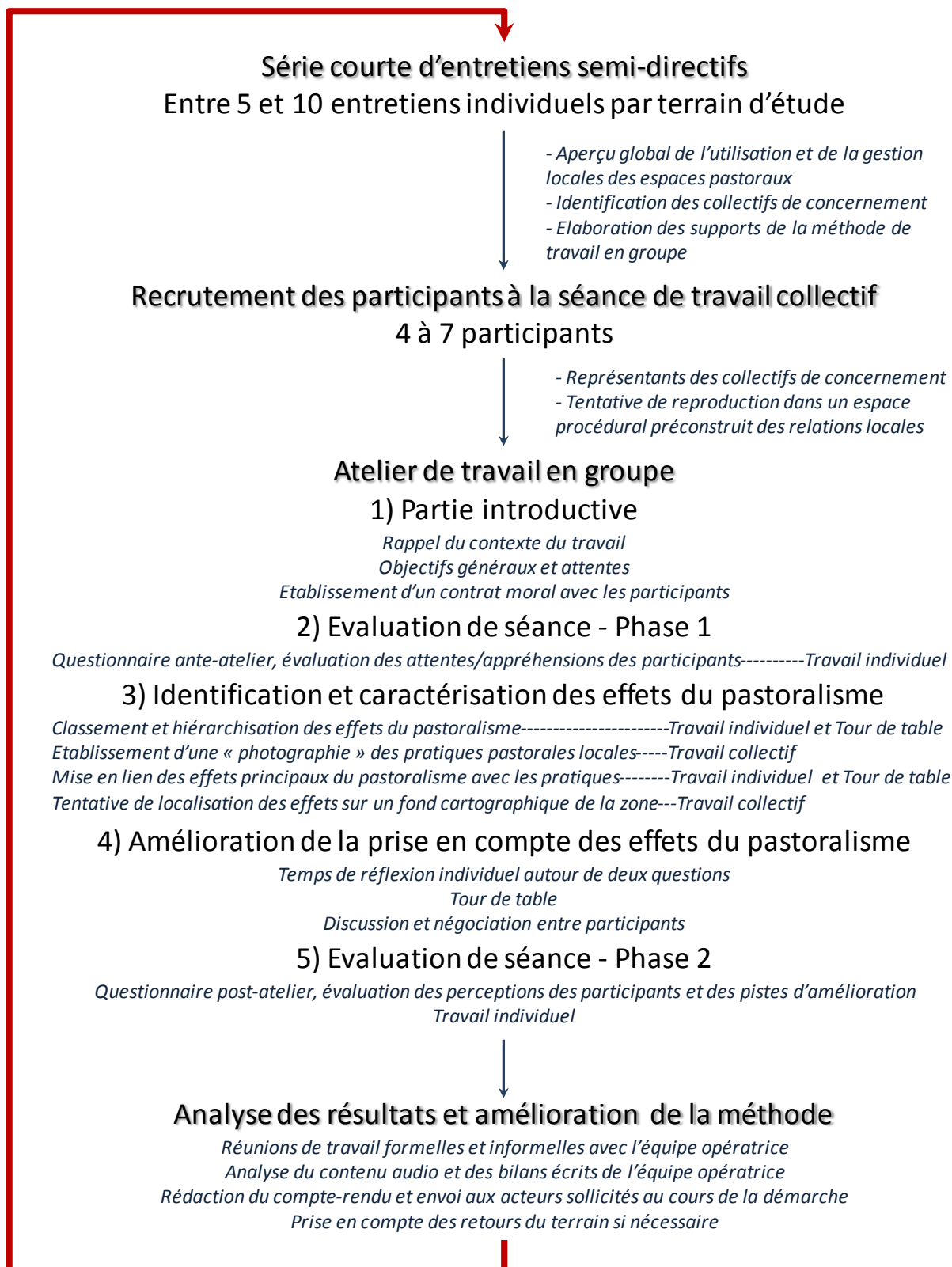
8. L'analyse des séances de travail et le suivi

Nous avons réalisé l'analyse du contenu des séances de travail avec l'aide des notes de l'équipe opérationnelle complétées par les enregistrements audio. Des réunions de travail formelles et informelles en présence de l'équipe opérationnelle ont complété et enrichi ce travail d'analyse.

Les résultats bruts ont été consignés au sein d'un rapport opérationnel par terrain d'étude puis associés aux données recueillies à l'issue de l'observation participante et des entretiens semi-directifs pour l'écriture et l'interprétation des résultats du travail global de recherche-action (Cf. Tome 1). Le rapport opérationnel a été envoyé à l'ensemble des participants à la démarche de recherche-action.

La figure en page suivante donne un aperçu global de la méthodologie de travail finale proposée aux agents de développement à l'issue de la démarche de recherche-action :

Figure 37 : Méthodologie de travail finale proposée aux agents de développement pastoral.



CONCLUSION

Apports/limites et suites à donner au travail

L'expérimentation de la méthode de travail élaborée sur nos quatre zones d'étude, les phases d'évaluation aménagées dans le cadre des séances de travail en groupe et les réunions successives associant les membres de l'équipe opératrice, voire l'ensemble de l'équipe du GIP-CRPGÉ, nous ont permis de faire émerger un certain nombre d'apports et de limites liés à cette démarche.

Du point de vue des participants aux travaux de groupe, plusieurs avancées ont été relevées. La majorité des acteurs locaux envisagent les séances de groupe comme l'opportunité de construire une vision collective des usages et de la gestion des espaces pastoraux. Elles permettent selon eux d'ouvrir des discussions entre des acteurs diversifiés - qui n'ont pas forcément l'opportunité d'échanger par ailleurs - sur une liste d'effets du pastoralisme et sur la régulation du multi-usage de l'espace. Ces échanges ont conduit, dans l'ensemble des cas, à la mise en évidence de points de friction entre les usagers de l'espace, mais également de synergies ou de travaux collectifs existants à renforcer, transformer ou renouveler (événements liés au pastoralisme, actions des collectivités en faveur du patrimoine bâti, etc.).

Sur les quatre terrains, les participants sont parvenus à un ensemble de pistes d'action permettant d'agir sur les points de vigilance relevés et de favoriser une meilleure prise en compte de l'activité pastorale. Le travail de formation auprès des habitants des territoires concernés, la sensibilisation des visiteurs aux activités en présence sur les estives, l'organisation d'une gouvernance commune des estives sur le moyen voire sur le long terme (associant exploitants touristiques et éleveurs par exemple) ou encore la mise en place de balisages permettant de canaliser les flux de visiteurs sont tout autant de pistes de travail dégagées par les participants.

Les protagonistes soulignent également l'intérêt d'un travail collectif reposant sur une liste d'effets du pastoralisme. Le tour de table et l'écoute mutuelle conduisent en effet les acteurs à faire évoluer leurs propres visions de certains effets identifiés. Chaque effet présenté sous-tend ainsi une palette de nuances individuelles. L'expression de ces nuances mène à un apprentissage mutuel, à l'enrichissement ou à la mutation des points de vue individuels, voire dans certains cas à la mise en place d'une vision collective des effets du pastoralisme ainsi reconnectés à leur territoire d'émergence.

Certains acteurs (agents de développement pastoral, éleveurs et élus) notent l'importance de ces travaux collectifs dans la mise en place d'un « *argumentaire approuvé par le terrain* » à faire remonter aux décideurs départementaux ou régionaux afin de défendre l'activité pastorale.

En matière purement méthodologique, notre démarche est jugée originale par un certain nombre de participants du point de vue de la diversité des supports utilisés que de la stratégie d'animation (association des tours de table, de discussions collectives et de temps de réflexion individuelle). En outre, les agents de développement pastoral estiment la méthode (pour tout ou partie) reproductible

dans le cadre de leurs propres « routines d'animation » (diagnostics multi-usage, préalablement à des projets de développement, etc.).

Cet ensemble d'apports fait ressortir de façon marquée la visée réformatrice de notre méthode de travail dont l'horizon est d'améliorer graduellement la compréhension et la prise en compte des effets multiples de l'activité pastorale.

Les participants aux travaux et agents de développement pastoral relèvent néanmoins un certain nombre de limites.

En matière de méthodologique, les acteurs soulèvent le manque de temps dans les discussions collectives, la lourdeur du travail (diversité et densité des supports, sollicitations multiples) ainsi que leurs difficultés à localiser les effets du pastoralisme sur les fonds cartographiques proposés. Dans l'ensemble des cas, les participants ont tendance à localiser les effets du pastoralisme qui ont une conséquence nettement visible (à l'image de l'embroussaillage en lien avec le sous-pâturage) ou encore les « *points de rencontre* » entre les usagers de l'espace (croisement entre un lieu fréquenté par les activités récréatives et un équipement pastoral par exemple).

En ce qui concerne les apports des séances de travail à l'échelle de la gestion locale des estives, le caractère expérimental du travail, l'absence de demande locale formalisée et de moyens de concrétisation immédiats posent question quant à l'intérêt du travail à court terme et à son opérationnalisation. Bien que ce travail puisse constituer une aide à la décision publique selon certains acteurs, ces derniers regrettent de ne pouvoir mettre en application ces pistes d'action par manque de financements ou en lien avec l'absence de décideurs en capacité de concrétiser le travail.

In fine, la méthode expérimentée sur nos quatre terrains d'étude constitue un double point de départ.

Elle est, en premier lieu, le point de départ d'un travail d'animation à prolonger à l'échelle locale afin de mettre œuvre les actions mises en évidence par les acteurs sur ces quatre terrains. Ce prolongement pourra se réaliser par l'itération des séances de travail collectif permettant d'assurer la continuité des échanges et par la recherche de financements.

Elle constitue en second lieu le point de départ d'une stratégie d'animation innovante pour les agents de développement pastoral qui disposent dès lors d'un éventail d'outils méthodologiques reproductibles, adaptables et perfectibles.

BIBLIOGRAPHIE DU TOME II

- AGRESTE (2010)**. Données localisées. Recensements agricoles 1988, 2000, 2010. Disponible en ligne sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>.
- AIT-ALHAYANE Khadija (2010)**. Cartographier des ressources naturelles : une démarche pour voir et comprendre l'espace des hommes. *L'Espace Géographique*. 2010-1, p. 20-34.
- ASSIER-ANDRIEU Louis (1987)**. *Le peuple et la loi. Anthropologie historique des droits paysans en Catalogne française*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 263 p.
- ASSOCIATION AZIA (2012)**. *Diagnostic de territoire de l'association AZIA – Pays de Soule*. Bilan présenté en 2012, 36 p.
- ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE (2011)**. *Guide de Bonnes Pratiques de la Montagne Basque - Classeur*.
- ASSOCIATION DES COMMISSIONS SYNDICALES DE LA MONTAGNE BASQUE (2007)**. *Charte de développement durable de la montagne basque*. 89 p. Disponible en ligne sur : <http://leader.lurralde.net/fr/leader-montagne-basque/la-charte-de-developpement-durable-de-la-montagne-basque.html>, consulté le 30 novembre 2011.
- ATOUT FRANCE (2013)**. *Panorama du tourisme de la montagne. Cahier n°2 : emploi et retombées économiques*. Ed : Atout France, Coll. : Observation touristique, n°34.
- ATOUT FRANCE (2012)**. *Panorama du tourisme de la montagne. Cahier n°1 : l'offre et la fréquentation*. Ed : Atout France, Coll. : Observation touristique, n° 31.
- BARNAUD Cécile., ANTONA Martine et Jacques MARZIN (2011)**. Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de services écosystémiques. *VertigO*, Vol 11, n°1, 2011, 22 p.
- BEAUD Stéphane et Florence WEBER (1997)**. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, ed : La découverte, collection grands repères, 4ème édition, 2010, 335 p.
- BECAT Joan, CAMIADE Martina et Jean-Philippe MENEAU (2003)**. *Contribution à l'étude juridique des usages et coutumes de la commune de Mantet*. Etude portée par la commune de Mantet, Premier Rapport. Université de Perpignan, IFCT/ICRESS, Juin 2003, 65p.
- BÉNOS Rémi (2011)**. *Patrimonialisation de la montagne et action publique territorialisée : la politique « Grand Site » dans le massif du Canigou*. Thèse de géographie-aménagement soutenue le 12 décembre 2011 à l'Université de Toulouse, 503 p.
- BOUSQUET François, BARRETEAU Olivier, MULLON Christian et Jacques WEBER (1996)**. Modélisation d'accompagnement : système multi-agents et gestion des ressources renouvelables. In : *Colloque international : Quel environnement au 21ème siècle ? Environnement, maîtrise du long terme et démocratie*. 8-11 septembre 1996, Abbaye de Frontevraud.
- CARON Patrick et Jean-Paul CHEYLAN (2005)**. Donner sens à l'information géographique pour accompagner les projets de territoire : cartes et représentations spatiales comme supports d'itinéraires croisés. *Géocarrefour*, vol. 80/2, 2005, p. 111-122.

CELLULE PASTORALE 64 (2012). *Diagnostic agro-pastoral de la commune de Larrau*. Diaporama issu de la Restitution au commanditaire 2012.

CELLULE PASTORALE 64 (2012b). Bilan juridique Cellule Pastorale des Pyrénées-Atlantiques. De l'animation/accompagnement des gestionnaires et des éleveurs, à la mise en œuvre des outils sur le terrain. In : *Journée de présentation des études financées par le PSEM*. Réseau pastoral, Saint-Gaudens, le 14 février 2012.

CELLULE PASTORALE 66 (2012). L'expertise pastorale au service des projets de territoire – Etude Cady-Rotjà, Pyrénées-Orientales. In : *Journée de présentation des études financées par le PSEM*. Réseau pastoral, Saint-Gaudens, le 14 février 2012.

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE PACA (2007). Qu'est-ce qu'une parcelle dite en BND « Bien Non Délimités » ? Fiche n°645405 - *Une question, Une réponse*. Site internet de l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne, 2007. [En ligne] <http://www.ofme.org/crpf/documents/fiches/635405.pdf>

CHAMBERS Robert (1994a). The Origins and Practice of Participatory Rural Appraisal. *World Development*, Vol. 22, 7, p. 953-969.

CHAMBERS Robert (1994b). Participatory Rural Appraisal (PRA) : Challenges, Potentials and Paradigm. *World Development*, Vol. 22, 10, p. 1437-1454.

CLARIMONT S. et V. VLES V. (2006). *Tourisme durable et intercommunalité dans le massif pyrénéen. Analyse comparée transfrontalière*. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, UMR CNRS n° 5603, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable - Ministère de l'Equipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer - Fonds commun de coopération Aquitaine - Aragon, 3 Septembre 2006, 84 p.

CLOUET Yves (2000). Le zonage à dire d'acteurs : Méthode et perspectives. *Bois et forêts des tropiques*, 2000, n°265 (3), p. 45- 59.

DESSARPS Pierre-Damien. (2008). *Du plan de gestion environnementale au plan de développement territorial : l'exemple original du Plateau de Beille en Pyrénées ariégeoises*. Mémoire de fin d'études, FIF-ENGREF, Juillet 2008, 74 p.

DOCOB NATURA2000 (2012). Sites : ZSC « Massif du Canigou » FR 9101475 – ZSC « Conques de la Preste » FR 9101476 – ZPS « Canigou – Conques de la Preste » FR 9110076. Syndicat Mixte Canigó Grand Site, Prades, 2012, 282 p.

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE (2011). Recueil d'indicateurs et analyses 2011, Septembre 2011.

DOSSIER DE PRESSE 2013/2014 BEILLE-CHIOULA. Luzenac, saison 2013/2014. [En ligne] <http://www.beille.fr>.

DUFOURG Jean (1970). Une vieille forêt basque en pleine rénovation – IRATICO-OYHANA : LA FORET D'IRATY. *Revue Forestière Française*, Rubrique Technique et forêt, XXII, 2-1970.

DULAURANS Marlène (2012). Une recherche dans l'action : le cas d'une CIFRE en collectivité territoriale. *Communication et organisation*, 41/2012. Disponible en ligne sur : <http://communicationorganisation.revues.org/3813>, consulté le 15 avril 2013.

FALL Abdou Salam et André LERICOLLAIS (1992). Light, Rapid Rural Appraisal : des méthodologies brillantes et légères ? *Bulletin de l'APAD*, 3, 1992. Disponible en ligne sur : <http://apad.revues.org/376>, consulté le 13 mars 2013.

FEDERATION PASTORALE DE L'ARIEGE (2008). Diagnostics pastoraux.

Estive d'Urs Vèbre Lassur. Etat des lieux, proposition d'aménagements et de gestion.

GP de Pech Verdun. Etat des lieux, proposition d'aménagements et de gestion.

Campagne d'estive 2008.

GIP-CRPG (2013). Diagnostic pastoral sur l'estive de Balestas/Peyresourde.

GIP-CRPG (2013b). L'emploi du feu dans les Hautes-Pyrénées : Un système original à l'épreuve. In : *Rencontres nationales de l'Association française de pastoralisme*, 18-19-20 septembre 2013, Arrens-Marsous, Hautes Pyrénées.

GROUPE N'PY (2013). *Le dossier de presse du groupe N'Py – Saison 2012/2013.* Disponible en ligne sur : http://www.n-py.com/images/stories/contenu/presse/NPY_DP_2012-2013.pdf, consulté le 2 octobre 2013.

GUISSET Claude, ARASA Alain, CHEVROT Karine, HURSON Christophe, MORICHON David et Raul PIMENTA (2012). *Plan de Gestion écologique de la Réserve Naturelle de Mantet 2012-2016.* Commune de Mantet, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Novembre 2012, 211 p.

HAMEL Jacques (2001). The focus group method and contemporary French sociology. *Journal of Sociology*, Vol. 37(4), p. 341-353.

INSEE (2009). Données locales. Disponible en ligne sur : www.insee.fr.

JAUZION Amanda (2009). *Quels leviers pour redynamiser l'activité pastorale de Soule ? Analyse des pratiques pastorales et de leurs facteurs d'évolution.* Mémoire d'ingénieur, 88ème promotion, Ecole d'ingénieurs de Purpan, Mai 2009, 92 p.

JAUZION Amanda et Jean-Marc ARRANZ (2008). *Diagnostic pastoral des cayolars souletins en gestion syndicale. Synthèse des enquêtes sur les cayolars et exploitations pastorales.* Étude réalisée pour le compte de la Commission Syndicales du Pays de Soule. Chambre d'agriculture 64, CDEO Ordiarp, GIS-id64, Janvier 2008, 73 p.

KAPLOWITZ Michael D. (2001). Assessing mangrove products and services at the local level: the use of focus groups and individual interviews. *Landscape and Urban Planning*, n°56, issues 1-2, p. 53-60.

KHAN Mohammed Ejazuddin., ANKER Martha, PATEL Bella C., BARGE Sandhya, SADHWANI Hemlatha et Ranjana KOHLE (1991). The use of focus groups in social and behavioural research: some methodological issues. *World Health Stat Q*, n°44-3, 1991, p.145-149. Disponible en ligne sur :

http://courseweb.edteched.uottawa.ca/nsg6133/Course_Modules/Module_PDFs/Focus_Groups.pdf, consulté le 13 mars 2013.

LARDON Sylvie et PIVETEAU Vincent (2005). Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux. *Géocarrefour*, vol. 80/2, 2005, p. 75-90. Disponible en ligne sur : <http://geocarrefour.revues.org/980>, consulté le 18 juillet 2013.

MAUCO Carlos, PEYRACHE-GADEAU Véronique et RAYMOND Roland (2005). Le diagnostic transversal : de l'importance des conditions de conception des dispositifs de développement. Le projet « Centre de Service et de Compétences Territoriales » de l'Espace Belledonne. *Géocarrefour*, vol.80/2, 2005, p.101-110.

MONTAGNE LEADERS (2011). Montagne Leaders, n°227, Octobre 2011.

OLLAGNON Henry (2006). La gestion de la biodiversité : quelles stratégies patrimoniales ? *Responsabilité et environnement*, n° 44, Octobre 2006, p.50-58.

PILLEBOUE Jean (2002). Article non publié écrit dans le cadre du programme de recherche : COQUART Dominique, COUZINET Laetitia, DELAHAYE Olivier, FRAYSSIGNE Julien, OLIVIER Valérie, PAILLARD Denis, PILLEBOUE Jean et Michaël POUZENC (2002). *Valorisation des aménités des espaces ruraux par les produits agroalimentaires de qualité et le tourisme à la ferme*. Rapport d'étude INTERREG IIC, Toulouse, 2002.

PINQUET Julien (2013). *Perception du pastoralisme et de ses externalités par les utilisateurs d'un espace multi-usage. Le cas de l'estive de la station de Peyragudes*. Mémoire de Master 2 Géographie aménagement sociologie – Spécialité Développement durable, aménagement, société et territoires. Septembre 2013, Université de Pau et des Pays de l'Adour, GIP-CRPGE, 108 p.

PUPIN Vincent, VIEL Jeanne-Marie et Michel COLIN (2008). Une démarche patrimoniale de gestion de la qualité du vivant en Ile de France : l'expérience de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°55, février 2008, p. 125-134.

SALVI Emilie (2005). *Agriculteur en Soule : un métier attractif ?* Facteurs de renouvellement des exploitations souletines. Mémoire de fin d'études, ISARA Lyon, Octobre 2005, 141 p.

VAN CAMPENHOUDT Luc, CHAUMONT Jean-Michel et Abraham FRANSSSEN (2005). *La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux*. Paris, ed : Dunod, 215 p.

WELCH-DEVINE Meredith (2008). *From common property to co-management: implementing Natura 2000 in Soule*. Philosophy PhD diss., University of Georgia, 2008, 336 p.

**LISTE DES ENTRETIENS SEMI-
DIRETIFS MENES AU COURS DU
TRAVAIL DE THESE**

LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS PAR TERRAIN ET PAR DATE

TERRAINS	DATE	FONCTION - STRUCTURE	CATEGORIE D'USAGES / STATUT
Phase exploratoire	18/07/2011	Animateur pastoral à la Fédération pastorale de l'Ariège	Cellule pastorale de l'Ariège
	22/07/2011	Conseiller agricole, chargé de mission pastoralisme à la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne	Cellule pastorale de la Haute-Garonne
	25/07/2011	Animatrice de l'Association des AFP/GP des Pyrénées Orientales	Cellule pastorale des Pyrénées Orientales
	24/08/2011	Directeur du CDEO Ordiarp	Cellule pastorale des Pyrénées Atlantiques
	09/09/2011	Chef de service et chargée de mission aménagements pastoraux au pôle développement territorial de la Chambre d'agriculture de l'Aude	Cellule pastorale de l'Aude
Peyragudes	17/07/2012	Animateur de la Maison du pastoralisme d'Azet	Usage culturel
	17/07/2012	Conseiller agricole, chargé de mission pastoralisme à la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne	Animation agricole et pastorale
	20/07/2012	Vice-président du Groupement pastoral de Bassia - Président de l'association de protection de la nature ARPALouron	Usage productif - Usage environnemental
	26/07/2012	Directeur de l'Office du tourisme de la vallée du Louron	Usage récréatif
	27/07/2012	Directeur du bureau d'étude AMIDDEV	Usager expert - Intermédiaire technique
	30/07/2012	Chargée de mission restauration écologique au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées	Usager expert - Intermédiaire technique - Usage environnemental
	31/07/2012	Maire de la commune de Loudervielle	Elu local
	31/07/2012	Agent territorial ONF	Usager expert - Intermédiaire technique - Usage productif
	02/08/2012	Directeur de la communauté de communes de la vallée du Louron	Elu local
	03/08/2012	Agent territorial RTM	Usager expert - Intermédiaire technique
	03/08/2012	Président de l'AFP de Germ-Louron - Eleveur d'ovins allaitants - Chef des pites à la SEMAP	Usage productif
	20/08/2012	Responsable du Label Pays d'art et d'histoire Aure/Louron	Usage culturel
	22/08/2012	Président de l'AAPPMA du Louron	Usage récréatif
	27/08/2012	Eleveur de bovins allaitants - Membre du Groupement pastoral de Garin	Usage productif
	27/08/2012	Gérante du Centre de montagne de Germ	Usage récréatif
	28/08/2012	Président du Groupement pastoral de Bassia - Eleveur de bovins allaitants	Usage productif
	28/08/2012	Président d'une Association de chasse locale - Maire d'Avajan (vallée du Louron)	Usage récréatif
	28/08/2012	Président du Groupement pastoral de Garin - Eleveur de bovins et d'ovins allaitants	Usage productif
	29/08/2012	Directeur de la SEMAP - Maire de Loudenvielle	Usage productif - Elu local
19/10/2012	Directeur du GIP-CRPGE	Animation pastorale	
Larrau	26/11/2012	CDEO Ordiarp, Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques	Animation agricole et pastorale
	27/11/2012	Maire de Larrau - Eleveur d'ovins lait et de bovins allaitants	Usage productif - Elu local
	27/11/2012	Directrice de l'Office de tourisme de Tardets	Usage récréatif
	28/11/2012	Personne ressource, ancien élu local	Personne ressource - ancien Elu local
	28/11/2012	Représentant de l'AAPPMA Basaburua	Usage récréatif
	29/11/2012	Directeur de la Commission syndicale du Pays de Soule	Usage productif - Usage récréatif
	29/11/2012	Coordinateur d'Euskal herriko laborantza ganbara	Animation agricole - Usager expert - Intermédiaire technique
	30/11/2012	Animatrice du programme LEADER Montagne basque	Animation territoriale
	03/12/2012	Responsable des Chalets d'Iraty	Usage récréatif
	03/12/2012	Agent territorial ONF	Usager expert - intermédiaire technique Usage productif
	04/12/2012	Animateur de l'Association AZIA	Animation territoriale
	05/12/2012	Directeur du CPIE Pays Basque	Usage environnemental - Usage culturel - Usager expert - intermédiaire technique
	05/12/2012	Eleveur d'ovins lait et de bovins allaitants	Usage productif
	05/12/2012	Eleveur d'ovins lait et de bovins allaitants - Président de l'Association de chasse de Larrau	Usage productif - Usage récréatif
	06/12/2012	Animateur de l'Association Euskal herriko artzainak	Animation territoriale
	06/12/2012	Chargé de projets LPO Aquitaine - Coordinateur du programme d'étude de la migration des oiseaux (Aquitaine)	Usage environnemental Usager expert - Intermédiaire technique
	07/12/2012	Berger Sans Terre - éleveur d'ovins lait - Représentant de l'AOP Ossau Iraty - Membre d'EHLG	Usage productif
	07/12/2012	Maire de la commune de Charritte de Bas	Elu local
	21/01/2013	Animatrice de l'Association des Commissions syndicales de la montagne basque	Animation territoriale
30/11/2013	Médiateur patrimonial au CEP Ospitalea	Usage culturel	
Mantet	17/07/2013	Conservateur de la RNN de Mantet	Usage environnemental - Usage culturel - Usager expert - intermédiaire technique
	17/07/2013	Vacher au Groupement pastoral de Mantet	Usage productif
	18/07/2013	Salariée de la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales - Pôle montagne élevage diversification - Accompagnement agricole du territoire Conflent-Fenouillèdes	Animation agricole - Usager expert - Intermédiaire technique
	18/07/2013	Chef de projet Valorisation des produits du terroir Pôle Valorisation des ressources et patrimoine du PNR des Pyrénées Catalanes	Animation territoriale - Usage culturel - Usage récréatif - Usager expert - Intermédiaire technique
	18/07/2013	Maire de Mantet - Propriétaire du Bistrot de Pays	Elue locale - Usage récréatif
	19/07/2013	Eleveur de caprins allaitants - Accueil touristique Hébergement et tables d'hôtes	Usage productif - Usage récréatif
	19/07/2013	Eleveuse d'ovins lait - Productrice de fromage et commercialisation de produits laitiers à la ferme	Usage productif
	10/01/2014	résidente du Groupement pastoral de Mantet - Eleveuse d'équins - Accueil touristique Hébergement et table d'hôtes	Usage productif - Usage récréatif
Plateau de Beille	03/12/2013	Chargée de mission Montagne - Communauté des Communes des Vallées d'Ax	Animation territoriale
	03/12/2013	Président du Groupement pastoral de Vèbre-Urs-Lassur - Eleveur d'ovins et de bovins allaitants	Usage productif
	11/12/2013	Présidente du Syndicat de Propriétaires Indivis de Vèbre-Urs-Lassur	Propriétaire foncier - Usage récréatif
	10/01/2014	Président du Groupement Pastoral de Pech-Verdun - Eleveur de bovins allaitants + Animation Balade-transhumance sur le Plateau de Beille	Usage productif - Usage culturel - Usage récréatif
	13/01/2014	Animateur pastoral de la Fédération pastorale de l'Ariège	Animation pastorale
Compléments	29/10/2014	Animatrice pastorale au GIP-CRPGE	Animation pastorale
	17/11/2014	Directeur du GIP-CRPGE	Animation pastorale
	17/11/2014	Animatrice pastorale au GIP-CRPGE	Animation pastorale

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

Liste des sigles et acronymes

AAPPMA	Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques
ACCA	Association communale de chasse agréée
AFP	Association foncière pastorale
AICA	Association intercommunale de chasse agréée
AOP	Appellation d'origine protégée
APPB	Arrêté de protection biotope
AUDAP	Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées
BND	Bien non délimité
CBNPMP	Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
CCVax	Communauté de communes des vallées d'Ax
CCVL	Communauté de communes de la vallée du Louron
CDA	Chambre d'agriculture
CDEO	Centre départemental de l'élevage ovin
CEP	Centre d'éducation au patrimoine
CG	Conseil général
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CLE	Commission locale d'écobuage
CLER	Comité de liaison de l'environnement roussillonnais
COPIL	Comité de pilotage
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CPP	Convention pluriannuelle de pâturage
CSPS	Commission syndicale du Pays de Soule
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DDT	Direction départementale des territoires
DOCOB	Document d'objectifs
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DTR	Développement des territoires ruraux
EHA	Euskal Herriko Artzainak
EHLG	Euskal Herriko Laborantza Ganbara
EPIVAL	Etablissement public intercommunal de la vallée du Louron
GIP-CRPGE	Groupement d'intérêt public - Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace
GP	Groupement pastoral
ICHN	Indemnité compensatoire de handicaps naturels

LEADER	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
LPO	Ligue de protection des oiseaux
MAE	Mesure agro-environnementale
MAEt	Mesure agro-environnementale territorialisée
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONF	Office national des forêts
PAC	Politique agricole commune
PHAE	Prime herbagère agro-environnementale
PNR	Parc naturel régional
PRA	Participative rural appraisal
PSEM	Plan de soutien à l'économie de montagne
RENA	Régie des espaces nordiques des vallées d'Ax
RNN	Réserve naturelle nationale
RRA	Rapid rural appraisal
RTM	Restauration des terrains en montagne
SAU	Surface agricole utile
SCF	Société civile forestière
SEMAP	Société d'économie mixte d'aménagement de Peyragudes
SIVOM	Syndicat intercommunal à vocation multiple
SMA	Système multi-agents
SMCGS	Syndicat mixte Canigó Grand Site
UFL	Unité fourragère lait
UGB	Unité gros bétail
UTA	Unité de travail annuel
ZADA	Zonage à dire d'acteurs
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
ZPS	Zone de protection spéciale
ZSC	Zone spéciale de conservation

TABLES

Table des matières

PARTIE 1	ELEMENTS DE CONSTRUCTION DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL COLLECTIF.....	9
<hr/>		
I.	LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS ET LES OUTILS DE L'OBSERVATION PARTICIPANTE.....	13
	1. Les entretiens semi-directifs, un corpus de données pour la recherche et pour l'action.....	14
	2. Le carnet de bord et la retranscription des « routines d'animation ».....	16
	3. L'observation des événements publics	18
II.	FICHES SYNTHETIQUES DES METHODOLOGIES DE TRAVAIL COLLECTIF MOBILISEES PAR LES SCIENCES SOCIALES	24
III.	LES GRANDS PRINCIPES DE NOTRE METHODE DE TRAVAIL, UNE ARTICULATION ENTRE LE CAHIER DES CHARGES DE LA STRUCTURE ET L'ETAT DE L'ART BIBLIOGRAPHIQUE	45
<hr/>		
PARTIE 2	EXPERIMENTATION DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL COLLECTIF SUR LE TERRAIN.....	51
<hr/>		
I.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « PEYRAGUDES »	56
	1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen.....	56
	2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne.....	57
	3. Le travail de recherche-développement sur la zone « Peyragudes », une mise en contexte préalable	59
	4. Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail de terrain sur le secteur « Peyragudes »	71
	5. Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement.....	90
II.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « LARRAU »	92
	1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen.....	92
	2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne.....	93
	3. Le travail de recherche-développement sur la zone « Larrau », une mise en contexte préalable.....	95
	4. Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail en atelier sur le secteur « Larrau ».....	116
	5. Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement.....	144
III.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « MANTET »	146
	1. Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen..	146
	2. Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne.....	147

3.	Le travail de recherche-développement sur la zone « Mantet », une mise en contexte préalable	149
4.	Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail en atelier sur le secteur « Mantet ».....	171
5.	Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement.....	195
IV.	COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE TERRAIN SUR LA ZONE D'ETUDE « PLATEAU DE BEILLE ».....	198
1.	Rappel du partenariat et des objectifs aux fondements du travail de recherche/développement sur les effets du pastoralisme collectif pyrénéen..	198
2.	Déroulement général du travail à l'échelle pyrénéenne.....	199
3.	Le travail de recherche-développement sur la zone « Plateau de Beille », une mise en contexte préalable	201
4.	Méthodologie de travail et résultats obtenus à l'issue du travail en atelier sur le secteur du « Plateau de Beille ».....	216
5.	Conclusion : limites et suite du travail de recherche-développement.....	244
 PARTIE 3 PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE DE TRAVAIL COLLECTIF SUR LES EFFETS DU PASTORALISME.....		247
<hr/>		
I.	LA SELECTION ET LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS AUX SEANCES DE TRAVAUX DE GROUPE	249
II.	L'EQUIPE OPERATRICE, UN ELEMENT FONDAMENTAL DE LA DEMARCHE	253
III.	DEROULEMENT DES SEANCES, UN ESPACE PROCEDURAL ARTICULANT ETAPES DE REFLEXION/EXPRESSION INDIVIDUELLES ET ETAPES DE NEGOCIATIONS COLLECTIVES	254
1.	La partie introductive, présentation du travail et établissement d'un contrat moral avec les participants	254
2.	Les phases d'évaluation du travail, le recueil du vécu des participants avant et après la séance.....	255
3.	La négociation autour de l'existence et de la caractérisation des effets multiples du pastoralisme	256
4.	La mise en lien de certains effets avec les pratiques pastorales de la zone d'étude	258
5.	Le travail sur la carte, une tentative de localisation des effets du pastoralisme	261
6.	La phase finale de discussion-négociation sur la prise en compte des effets du pastoralisme	262
7.	Evaluation et clôture de séance	262
8.	L'analyse des séances de travail et le suivi.....	263
 CONCLUSION		265
 BIBLIOGRAPHIE DU TOME II		269
Liste des entretiens semi-directifs		275
Liste des sigles et acronymes		279
Tables		283

Table des Figures

Figure 1 : Le guide d'entretien utilisé.....	14
Figure 2 : Extrait du carnet de bord - les « routines d'animation » des agents de développement pastoral - les commissions locales d'écobuage.....	16
Figure 3 : Extrait du carnet de bord - les « routines d'animation » des agents de développement pastoral - la réalisation des diagnostics pastoraux.	17
Figure 4 : Le guide d'observation des événements publics utilisé.....	18
Figure 5 : Itinéraire méthodologique du diagnostic de territoire.....	35
Figure 6 : La démarche d'enquête globale et sa montée en opérationnalité.	53
Figure 7 : Graphique présentant l'évolution de la population louronnaise entre 1975 et 2009	62
Figure 8 : Graphique présentant l'évolution de la population en Pays de Luchon entre 1975 et 2009.....	63
Figure 9 : Graphique présentant l'évolution du nombre d'exploitations sur les cantons concernés par la zone « Peyragudes » entre 1988 et 2000	64
Figure 10 : Aperçu général des étapes de travail.....	71
Figure 11 : le double objectif de la réunion de travail.....	72
Figure 12 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.....	89
Figure 13 : La répartition des emplois en Soule.....	98
Figure 14 : Evolution de la population souletine entre 1968 et 2009.....	98
Figures 15 et 16 : Evolution de la population dans les cantons de Tardets Sorholus et Mauléon Licharre entre 1968 et 2009.....	99
Figure 17 : Evolution de la population de Larrau entre 1968 et 2009.....	102
Figures 18, 19 et 20 : Evolution du nombre d'exploitations et de leur cheptel sur la commune de Larrau	102
Figure 21 : Aperçu général des étapes de travail.....	116
Figure 22 : Le double objectif de l'atelier.....	117
Figure 23 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.....	142
Figure 24 : Aperçu de la route d'accès D6.....	151
Figure 25 : Evolution de la population en vallée de la Rotjà entre 1968 et 2009.....	153
Figure 26 : Evolution du nombre d'exploitations en vallée de la Rotjà entre 1988 et 2010	155
Figure 27 : Quelques dates marquant les évolutions et les choix de développement de la commune de Mantet.....	159
Figure 28 : Aperçu général des étapes de travail sur la commune de Mantet.....	171

Figure 29 : Le double objectif de l'atelier.....	172
Figure 30 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.	193
Figure 31 : Evolution de la population de la communauté des communes des Vallées d'Ax entre 1968 et 2009	204
Figure 32 : La part des emplois par secteur sur la communauté de communes des Vallées d'Ax.....	206
Figure 33 : Aperçu général des étapes de travail réalisée sur notre zone d'étude.....	216
Figure 34 : Le double objectif de l'atelier. Source : L. Lazaro.....	217
Figure 35 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.	242
Figure 36 : Questionnaires des étapes d'évaluation de début et de fin de séance.	256
Figure 37 : Méthodologie de travail finale proposée aux agents de développement pastoral.	264

Table des Cartes

Carte 1 : La répartition des terrains d'étude.....	58
Carte 2 : Localisation de la zone d'étude « Peyragudes »	59
Carte 3 : La zone à l'étude, un zoom sur les 4 communes concernées et sur la zone cœur	60
Carte 4 : Les surfaces d'estive à proximité directe ou chevauchant la station de Peyragudes	67
Carte 5 : L'utilisation pastorale de la zone d'étude par type de troupeau et par gestionnaire	68
Carte 6 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme lors de l'atelier.....	88
Carte 7 : La répartition des terrains d'étude.....	94
Carte 8 : Le Pays de Soule, au nord-est du Pays Basque.....	95
Carte 9 : La zone à l'étude, un zoom sur la commune de Larrau.....	96
Carte 10 : Evolution de la population basque entre 1999 et 2008.	99
Carte 11 : Les 38 estives cadastrées sur la commune de Larrau	101
Carte 12 : Les secteurs gérés par la commission syndicale du Pays de Soule	104
Carte 13 : Extrait de la brochure touristique de Larrau	109
Carte 14 : Natura 2000 et Arrêté de protection biotope sur la commune de Larrau	114
Carte 15 : Les ZNIEFF sur la commune de Larrau	115
Carte 16 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme lors de l'atelier, zone « Larrau ».....	139
Carte 17 : La répartition des terrains d'étude.....	148
Carte 18 : Localisation de la réserve naturelle de Mantet	149
Carte 19 : La zone à l'étude, un zoom sur la commune de Mantet.....	150
Carte 20 : La vallée de la Rotjà.....	152
Carte 21 : Une tâche urbaine concentrée dans certaines parties de la vallée	154
Carte 22 : La propriété foncière sur les terrains pastoraux et forestiers de Mantet	157
Carte 23 : Le pastoralisme sur la commune de Mantet.....	161
Carte 24 : Le réseau pédestre sur la commune de Mantet.....	164
Carte 25 : Localisation du PNR des Pyrénées catalanes et du Syndicat mixte Canigó Grand Site	168
Carte 26 : Extension du Site Classé du Massif du Canigó incluant notamment la commune de Mantet	170
Carte 27 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme, réunion « Mantet »	190
Carte 28 : La répartition des terrains d'étude.....	200

Carte 29, 30, 31 : Cartes de localisation de la zone « Plateau de Beille »	202
Carte 32 : Contours du Plateau de Beille.....	203
Carte 33 : Les 4 domaines skiabiles et nordiques de la communauté de communes des Vallées d'Ax.....	205
Cartes 34, 35, 36, 37 : Les estives et l'accessibilité sur le Plateau de Beille	208
Carte 38 : La propriété foncière sur le Plateau de Beille	209
Cartes 39 et 40 : Aperçu des périmètres de protection présents sur le Plateau de Beille et sur la zone périphérique.....	213
Cartes 41 : L'APPB pinèdes à crochet du Plateau de Beille	214
Carte 42 : Les résultats de la spatialisation des effets du pastoralisme, réunion « Plateau de Beille »	237

Table des Photos

Photo 1 : Brebis pâturent les pistes de Peyragudes durant la saison estivale.....	55
Photos 2 et 3 : Disposition de la salle de réunion et support de classement des effets du pastoralisme, zone « Peyragudes ».....	84
Photo 4 : Le travail sur les cartes du secteur à l'étude.....	87
Photo 5 : Aperçu d'une partie des exploitations de Larrau.	91
Photo 6 : L'implantation des exploitations de Larrau	103
Photo 7 : Support des résultats du classement des effets par chaque participant.....	121
Photo 8 : Brebis sculptée – Table d'orientation du Col de Mantet.....	145
Photos 9 et 10 : Le village de Mantet dans les années 1960-1970, un village utilisé par l'activité agricole mais vidé de sa population.....	153
Photos 11 : Atelier de travail sur les externalités du pastoralisme à la mairie de Mantet....	175
Photo 12 : Vaches gasconnes sur le Plateau de Beille.....	197
Photos 13 et 14 : Aperçus du Plateau de Beille.....	212

Table des Tableaux

Tableau 1 : Le tableau d'analyse thématique.....	15
Tableau 2 : Les méthodes citées et les auteurs de référence.	45
Tableau 3 : Les types de logements en vallée du Louron entre 1999 et 2009	61
Tableau 4 : Statistiques agricole des 4 communes concernées par le secteur « Peyragudes »	64
Tableau 5 : L'utilisation pastorale des estives de la zone d'étude de « Peyragudes »	66
Tableau 6 : Liste des 21 personnes interrogées sur notre terrain 65/31 en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace.....	73
Tableau 7 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Peyragudes ».....	74
Tableau 8 : Liste des participants, zone « Peyragudes ».	75
Tableau 9 : Liste des effets du pastoralisme, zone « Peyragudes ».	76
Tableau 10 : Tableau de classement des effets du pastoralisme, zone « Peyragudes ».	76
Tableau 11 : Le classement réalisé par la socioprofessionnelle du tourisme.	77
Tableau 12 : Le classement réalisé par l'animatrice pastorale.	79
Tableau 13 : Le classement réalisé par le gestionnaire d'estive.	81
Tableau 14 : Le classement réalisé par l'élu.	83
Tableaux 15, 16, 17, 18 : Données générales sur l'évolution de l'agriculture souletine.....	100
Tableau 19 : Fiches d'identité des 4 commissions syndicales basques.....	104
Tableau 20 : Données concernant la transhumance sur les secteurs syndicaux.....	105
Tableau 21 : L'activité pastorale sur le territoire de Larrau entre 1997 et 2010	105
Tableau 22 : Liste des 22 personnes interrogées sur notre terrain 64 en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace.....	118
Tableau 23 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Larrau ».....	119
Tableau 24 : Liste des participants, zone « Larrau ».	119
Tableau 25 : Liste des effets et tableau remis aux participants pour classement, zone « Larrau ».....	121
Tableau 26 : Tableau de classement des effets du pastoralisme, zone « Larrau ».	121
Tableaux 27 : Le classement réalisé par le représentant du CPIE Pays Basque.	124
Tableaux 28 : Le classement réalisé par le représentant de la Commission syndicale du Pays de Soule.....	126
Tableaux 29 : Le classement réalisé par l'élu et éleveur larraintar.	128
Tableaux 30 : Le classement réalisé par l'agent de développement pastoral 1 (représentante de la Chambre d'agriculture).	130

Tableaux 31 : Le classement réalisé par l'agent de développement pastoral 2 (LPA Oloron).	132
Tableaux 32 : Le classement réalisé par l'éleveur berger sans terre.....	134
Tableau 33 : Le classement collectif.....	136
Tableau 34 : Les résultats du questionnaire « ante-atelier », zone « Larrau ».....	143
Tableau 35 : Les résultats du questionnaire « post-atelier », zone « Larrau ».....	143
Tableau 36 : Répartition de la propriété sur les terrains pastoraux et forestiers de la commune de Mantet.	156
Tableau 37 : L'activité pastorale de Mantet	161
Tableau 38 : Les zonages de protection du patrimoine naturel sur la commune de Mantet	165
Tableau 39 : Liste des 8 personnes interrogées sur la zone « Mantet » en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace.....	173
Tableau 40 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Mantet ».....	174
Tableau 41 : Liste des participants, réunion « Mantet ».....	174
Tableaux 42 et 43 : Liste des effets et tableau remis aux participants pour classement, réunion « Mantet ».....	176
Tableau 44 : Le classement réalisé par l'éleveuse – élue locale.....	180
Tableau 45 : Le classement du représentant de l'AFP et de l'ACCA de Mantet.....	181
Tableau 46 : Le classement réalisé par l'élue locale et propriétaire d'un commerce.....	182
Tableau 47 : Le classement réalisé par l'agent de développement pastoral.....	183
Tableau 48 : Le classement réalisé par le représentant de la Réserve naturelle nationale de Mantet.	184
Tableau 49 : Le classement collectif.....	185
Tableau 50 : La liste des pratiques pastorales proposée aux participants, réunion « Mantet ».	186
Tableau 51 : La liste de pratiques pastorales mise en évidence à l'issue du tri collectif, réunion « Mantet ».....	187
Tableau 52 : L'association entre les pratiques pastorales locales et les effets prioritaires réalisée par le groupe, réunion « Mantet ».....	188
Tableau 53 : Les résultats du questionnaire « ante-atelier », réunion « Mantet ».....	194
Tableau 54 : Les résultats du questionnaire « post-atelier », réunion « Mantet ».....	194
Tableau 55 : Evolution de la population sur les communes concernées par le Plateau de Beille entre 1999 et 2009	204
Tableau 56 : Les exploitations agricoles et leurs caractéristiques globales sur les cantons de la CCVAX.....	206

Tableau 57 : L'utilisation pastorale des estives du Plateau de Beille	210
Tableau 58 : Calendrier des activités du Plateau de Beille	212
Tableau 59 : Liste des 5 personnes interrogées en fonction de leur statut et du type d'usage de l'espace, zone « Plateau de Beille ».....	218
Tableau 60 : La mise en évidence des collectifs de concernement, zone « Plateau de Beille ».	219
Tableau 61 : Liste des participants, réunion « Plateau de Beille ».....	219
Tableaux 62 et 63 : Liste des effets et tableau remis aux participants pour classement, réunion « Plateau de Beille ».....	221
Tableau 64 : Le classement de l'agent de développement pastoral.	224
Tableau 65 : Le classement de l'agent de développement territorial.....	225
Tableau 66 : Le classement de l' élu communal.	226
Tableau 67 : Classement du gestionnaire d'estive – élu communal.	227
Tableau 68 : Le classement du représentant de l'activité de chasse.	228
Tableau 69 : Classement du gestionnaire d'estive – socioprofessionnel du tourisme.	229
Tableau 70 : Classement collectif, réunion « Plateau de Beille ».....	230
Tableau 71 : La liste des pratiques pastorales proposée aux participants, réunion « Plateau de Beille ».....	232
Tableau 72 : La liste des pratiques pastorales mise en évidence à l'issue de tri, réunion « Plateau de Beille ».	233
Tableau 73 : Le lien entre les pratiques pastorales et les effets prioritaires du pastoralisme, réunion « Plateau de Beille ».....	235
Tableau 74 : Les résultats du questionnaire « ante-atelier », réunion « Plateau de Beille »..	243
Tableau 75 : Les résultats du questionnaire « post-atelier », réunion « Plateau de Beille ».	243
Tableau 76 : Identification des collectifs de concernement locaux sur le terrain basque. ..	252
Tableau 77 : Participants sollicités pour la séance de travail sur le terrain basque.....	252
Tableau 78 : Liste d'effets du pastoralisme présentée au cours des séances de travail.....	257
Tableau 79 : Consignes et tableau de classement des effets du pastoralisme.	257
Tableau 80 : Liste de pratiques pastorales fournies aux participants.	259
Tableau 81 : Consignes et tableau de mise en lien des pratiques pastorales avec les effets identifiés.	260

Estives en partage
Elaboration et expérimentation d'une méthodologie de travail collectif
sur les effets multiples du pastoralisme

Résumé Depuis le milieu des années 2000, le champ lexical du discours public de défense et de légitimation du pastoralisme pyrénéen s'est enrichi de notions « empruntées » aux sciences économiques et aux arènes de discussion internationales. Le pastoralisme est depuis lors qualifié de producteur « d'externalités » par certains agents de développement pastoral et représentants de la profession agricole. Le cœur de ce travail de recherche-action est d'interroger l'irruption de ce nouveau paradigme à une échelle locale, en analysant la manière dont les usagers de l'espace montagnard eux-mêmes appréhendent les effets multiples du pastoralisme sur leurs espaces de pratiques. Malgré son utilité potentielle pour la justification d'une action publique dirigée spécifiquement vers l'activité pastorale, l'utilisation de la notion d'externalités en tant que catégorie analytique ne permet pas d'appréhender la réalité des rapports entre la multiplicité d'acteurs investis dans l'utilisation et dans la gouvernance des estives pyrénéennes. En revanche, le recours à une approche relationnelle des effets du pastoralisme permet de reconnecter ces phénomènes à leur contexte spatial, social et temporel d'émergence, mais aussi de faire apparaître la place des acteurs et des organisations locales dans la régulation de la coprésence et des nouvelles proximités. À l'échelle locale, l'étude des effets multiples du pastoralisme renvoie ainsi aux thématiques du multi-usage de l'espace montagnard et à l'action collective des acteurs divers impliqués dans sa gestion et dans son utilisation. La capitalisation et l'interprétation des modalités de gestion collective innovantes des estives ainsi que le transfert des connaissances fondamentales et méthodologiques peuvent alors inciter les acteurs du développement à une prise en compte plus intégrée de l'élargissement et de la complexification de l'espace social constitué par les estives pyrénéennes.

Mots clefs : Pastoralisme, Externalités, Multi-usage, Montagne, Action collective territorialisée, Services environnementaux.

Shared pastures
Development and experimentation of collective work methodology
about pastoralism multiple effects

Abstract Since the early 2000's, the political discourse about defense and legitimization of pastoralism has contained economical terms. Some agriculture representatives and development agents qualify pastoralism as an « externalities producer ». This action-research aims at questioning the appearance of this new paradigm on the local scale by studying the manner by which mountain space users themselves consider the multiple effects of pastoralism on their spaces and practices. Despite their potential utility to justify a specific public action directed to pastoral activity, "externalities" used as an analytical category don't allow to understand the links between the multiple stakeholders invested in pastures utilization and governance. On the other hand, relational approach of pastoralism multiple effects enables to reconnect these phenomena to their spatial, social and temporal context of emergence. This theoretical approach also reveals the position of local stakeholders and organizations in the proximity regulation. Studying pastoralism multiple effects on the local scale refers to multiple-use of mountain areas and to collective action of those who use and manage Pyrenean pastures. Capitalization and interpretation of innovative forms of governance, but also transfer of scientific and methodological knowledge can lead development agents to a better consideration of the enlargement and the complexification of the social space constituted by Pyrenean pastures.

Keywords : Pastoralism, Externalities, Multiple-use, Mountain areas, Collective action, Environmental services.